

Attentat à Madrid contre le quotidien <El Pais>

Trois blessés LIRE PAGE 44

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F
Algérie, 1,20 D.F.; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, 5 \$; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grèce, 120 dr.; Italie, 400 L.; Japon, 200 ¥; Liban, 1,20 fl.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,20 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

La crise iranienne

L'opposition politique se rallie aux thèses de l'ayatollah Khomeiny

Un climat insurrectionnel

Un climat insurrectionnel règne en Iran. L'établissement de la loi martiale, après que l'armée eut tiré sur la foule à Téhéran le « vendredi noir » (8 septembre), n'a pas empêché la situation de se dégrader. Au cours de la semaine écoulée, le pays a été le proie de désordres qui ne cessent de s'aggraver. Nul n'entrevoit, dans l'immédiat, une solution à la crise sanglante qui le paralyse depuis six semaines. Les manifestations dégénèrent souvent en émeutes et se succèdent quotidiennement dans la plupart des villes. Le calme relatif qui a été rétabli dimanche à Téhéran n'empêche pas la psychose de se développer parmi les résidents étrangers et les milieux d'affaires iraniens, qui espèrent leurs expatriés au rythme de 50 millions de dollars par jour.

Dans ce contexte, l'ayatollah Khomeiny a, de sa résidence de la banlieue parisienne, lancé au peuple d'Iran un nouvel appel à la poursuite de la lutte pour mettre un terme à la dynastie des Pahlévi, qu'il juge « corrompue » et « irrécupérable ». Dans des interviews accordées à « Newsweek » et à « Time Magazine », le chef spirituel des musulmans chiites va encore plus loin. « Si les manifestations actuelles ne provoquent pas le départ du chah, nous pourrions envisager d'installer une lutte armée populaire », a-t-il déclaré. L'extraordinaire emprise que l'ayatollah exerce sur la grande masse de la population et l'accélération des événements ont conduit les dirigeants des différentes tendances de l'opposition à se rallier à ses vues. Il a en outre obtenu le total concours de l'ayatollah Shariat Madari, « numéro deux » de la hiérarchie chiite, qui avait adopté jusqu'à présent une attitude modérée.

Le plupart des chefs de l'opposition politique craignent jusqu'à présent que le renversement de la monarchie ne crée un vide que l'armée s'empresserait de combler. Leurs appréhensions ont été avérées par les dernières émeutes et par l'attitude du gouvernement. A tort ou à raison, les opposants soutiennent que nombre d'innocents criminels ont été allumés non par les manifestants, mais par des éléments ethniques fidèles au régime ou par des « provocateurs » de la SAVAK, en vue de créer un climat psychologique qui faciliterait l'intervention des militaires. C'est pourquoi ils prônaient jusqu'à dimanche une solution transitoire dans le cadre de la Constitution et avec l'accord de la puissance. Conséquent de sa puissance, l'ayatollah Khomeiny a balayé leurs arguments. Il aurait notamment souligné qu'un règlement concerté avec Washington empêcherait l'Iran de pratiquer une véritable politique d'indépendance nationale et que l'armée ne pourrait faire face au soulèvement de tout un peuple. Sachant que les forces dont ils disposent ne sont en rien comparables aux partisans de l'ayatollah qui réclament l'avènement d'un « gouvernement islamique », les chefs de l'opposition ont été apparemment contraints à composer. Ils doivent renoncer à nouveau dans les jours qui viennent le chef spirituel chiite pour définir une stratégie commune. Sans doute tenteront-ils alors d'obtenir qu'il se montre moins intransigent. Mais ont-ils encore une chance d'être entendus ? L'épreuve de force engagée entre la grande majorité du peuple et le pouvoir a pris un tel tour que nul ne peut désormais en contrôler les développements.

Les nouvelles orientations de la Chine

La pensée et l'action de Mao Tse-toung sont de plus en plus critiquées Les divisions de l'équipe dirigeante semblent s'accroître

La critique de la pensée, du rôle historique et du « culte » de Mao Tse-toung apparaît, dans une partie de la presse chinoise, avec une netteté croissante. Certaines de ses manifestations divisaient visiblement l'équipe dirigeante. Sans doute pour apporter une démonstration d'unité, tous les principaux dirigeants chinois

— à l'exception toutefois de M. Teng Hsiao-ping, qui n'était pas encore rentré du Japon — ont accompagné, dimanche 29 octobre, le président Hua à l'inauguration d'une exposition de machines agricoles à Pékin. M. Teng est au centre du débat politique à propos de la remise en cause de l'héritage maoïste.

De notre correspondant

« Le camarade Mao Tse-toung, rappelle-t-il, était un homme non un génie. Les cérémonies rituelles qui ont pu être organisées — sous l'influence de Lin Biao, auteur de la « théorie du génie », et de la bande des quatre » — autour de ses citations relevaient d'un obscurantisme et médiéval ». Exit le petit livre rouge.

Clarté ramène d'autre part la personnalité de Mao Tse-toung à des dimensions plus modestes et réalistes. Il rappelle que le fondateur de la révolution chinoise n'a pas été socialiste dès sa jeunesse, qu'il n'était pas non plus issu d'une famille de paysans

homages à M. Teng Hsiao-ping, à l'époque encore dans les limbes où l'avait rejeté sa destitution d'avril 1976. « Quelles que soient les décisions du président Mao, affirme l'éditorial, nous devons les soutenir résolument ; quelles que soient ses directives, nous devons fermement les suivre ».

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 8.)

Le dollar au-dessous de 4 francs

La chute du dollar, un instant interrompue à la veille du week-end, a repris de plus belle lundi 30 octobre. En fin de matinée, le cours de la devise américaine était tombé à Francfort de 1,76 DM à moins de 1,73 DM, et à Tokyo de 176,50 yens à 175,60 yens nouveaux records historiques. A Paris, il a fléchi à 3,88 F (contre 4,06 F), revenant au-dessous de la barre des 4 F pour la première fois depuis le 21 mai 1975 et se rapprochant des 3,85 F touchés en juillet 1973.

lire page 41

Le mensonge

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Les déclarations faites à l'Express, par Louis Darquier de Pellepoix, commissaire général aux questions juives du gouvernement de Vichy sous l'occupation allemande, constituent un événement grave et préoccupant. Elles marquent en effet un considérable pas en avant vers la résurgence du racisme. Elles accentuent la campagne de réhabilitation du nazisme. Elles s'inscrivent dans la tentative systématique actuelle

ment menée pour obscurcir une période dramatique de l'histoire contemporaine. Pendant les vingt mois, de mai 1942 à février 1944, où Darquier de Pellepoix exerçait ses fonctions, soixante-quinze mille juifs français, hommes, femmes et enfants, ont été livrés aux nazis et, par eux, déportés. Pour l'ensemble des pays d'Europe sur lesquels régnait Hitler, les historiens les plus sérieux ont évalué en chiffres ronds à six millions le nombre des juifs abattus, exécutés, morts en prison ou en déportation. Ce sont là des faits établis, démontrés, incontestables.

Or que dit Darquier de Pellepoix, l'Eichmann français ? Que tout cela n'est qu'« invention pure et simple » de la « propagande juive ». Que dans un des plus camps de déportation, Auschwitz, « on n'a guère que les poux ». Que les photos d'amusement de cadavres prises lors de la libération de ce camp par les alliés sont « truquées ». Et, reprenant les formules racistes d'avant-guerre, il ajoute sans sourcil : « Il fallait se débarrasser de ces mécréants... immondes ».

Déportés à Auschwitz comme juive à l'âge de quatre ans, Mme Simone Veil, ministre de la Santé et de la Famille, qui a perdu dans les camps une bonne partie de sa famille, s'insurge dans sa déclaration au Math : « Il y a, dit-elle, tentative de banalisation des racles, des nazis... ». Et de s'interroger : « A partir de là, il n'y a aucune raison que tout cela ne recommence pas... ».

(Lire la suite page 14.)

Le Canada en question

Le premier ministre fédéral et les dix premiers ministres des provinces canadiennes se réunissent, ce 30 octobre, à Ottawa, pour étudier la réforme constitutionnelle. Des rencontres consacrées au même sujet ont eu lieu en 1968 et 1971.

L'élection au Québec d'un gouvernement « indépendantiste » en 1976 a relancé les discussions. Mais, ces dernières semaines, nous indiquons notre correspondant au Canada, Lise Bissonnette, les données se sont modifiées. M. René

Levesque a précisé, à la mi-octobre, que son gouvernement ne demanderait pas aux Québécois de ratifier l'idée de souveraineté mais que, lors du référendum prévu pour la fin de 1979 ou le début de 1980, il se contenterait d'essayer d'obtenir un mandat pour négocier la « souveraineté-association ». Il a indiqué aussi qu'il se rendait à la conférence d'Ottawa pour plaider l'autonomie renforcée que prônaient ses prédécesseurs et non la thèse de la souveraineté.

I. — Le pays « est devenu un peu moins ennuyant »

Ottawa. — M. René Levesque établit son front, organise ses arrières avant la bataille. Mais quelle bataille ? Quand et comment s'engageront les opérations ? Le premier ministre du Québec a été porté à la tête de la province en novembre 1976 avec le parti qui revendiquait l'indépendance. Mais sa victoire était ambiguë. Il avait balayé une équipe libérale déconsidérée. Beaucoup de ceux qui avaient voté pour ses candidats voulaient d'abord chasser M. Robert Bourassa le chef du gouvernement sortant. Approuvaient-ils pour

De notre envoyé spécial BERNARD FÉRON

autant l'option indépendantiste qui est la raison d'être du parti québécois (le P.Q.) ? Devant une occasion unique s'offrirait à lui de razzier les suffrages des mécontents le vainqueur s'était gardé, pendant la campagne, de trop mettre l'accent sur son objectif fondamental.

Un dialogue entre Québécois

Victoires éclatantes et indéfectibles à la fois. Grâce au scrutin majoritaire qui n'avait recueilli que quelque 40 % des suffrages était en mesure de faire la pluie et le beau temps au gouvernement provincial. Elle n'avait pas un mandat suffisant pour entamer avec les autorités fédérales une négociation décisive pour l'ensemble canadien. M. Levesque ne fut pas pris au dépourvu. Il annonça que, dans les deux ans, il demanderait au peuple de se prononcer par référendum pour ou contre l'indépendance.

Les mois ont passé. La fédération s'est installée dans la crise. Mais le grand chambardement

que les uns redoutaient que d'autres espèrent n'a pas, en outre, encore eu lieu. Le premier ministre du Québec rebâtit le référendum. Il attend, avant de prendre date, des élections générales au Canada. Il veut savoir à qui il aura affaire à Ottawa. Pour le moment le dialogue s'est instauré entre Québécois.

(Lire la suite page 6.)

PETER VAN DYK AU GRAND THÉÂTRE DE GENÈVE

Le baladin de la danse occidentale

La saison chorégraphique du Grand Théâtre de Genève vient de s'ouvrir avec un hommage à Schubert. Au cours d'une série de représentations, terminée dimanche 29 octobre par une soirée populaire, le public a fait un triomphe au nouveau directeur de la danse, Peter Van Dyk.

Pour beaucoup, le nom de Peter Van Dyk reste associé à l'image du jeune porteur de Jonine

Cherché dans les « Algues », ou danseur étoile de l'Opéra de Paris, inoubliable interprète de la « Nuit transfigurée », ou chorégraphe inspiré de la « Symphonie Inachevée » qui lui a valu le Prix de la critique en 1959.

Peter Van Dyk est Allemand ; il appartient à la génération des Béjart et des Roland Petit ; mais son goût le porte vers la danse pure, de préférence à l'expression théâtrale. « La danse, se plait-il à répéter, est un acte d'amour entre la musique et le mouvement ».

Il est en cela très proche de Balanchine. Ses ballets procèdent porellement de l'abstraction lyrique ; mais le rigueur s'y tempère de tendresse. Romantique ottardé dans un siècle sans poésie, il est devenu une sorte de baladin voué à la défense d'une idée très haute qu'il s'est faite de la danse et de la beauté.

Irréductible obsolu sous un r doux et flegmatique, il préfère reprendre son bâton de pédaler plutôt que de céder à une mode ou à une contrainte.

MARCELLE MICHEL.

(Lire la suite page 25.)

Le Monde des Philatélistes OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE DE NOVEMBRE VIENT DE PARAÎTRE

VISA POUR UN DÉSASTRE. Par Yves Laitlan. LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

AU JOUR LE JOUR

Au moment même où l'on annonce à Pékin que le Petit Livre rouge du président Mao cesse d'être le phare de la pensée universelle pour devenir lecture non grata, on apprend à Paris que M. Georges Marchais invite M. Charles Tillon à rejoindre le parti communiste français, dont il n'aurait jamais dû se laisser éloigner.

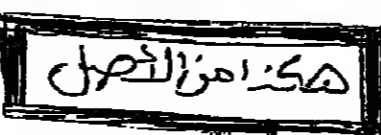
Bien entendu, cela ne signifie pas qu'en Chine tout ce qu'on dit Mao était mauvais.

Le passé antérieur

mais simplement qu'il n'est plus nécessaire de le répéter ; ni qu'en France tout ce qu'on avait fait le P.C.F. était erroné, mais simplement qu'il n'est plus indispensable de le recommencer.

Evidemment, en matière de socialisme appliqué, l'avenir des grands dirigeants serait très aléatoire s'il ne leur était pas possible, à un moment donné, de constater que le passé n'est plus ce qu'il était.

BERNARD CHAPUIS.



COMMUNAUTÉS

Une France indépendante, une Europe des travailleurs

par MAXIME GREMETZ (*)

DES que fut fixée en avril le date des élections européennes, les communistes français ont rappelé leur intention de prendre toute leur part à cette consultation.

Ne s'en étonneront que ceux qui persistent à voir en eux des opposants systématiques à toute forme de coopération européenne.

Pour notre part, nous avons souligné qu'entre les Six, puis entre les Neuf, se sont tissés toute une série de liens économiques quotidiens qu'il ne saurait être question de rompre sans dommage. Jusqu'ici, ces liens ont été établis au profit exclusif des grandes affaires, des multinationales. Les besoins des travailleurs, l'intérêt national, une réelle coopération entre partenaires égaux, ont été singulièrement absents.

Nous avons combattu le détournement de l'idée européenne au profit du grand capital, cette volonté de dresser cette partie de l'Europe contre l'autre, la dévotion à l'atlantisme et le ruisseau en selle de l'impérialisme ouest-allemand, grand bénéficiaire de vingt ans d'intégration.

Que l'on compare les discours et les promesses de dirigeants de la droite et malheureusement de la gauche non communiste avec les faits : nous n'avons rien à renier de ce combat, de nos prises de position.

A l'inverse de promesses malintendues folées, l'Europe, aujourd'hui, est un gâchis des hommes, de leur savoir-faire, de leur intelligence, de leur avenir : un déclin de dix millions de jeunes de moins de vingt-cinq ans, chômeurs avant d'avoir travaillé.

C'est un gâchis matériel et financier aussi : production industrielle retombée au niveau d'il y a quatre ans, fermetures accélérées d'entreprises, d'ateliers, abandons de filières technologiques, de productions, sous-utilisation massive des capacités productives, fonds publics engloutis dans le redéploiement à l'intérieur et les spéculations de toutes sortes, démantèlement de l'agriculture française.

C'est une exploitation renforcée, une inflation continue laminant le pouvoir d'achat des couches populaires, avec comme conséquence l'extension de la pauvreté (35 % des ouvriers, employés et personnes âgées sont obligés de s'imposer des restrictions, des privations).

Ce sont des attitudes répétées aux droits de l'homme, un recours accru à l'autoritarisme.

C'est enfin un déséquilibre qui fait que l'Europe offre le visage d'une Europe allemande sous tutelle américaine.

Par contre, les profits capitalistes montent en flèche, la concentration s'accroît au profit des trusts américains et ouest-allemands, sans oublier quelques groupes multinationaux à base française — ceux, justement, dont notre parti demande sans cesse l'arrêt.

L'élargissement de la Communauté, que notre parti est seul dans notre pays à combattre résolument, porterait un coup fatal à notre patrimoine industriel et agricole. Ce serait un nouveau moyen de pression sur le niveau de vie des travailleurs, un pas en avant vers la supranationalité puisque des voix s'élevaient en faveur du passage du vote à l'unanimité au vote à la majorité, à l'occasion de l'adoption de nouveaux pays.

milliards de fonds publics engloutis, la suppression de vingt-six mille emplois supplémentaires d'ici à 1979, le cartellage accéléré, mise en place par la Commission européenne, dans le cadre d'Eurofer dominé par les maîtres de forges ouest-allemands.

Qui oserait prétendre que cette Europe répondra aux problèmes de notre époque, aux exigences des peuples, aux intérêts de notre pays ? Loin de vouloir briser la Communauté ou nous replier dans une attitude rétrograde, nous souhaitons contribuer à transformer cette Europe, afin tout faire pour qu'y soient enfin entendues les grandes aspirations au progrès social, à la démocratie, à la coopération entre Etats souverains et égaux.

Les autres forces politiques ont toutes en commun une démarche supranationale mettant lourdement en cause l'indépendance de notre pays. Elles soutiennent une politique d'intégration qui a permis jusqu'ici au grand capital, ouest-européen comme américain, de dominer la Communauté, de se donner des moyens accrus contre le mouvement ouvrier et démocratique afin de faire obstacle à la volonté de lutte et de changement qui, à des degrés divers, monte dans l'ensemble des pays. Toutes favorisent la politique d'assimilation pour les travailleurs et les efforts des monopoles qui veulent faire supporter le poids de la crise aux autres continents et augmenter leurs profits. Toutes s'inscrivent dans la politique des blocs, et dangereuses pour le pays.

Au sein de l'U.D.F., le parti gauchiste, lui-même incorporé aux côtés des radicaux de droite et de gauche dans la Fédération européenne des partis libéraux, a pour programme : aux côtés de la Barre, alignement préférentiel sur Bonn, armements et armée européenne.

Au C.D.S., MM. Lecanuet et Monory sont membres actifs du Parti populaire européen au sein duquel l'inquietant F.-J. Strauss est imposé de transformer la France et l'Europe en province atlantique.

La déclaration d'intention du R.F.P. ne saurait masquer qu'il a soutenu par ses votes au Parlement français toutes les démarches de la politique gauchiste qui a enfoncé notre pays dans la dépendance à l'égard de l'étranger. Comment espérer-til qu'il s'intègre aux côtés de la C.D.U.-C.S.U. et des conservateurs britanniques dans l'Union démocratique européenne, où figurent quelques-uns des tenants les plus réactionnaires de la supranationalité ?

De part et d'autre, on avance masqué pour conserver la plus grande influence possible sur des Français enchaînés à des valeurs fondamentales. Ne s'agit-il pas de faire passer au P.C.F. le monopole du partiisme et de la défense de l'indépendance nationale ?

On retrouve une préoccupation de politique intérieure angoissée, du progrès avoué de F. Mitterrand, dans les préoccupations de forme prises pour l'adoption par le P.S. d'une déclaration politique programmatique des P.S. et P.S.D. des Neuf.

Le président de l'Union des P.S. européens, M. R. Pontillon (par ailleurs secrétaire du parti socialiste français), a précisé que les principes énoncés dans ce texte devront être respectés par chaque parti socialiste pour son programme national. C'est donc bien d'un programme supranational qu'il s'agit : on voit ce que valaient les multiples démentis du P.S. quand notre parti a révélé l'existence de ce projet dont l'orientation tournait le dos au programme commun de gouvernement que le parti socialiste prétendait défendre !

Aucun traitage « social » ne pourra dissimuler la nature de la politique social-démocrate, de gestion de la crise et de collaboration de classes que le parti socialiste s'est ainsi engagé à défendre aux côtés de MM. Brandt, Mansholt et d'autres.

De tout cela, il ressort qu'il n'y a qu'une seule manière de défendre nos intérêts, l'intérêt national et la liberté d'action de notre pays : soutenir les propositions et la lutte des communistes. Notre parti a exigé et

obtenu que soient inscrites dans la loi française les garanties interdisant tout accroissement des prérogatives de l'Assemblée européenne. La loi déclare tout acte qui outrepasserait ces compétences limitées comme de nul effet à l'égard de la France.

Il va de soi que le parti communiste verra à l'application scrupuleuse de cette loi, et refusera toute soumission à des décisions imposées

par une majorité étrangère. Ici, comme en tout, c'est en France et par les Français que doivent être décidées les affaires de notre peuple.

Une France souveraine sera d'autant mieux armée pour couvrir et la coopération et à l'entente entre les nations, à l'amitié entre les peuples, à la solidarité internationale entre les travailleurs et chère au cœur des communistes.

à l'Europe de la dépendance, de l'atlantisme, de la course aux armements, nous opposons une Europe indépendante, refusant toute domination, tout alignement sur quelque bloc ou pays que ce soit, une Europe contribuant à la paix, à la détente et à la sécurité.

Nous avons avec les autres partis communistes de la Communauté des convergences importantes. La récente rencontre à Paris entre Georges Marchais et Enrico Berlinguer a largement enrichi notre coopération à partir notamment d'idées affirmées en commun lors de la conférence européenne de Bruxelles des 1974, développer les actions communes, comme le prochain manifestation des étudiants européens à Thionville en début de novembre. Nous sommes disposés à la plus large entente des forces ouvrières et démocratiques européennes qui se refusent de faire porter le poids de la crise par les travailleurs pour la réalisation d'objectifs communs ou convergents.

En même temps, et contrairement à d'autres qui voient leur sort lié à des parties étrangères ou à des programmes supranationaux, nous sommes résolus à nous placer en toute circonstance sur le terrain de l'intérêt national et à définir notre politique en toute indépendance, convaincus d'ouvrir un renouveau de la souveraineté française dans le cadre d'une Europe des travailleurs.

(*) Membre du bureau politique du parti communiste français.

L'intérêt national

A l'Europe du grand capital en crise nous opposons l'Europe des travailleurs, du progrès économique et social, du plein emploi, de la lutte contre l'inflation et les inégalités. Nous voulons faire du progrès social, de l'harmonisation vers le haut des loix favorisant les droits des masses laborieuses, une dimension essentielle de l'œuvre européenne.

A l'Europe de l'autoritarisme, des interdictions professionnelles, de la technocratie, nous opposons l'Europe de la démocratie par une extension continue des libertés, de la participation des travailleurs et de leurs organisations, notamment syndicales, à tous les niveaux, le plein développement du fait régional. Ce qui suppose pour nous une profonde démocratisation des institutions européennes. Dans ce domaine aussi, la démocratie, c'est notre point fort, à nous communistes.

A l'Europe de la domination des plus puissants, véritable champ clos des luttes d'intérêt, nous opposons l'Europe d'une coopération durable, profitable à tous, ce qui suppose le libre consentement et l'apport en toute égalité de droits de nations fortes et souveraines. Notre Europe sera celle de la coopération économique et politique la plus large avec tous les pays, sans distinction de régime économique et social. Elle sera soucieuse d'établir des rapports nouveaux avec les peuples d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique sur la base de l'intérêt mutuel et du respect de leur souveraineté, pour un nouvel ordre économique international.

En ce qui concerne l'agriculture, il s'agit de la mise en concurrence des espaces méditerranéens de la Communauté (Midi de la France, Messagiorio, ...) même si, de prime abord, les producteurs espagnols disposent d'un avantage comparatif dans certaines productions, d'autres productions agricoles européennes (lait, viande, céréales, etc.), trouveront des débouchés complémentaires en Espagne sans risques de concurrence sévère.

La Communauté européenne soumettrait l'Espagne à l'obligation de respecter la législation sociale en matière d'emploi (libre circulation, sécurité sociale, logement collectif), ce qui constituerait un progrès substantiel pour les travailleurs espagnols. Cette réglementation affectera aussi profondément la position économique de l'Espagne. Elle contribuera, par l'augmentation des coûts de revient des produits industriels et agricoles, à freiner l'essor qui profiterait des avantages comparatifs en ce domaine.

Néanmoins, les problèmes industriels ont une autre dimension. Depuis l'accord de 1970, plusieurs dizaines de plaintes ont été déposées par les industriels de la C.E.E. : elles visent les restrictions à l'entrée de leurs produits en Espagne. En sens inverse, certains industriels se plaignent d'une concurrence espagnole accrue : sidérurgie, textile, chaussure et automobile.

Mais ces trois questions s'intègrent au problème politique plus vaste posé à l'Europe : celui de l'équilibre entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. L'élargissement de la Communauté européenne à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne, renforcerait, en effet, considérablement l'équilibre établi. En effet, la division internationale du travail actuelle s'est traduite par une dépendance de plus en plus forte de l'Europe du Sud par rapport à l'Europe du Nord.

Pourant, ces problèmes ne sont pas insolubles, surtout si l'on en mesure l'enjeu politique. Les solutions doivent être trouvées dans la mise en place d'une planification démocratique à l'échelle globale et dans une distribution du travail équitable et avantageuse pour les régions les plus défavorisées dans la Communauté. Ainsi, faudra-t-il aider, notamment d'une manière plus juste et donc plus efficace, l'agriculture du Sud-Ouest et du Sud-Est français, mais c'est là tout le sens d'une politique que de faire participer l'ensemble d'un pays à une grande cause. Nous avons quelques années pour élaborer les transformations structurelles nécessaires de la politique agricole commune en liaison avec l'utilisation optimale des ressources agricoles méditerranéennes, ainsi que pour mettre au point de véritables politiques industrielles et régionales.

Bien sûr, cette tâche est plus facile à mener si la gauche française avait pris, en mars 76, les rênes du pouvoir et si une véritable politique de changement structurel avait été menée. Mais, les dirigeants du parti communiste français, à la surprise de tous, y compris du parti communiste espagnol, n'ont pas voulu la victoire de la gauche et ont cassé l'union. Aujourd'hui, ce serait aussi une lourde faute de renouer l'espérance des peuples de l'Europe du Sud et de lutter contre la volonté de leurs travailleurs.

Quant à nous, socialistes espagnols et français, conscients des intérêts nationaux de nos deux pays, nous refusons de les sacrifier sous le prétexte de contraintes qui devront être brisées, nous refusons le nationalisme étroit qui aboutit toujours au même résultat : repliement à l'intérieur des frontières et rideau de fer, ou nous pensons que, fidèles au socialisme universel, les travailleurs en dépit et au-delà des Pyrénées sont des frères et non des concurrents ou des ennemis.

(*) Membre du comité directeur du parti communiste français.

(**) Député du parti socialiste ouvrier espagnol.

PRECISION. — Une ligne salue dans l'article du professeur Roger Benichoux (à la médecine francophone perdra-t-elle sa voix — page « idées » du Monde du 26 octobre), a fait disparaître le nom du prix Nobel de médecine sur lequel l'auteur se référait. Il s'agit du professeur Roger Guillemin.

Une dangereuse démarche

La lutte contre l'inflation, c'est le renforcement des politiques d'austérité à l'Allemagne. Que prévoient les plans anticrise de la Communauté ? La suppression d'un emploi sur deux dans la construction navale ; d'un

emploi sur trois dans le textile, déjà fortement touché par les réductions d'emplois ; la réduction de 40 % des capacités de production dans le chimie.

Et dans le sidérurgie, ce sont des

Pourquoi la candidature espagnole ?

par CHRISTIAN GOUX (*) et MANUEL MARIN (**)

QUE la droite française veuille réduire le débat sur l'Europe à des aspects techniques, cela se comprend : de son point de vue, le projet capitaliste n'a pas à être remis en cause. Que des forces de gauche s'y cantonnent au nom d'un économisme dénué et pervers, c'est inadmissible surtout quand il s'agit de voir demain interdire à côté de la peuple espagnol et le peuple français pour imposer, par la voie démocratique, l'Europe de leurs vœux, celle des travailleurs.

Nous, le débat ne s'enlève pas une fois de plus sur des considérations purement économiques, même si elles sont importantes. Non, car la gauche française a vu, en mars 1978, où les dirigeants du parti communiste français l'ont menée avec le débat technocratique sur le nombre des nationalisations et sur d'autres questions du même ordre. Non, car s'il n'y a pas d'espérance, l'échec est certain. L'espérance ne se calcule pas, elle se vit. En politique, le calcul économique est trop souvent la justification de l'insupportable et la perpétuation des privilèges et des rentes de situation.

Aujourd'hui, l'Espagne demande son adhésion à l'Europe des Neuf. C'est un événement considérable et une question politique majeure. Pour la gauche française, c'est le moment de prouver, autrement qu'en parole, sa fidélité à l'Internationale des travailleurs. L'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. contribuera à permettre au peuple espagnol de faire un nouveau bond décisif vers la démocratie et la liberté et aidera le peuple français dans sa lutte. Cette entrée se révélera, à terme, comme un moment déterminant dans l'évolution des rapports économiques et politiques au sein même de la Communauté : si l'on tient compte des demandes d'adhésion du Portugal et de la Grèce, c'est tout le problème d'un réajustement méditerranéen qui est posé, c'est-à-dire, d'une certaine manière, celui de l'avenir de la C.E.E. elle-même.

Or l'unanimité des responsabilités politiques espagnols a fait de l'adhésion une chef de l'avenir du pays, dès lors qu'était effacée, depuis 1975, l'hypothèque du régime franquiste.

La demande d'entrée de l'Espagne a été officiellement formu-

lée le 28 juillet 1977, tout de suite après que les premières élections démocratiques se soient déroulées. Cela indique déjà l'importance que les partis politiques espagnols attribuent à cet acte.

Depuis que les formes dictatoriales du régime ont été éradiquées, la société espagnole vit une transition accélérée et tumultueuse. La conjonction économique s'en ressent : le taux d'inflation atteindra 18 % pour 1978 ; la dette extérieure s'élève à 13,5 milliards de dollars ; le taux de chômage s'établit à environ 7,3 % ; pour la cinquième année consécutive, le taux d'investissement va diminuer en termes réels. Dans une telle situation, dont la gravité s'accroît dans un contexte international de crise, les solutions à court terme se trouvent d'abord en Espagne. Mais, à moyen et long terme, les relations avec la C.E.E. et l'entrée dans la Communauté sont décisives, ne serait-ce que parce que c'est avec la C.E.E. que l'économie espagnole entretient les

relations les plus profondes et que, par ailleurs, des firmes européennes, et notamment françaises, ont de longue date, effectué d'importants investissements dans l'économie espagnole.

L'Espagne se trouve à la croisée de plusieurs chemins :

a) La volonté d'adhérer à la Communauté vise à consolider le choix de la démocratie politique. En effet, l'adhésion à l'Europe peut constituer un moyen d'éviter le retour à des régimes autoritaires dont l'Espagne a trop souffert dans son histoire contemporaine.

b) L'Espagne se trouve dans une situation de développement intermédiaire. Elle n'est pas un pays du tiers-monde. Mais, son niveau de développement est inférieur à celui de la plupart des Etats-membres. Certes, elle n'est pas le seul Etat dans cette situation. Mais sa présence dans la Communauté revêt une importance particulière : l'Europe ne serait plus exclusivement un club de riches.

Des équilibres mis en cause

En ce sens, l'Espagne peut jouer un rôle important dans le réajustement des rapports Nord-Sud, dans la mesure où, se trouvant à la charnière, elle peut apparaître comme un intermédiaire, un point de passage, permettant à l'Europe de vivre en son sein un dialogue qui s'articulerait au dialogue Nord-Sud.

Dans ce cadre, l'Espagne peut jouer un rôle décisif dans les relations et la coopération entre la C.E.E. et l'Amérique latine. D'autant plus que ces relations et cette coopération sont pratiquement inexistantes, alors que les échanges économiques progressent de façon significative. L'Espagne apporte une contribution importante par sa capacité de compréhension de la mentalité, des cultures et des intérêts légitimes des peuples latino-américains.

c) Face à l'influence des Etats-Unis, qui se manifesterait avec force dans le cas où l'Espagne se situerait en dehors de l'Europe, l'intégration européenne constitue pour ce pays une des seules possibilités de préserver la liberté d'action nécessaire à la réalisation d'un programme politique socialiste. L'importance du choix

politique renvoie donc, très directement, à la conception que l'Espagne a de la transition, autrement dit vers quel type de société elle veut se diriger.

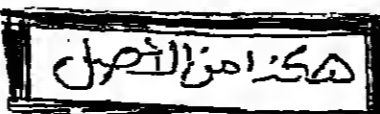
Compte tenu de ce que le Portugal et la Grèce demandent eux aussi à adhérer à la C.E.E., les équilibres d'une Communauté centrée sur l'Europe du Nord sont mis en cause.

Le danger majeur, en effet, à l'instar de la Communauté actuelle, est l'existence d'une zone mark pulsante et, par là-même, de choses expansionnistes. Les principales firmes multinationales européennes appartenant à ce bloc possèdent un poids de plus en plus lourd sur la politique économique des pays et sur les travailleurs de la Communauté.

C'est d'autant plus vrai en temps de crise. La reconstruction industrielle dans une Europe capitaliste se fera nécessairement autour et pour ces firmes. C'est la loi du système, celle d'un pseudo-libéralisme qui n'est, en fait, qu'une planification imposée par des multinationales en fonction de leurs seuls intérêts.

Pour l'Europe, ce qu'il s'agit de

GEORGES DUMEZIL de l'Académie Française La religion romaine archaïque Romans de Seythie et d'alentour A PARAÎTRE Mariages Indo-Européens PAYOT



étranger

LES NÉGOCIATIONS DE WASHINGTON ET LE RENFORCEMENT DES IMPLANTATIONS ISRAËLIENNES

Seule une intervention personnelle du président Carter aurait évité, le vendredi soir 27 octobre, une rupture des négociations israélo-égyptiennes de Washington. Le gouvernement égyptien avait en effet — selon Le Monde — décidé de rappeler définitivement sa délégation à la suite de l'annonce du renforcement des implantations israéliennes dans les territoires occupés. M. Carter a alors téléphoné au président égyptien, qui, après une nuit de réflexion, lui a donné samedi son accord sur la poursuite des négociations, de telle sorte que le président des États-Unis a pu se faire état au cours d'un discours électoral à Buffalo (État de New-York).

La question du « lieu » entre le traité de paix israélo-égyptien et l'accord futur sur la Cisjordanie et Gaza continue d'être la principale pierre d'achoppement pour les négociations plus encore que le problème des implantations

juives en Cisjordanie. Washington envisage la poursuite des négociations avec un certain pessimisme.

● A MOSCOU, où est arrivée dimanche une délégation de l'Organisation de la libération de la Palestine dirigée par M. Yasser Arafat. Il se confirme, selon notre correspondant, que les dirigeants soviétiques souhaitent se concerter avec les principaux dirigeants arabes avant la conférence au sommet de Bagdad. Au lendemain des accords de Camp David, le président Assad de Syrie avait fait une visite officielle en U.R.S.S., suivi, quelques jours plus tard, de M. Boumediène, qui est toujours assigné dans les environs de Moscou. Lorsqu'il était venu dans cette capitale, au mois dernier, M. Yasser Arafat avait été reçu par M. Brejnev.

● A BAGDAD, les préparatifs de la confé-

rence, dont les travaux doivent commencer jeudi prochain, vont bon train. Les ministres arabes des affaires étrangères se réunissent ce lundi matin, et la plupart des délégations sont déjà arrivées.

● A DJEDDAH, le ministre saoudien des affaires étrangères, l'émir Saoud El Fayçal, a déclaré samedi que « l'objectif du sommet de Bagdad n'est pas l'isolement de l'Égypte, mais plutôt le rétablissement de la confiance entre tous les pays arabes au service de la cause arabe ». Le ministre a rappelé que « nul ne peut contester l'appartenance du peuple égyptien à l'arabisme ». Quelles que soient les initiatives personnelles de l'Égypte (concernant la crise du Proche-Orient), son isolement ne servirait pas la cause fondamentale des Arabes, mais au contraire lui porterait préjudice ».

Après l'attribution du prix Nobel de la paix au président Sadate et à M. Begin, le premier ministre israélien a appelé samedi au téléphone le président égyptien qui se trouvait dans sa résidence d'hiver située à proximité des « petits barrages » de Mohamed Ali à une vingtaine de kilomètres au sud du Caire. M. Begin a déclaré, à la suite de cette conversation téléphonique, qu'il était tombé d'accord avec M. Sadate pour penser que « le vrai prix est la paix elle-même ». « Nous avons maintenant un bon espoir de pouvoir surmonter les difficultés et parvenir à un accord », a ajouté M. Begin. De son côté, M. Sadate a déclaré samedi devant les députés de son parti, le parti national démocrate : « C'est au peuple égyptien que revient le mérite du prix Nobel. Moscou continue à condamner la décision du jury Nobel qui l'agence Tass juge « révoltante ». — (A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)

M. Sadate aurait envisagé la rupture après la « provocation » de Jérusalem

Le Caire. — C'est « pour faire plaisir à son ami Jimmy Carter que le président Sadate a accepté que les ministres qui le représentent à Washington y poursuivent les négociations, malgré les difficultés plus grandes que jamais qui y ont surgi », indiquait-on au Caire de source officielle pendant le dernier week-end.

Les mêmes milieux précisent que l'irritation du rais avait été ces jours derniers « bien plus vive qu'on ne pensait », car non seulement M. Begin « a manifesté un refus de compromettre du moins retarder le processus de paix en renforçant les implantations israéliennes en territoire occupé en plein milieu des conversations », mais encore la délégation d'Israël à Washington « refuse obstinément, malgré l'esprit des accords de Camp David et en dépit des sévères remontrances américaines (celles-ci étant pour une fois à la hauteur des desiderata égyptiens) d'établir un lien entre l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza et l'évacuation du Sinaï ».

Les Égyptiens estiment que les

De notre correspondant

Israéliens en soulignant des difficultés sur les deux points cités, voulaient empêcher que soit posée la question fondamentale de la suspension — pendant cinq ans selon l'interprétation égypto-américaine des textes de Camp David, durant trois mois seulement d'après Israël — de l'implantation de nouvelles colonies juives en Cisjordanie et à Gaza.

La délégation égyptienne, sur instruction du Caire et avec l'entière soutien du président Carter, a décidé de ne pas répondre à la « provocation » représentée par le renforcement des colonies déjà existantes et de ne pas soulever le problème de la période pendant laquelle de nouvelles implantations seraient interdites, mais au contraire de « mettre le paquet » sur le lien automatique à établir liant tout l'avenir de la paix entre le sort des territoires égyptien et palestinien, ce lien conditionnant la région, aux yeux de l'Égypte.

Devant l'intransigeance isra-

élienne et le refus de M. Dayan de voir ce « lien » explicitement mentionné dans le traité (sur ce point, Le Monde a été plus loin que Washington), le rais avait pris la décision samedi dernier de « rappeler définitivement ses deux ministres négociateurs, MM. Kamel Ali et Boutros Ghali ». Non pas « pour de brèves consultations, mais pour éventuellement se donner rendez-vous à Washington ». Quelle est la part du bluff dans tout cela, surtout à l'égard de la Maison Blanche ? C'est encore difficile à évaluer, mais la présidence égyptienne a fait valoir avec insistance que c'est à la suite d'un appel téléphonique, s'a m e d i matin, de M. Carter à M. Sadate que celui-ci a renoncé à rappeler ses deux ministres. C'est une déclaration qui se retire à tout le moins, impressionné le partenaire américain.

Selon des informations qui nous sont confirmées officiellement, les pourparlers de Blair-House auraient également échoué par la demande insistante de la partie israélienne de voir l'Égypte « accepter de laisser installer à Jérusalem, et non pas à Tel-Aviv, qui est pourtant la seule capitale reconnue à Israël par la Communauté internationale... ».

Si l'on se réfère à ce qui se passe dans le monde islamique d'avoir « abandonné » aux juifs la troisième ville sainte musulmane, avait accepté une telle exigence, cela n'est pas sans conséquence sur la colère de nombre de musulmans, en Égypte même ou à l'étranger, et ont pas seulement chez les intégristes. Notons à ce propos que lorsqu'il fut maintenu à Jérusalem au Caire une fatwa (avis) rendue en 1970 par les docteurs en théologie de l'université d'Al-Azhar, dans le cadre d'une négociation entre des musulmans et des Israéliens.

Quoi qu'il en soit, chacun avait le sentiment que le traité sera très ou pas tant qu'Israël n'aura pas accepté de lier le destin des territoires palestiniens occupés à celui du Sinaï. Cela pouvait durer plus que prévu, on laisse entendre au Caire que si à l'origine tout était organisé pour accueillir dès le 5 novembre le président Carter en Égypte, « des difficultés imprévues surgies à Washington ont entièrement modifié les plans établis ».

« Le mérite du prix Nobel revient au peuple égyptien »

Commentant, d'autre part, pour la première fois, la décision officielle de lui attribuer le prix Nobel de la paix, le rais a déclaré le samedi 27 octobre aux députés du parti majoritaire : « C'est le peuple égyptien qui par sa lutte et sa patience m'a permis d'obtenir ce honneur et, par conséquent, le mérite du prix Nobel lui revient ». C'est pour cela, précise-t-on à la présidence que M. Sadate a décidé de faire don à son village natal de la somme accompagnant le prix.

Certains responsables égyptiens vont plus loin, en estimant que « le prix Nobel, qui a été décerné à M. Sadate, est une reconnaissance internationale qui n'aurait pu innover encore et décerner son prix à l'ensemble de la nation égyptienne, dont l'amour de la paix a sans nul doute permis au rais de mener à bien sa politique de règlement pacifique. Cette solution, estimée-t-on au Caire, aurait pu permettre au jury norvégien de ne pas partager le prix avec M. Begin. Si aucun dirigeant égyptien n'est allé jusqu'à exprimer en public son désaccord, c'est que le rais s'est laissé ravir la moitié de son prix par le premier ministre d'Israël, dont l'attitude ces jours-ci entrave la marche vers la paix, la presse caricole officiellement le rais en publiant en bonne place les réserves faites à l'étranger quant au partage de sa distinction que le rais doit accepter avec un homme « qui oserait le Sinaï-Liban en mars des jours et qui jusqu'au bout des entraves à la paix, en renforçant les colonies juives de Cisjordanie au beau milieu des ultimes pourparlers ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Les colons juifs sont de plus en plus réticents à s'installer en Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. — La décision subitement prise par M. Begin de renforcer les implantations israéliennes en Cisjordanie a eu pour effet de provoquer le mécontentement des Américains et de bloquer les négociations de Washington. Ses conséquences le prouvent : cette mesure était manifestement importante par sa signification politique, mais elle risquait de rester sans effet sur le terrain. Les pratiquants du Grand Israël ne se sont pas trompés en déclarant aussitôt que ce n'était que de la « poudre aux yeux » (Le Monde du 28 octobre).

A gauche comme à droite, par exemple, on croit plus qu'autre chose à la possibilité d'étendre considérablement les colonies comme le prétend le gouvernement. Le Journal Maariv, qui se montre pourtant très critique au sujet de la politique à propos des projets du gouvernement, a très bien résumé l'opinion générale dans un éditorial publié dimanche : « Où donc le gouvernement trouvera-t-il les quelques centaines de familles qu'il compte installer ? Qui répondra à son appel maintenant que le spectre de l'autonomie plane sur les localités de Cisjordanie ? »

Depuis plusieurs mois, et surtout depuis les accords de Camp David, les candidats colons étaient de moins en moins nombreux. Les ministres Gush Emounim. Ce mouvement, pour lequel M. Begin et plusieurs ministres avaient de grandes sympathies, n'a été capable que de faire beaucoup de bruit, en septembre, en laissant croire que, pour protester contre la « capitulation de Camp David », il allait multiplier les « colonies sauvages » sur les collines voisines de « Judée » et de « Samarie ». Déjà, plusieurs implantations ont disparu ou ont été suspendues. Quelques-uns des rares kibboutz des territoires occupés sont en crise. Dans la vallée du Jourdain, les colons ont l'impression que ces jours en Cisjordanie sont comptés.

La décision prise à Camp David de ne pas créer de nouvelles implantations et bien davantage celle d'évacuer la

De notre correspondant

région de Yamit et de Rafah, dans le nord du Sinaï, ont fait réfléchir plus d'un Israélien. Bien que M. Begin continue de réaffirmer avec force « le droit inaliénable » des Israéliens à s'installer en Cisjordanie qui, selon lui, fait partie de la terre d'Israël, ses électeurs eux-mêmes n'ont plus confiance. Beaucoup d'entre eux craignent que les concessions faites à propos du Sinaï n'annoncent d'autres en Cisjordanie et que les négociations avec l'Égypte ne servent dans un avenir plus ou moins proche de « modèles » à des négociations avec la Jordanie, les Palestiniens ou même la Syrie (au sujet des hauteurs du Golan). En dépit des assurances renouvelées par M. Begin ce mouvement de crainte et de doute paraît irréversible.

M. SAUNDERS : le démantèlement des implantations peut être envisagé

M. Begin se fait-il des illusions sur l'avenir des colonies israéliennes en Cisjordanie ? En voyant l'incident de la semaine dernière, le premier ministre israélien avait des préoccupations immédiates d'ordre purement politique et tactique. Il a voulu donner des gages à ceux qui, au sein de sa majorité, l'accusaient d'avoir fait trop de concessions et de laisser miner la position israélienne à propos du deuxième volet des accords de Camp David sur le statut futur de la Cisjordanie et du territoire de Gaza. En outre, M. Begin souhaitait donner un coup d'arrêt à la diplomatie américaine qui ne partage pas le point de vue israélien ne manque pas de le faire savoir à Riyad, à Amman et auprès de certaines personnalités palestiniennes. C'était l'objet de la récente mission au Proche-Orient de M. Harold Saunders, secrétaire d'État adjoint, dont l'attitude a été tant décrite à Jérusalem. Une

nouvelle pièce est apportée à ce dossier ce lundi matin par le Jerusalem Post. Selon ce quotidien M. Saunders aurait déclaré qu'à terme le démantèlement des implantations était « envisageable ».

Si les actuelles négociations de Washington connaissent des difficultés, ce n'est pas vraiment à propos du traité de paix avec l'Égypte, dont les grandes lignes sont pratiquement fixées. Cela tient bien plutôt au fait qu'Américains, Égyptiens et Israéliens pensent à la prochaine étape, celle des pourparlers à venir sur le règlement de la question palestinienne en Cisjordanie ? En prolongeant.

C'est pour cette raison que M. Begin veut éviter qu'un lien ne soit établi entre l'application du traité de paix avec l'Égypte et des progrès dans la discussion de l'avenir de la Cisjordanie et du territoire de Gaza. Voilà pourquoi Israël presse tant l'Égypte de nouer un plus tôt des relations diplomatiques et économiques, afin que le traité ne passe pas être remis en cause par un échec ou un retard dans les négociations sur la Cisjordanie et dans la mise en place de l'« autonomie ».

Mais M. Begin, par ses dernières déclarations, a certainement hypothéqué davantage les chances de progrès dans ce domaine. A la veille du sommet arabe de Bagdad, le premier ministre fournit des arguments supplémentaires aux pays du Front, de la fermeté, récemment renforcée par le rapprochement syro-irakien. En outre, M. Begin — ce qui est sans doute plus grave — met dans le plus grand embarras deux des partenaires invités par les accords de Camp David, le roi Hussein et les Palestiniens modérés, qui attendaient un accomplissement quelconque de la part d'Israël afin de pouvoir se joindre à la négociation. Les nombreux participants de l'O.I.P. en Cisjordanie estiment aujourd'hui qu'ils avaient bien raison de condamner catégoriquement les accords de Camp David et de rejeter le plan d'autonomie.

FRANCIS CORNU.



FIDÈLE PARTISAN DE M. SADATE

Le recteur de l'université du Caire est élu président du Parlement égyptien

De notre correspondant

Le Caire. — Les trois cent trente députés (sur trois cent soixante parlementaires), membres de la formation majoritaire créée cette année par le rais, le parti national démocrate, ont le dimanche 29 octobre, élu l'un des leurs, M. Soufi Abou Taleb, recteur de l'université du Caire, au poste de président de l'Assemblée du peuple (Parlement), en remplacement de M. Sayed Marei.

Celui-ci, qui avait été nommé quelques jours auparavant assistant du président de la République, était d'ailleurs depuis quelque temps, en partie pour raisons de santé, en partie parce qu'il était plus tout à fait d'accord avec certains aspects de la politique présidentielle (il n'avait pas accompagné le rais à Jérusalem, où pourtant ce dernier devait être reçu par la Chambre israélienne), d'abandonner le « parcours » du Parlement égyptien.

Bien que plus âgé de quatre ans que le président Sadate (celui-ci est né en 1918), M. Marei avait fait figure un moment, au lendemain de la guerre d'octobre 1973 d'héritier présomptif. A l'époque nassérienne, sa connaissance profonde du monde rural lui avait valu d'être appelé à appliquer la réforme agraire, en temps que ministre ad hoc. Très lié avec le rais, dont une fille a épousé l'un de ses fils, M. Marei, qui vient d'accomplir après des années exilées une mission aussi discrète qu'importante en relation avec le sort de l'industrie arabe d'armement (Le Monde date du 29-30 octobre), restera sans doute un certain temps encore une per-

sonnalité influente des coulisses politiques caïrotes.

Son successeur à la présidence de la Chambre, M. Soufi Abou Taleb, né le 27 janvier 1911, est l'un des étoiles montantes de la classe politique égyptienne. Actif, persévérant, très dévoué à M. Sadate, M. Abou Taleb a obtenu son doctorat en droit de l'université de Paris en 1953. Secrétaire, dans sa jeunesse, des organisations estudiantines, il fut par la suite un professeur et politique. Auteur d'un ouvrage sur le socialisme démocratique, remarqué par le rais, celui-ci l'avait chargé au printemps dernier « de codifier l'exercice d'une saine démocratie ». De longue date, M. Abou Taleb avait été officiellement chargé par le pouvoir d'amadouer une intelligentsia volontiers marxisante, et en tout cas à l'esprit critique aiguë.

Ce ne peut pas dire que le recteur-député ait réussi dans cette tâche, mais, en revanche, l'université du Caire, la plus grande d'Égypte, naguère en perpétuelle agitation contre le gouvernement est maintenant à peu près calme. Elle n'en est pas moins travaillée en profondeur par les intégristes islamiques dont les desseins ne laissent pas d'être inquiétants pour l'avenir du pays. M. Abou Taleb avait essayé, par le biais d'un certain zèle religieux, assez inattendu chez un homme formé à l'occidentalisme, de séduire les étudiants ultramusulmans. Pour être est-ce dans ce but que M. Abou Taleb avait été envoyé en 1977 à la conférence islamique de La Mecque, qui en avait fait son vice-président.

J.-P. P.-H.

Brésil

● UN JUGE FEDERAL DE SAO-PAULO a attribué vendredi 27 octobre aux autorités militaires la responsabilité de la mort, le 25 octobre 1978, du journaliste Vladimir Herzog. Le juge a déclaré qu'elle est confirmée par le tribunal d'appel, permettrait à la famille du disparu d'intenter un procès à l'État et de ouvrir l'enquête. Vladimir Herzog, qui travaillait dans une station de télévision, s'était rendu à une convention après avoir été torturé (Le Monde du 29 octobre 1978). — (A.F.P.)

Éthiopie

● M. NGUYEN HUU TRO, vice-président du Vietnam, est arrivé samedi 28 octobre à Addis-Abeba pour une visite officielle de trois jours. Ces derniers seront consacrés à un fort appui au régime militaire d'Ethiopie, qui a récemment appuyé le Vietnam dans sa querelle avec la Chine. — (A.F.P.)

Togo

● UN IMPÔT d'un type nouveau vient de voter le jour au Togo : il s'agit d'une contribution obligatoire de tous les travailleurs au parti unique, le Rassemblement du peuple togolais, sous forme d'une cotisation prélevée sur les traitements et salaires. La « cotisation » annuelle est égale à la moitié d'un salaire mensuel. — (A.F.P.)

Turquie

● LE GENERAL KEMAL EVREN, chef de l'état-major général turc, a lancé un sévère avertissement aux « séparatistes » et aux « partisans de la dictature », dans un message diffusé dimanche 29 octobre, à l'occasion de la fête nationale turque. « Les forces armées ne sauraient permettre une dégé-

nérescence du régime républicain », a affirmé le général Evren. — (A.F.P.)

Union soviétique

● LE SOVIET SUPREME EST CONVOQUE pour le 29 novembre. Sa session d'hiver est généralement consacrée à l'examen du budget et du plan économique. — (A.F.P.)

A TRAVERS LE MONDE

Éditions sociales

bientôt à la télévision un nouveau film

LA MAL VIE...

c'est aussi un nouveau livre

de Daniel Karlin.

Tony Lainé

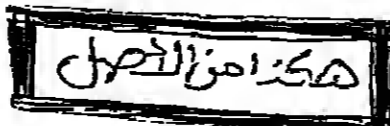
préface de

Tahar Ben Jelloun

« la découverte des travailleurs algériens de Marseille. J'ai découvert la malvie. Enfant de l'exil, parler de vous c'est parler de moi ».

Daniel Karlin

1 vol, 55 F



EUROPE

Espagne

Quarante mille personnes ont manifesté à Bilbao contre le terrorisme

La marche silencieuse organisée par le parti nationaliste basque (P.N.V., modéré) pour dénoncer la violence et « isoler le terrorisme » a rassemblé environ quarante mille personnes, samedi 28 octobre, à Bilbao. La contre-manifestation des sympathisants de l'organisation séparatiste basque ETA n'a été suivie que par un millier de personnes et a été assez brutalement dispersée par la police : cinq personnes ont été blessées et dix-sept arrêtées.

La manifestation des sympathisants de l'organisation séparatiste basque ETA n'a été suivie que par un millier de personnes et a été assez brutalement dispersée par la police : cinq personnes ont été blessées et dix-sept arrêtées.

Bilbao. — Jusqu'en 28 octobre, le silence régnait sur les rues de la ville. Ce jour-là, la manifestation des nationalistes basques (P.N.V.) a rassemblé environ quarante mille personnes. Les adversaires de la violence ont manifesté à Bilbao sous la protection de la police. Les partisans de la lutte armée ont contre-manifesté sous les coups de matraque. D'un côté, un dispositif impressionnant pour veiller au bon déroulement de la marche silencieuse « pour Euzkadi (Pays basque) libre et en paix » organisée par le parti nationaliste basque (P.N.V.) et qui a rassemblé environ quarante mille personnes. De l'autre, les brigades spéciales anti-émeutes lancées aux trousses d'un millier de jeunes qui ont d'abord crié « indépendance ! » et ont fini par couvrir au pas les trottoirs du même bord. L'impression qui dominait le 28 octobre à Bilbao, c'est que le P.N.V. avait atteint ses objectifs, en lançant dans la rue une partie de la majorité silencieuse, celle qui s'était déjà dégagée lors des élections de juin 1977, et qui en a assez du bruit, même lointain, des bombes et des mitrailleurs.

Bilbao. — Jusqu'en 28 octobre, le silence régnait sur les rues de la ville. Ce jour-là, la manifestation des nationalistes basques (P.N.V.) a rassemblé environ quarante mille personnes. Les adversaires de la violence ont manifesté à Bilbao sous la protection de la police. Les partisans de la lutte armée ont contre-manifesté sous les coups de matraque. D'un côté, un dispositif impressionnant pour veiller au bon déroulement de la marche silencieuse « pour Euzkadi (Pays basque) libre et en paix » organisée par le parti nationaliste basque (P.N.V.) et qui a rassemblé environ quarante mille personnes. De l'autre, les brigades spéciales anti-émeutes lancées aux trousses d'un millier de jeunes qui ont d'abord crié « indépendance ! » et ont fini par couvrir au pas les trottoirs du même bord. L'impression qui dominait le 28 octobre à Bilbao, c'est que le P.N.V. avait atteint ses objectifs, en lançant dans la rue une partie de la majorité silencieuse, celle qui s'était déjà dégagée lors des élections de juin 1977, et qui en a assez du bruit, même lointain, des bombes et des mitrailleurs.

Bilbao. — Jusqu'en 28 octobre, le silence régnait sur les rues de la ville. Ce jour-là, la manifestation des nationalistes basques (P.N.V.) a rassemblé environ quarante mille personnes. Les adversaires de la violence ont manifesté à Bilbao sous la protection de la police. Les partisans de la lutte armée ont contre-manifesté sous les coups de matraque. D'un côté, un dispositif impressionnant pour veiller au bon déroulement de la marche silencieuse « pour Euzkadi (Pays basque) libre et en paix » organisée par le parti nationaliste basque (P.N.V.) et qui a rassemblé environ quarante mille personnes. De l'autre, les brigades spéciales anti-émeutes lancées aux trousses d'un millier de jeunes qui ont d'abord crié « indépendance ! » et ont fini par couvrir au pas les trottoirs du même bord. L'impression qui dominait le 28 octobre à Bilbao, c'est que le P.N.V. avait atteint ses objectifs, en lançant dans la rue une partie de la majorité silencieuse, celle qui s'était déjà dégagée lors des élections de juin 1977, et qui en a assez du bruit, même lointain, des bombes et des mitrailleurs.

De notre envoyé spécial

degré de bilinguisme qui placent la langue, l'euskera, sur un pied d'égalité au moins théorique avec l'espagnol. Madrid a fait valoir, en effet, que l'euskera n'était pratiqué que par une minorité.

Les méfiances accumulées

Le climat des relations entre Madrid et le Pays basque ne s'est guère amélioré. L'histoire a accumulé des méfiances, des incohérences de part et d'autre. Pour avoir beaucoup souffert, les Basques mériteraient sans doute que l'ouverture, la générosité d'esprit se manifestent d'abord chez eux. Or c'est l'inverse qui se produit. La cause basque a perdu beaucoup de sa popularité.

Le P.N.V. a senti le danger, il a estimé l'heure venue de rompre publiquement avec l'extrémisme. Il accuse d'ailleurs le gouvernement Suarez d'avoir manœuvré pour l'inciter à se radicaliser, afin de le couper d'un électeur en majorité pacifiste, et de pousser celui-ci dans les bras des partis « espagnolistes » (« jacobins »), qualifiés par eux de socialistes comme aux centristes de l'U.C.D. Non seulement le P.N.V. a décidé de ne pas laisser aux formations concurrentes le monopole des manifestations « contre la violence », mais il ne fera pas campagne, malgré ses réticences, pour le non à la Constitution. Réuni en assemblée nationale à Pamplona, le dimanche 29 octobre, il a opté pour l'abstention. Il reprendra la bataille le lendemain du référendum constitutionnel, lors de la préparation du statut d'autonomie, période décisive pour obtenir ou non le statut d'Euzkadi.

Une négociation avec l'ETA n'est pas, en effet, entièrement impossible. « L'indépendance et le socialisme ne sont pas nos conditions », a déclaré M. Euzkadi.

CHARLES VANHECKE.

Grande-Bretagne

APRÈS LES DEUX DERNIÈRES ÉLECTIONS PARTIELLES M. Callaghan pourrait être tenté de demander prochainement des élections générales

De notre correspondant

Londres. — Les résultats des deux élections partielles de la semaine passée (Le Monde du 28 octobre) ont modifié la situation en faveur de M. Callaghan. A quelques jours de l'ultime session parlementaire de législature, la victoire du Labour à Berrwick, en Ecosse et à Pontefract, au Pays de Galles, confirme un renversement de tendance de l'opinion, encouragé par le dernier sondage Gallup qui donne aux travaillistes une avance de 5,5 points sur les conservateurs. Lors du sondage précédent, deux semaines avant les élections, ils menaient par 5 points... Après le flottement créé par sa décision d'ajourner les élections générales, et trois semaines après son échec à Blackpool, où le congrès travailliste s'était prononcé contre sa politique des salaires, M. Callaghan rétablit sensiblement sa position, aussi bien au Parlement que dans le pays.

Les nationalistes écossais, tout comme ceux du Pays de Galles, peuvent difficilement envisager de faire tomber le gouvernement avant les référendums sur la dévolution dans la date (probablement dans les premiers jours de mars) sera annoncée officiellement par M. Callaghan la semaine prochaine. Les libéraux, eux-mêmes en pleine déroute, y réfléchiront à deux fois et pourraient s'abstenir dans le scrutin de confiance. Ainsi le gouvernement de M. Callaghan semble pratiquement assuré de l'emporter aux Communes et de survivre au moins jusqu'au printemps.

Une situation favorable

A s'en tenir aux récents sondages, M. Callaghan a également gagné du terrain dans le pays. Les deux tiers des personnes interrogées se sont déclarées favorables à la politique des salaires du gouvernement, confirmant ainsi que l'attitude très ferme de M. Callaghan à l'égard des syndicats était électoralement « payante ». De l'aveu même des conservateurs, les arguments de M. Callaghan sont plus faciles à assouvir par l'opinion que les thèses « monétaristes » développées par Mme Thatcher et Sir Keith Joseph, le champion du libéralisme économique. M. Callaghan a annoncé qu'il livrerait la bataille électorale sur sa politique des salaires et le maintien de la norme des 5 % de hausse annuelle des rémunérations. Il a menacé de démissionner s'il n'est pas suivi par les membres du cabinet. Mais les résultats des élections partielles renforcent sa position vis-à-vis de la gauche travailliste et des syndicats.

M. Callaghan regrette peut-être maintenant d'avoir ajourné les élections générales. Certains experts estiment qu'il pourrait être tenté de les demander rapidement, compte tenu de la conjoncture favorable : baisse du chômage, rejet par les ouvriers de Vauxhall des consignes de grève

Le bastion écossais renforcé

La gauche travailliste ne manquera pas, en tout cas, d'évoquer contre le premier ministre le désenchantement des électeurs, qui peut faire le jeu des conservateurs dans certaines circonscriptions marginales. D'autre part, le succès de Berrwick renforce le traditionnel bastion écossais des travaillistes dont les quarante et un sièges (sur un total de cinquante et onze) sont maintenus à l'abri des pressions nationalisées. La bataille décisive se livrera pour les cinq cent seize sièges « au sud de la frontière » où les conservateurs ont les meilleures chances.

Enfin, M. Callaghan ne peut sans danger risquer un affrontement direct avec les syndicats. Sa stratégie repose sur le rétablissement de la coopération avec la confédération du TUC. Malgré les difficultés de la négociation, il est vraisemblable qu'elle aboutira prochainement à une déclaration conjointe sur la lutte contre l'inflation. Dans l'optique gouvernementale, la caution de la hiérarchie syndicale, obtenue en échange d'une application beaucoup plus souple de la règle des 5 % de hausse annuelle des salaires, devrait permettre à M. Callaghan de traverser sans crise majeure un hiver écossais qui s'annonce rigoureux. Reste à savoir si les travailleurs du secteur public, nettement défavorisés par rapport à ceux du secteur privé, ainsi qu'un petit groupe d'extrémistes placés aux endroits stratégiques de la production, suivront les conseils de sagesse de leurs dirigeants.

HENRI PIERRE.

LE SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA TCHÉCOSLOVAQUIE

Les autorités critiquent la première République et son orientation pro-occidentale

La soixantième anniversaire de la fondation de la Première République tchécoslovaque, le 28 octobre 1918, a été célébré officiellement le vendredi 27 octobre, à Prague. Au cours de la cérémonie ouverte par M. Husak, chef de l'Etat, au château du Hradcany, M. Strougal, chef du gouvernement, a vivement critiqué l'orientation pro-occidentale de la Première République, la négation de « l'identité nationale slovaque », et le caractère social « bourgeois » du régime. M. Husak, pour sa part, a déclaré que, « en dépit des légendes, des mythes et

des illusions (...) la République d'avant Munich avait été un Etat d'exploitation, de pauvreté, de chômage, de grèves et d'âpres luttes de classes ». Dans une lettre au chef de l'Etat, les porte-parole de la Charta 77 ont demandé la promulgation d'une amnistie.

comité même des enquêtes parallèles.

De notre correspondant en Europe centrale

L'attitude actuelle des dirigeants communistes envers la Première République est ambiguë : ils reconnaissent, d'une part, que la naissance de cet Etat représente « un réel progrès historique », mais ils insistent sur les graves crises sociales et économiques qu'il traversa et affirment que son orientation vers l'Occident conduisit à Munich. Aujourd'hui, estime un commentateur « le socialisme a résolu les questions- clés de l'Etat tchécoslovaque qui avaient été délaissées par les gouvernements bourgeois. L'exploitation et les antagonismes de classe ont été éliminés, la justice sociale et le développement égal des nations et nationalités ont été assurés, et cela a renforcé l'unité du peuple tchécoslovaque ». Quant à la coopération avec l'U.R.S.S., elle est chantée sur tous les tons.

La répression continue

Si le chômage et la misère, surtout en Slovaquie, ont été le lot à certaines périodes, de la République, on peut cependant se demander, comme l'a fait M. Pavel Tigrid, écrivain et rédacteur en chef de la revue Téméraire, lors d'une conférence de presse tenue le 27 octobre à Vienne, si les droits politiques des citoyens ne furent pas dans cet Etat mieux respectés qu'ils ne le sont aujourd'hui. L'ancien-

tionnement de toute opposition après le coup d'Etat du 25 février 1948, n'a pas amoindri le tableau. Le nombre des personnes condamnées, de 1968 à 1977, pour des délits politiques s'élevait à cinquante mille cinq cents. Comme nous le verrons, les poursuites pour le délit de fuite de la République. Actuellement, le nombre de prisonniers politiques serait au moins de trente-sept. M. Pelikan (ancien directeur de la télévision) s'est inquiété du recours, depuis quelque temps, par la police et ses auxiliaires, à des méthodes plus brutales. Il a cité le cas de M. Jaroslav Sabata, porte-parole de la Charta 77, sérieusement blessé à la suite de son arrestation, le 1^{er} octobre. Ce durcissement serait dû, selon M. Pelikan, à la volonté des autorités d'être à tout prix l'inter-nationalisation de la contestation.

Deux autres signataires de la Charta 77, l'acteur Pavel Landovsky et Jiri Kasal à Liberec, ont été récemment victimes d'actions qui ne sont que des cas d'école. Le premier s'en est tiré avec une fracture de la jambe, la seconde avec deux côtes cassées. Ces cas, et d'autres encore, pénitent dans la presse par le Comité pour la défense des personnes injustement persécutées, créé au mois d'avril dernier, sous l'impulsion de l'écrivain Václav Havel et de Mme Gertruda Celnikova, ancienne vice-ministre des affaires étrangères. Ce comité s'emploie à diffuser des informations sur la répression politique, à défendre la publicité, recommander la loi mais pas toujours respectée, des procédures de justice, et à aider les condamnés et leurs familles. Il a soumis, en outre, récemment au Parlement, une pétition signée par deux cent quatre-vingt-dix-huit personnes, réclamant l'abolition de la peine de mort. Dans certains cas, le

MANUEL LUCBERT.

Danemark

LES CONSERVATEURS VEULENT DIRIGER L'OPPOSITION

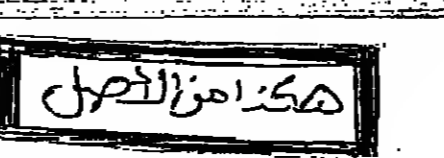
(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le parti conservateur danois a tenu ce week-end, à Aalborg (Jutland), sa convention nationale, qui a rassemblé mille neuf cents délégués et des représentants de plusieurs partis frères européens. Ses assises ont été empreintes d'amertume : les conservateurs reprochent à leurs alliés d'her, les libéraux de les avoir lâchés, en août, de façon élégante, pour faire équipe avec les sociaux-démocrates au sein d'un cabinet de coalition. Depuis le début du siècle, conservateurs et libéraux n'ont pas été constamment des partenaires traditionnels, menant un combat identique parfois au sein du même gouvernement. Le dernier en date de ces compagnonnages remonte à 1968-1971 ?

Plusieurs orateurs ont affirmé que, désormais, leur parti, face à la trahison des libéraux, apparaissait comme le seul garant de l'avenir de la démocratie. Ils ont insisté sur le fait que le parti conservateur ne saurait défendre la propriété privée « menacée aujourd'hui de socialisation » par le projet de loi sur les plus-values foncières que prépare l'actuel gouvernement. Manifestement, le parti conservateur tient à se poser désormais, aux yeux de l'opinion, comme le chef de l'opposition, un rôle qu'il entend dispenser au parti du progrès (anti-impôts), qui a plus de députés que lui, mais qui, depuis 1978, comme son ancien numéro un parce que, dès sa naissance, il a été le rival le plus dangereux. La convention a révisé à l'unanimité comme président du parti M. Ib Stetter, mais le chef véritable est en réalité un autre avocat, M. Poul Schlüter, président du groupe parlementaire.

CAMILLE OLSEN.

(1) Action nationaliste basque, Parti socialiste révolutionnaire des travailleurs révolutionnaires patriotes.



50 كتاب للاعمال

tagne
ELECTIONS PARTIELLES
ait être tenté
des élections générales

EUROPE

Italie

M. Andreotti souhaite faire arbitrer par les députés le conflit qui l'oppose aux fonctionnaires

De notre correspondant

Rome. — Quand un président du conseil italien est en difficulté, il négocie avec les partis politiques ou présente sa démission. C'est une autre voie que vient de choisir M. Giulio Andreotti, en demandant un débat parlementaire. Le chef du gouvernement voudrait que les députés arbitrent le conflit qui l'oppose aux fonctionnaires, et notamment aux personnels médicaux dont la grève n'a cessé de s'étendre depuis le début d'octobre, paralysant les hôpitaux publics. Le débat doit s'ouvrir à la chambre mardi 31 octobre. M. Andreotti s'y posera en défenseur de l'austérité et accusera certaines catégories de fonctionnaires de menacer la politique d'assainissement par leurs revendications salariales.

Un vote de confiance n'est pas exclu : tous les partis de la majorité se déclarent opposés à une crise gouvernementale. Elle ne pourrait, en effet, que retarder la solution des problèmes économiques, sans rien résoudre en matière politique puisqu'il ne semble pas y avoir de solution de rechange à la formule actuelle d'un cabinet démocrate-chrétien soutenu par les communistes, les socialistes, les sociaux-démocrates et les républicains.

Soupponné de rechercher une dissolution des chambres pour résoudre ses difficultés internes, le P.C.I. a repoussé cette accusation. « Notre parti ne veut pas de crise de gouvernement, et ne se comportera pas de manière à en provoquer une », a déclaré M. Enrico Berlinguer, le dimanche 29 octobre à Bologne. S'il y a des pressions en faveur de la crise, « elles viennent de l'intérieur de la D.C. ». Les dirigeants communistes se disent persuadés qu'un accord est possible au Parlement, mais se montrent intransigeants sur les augmentations de salaires accordées aux personnels hospitaliers le 20 octobre par le ministre du travail et refusées quelques jours plus tard par le président du conseil.

● SIX MEMBRES DES BRIGADES ROUGES, dont Corrado Alunni, considéré comme le nouveau chef du mouvement terroriste, ont été condamnés samedi 28 octobre, à Milan, à des peines allant de trois mois à neuf ans de réclusion. Corrado Alunni a été condamné à sept ans de prison pour « participation à une bande armée ». Attilio Casalelli et Pierluigi Zuffada, condamnés à neuf ans de prison, ont été reconnus coupables d'une tentative de meurtre contre un officier de police en 1978 à Milan. — (A.F.P.)

La majorité parlementaire s'était constituée en mars dernier pour faire face à un « état d'urgence » : il fallait assainir la situation économique et assurer l'ordre public. Quelques petites pas ont été faits dans ces deux directions, mais on est très loin du compte. Le chômage n'a pas été réduit, et l'inflation recommence à donner des inquiétudes, alors que la valeur de la lire se dégrade. Quant aux attentats (près de mille sept cents au cours des neuf premiers mois de 1978), ils n'ont jamais été aussi nombreux, même si c'est un terrorisme diffus, désorganisé, qui prédomine depuis quelques semaines.

RODEK SOLÉ.

L'élargissement de la Communauté

Les Neuf sont d'accord pour créer un comité des « sages »

De notre envoyé spécial

Bonn. — L'aménagement des institutions de la Communauté après son élargissement et la situation en Afrique australe, tels sont les principaux thèmes qui ont été examinés à la réunion de travail privée des ministres des affaires étrangères des Neuf, samedi 28 et dimanche 29 octobre à Gynmich, près de Bonn. En septembre, M. Giscard d'Estaing adressa une lettre aux chefs de gouvernement des huit autres Etats de la Communauté suggérant de désigner un comité de trois « sages » chargé d'examiner comment faire fonctionner les institutions européennes et les rendre plus efficaces, dans la perspective de l'élargissement à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne. A Gynmich, la question a été traitée pour la première fois par les Neuf. Personne n'a mis en doute l'opportunité de l'initiative

française, mais les ministres, soucieux de laisser le problème de fond aux « sages », n'ont discuté que de procédure. En principe, le 21 novembre, lors de la prochaine session du conseil, les ministres arrêteront le mandat du comité. Il sera alors décidé si des aménagements institutionnels impliquant la modification des traités peuvent être envisagés. C'est vraisemblablement lors du Conseil européen des 4 et 5 décembre, à Bonn, que la composition du Comité sera annoncée, et les noms des « sages » rendus publics. La répartition qui a été suggérée par les Français — no représentant des « grands » pays fondateurs de la C.E.E., un représentant des « petits » pays et un représentant des nouveaux Etats — semble-lui d'un préjugé favorable. En revanche, l'idée allemande de désigner un comité de quatre « sages » composé par les présidents des institutions de la C.E.E. (conseil des ministres, Commission, Parlement européen, Comité économique et social) n'a pas été retenue.

Pour ce qui concerne la Namibie, les Occidentaux veulent encore jouer les médiateurs, tout en menaçant l'Afrique du Sud. Les trois pays de la Communauté qui appartiennent au Conseil de sécurité des Nations unies — la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale — ont annoncé leur intention de présenter, probablement avec les Etats-Unis et le Canada (eux aussi membres du Conseil de sécurité), un projet de résolution sensiblement plus modéré que celui envisagé par les Africains. Les Occidentaux, qui déplorent l'attitude du gouvernement de Pretoria, et notamment sa décision d'organiser de son propre chef des élections en Namibie en décembre, recommandent que M. Abetari, représentant du secrétaire général de l'ONU pour la Namibie, soit envoyé pour une nouvelle mission. Cependant, à la différence du projet de résolution des Africains, les occidentaux s'abstiendront de proposer l'application de sanctions économiques à l'Afrique du Sud. A Gynmich, cette démarche a été approuvée par les Etats de la Communauté non membres du Conseil de sécurité.

PHILIPPE LEMAITRE.

● M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, fera les 5 et 6 novembre une visite au Japon pour la quinzième session des consultations ministérielles franco-japonaises. Il annonce le Quai d'Orsay ce lundi 30 octobre.

DIPLOMATIE

La crise de l'Afrique australe

La livraison gratuite d'armes à la Zambie par Londres vise à « défendre un membre du Commonwealth »

De notre correspondant

Londres. — La décision du gouvernement britannique de livrer gratuitement à la Zambie (le 30 octobre) environ 100 tonnes d'armes défensives, d'une valeur de 1 million de livres, est essentiellement politique, dit-on au Foreign Office. Au cours des deux dernières décennies, en effet, l'envoi d'armes à un pays allié n'avait jamais été annoncé publiquement. Apparemment, le Foreign Office a jugé utile de donner de la publicité aux livraisons d'armes à la Zambie, en attendant que M. Owen, secrétaire au Foreign Office, demande cette semaine aux Dominions d'approuver les crédits concernant l'aide à ce pays. C'est la première fois, en effet, que le gouvernement britannique assure des fournitures d'armements gratuites à un pays allié. Mais la Zambie est considérée comme un cas spécial.

Le communiqué britannique spécifie que les armes livrées — engins sol-air Tigercat, canons

anti-aériens, détecteurs de mines, matériel de transmission radio — ne sont pas destinées aux guerriers rhodésiens. « (...) Il est bien entendu, est-il précisé, que ce matériel ne sera pas utilisé à d'autre fin que pour défendre la Zambie, membre du Commonwealth, et en particulier sa capitale (...). » D'autre part, tout en ayant offert d'entraîner les troupes zambiennes au maniement de ces armes nouvelles, les Britanniques n'ont à aucun moment envisagé d'envoyer des avions ou des forces terrestres. Une quarantaine d'experts du ministère de la défense britannique se rendront en Zambie pour une étude plus approfondie des besoins militaires du pays.

La décision du gouvernement a provoqué de vives réactions dans les milieux conservateurs, où l'on estime que la livraison d'armes, même strictement défensive, à la Zambie aboutit en fait à protéger les camps de guérilleros contre de nouvelles attaques rhodésiennes. — H. P.


LA FIN DE LA VISITE DE M. GROMYKO

Paris et Moscou insistent sur l'importance des rencontres régulières franco-soviétiques


Une « Communication à la presse », publiée samedi 28 octobre, à l'issue de la visite de M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, à Paris, indique qu'un cours des conversations qui « se sont déroulées dans une atmosphère amicale et constructive ». La France et l'U.R.S.S. « ont confirmé leur attachement (...) à la détente ». « La France et l'U.R.S.S. sont conscientes de la nécessité d'un approfondissement de cette coopération, telle qu'elle est définie dans la déclaration sur la détente internationale signée le 22 juin 1977 à Rambouillet par MM. Giscard d'Estaing et Brejnev. La nécessité que tous les Etats conformément en toutes circonstances leur action aux nécessités de la détente a été notamment soulignée. Les deux ministres ont un nouveau confirmé l'importance que la France et l'U.R.S.S. accordent à la mise en œuvre, par tous les participants à la conférence sur la sécurité et la coopération

en Europe, de toutes les dispositions de l'accord d'Helsinki. Des deux côtés, il a été constaté la nécessité impérieuse d'intensifier les efforts entrepris pour mettre un terme à la course aux armements et parvenir à un désarmement véritable. » Les ministres des affaires étrangères des deux pays — ajoute la communication — « ont souligné l'importance que revêtent les consultations politiques régulières entre la France et l'U.R.S.S. ». M. de Guiringaud a été invité à venir en visite officielle en U.R.S.S.

● La Suisse et l'ONU. — M. Pierre Aubert, chef du département politique fédéral (ministère des affaires étrangères) de Berne, a préconisé samedi 28 octobre, au cours d'un entretien radiodiffusé, l'entrée de son pays à l'ONU, pour qu'il participe aux discussions sur le désarmement, les droits de l'homme et le développement.



320.15.00
FRET INFORMATION



Un service AEROPORT DE PARIS pour renseigner les entreprises sur le fret aérien

Jean Orioux. Une biographie du Limousin.

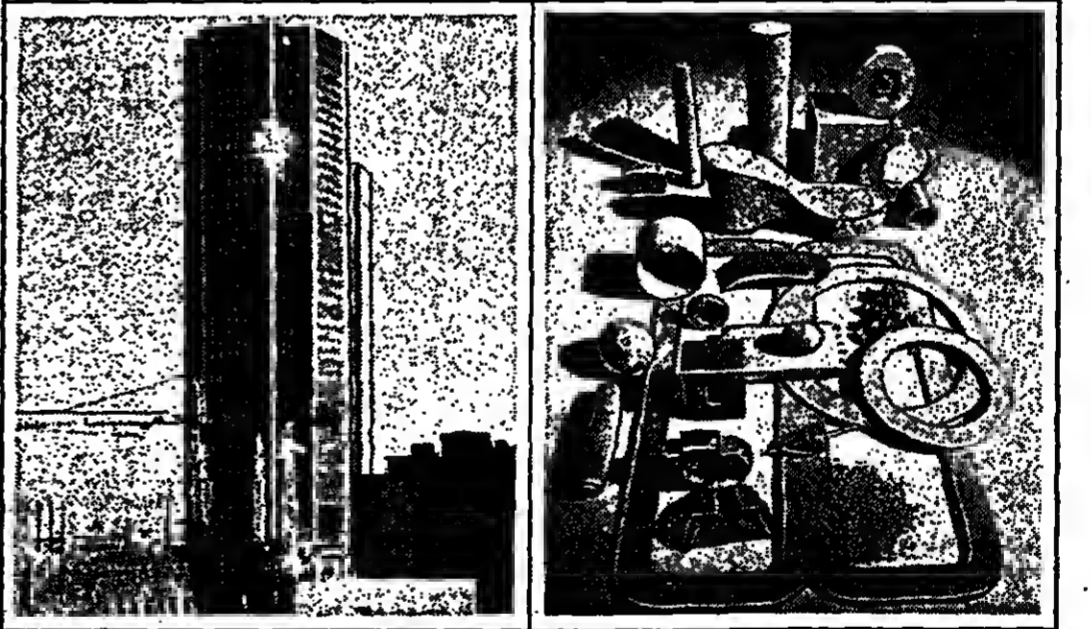
JEAN ORIEUX
souvenirs
de
campagnes

L'avis de l'éditeur.
Jean Orioux nous porte une terre dans son cœur de France « au cœur fait partager la sienne : le Limousin, coin du monde évocateur par un grand biographe qui a fait percer du Souvenir, tout un monde vécu et créé. Souvenirs de campagnes de Jean Orioux : c'est beau comme le Limousin et tel comme du Molène »

128 pages
50 F.

FLAMMARION

Le liège sert à tout, servez-vous du meilleur des lièges : H.P.K.



Tout est possible avec le liège HPK.
Léger, souple, élastique, imperméable, régulateur, isolant, résistant...
Il prend toutes les formes et s'adapte aisément aux besoins des industriels, des bâtisseurs et des décorateurs.
Il sert à qui veut s'en servir et pour son plus grand bien.
Découvrez toutes les possibilités du liège HPK : le plus généreux des matériaux naturels.

Pour recevoir gratuitement une documentation
 Industriels Bâtiment Décorateurs
Retourner ce bon à H.P.K., 4 et 6, rue Claude-Bernard - 75012 PARIS

Nom : _____
Profession : _____
Activité : _____
Rue : _____ N° : _____
Code postal : _____
Ville : _____

IBM. SYSTEME 8100. PARCE QUE LE DIALOGUE EST PLUS RICHE QUE LE MONOLOGUE.

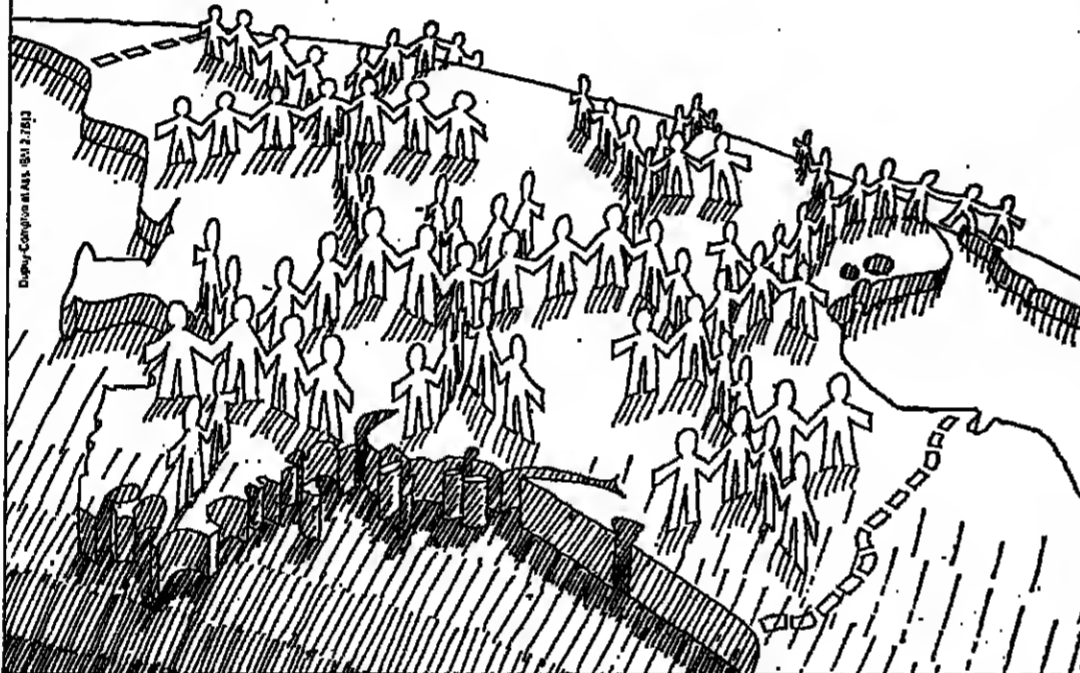
Désormais, l'informatique centralisée et l'informatique décentralisée ne s'opposent plus.

Le nouveau système IBM 8100 les fait coopérer. En effet, c'est à la fois un ordinateur local et un système de réseau.

La très grande diversité de ses terminaux, la vitesse et la variété de ses modes de transmission, sa simplicité et son prix vont donner aux entreprises le moyen de créer ou de "déconclaver" leur informatique locale.

Tout en enrichissant son autonomie. Ainsi, toutes les fonctions de l'entreprise pourront coopérer plus fructueusement. A la fois par un meilleur dialogue avec l'ordinateur central et par la possibilité de traiter sur place leurs propres applications.

Pour une information complète sur le Système IBM 8100, envoyez votre carte de visite professionnelle à M. Hamon, IBM, GROUPE ORDINATEURS, Tour Septentrion, 92400 Courbevoie ou téléphonez-lui au 776.43.43.



AMÉRIQUES

Le Canada en question

(Suite de la première page.)

M. Trudeau, le premier ministre fédéral, est mieux que d'autres à même de comprendre les rancœurs accumulées pendant des décennies du côté du Saint-Laurent. Il sait qu'à bien des égards la situation des francophones était insupportable même s'il se refuse à les assombrir à des colonisés. Il était résolu avant que ne s'affirme avec éclat un mouvement séparatiste à faire évoluer la fédération. La menace de dissolution l'a incité à pousser les réformes esquissées et dont nombre d'anglophones ne voyaient pas la nécessité. Deux hommes qui ont à peu près le même souci de défendre la communauté de langue française mais qui divergent sur les moyens d'y parvenir sont en présence. Pour peu de temps peut-être.

M. Trudeau souffre d'être au pouvoir depuis dix ans. Le dollar canadien baisse. Le nombre de journées de grève augmente. Les investisseurs attendent. Le gouvernement improvise pour tenter de contrôler et de stimuler une économie plutôt languissante. Il réduit les dépenses publiques, supprime des postes de fonctionnaires : ses rivaux conservateurs ont beau jeu d'affirmer que le premier ministre libéral est à court d'idées puisqu'il déroge à l'opposition une partie d'un programme qu'elle serait mieux placée pour appliquer. Le chef du gouvernement fédéral s'est battu pendant des années pour que les membres de chacune des deux grandes communautés apprennent la langue de l'autre. Et voilà qu'il coupe dans le budget de cet enseignement. Mesurant sa faiblesse actuelle, il a renoncé aux élections anticipées qui tout le monde attendait au début de l'été. Menacé de n'être pas reconduit, il essaie de tenir jusqu'au terme normal de son mandat.

Logique déroutante

Sa position est-elle désespérée ? Il a perdu le charisme qu'il avait conservé longtemps après sa venue aux affaires en 1968. Mais il passe encore, aux yeux d'une bonne partie de l'opinion, pour le plus capable des hommes d'Etat

en compétition, le seul peut-être qui soit en mesure de résoudre la crise d'identité du Canada. Certes, le parti libéral stagne ou s'effondre dans la plupart des provinces, comme l'ont confirmé les élections partielles du 16 octobre (le Monde du 18 octobre), mais il se consolide au Québec. C'est donc essentiellement du Québec que M. Trudeau peut attendre un retour de fortune.

Des 40 % de citoyens québécois qui, dans un scrutin provincial, se sont prononcés pour les héros de l'indépendance, nombre d'entre eux s'apprennent à voter, dans une consultation générale, pour une formation qui défend avec ardeur le fédéralisme. Le Canada connaît une des crises les plus sérieuses d'une existence qu'on a peine à appeler nationale. Il ne paraît pas au bord de la guerre civile. Le débat, au Québec, traverse chaque famille. Deux frères défendent avec conviction des thèses opposées et continuent à bien s'entendre. Le conflit est

même au cœur de chacun : « Moi qui, par raison, ai opté résolument pour le fédéralisme, je me surprends à exposer dans la conversation des thèses indépendantistes, nous disait un interlocuteur francophone. et j'entends dans la bouche d'un contradicteur pourrissant séparatiste une illustration du fédéralisme ».

On a même cru découvrir récemment que Daniel Johnson, le premier ministre québécois, déçédé il y a dix ans, était un précurseur des séparatistes. Il avait posé le problème dans un livre dont le titre résumait le contenu : *Égalité ou indépendance ?* Il n'écarterait pas le second choix s'il était vraiment impossible d'arracher l'égalité complète dans la Confédération. Ses deux fils peuvent se targuer de lui être restés fidèles. L'un d'eux milite chez les fédéralistes parce qu'il croit encore à l'égalité possible. L'autre est ministre québécois parce qu'il ne croit plus à l'indépendance.

Les contradictions séparatistes

Les séparatistes ne constituent pas un ensemble plus homogène que les fédéralistes. Les péquistes — ainsi appelle-t-on les membres du parti québécois — sont unis par l'exaspération que provoque chez eux l'attitude des anglophones dans la Confédération. Ils veulent bâtir un vrai pays francophone en Amérique du Nord. Comme tout ensemble, leur comprend des extrémistes et des modérés, des doctrinaires et des empiristes. La direction est tirillée entre ses ongles qui après l'indépendance voudraient bouleverser le moins possible l'ordre établi et les adhérents pour qui le nationalisme doit être un moyen d'accéder au socialisme.

Les contradictions péquistes sont apparues une fois encore à la fin de septembre. Pour ne pas trop effrayer le marché, ou pour ne pas se laisser entraîner trop loin par les radicaux, le premier ministre n'utilise presque jamais le terme d'indépendance. Pour définir son dessin, il s'en tient à une formule beaucoup plus vague : « souveraineté-association » et se garde de donner les précisions qui permettraient aux intéressés de savoir de quel il s'agit.

Le Québec conteste vigoureusement ces données. Et, surtout, les autorités de la province accusent le pouvoir fédéral de se livrer au « terrorisme économique ». Celui-ci exagérerait ou même inventerait les périls, afin de détourner les Québécois de l'indépendance. En même temps, il inciterait les autres provinces à faire la sourde oreille aux propositions du Québec.

Le Québec conteste vigoureusement ces données. Et, surtout, les autorités de la province accusent le pouvoir fédéral de se livrer au « terrorisme économique ». Celui-ci exagérerait ou même inventerait les périls, afin de détourner les Québécois de l'indépendance. En même temps, il inciterait les autres provinces à faire la sourde oreille aux propositions du Québec.

Alors que se poursuivait cette polémique, M. Levesque se rendait aux Etats-Unis pour avoir, à défaut d'une impossible appui, la promesse d'une neutralité non malveillante. Quel qu'il arrive, vous n'avez rien à craindre, dit-il aux hommes d'affaires qu'il a rencontrés. Il a voulu rassurer en amusant. « Nous sommes aussi nord-américains que vous. Le Québec a contribué à faire de votre voisin du Nord un pays un peu moins ennuyant. »

Il est vrai que le gouvernement péquiste a mis en effervescence les milieux politiques d'Ottawa. Il les amène à chercher un « fédéralisme amélioré », à ébaucher une Constitution qui garantirait à chacun les droits et les libertés, en interdisant notamment toute discrimination fondée sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la langue, la couleur, ou la religion, ou le sexe.

L'effervescence a-t-elle gagné le pays au-delà d'Ottawa et du Québec ? Récemment, Radio-Canada (en français) faisait cette constatation dans le langage sans apprêt des journalistes du cru : « Les anglophones en ont marre des états d'âme des Québécois. » Sans doute beaucoup d'entre eux sont-ils excédés. Mais peut-être aussi troublés par la résurgence d'une patrie au sein d'un ensemble fondé sur la communauté d'intérêts. Eux aussi, ils aiment leur pays. Moins par les sentiments qu'il incarne que par les services qu'il rend à chacun. Et voilà que la crise québécoise a donné quelques idées : le moment est peut-être venu de rajouter les contrats qui lient le Canada.

BERNARD FÉRON.

Prochain article :

LA COLOMBIE BRITANNIQUE

NOUVEAU ZODIAQUE

loterie nationale

NOUVEAU SIMPLE

SAISISSEZ VOTRE CHANCE

TIRAGE LE 2 NOVEMBRE
DEMANDER LA NOTICE DANS LES POINTS DE VENTE

Le ministre péquiste des finances, M. Jacques Parizeau, avait déclaré qu'un Etat souverain devait être maître de sa politique économique. Donc le Québec indépendant battra monnaie. Pas du tout, a tranché M. Levesque, qui a obtenu l'aval du conseil national de son parti. Nous serons indépendants mais associés. Dans ce contrat d'association nous offrirons ou nous solliciterons l'union monétaire. Les générateurs du nouvel Etat se proclament prêts à renoncer à avoir leur monnaie. M. Pierre de Bellefeuille, député qui occupe le poste modeste d'adjoint parlementaire du ministre des finances, a rendu publique cette décision sans attendre que fussent mis au point les dossiers qui pourraient la justifier. M. Levesque en fut, dit-on, fort courroucé, mais il ne put que confirmer la révélation. Il laissa toutefois entendre que M. de Bellefeuille n'avait exprimé qu'une opinion subjective en disant qu'une telle association permettrait au Québec d'exercer 30 % d'influence sur les décisions de la Banque centrale du Canada.

Les libéraux ont alors interrompu ce débat : « Vous en parlez un peu trop à votre aise. L'association que maintiennent vos souhaits dépend des autres provinces au moins autant que de vous. Rien ne dit qu'elles voudront avoir des liens privilégiés avec un Québec devenu indépendant. » Le gouvernement d'Ottawa a même fait présenter le 26 septembre par M. Marc Lalonde un document sur « les réalités commerciales du Canada et les questions de la souveraineté-association ». Il en ressort que les neuf provinces anglaises n'auraient aucun intérêt à conclure un contrat d'association avec un Québec indépendant. Actuelle-

Saudia:
Service TriStar
unique vers
l'Arabie Saoudite

Nouveaux horaires à partir du 1^{er} novembre

Saudia, la bonne idée

SERVICE	TRINITE	LIBAN	BALE	YEMEN	JED	YEMEN	BALE	LIBAN	TRINITE
	0970*	0970	0970*	0970*	0970	0972	0972	0972	0972
PARIS	B	11,00	11,00	11,00	11,00	11,00	11,00	11,00	11,00
GENEVE	A				12,60				
GENEVE	A				14,00				
ROME	A	14,50	14,50	14,50	14,50	14,50	14,50	14,50	14,50
ROME	A				15,50				
GENEVE	A				16,50				
YEMEN	A	17,50	17,50	17,50	17,50	17,50	17,50	17,50	17,50
YEMEN	A				18,50				

saudia
SAUDIA ARABIAN AIRLINES

Nous ouvrons les portes du Moyen-Orient.

Consultez votre agence de voyages ou Saudia Informations et réservations passagers : 55, av. George-V - 75008 Paris - Tél. 720.68.20 (jonctions multiples) - Téléc. 630067 F

السعودية العربية

صلى الله عليه وسلم

AMÉRIQUES

Brésil

La sécurité de l'État ne peut se fonder sur l'insécurité des citoyens

déclare un membre du Tribunal militaire suprême

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Il faut que cesse une fois pour toutes la psychologie d'une subversion permanente, justifiant le régime de l'ordre permanent. Une vision aussi réaliste ne peut que mettre en difficulté le processus de détente intérieure en cours. La sécurité de l'État ne peut se fonder sur l'insécurité des citoyens. La liberté, cette conquête des peuples civilisés, n'est pas un don du pouvoir public.

Ces déclarations n'étaient pas, comme on serait tenté de le croire, d'un dirigeant de l'opposition brésilienne. Elles ont été faites dans un discours prononcé le 23 octobre, en présence du vice-président de la République, du ministre de l'Intérieur et des principaux officiers supérieurs, par le général Rodrigo Octavio, membre du Tribunal militaire suprême, la principale juridiction militaire du pays. Ce discours inattendu, qui s'élevait au-dessus des débats, donne la mesure du débat sur la doctrine de « sécurité nationale » qui s'engage au Brésil. Le général Octavio passe pour l'un des principaux représentants du secteur « libéral » des forces armées.

Ce débat a commencé avec la présentation par le président Geisel, il y a quelques jours, d'une nouvelle « loi de sécurité nationale » destinée à remplacer celle qui avait été adoptée en 1968, dans la phase la plus dure de la répression. Le nouveau texte, tout en conservant la philosophie de l'ancienne législation, admet dans l'ensemble les principes antérieurement. Il supprime notamment la peine de mort. Le ministre de la justice faisait remarquer, il y a peu, qu'il fallait renoncer à la sécurité nationale des peuples, qui « inhabitable » le juge militaire et l'amenaient à acquiescer les accusés, faute de sanctions moins draconiennes.

Certains articles de la nouvelle loi, cependant, constituent un indéfinissable retour en arrière. C'est notamment le cas de celui qui permet au ministre de la justice « la saisie de tout livre, tout journal, toute revue ou tout film » contraire à la sécurité nationale. Ce rétablissement indirect de la censure préalable, a provoqué un tollé dans les milieux de la presse brésilienne. Chacun reconnaît que le président Geisel fut le premier

à restaurer la liberté de la presse dans le pays, et qu'il est justifié resté fidèle à cette option. Mais il donne ainsi à ses successeurs une arme qui pourrait leur permettre de remettre ce acquis en question.

Les craintes sont d'autant plus vives que, pour la première fois depuis près de deux ans, deux journalistes sont actuellement sous le coup de poursuites judiciaires, en vertu non de la législation ordinaire, mais de la loi de sécurité nationale. Il s'agit de M. Heilo Fernandes, directeur de la Tribune de l'Espresso (un quotidien de Rio-de-Janeiro qui appartient autrefois à l'ancien gouverneur M. Carlos Lacerda), et de M. Antonio Carlos, directeur de l'hebdomadaire de gauche Movimento. Les articles incriminés abordent des problèmes de corruption.

Après avoir supprimé plusieurs dispositions répressives de la Constitution, le régime s'apprête-t-il à réintroduire certaines d'entre elles dans la législation ordinaire ? C'est ce qu'on craint dans les milieux d'opposition. On y critique aussi le fait que le pro-

jet de la nouvelle loi ait été envoyé au Congrès trois semaines avant les élections, alors que tous les parlementaires se trouvent dans leur circonscription. Le texte devrait être approuvé pratiquement sans débat. Présentant la nouvelle loi et installant la commission parlementaire chargée de l'examiner, le sénateur Rui Santos, du parti gouvernemental Arena, se trouvait tout seul en session.

Si, dans ces conditions, le Parlement esquivait le débat, celui-ci est largement ouvert dans la presse et, de toute évidence, parmi les forces armées. C'est en fait la doctrine même de la « sécurité nationale », réaffirmée par la nouvelle loi, qui se trouve en question. A l'origine, en 1968, elle correspondait à une phase de crise. Mais, depuis, cette législation d'exception s'est maintenue, au point de devenir l'une des poutres maîtresses de la philosophie du régime militaire. Aussi, nombreux sont ceux qui croient que l'ouverture politique en cours au Brésil se heurtera forcément, à un moment ou à un autre, à cette doctrine aux indéfinissables relents de guerre froide.

THIERRY MALINIAC.

La campagne électorale est réduite à une litanie de biographies

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Actuel ministre de la Justice, porte-parole attiré des secteurs les plus « durs » du régime, M. Armando Falcão passera peut-être à la postérité grâce à la loi qui porte son nom. Promulguée en 1976, prorogée ensuite par le président Geisel, la loi Falcão limite de manière draconienne la propagande électorale à la radio et à la télévision. Les candidats sont tenus de se contenter d'une brève présentation de leur curriculum vitae, qu'accompagne sur les petits écrans la projection de leurs photos.

La campagne pour les élections législatives du 15 novembre, qui bat maintenant son plein, n'en a pas gagné en intérêt, le discours des grands thèmes nationaux étant ainsi avorté. Mais elle a, à tout le moins, gagné en pittoresque, l'imagination des intéressés donnant à cette litaneuse litane descriptive un caractère à la fois inattendu et éclectique. Comment s'éduquer l'électeur ? L'absence à une institution respectable peut être un élément convaincant. C'est ce que juge ce candidat député de Rio, qui rappelle « son appartenance à l'Église baptiste et au Jockey-Club ».

UNE NOUVELLE FONDATION DE LA VOCATION

Une nouvelle Fondation de la vocation vient de naître au Brésil, sous l'impulsion de M. Adolpho Bloch, président d'un important groupe de presse brésilien, qui édite notamment le magazine Manchete. Accompagné d'une délégation du jury de la Fondation française de la vocation, dont le professeur André Lwoff, prix Nobel de médecine, le professeur Jean Bernard, de l'Académie française ; M. Bernard Chenot, vice-président du Conseil d'État ; Mme Jacqueline Auried et Mme Christiane Desroches-Noblecourt, conservateur en chef du département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre, M. Marcel Bleustein-Blanchet s'est rendu en Concordie à Rio-de-Janeiro pour participer à la remise des bourses aux trente premiers lauréats brésiliens.

Créée en 1960 par M. Bleustein-Blanchet, la Fondation de la vocation a encouragé près de cinq cents lauréats en dix-huit ans. Vingt-six lauréats sont sélectionnés chaque année parmi près de trois mille candidatures et reçoivent une bourse d'un montant de 12 000 F.

À Paris, le 1^{er} décembre, au Théâtre de l'Empire, qu'aura lieu la remise des bourses de la vocation, sous la présidence de Mme Simone Veil, ministre de la Santé et de la Famille.

* Fondation de la vocation, 20, avenue Mac-Mahon, 75017 Paris. Il existe déjà des fondations de la vocation en Belgique, en Espagne, en Iran, en Israël et en Suisse.

Même allègement le spirituel et le temporel, un autre candidat de Rio souligne qu'il est « expert en théologie et administrateur d'entreprises ». Dans un style plus populiste, un candidat de Bahia rappelle dans sa brève biographie les victoires que son club de football a remportées à l'époque où il en était membre. L'ardition impressionnante vraiment l'électeur ? Ce n'est certes pas l'opinion de ce candidat du Nord-Est, qui se présente en toute simplicité comme « homme de peu de lettres, mais avec le cœur ouvert aux aspirations du peuple ».

Un candidat du Minas-Gerais rappelle son tumultueux passé de « charron, agriculteur, chauffeur de taxi, commissaire et employé de chemin de fer ». Plus succinct, un autre, à Rio, répondant au nom de M. Achille Lion de Jésus, se définit brièvement comme « ancien combattant ».

La loi Falcão « évidemment fait les délices des parlementaires de l'opposition, qui n'ont pas manqué d'exercer contre elle leur causticité oratoire. Ainsi, le sénateur Paulo Brossard, du Mouvement démocratique brésilien (M.D.B., opposition légale), constata-t-il, à propos de cette propagande électorale filée à la télévision, que « le Brésil est retourné au temps du cinéma muet ».

Tandis que l'un de ses collègues, remarquant qu'il n'avait, ce n'est plus seulement le vote qui est sacré, mais le candidat qui le devient aussi ».

TH. M.

Nicaragua

Le président Somoza engage la lutte contre la... surnutrition

De notre envoyé spécial

Managua. — Le président Anastasio Somoza aime surprendre. Le 25 octobre, les trois membres de la commission inter-américaine de médiation (Etats-Unis, Guatemala et Saint-Domingue) transmettaient au chef de l'Etat un document important : il s'agissait de l'avenir politique du pays vu par le Front élargi d'opposition (FAC), qui avait accepté les bons offices des trois pays pour mettre un terme aux affrontements sanglants de septembre et aux représailles qui les avaient suivis.

Ce texte, qui prévoit la formation d'un « gouvernement d'union nationale » provisoire en vue de promouvoir le « rapprochement entre les Nicaraguais », déclare notamment : « Pour atteindre ces objectifs, la condition indispensable est la démission sans retour du général Somoza de la présidence de la République, du commandement en chef de la garde nationale et de toute autre fonction publique, le départ définitif de la garde nationale de tous les membres de la famille Somoza, la sortie du pays du général Somoza et de tous les membres de sa famille ayant des responsabilités militaires... »

Le général Anastasio Somoza a alors convoqué une conférence de presse pour le vendredi 26 octobre au « bunker », comme ses familiers eux-mêmes désignent sa résidence fortifiée située sur une colline dominant la capitale. Le président de la République, qui est arrivé en s'appuyant sur une béquille (il s'est cassé un os du pied), précise d'emblée l'objet de l'entretien : « J'ai refusé cette conférence de presse pour vous faire part d'un programme de grande importance pour l'avenir du pays et qui va débiter prochainement. Après l'affection cordiale que m'a témoignée le FAC, j'ai me suis rendu compte que je ne me nourrissais pas sagement. J'ai donc cherché

comment vivre mieux et comment éviter les fatras de diététique qui conduisent à l'infarctus, au diabète, à l'obésité. Et j'ai trouvé une personne qui a fait des recherches sur le nutrition dans les pays dont les habitants consomment le plus de nourriture au monde : les Etats-Unis. J'ai donc passé un contrat avec le docteur Jon Leonard, de l'Institut de la santé de Tucson, en Californie, afin qu'il mette sur pied un programme destiné à lutter contre la surnutrition dans ce pays.

Le président invite l'intéressé à préciser ce que sera son travail au Nicaragua. Le docteur Jon Leonard, qui est effectivement malgre comme un clou, bien que nous l'ayons vu à l'hôtel où nous résidons engouffrer force bières et nouritures, explique très sérieusement que chaque année, un million de citoyens américains meurent pour avoir ingurgité trop de graisses, de sucres, et il pense que le problème commence à toucher le Nicaragua.

« Payer la fête de septembre »

Ce jeune savant Costus sait-il que le pourcentage d'enfants sous-alimentés dans ce pays est un des plus élevés qui soit au monde ? Sans doute, puisque un document distribué aux journalistes à l'entrée de la salle de presse indique qu'en 1966 la moitié des enfants de moins de six ans souffraient de cette affection. Et, que, nul ne pense ici que la situation s'est améliorée. Le docteur Leonard a-t-il déjà testé ses programmes ailleurs ? Non. Le Nicaragua servira de pays-pilote, annonce-t-il fièrement. Plusieurs questions fort dures lui sont posées. — « L'objectif est-il réaliste, selon vous ? — avant qu'un journaliste étranger demande au général Somoza ce qu'il pense de

la situation politique au Nicaragua... »

Le général Somoza pense qu'elle s'améliore, puisque le Front élargi d'opposition fait des propositions et qu'un dialogue s'engage. « Resterez-vous au pouvoir jusqu'à la fin de votre mandat, en 1982 ? » lui demande un confrère nicaraguayen. « Ne suis-je pas votre président ? », répond-il.

Il pense que la situation économique du pays est normale, sauf dans le secteur de la consommation, où des « commerçants politiques » ont provoqué une « grave et des désordres » qui sont en train de payer. « De toute façon », ajoute-t-il, la fête de septembre, tout le monde va devoir la payer. Car il faut nous armer contre ceux qui ont voulu ôter son travail à la partie saine du peuple. »

Et si une nouvelle attaque importante des sandinistes est produite ? « J'emploierai tous les moyens dont mes soldats auront besoin pour les battre ». Ce qui s'est passé en septembre n'a pas été une guerre, mais une offensive publicitaire pour effrayer les Nicaraguais. Le président conclut : « Le peuple est au travail... »

Le matin même, nous nous trouvions à Masaya, à une quarantaine de kilomètres au sud de la capitale. La population était affectivement au travail. Dans la centre de la ville, des gens armés de pelles, de brochettes, de truelles, dégepelaient les décombres des maisons bombardées, bouchaient les trous d'obus avec des parpaings et du ciment, remplaçant des toits perdus par les roquettes. Les vendeurs de fruits et de légumes, de tissus et de ces vanilles qui font l'orgueil de Masaya avaient installé leurs étalages sur le trottoir qui longe le marché central, pulvérisés il y a un mois et demi par l'aviation somoziste.

JEAN-PIERRE CLERC.

TELEVISION: LA CHUTE DE L'EMPIRE EDELINE



Rien ne va plus à la télé :

studios fermés, réalisateurs en grève, émissions supprimées. Les programmes de fin d'année eux mêmes sont menacés. Passerez vous Naël devant un écran blanc ? La fabuleuse ascension d'un petit exploitant de salles de cinéma devenu empereur de la plus grande fabrique d'images du monde. L'histoire du vrai patron des télévisuels qui n'est plus aujourd'hui qu'un homme brisé, laché par ses amis, mis à mort par ses pairs.

Cette semaine dans

LE NOUVEL observateur

Photo: G. Giffroy - Gamma

AFRIQUE

Algérie

La santé du président Boumediène se serait « nettement améliorée »

De notre correspondant

Alger. — L'information émanant d'une source diplomatique algérienne à Moscou selon laquelle la santé du président Boumediène « s'est nettement améliorée » n'a pas été diffusée officiellement ici et n'a donc fait l'objet d'aucun commentaire autorisé. Les journaux, la radio et la télévision n'ont fait aucune allusion à un sujet qui reste tabou. Pour l'opinion publique algérienne, la fiction d'un voyage de travail et d'amitié en Union soviétique est maintenant l'explication cependant devenue insuffisante sur le plan international à la veille du sommet arabe de Bagdad, le 2 novembre.

L'agence Algérie Presse Service a annoncé ce lundi 30 octobre que M. Abdelaziz Boufelfel a présidera la délégation algérienne à la conférence des ministres des affaires étrangères qui devait s'ouvrir dans la journée.

Ces problèmes réglés, l'incertitude demeure quant à la nature de la maladie du président et à la date de son retour. Il est peu probable que le chef de l'Etat revienne à Alger pour la célébration, le 1^{er} novembre, du vingt-quatrième anniversaire du déclenchement de la lutte de libération nationale. Cette commémoration se fait d'ailleurs depuis plusieurs années de façon discrète. Elle est marquée par l'essentiel par un dépôt de gerbe du chef de l'Etat au « carré des martyrs » du cimetière d'El Alia.

Hormis sa brève rencontre devant les caméras de la télévision soviétique avec MM. Brejnev et Kossyguine le 16 octobre, le président n'est pas apparu au public depuis son retour de Damas le 24 septembre. C'est alors, semble-t-il, que sa santé a été brusquement affectée. En l'absence d'indications officielles, il est seulement possible de relever qu'il a d'abord été soigné à l'hôpital militaire de l'A.N.P. (ex-Malilou) avant de partir occupé de son urologie pour l'Union soviétique dans les premiers jours d'octobre. Interprétant les indications données samedi à Moscou, nous donnons ceux qui estiment que

le chef de l'Etat a subi une intervention chirurgicale et se trouve désormais en convalescence.

Celle-ci se prolongera-t-elle, et le président est-il à l'abri d'un malaise ? Ce sont les questions que l'on se pose maintenant. Depuis cinq semaines, en effet, des bruits alarmistes diffusés à l'étranger et dans les milieux et les capitales hostiles au régime algérien, le pays vis dans le calme.

Pas d'interim

Dimanche, la réunion du conseil des ministres a été annulée pour la cinquième fois consécutive. Le rôle attribué par la Constitution au chef de l'Etat est immense. Premier magistrat, il est aussi le détenteur suprême du parti. Il est appelé à prendre en dernier ressort toutes les décisions importantes, à arbitrer les différends, à concilier les tendances et les courants. La loi fondamentale prévoit, certes, qu'il « peut » désigner un vice-président et un chef de gouvernement, mais il s'en est abstenu. Selon la Constitution, le président de l'Assemblée populaire nationale assure la transition en cas de vacance du pouvoir, en revanche, aucun interim n'est prévu s'il y a empêchement temporaire. Dans la pratique, on constate que, au moins pour les activités traditionnelles de représentation, le président est remplacé par le colonel Mohamed Salah Yahiaoui, numéro deux du parti F.L.N., à qui est revenue également la tâche d'ouvrir et de clore le congrès de l'Union des femmes.

Officiellement, le président Boumediène reste à la barre. Et Moufahid le rappelle implicitement chaque jour en publiant en première page ses « messages » à des dignitaires étrangers. Dimanche encore, il a ainsi exprimé aux présidents irakien et syrien sa « joie », à la suite de l'accord politique intervenu entre Damas et Bagdad, et « l'attente », dit-il, constitue un exemple et une réponse positive pour la mise en échec des plans impérialistes. »

DANIEL JUNQUA.

Ouganda

La « drôle de guerre » avec la Tanzanie

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — D'abord, le président Idi Amin accusa la Tanzanie d'attaquer le territoire ougandais. Dar-Es-Salaam y oppose le démenti le plus catégorique. Affaire close ? Deux semaines plus tard, le directeur de Kampala revient à charge. Cette fois, le vendredi 27 octobre, le radio ougandais parle de « deux attaques tanzaniennes appuyées par des Cubains », l'une en direction de l'aéroport d'Entebbe, à travers le lac Victoria, et l'autre vers le marché de Masaka. « Absurde », répètent les Tanzaniens, socialistes de l'engagement, mais qui pourraient ajouter, s'ils le voulaient, qu'aucune unité cubaine ne se trouve sur leur territoire. Pourtant, le président ougandais fait savoir qu'une unité de son armée a été baylée, que des chars tanzaniens participent à l'« invasion » et que des « unités-suicide » ougandaises sont passées à la contre-offensive.

Valablement, ce moment où il accueille chez lui un sommet des Etats africains de la « ligne de front », le président Nyerere et d'autres chefs à l'ouest que de chercher querelle à un voisin de tout temps incommode. En outre, le chef d'Etat tanzanien a gardé un bien mauvais souvenir de l'appui offert en 1972 à M. Milton Obote, quand les partisans de l'ancien président ougandais, renversé par M. Idi Amin l'année précédente, avaient tenté de reprendre le pouvoir par la force.

Mais il est difficile d'ignorer

le président Idi Amin. On peut invoquer toutes sortes de raisons à la tension actuelle : crise interne du régime ougandais, difficultés avec une unité indisciplinée et même, écartelée, l'incident de la frontière. Tout cela est possible sinon vraisemblable. Des témoins interrogés à Kampala comme à Masaka indiquent que la situation était apparemment calme samedi encore. Peut-être voudrait-il mieux alors se demander si le président ougandais, en suscitant une crise avec la Tanzanie, ne tend pas ainsi à pléger au président Nyerere. Mais ce dernier n'est pas homme à se laisser prendre, surtout lorsque la manœuvre est aussi évidente : tout en démentant catégoriquement les allégations ougandaises, il a ignoré jusqu'à présent les provocations de Kampala.

Une question demeure toutefois : pourquoi le marshall Idi Amin Dada se donne-t-il tant de mal pour aboutir à une crise frontalière alors que, lui-même, si l'on en croit les comptes rendus de son propre journal Voice of Uganda, n'y croit pas trop ? L'explication d'une crise interne du régime demeure incertaine ; néocon de l'embargo commercial, que les Etats-Unis viennent de lui infliger pour des « relations humanitaires », le président ougandais ne s'est pas retourné dans son pays. Cherche-t-il à dévier l'attention ou à se venger d'une autre façon ?

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Rhodésie

● LA CONFERENCE AU SOMMET des pays de la « ligne de front », qui s'est tenue dimanche 29 octobre 1978 à Dar-Es-Salaam, en l'absence du président du Mozambique, M. Samora Machel, n'a pu parvenir à des résultats concrets. Les présidents de la Tanzanie, du Botswana, de la Zambie et d'Angola ont eu une série d'entretiens bilatéraux mais n'ont pas conféré ensemble. Il semble que le président Machel s'est abstenu de venir à Dar-Es-Salaam ou de s'y faire représenter en raison des problèmes qui divisent les pays de la « ligne de front » depuis plusieurs mois. — (Beuler.)

Kenya

● L'ELECTION, samedi 28 octobre, pour le conseil national de la KANU (Kenya African National Union) constitue un succès pour le président Arap Moi et son entourage. La conférence générale du parti unique kenyan, réunie à Nairobi, a porté à sa vice-présidence M. Mwal Kibaki, économiste déjà nommé vice-président de la République le 10 octobre, tout en conservant le ministère des finances. Le poste de chairman (numéro trois du parti) est revenu à M. Isaac Okeru, ministre des télécommunications, et celui de secrétaire général à M. Robert Matano, ministre des affaires communales. — (Corresp.)

ASIE

Les nouvelles orientations de la Chine

(Suite de la première page.)

Six mois ayant passé, à l'occasion du cinquième congrès du P.C.C. le président Hua Kuo-feng accuse les « quatre » d'avoir « déformé et aliéné » certaines citations de Mao Tse-toung, soulaite que l'hédo de la théorie soit liée à celle de la pratique, mais affirme que « le président Mao était la clairvoyance même », « le plus grand marxiste de notre temps », et invite le parti à « une application intégrale » de sa ligne révolutionnaire.

L'accent est, par la suite, mis sur une compréhension « globale » de la pensée de Mao Tse-toung, de son « esprit » par opposition à des références trop littérales à des formules isolées de leur contexte historique.

Une étape nouvelle, décisive, est franchie en juin 1978. Le 1^{er} juin, le journal *Chien-tseung* publie un article d'un « commentateur spécial » (on sait aujourd'hui qu'il s'agit d'un universitaire de Nankin) déclarant que le marxisme-léninisme et la pensée de Mao Tse-toung ne constituent pas des « critères de vérité » mais doivent être soumis à l'épreuve de la pratique qui seule « permet de démontrer la vérité ». M. Teng Hsiao-ping — dont la personne-

Il est au centre de toute cette affaire — s'engage personnellement le lendemain dans le débat en déclarant le 2 juin, au début de son discours à la conférence sur le travail politique, d'« avoir l'armée » : « Il est hors de doute que nous ne pouvons à aucun moment aller à l'encontre des principes fondamentaux du marxisme-léninisme et de la pensée de Mao Tse-toung. Mais nous devons les relier à la réalité, analyser et étudier les conditions réelles pour résoudre des problèmes pratiques ». De multiples textes et discours invitent actuellement à « bien comprendre » ces paroles. Dans un dernier stade, enfin, de multiples conférences se sont tenues sur le « critère de la vérité » en vue d'« émanciper les esprits » et, pratiquement, de définir les nouveaux alignements idéologiques. Ce qui ne va pas sans quelques faux pas. Le général Huo Shih-yu, commandant de la région militaire de Canton,

est membre du bureau politique, plus militaire qu'idéologue, et qui n'a rien d'un gauchiste, écrit encore, le 8 septembre, dans le *Quotidien du peuple*, que « la ligne révolutionnaire du président Mao constitue la seule ligne juste de notre parti » et que le président défunt avait « toujours indiqué l'orientation » à suivre dans les luttes internes du régime. Un mois plus tard, devant les militaires sous son commandement, il corrige le tir pour dénoncer tout « culte de la personnalité » et admettre que « certains points de vue ou conclusions isolés formulés par des dirigeants révolutionnaires dans des conditions historiques données ne peuvent être modifiés compte tenu de la situation objective ». On ne saurait mieux dire et *Chien-tseung*, décidément très en phase dans cette affaire, écrit déjà, le 19 septembre : « Aucun parti n'a aucune personne n'est infal-

mette des erreurs, s'il a pu prendre certaines décisions de manière trop isolée, que doit-on penser des deux résolutions du bureau politique en date du 7 avril 1976, adoptées « sur proposition de notre grand dirigeant, le président Mao », qui destituaient M. Teng Hsiao-ping de toutes ses fonctions et nommaient M. Hua Kuo-feng à la tête du gouvernement et du parti : la question est d'autant plus grave pour le président du P.C.C. que devant le cinquième congrès le marshall Ye) Chien-ying citait comme principal et indiscutable témoignage de la légitimité du pouvoir hérité par M. Hua Kuo-feng cette phrase de Mao Tse-toung : « C'est toi qui diriges les affaires, alors je suis tranquille. »

ALAIN JACOB.

Des « divergences fondamentales »

Ce retour en arrière est d'abord révélateur de la gravité du débat qui agite le monde politique chinois sur le problème de l'héritage marxiste. C'était une chose de sélectionner dans cet héritage ce qui pouvait convenir aux circonstances du moment. C'en est une autre de dire que Mao lui-même n'a pas trompé et que son héritage n'est que partiellement acceptable. A l'heure actuelle encore, le débat reste extrêmement serré sur ce sujet, et s'il est évident que M. Teng Hsiao-ping y est personnellement engagé, la presse ne cache pas que des « divergences fondamentales » demeurent. Le fait que le journal *Chien-tseung* ait été beaucoup plus audacieux et qu'il ait joué un rôle d'avant garde dans toute l'affaire par rapport au comité central, démontre d'ailleurs que la direction du parti est elle-même divisée : on l'estime, car la préférence donnée aux thèses de M. Teng Hsiao-ping est apparemment l'un des résultats de

la réunion élargie du bureau politique qui s'est tenue aux alentours du 1^{er} octobre et qui a déjà entraîné, entre autres décisions connues, le remplacement de cinq premiers secrétaires du parti dans les provinces chinoises. La question est précisément de savoir si les vues actuellement exprimées sont acceptées, bon gré mal gré, par tout le monde ou si le très dynamique vice-président chinois se livre encore une fois à un « forcing » idéologique pour mettre ses collègues devant le fait accompli. Certains des conférenciers qui prennent la parole en ce moment devant des auditeurs dans le thème du « critère de la vérité » semblent avoir quelques doutes sur le sujet et expriment l'espoir de ne pas avoir à payer plus tard l'aide de leurs propos.

Reste enfin un problème politique particulièrement délicat soulevé implicitement, par ce débat. Si Mao Tse-toung a pu com-

LA VALSE N'EST PLUS UN PLAISIR « DÉCADENT »

Pékin (A.F.P.). — On a valet entre Chinois, samedi 28 octobre, à Pékin. C'est un événement. Et, dans une semaine, ce sera au tour des étrangers de pouvoir s'offrir de nouveaux, sous un patronage officiel chinois, et pour la première fois depuis plus de deux ans, à ce plaisir « décadent et bourgeois » banni par la révolution culturelle.

L'agence Chine nouvelle a annoncé qu'une soirée culturelle organisée samedi 28 octobre pour célébrer la clôture du dixième congrès de la jeunesse, s'était achevée « avec trois cents jeunes gens et quelques dignitaires dansant la valse dans l'avenue », et s'était tenue la réunion.

D'autre part, le Club international, organisme officiel chinois affilié à la société étrangère de Pékin certains services, tels que restaurants, cinémas, salles de jeux, coffrets, et même depuis quelques semaines un salon de massage, organise un bal samedi 4 novembre.

Inde

290 MILLIONS DE PAVLOV'S

New-Delhi (U.P.I.). — Pris de la malédiction (44 %) de la population de l'Inde, soit quelque 290 millions de personnes, vivent au-dessous de ce qui est officiellement considéré comme la « ligne de pauvreté » — un revenu de 60 roupies (7,5 dollars) par mois, — a déclaré, récemment, devant le collège national de défense, le ministre des Finances, M. H.M. Patel.

HAENDEL, LA MUSIQUE A LA JAMAÏQUE, LES JMF, MESSIAEN, LE TANGO DE VALERIA MUNARRIZ, TOUS LES CONCERTS.

Au sommaire du n° 5 du Monde de la Musique : un reportage sur la musique à la Jamaïque, à la redécouverte de Haendel, une interview imaginaire de Scriabine, les 70 ans d'Olivier Messiaen, le Tango de Valeria Munarriz, Serge Gainsbourg, une interview d'Anne Sylvestre, ECM et le jazz européen, la vie quotidienne aux JMF, les accessoires de Hi-Fi vraiment utiles, l'analyse des souscriptions, les disques pour enfants, une jeune claveciniste : Noëlle Spieth, et bien sûr tous les concerts à Paris et en Province. Mensuel de toutes les musiques, le Monde de la Musique a l'ambition d'être complet, sans cloisonnement ni sectarisme. Le Monde de la Musique vous est proposé chaque mois par Le Monde et Télérama. Chez votre marchand de journaux, TF.

LE MONDE DE LA MUSIQUE.

Toutes les musiques, de tous les pays, de tous les temps.



Le Monde de la Musique
Télérama

Journal de 1978

Le Monde

Bo

festival organ...
democrates...
porte de Pa...
cinq mil...
invités, le...
qui constitu...
social...
est...
sur l'aire...
de Paris...
une tent...
des ramette...
interventions...
chapete...
grands souve...
des dépu...
democrati...

ROCK

Europe...
et avec des...
bon soi...
colle...
manière...
n'ayant...
les loies...
arrivé...
des arde...
discours...
trou...
Europe...
et il s'a...
participa...
spontané...
des pro...
ment...
Berry, M...
du tout le...
rock and...
boite 16...
bon chic, bo...
souveleux...
comprom...
Europe...
disc...
éme étonn...
voies, rockers au

P
M
A
D
Paris-Nic
plus chère du
1^{er} novembre 78

صحنه من الامل

Le Monde

politique

DEVANT CING MILLE JEUNES RÉUNIS A L'EUROFESTIVAL

M. Barre : « Il faut que l'Europe fasse le poids »

L'Eurofestival organisé samedi à Paris par les jeunes démocrates-sociaux (C.D.S.), a rassemblé, par la suite de Pantin, plusieurs milliers de participants, cinq mille cinq cents, selon les organisateurs.

Étaient invités : les jeunes des formations politiques qui constituent, avec le Centre des démocrates-sociaux, le parti populaire euro-

péen ; démocratie chrétienne italienne (environ neuf cents représentants) ; toujours selon les organisateurs, C.D.U. et C.S.U. allemandes (sept cents délégués), parti social-chrétien belge (quatre cent cinquante délégués), Fine Gael irlandais (cinquante délégués), parti chrétien-social luxembourgeois, et parti catholique populaire des Pays-Bas.

tisanat, Pierre-Bernard Raymond (C.D.S.), secrétaire d'Etat.

M. Emilio Colombo, président du Parlement européen a déclaré : « Personne, parmi les Européens sincères, n'a jamais considéré que le Parlement élu directement outrepasserait ses droits et ses pouvoirs ou qu'un parlementaire européen pourrait abuser de son mandat. Les pouvoirs du Parlement européen sont inscrits dans les traités. Il serait insidieux de croire que des parlementaires se font élire pour violer les traités en vigueur. »

La formule de l'Eurofestival mêlait les variétés et la politique. La plupart des interventions furent, bien sûr, marquées par de vibrants plaidoyers pour l'Europe, mais aussi par une volonté de répondre aux arguments développés habituellement par M. Michel Debré, par exemple. Ainsi M. Emilio Colombo souligna-t-il qu'il serait « indécent » de croire

que l'Assemblée européenne élue au suffrage universel outrepasserait ses droits et violerait les traités.

Au programme des variétés figuraient la fanfare l'Alouette, de Pithiviers, le Martin Circus, un groupe antillais, le grand orchestre du Splendid et le chanteur de rock Chuck Berry.

L'Eurofestival s'est ouvert, samedi 28 octobre en début d'après-midi, sur l'aire du nouvel hippodrome de Paris, porte de Pantin. Sous une tente de cirque, étaient liés les numéros de variétés et les interventions politiques : sous un autre chapiteau étaient installés les stands ou départementaux des jeunes démocrates-sociaux

ou par des représentants des formations membres du parti populaire européen.

Le personnel qui sont intervenues à la tribune du Festival sont notamment MM. Charles Ferdinand Nothomb, président du parti social-chrétien belge, Bernard Stasi, vice-président du C.D.S., Jacques Barrot (C.D.S.), ministre du commerce et de l'ar-

« l'Europe fasse le poids. Et elle ne peut faire le poids que si nous nous unissons. A nous de nous remettre en mouvement, nous qui sera capable de faire face à la concurrence. Et nous ne forgerons l'outil que si nous savons faire progresser une collaboration internationale. »

« Il est de notre intérêt de montrer notre volonté politique de faire de l'Europe un ensemble monétaire qui complète l'ensemble commercial. »

M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., président du conseil de l'U.D.F., est intervenu en début de

soirée et a déclaré : « L'Élection du Parlement européen au suffrage universel direct est une condition essentielle d'une Europe solide et durable. Refuser cette élection, comme le font certains, c'est en réalité refuser l'Europe. »

« L'élection s'inscrira dans les pouvoirs de l'Assemblée européenne. Elle renforcera l'autorité et l'influence. Elle donnera un souffle nouveau à une Europe trop marquée, trop bureaucratique, et trop peu soucieuse des Européens. »

Avant que ne commencent les spectacles et les interventions

politiques, trois commissions s'étaient réunies pour discuter de l'emploi, de l'environnement et de la défense des libertés. M. Leonid Pliouchin a participé aux travaux de la commission sur les libertés. Dans le texte adopté à cette occasion, on lit notamment : « Il est intolérable que, face aux violations répétées des droits de l'homme, l'Europe se taise ; que, pour préserver quelques débouchés commerciaux, l'Europe des marchés ignore ceux qui tentent de libérer des régimes totalitaires. »

NOËL-JEAN BERGFROUX.

ROCK AROUND EUROPE

Les jeunes Européens réunis pour l'Eurofestival ont accueilli poliment et avec des applaudissements de bon aloi les personnalités politiques venues les saluer. Ces manifestations de sympathie n'altèrent toutefois jamais jusqu'à l'enthousiasme : M. Barre n'est pas homme à électriser les foules, l'activité déployée en arrière-plan par les techniciens des artistes pendant certains discours constitue plutôt un bruissement très efficace ; enfin, toute l'Europe ne parle pas français, et il était difficile aux participants non francophones — plusieurs centaines — de manifester spontanément leur adhésion à des propos qu'ils comprennent mal ou peu du tout.

Chuck Berry, lui, parle une langue que tout le monde comprend : le rock and roll. Et ce fut une belle fête. Jeunes socialistes — bon chic, bon genre — anciens ouvriers convaincus du destin communautaire des peuples, « Européens » de Pantin, du dix-huitième et du dix-neuvième arrondissement, venus en voisins, rockers authentiques

qui avaient un peu escaladé les barrières, tous ceux-là se retrouvaient bientôt serrés, debout autour de la scène, dressés sur les chaises, frappant dans leurs mains au-dessus de leur tête. Un tchèque ! Et les « politiques » n'étaient pas tous désertés : M. Lecanuet, ravi, oscillait au rythme de la toute des premiers rangs, M. Eugène Claudius-Petit restait jusqu'à la fin, visiblement enchanté. M. Bernard Stasi, enfin, finit par escalader la scène pour montrer qu'il était toujours aussi de bon cœur. Et toujours aussi méfiant.

Quant à Chuck Berry, il semble oublier, après quelques chansons, se propension, par ailleurs, à l'économie. Il joue un peu plus longtemps que ce à quoi l'obligeaient les 12 000 dollars qu'il avait reçus.

Le fait que son répertoire fut le même qu'il y a dix ans et le même qu'il y a quinze ans, ou à peu près, ne pouvait que favoriser la communion des générations européennes. Rock around Europe ! — N.J.B.

M. François Bordry, président des jeunes démocrates-sociaux, s'est adressé à M. Raymond Barre, présent alors au premier rang de l'assistance, en ces termes : « Nous espérons que nos partis s'accorderont sur une liste unique à l'U.D.F. (...) Cette liste, nous souhaitons qu'elle contribue, elle aussi, au moins autant que les dernières élections législatives, au renouvellement du personnel politique. »

M. Barre, après avoir salué les pays d'Europe représentés sous le chapiteau, a affirmé : « L'Europe a commencé à marcher sur la voie de l'union dans une époque de prospérité sans précédent. En 1973, lorsque la crise est venue, nous avions pu craindre que le Marché commun se disloque mais ce qui avait été fait a tenu. (...) »

« J'ai participé à ce que l'on a pu appeler l'Europe des technocrates. Ces technocrates ont fait ce qu'ils ont pu et ce qu'ils ont fait a tenu. Ils ne galvaudaient pas les patries auxquelles ils étaient attachés, mais ils ont compris que l'Europe devait se construire méthodiquement. »

Le premier ministre a ajouté : « Nous voyons bien que nos petits États, nos petites nations, auront de redoutables concurrents dans les États-continentaux. Il faut que

l'Europe rejoigne le R.F.R. et M. Hintermann, tout en se rapprochant de la majorité, à jusqu'à ce jour refuse d'adhérer à l'U.D.F.

« Au cours des travaux du congrès la nécessité d'un regroupement a de nouveau été évoquée mais, semble-t-il, sans grand espoir. M. Lejeune a dénoncé dans l'attitude du P.S.D. « une démarche qui, solitairement, crée une confusion systématique avec le M.D.S.F. ». Un texte a néanmoins été adopté qui « approuve le processus de regroupement de tous les démocrates socialistes » et donne mandat au bureau du Mouvement « de prendre dans les plus brèves délais toutes mesures utiles pour assurer leur rassemblement ». Les démocrates socialistes se veulent « la gauche dans l'U.D.F. » et, sans remettre en cause leur appartenance à l'Union, ils réclament une politique sociale plus active et une plus grande considération à l'égard de leur formation. M. Lejeune a déclaré dimanche : « Nous som-

mes la gauche dans l'U.D.F., nous y sommes toujours, nous y sommes par conviction et par raison, car nous avons eu le sentiment d'être des utiles qu'on n'a pas. M. Georges Donnez, ancien député, a affirmé : « Nous ne craignons pas de dire à nos alliés : ou bien l'union pour la démocratie française aura une expression social-démocrate, ou elle ne sera pas. C'est pourquoi nous disons au gouvernement : nous comprenons vos difficultés (...) mais, se grâce, ne vous montrez pas inflexible, soyez à l'écoute de l'opinion populaire. » A ces inquiétudes, M. Michel Pinon, député général de l'U.D.F., invité dimanche à participer aux travaux, a répondu en ces termes : « Le M.D.S.F. doit avoir sa place pleine et entière au sein de l'U.D.F. Vous êtes, pour nous, les authentiques représentants du socialisme, les héritiers d'une tradition de liberté de justice et de solidarité. » M. Max Lejeune a été reconduit à la présidence du parti. N.-J. B.

Le M.D.S.F. estime être « la gauche dans la majorité »

Le Mouvement démocrate socialiste de France a réuni, samedi 28 et dimanche 29 octobre, son troisième congrès national à Issy-les-Moulineaux.

Né en 1972 du regroupement d'anciens membres de la S.F.I.O. le parti, que préside M. Max Lejeune, sénateur, maire d'Abbeville, se réclame de la gauche et du « socialisme de Jaurès et de Léon Blum ». Il professe aussi un ardent anticommunisme. En 1978, pendant la campagne électorale, ses dirigeants ont participé à la création de l'Union pour la démocratie française dont le M.D.S.F. se considère aujourd'hui comme « la quatrième composante ». Il regrette toutefois la modestie de ce rassemblement radical, constate M. Lejeune, n'a guère plus d'adhérents que nous et pas davantage d'élus, or il est la troisième composante. »

A plusieurs reprises, le M.D.S.F. a tenté de se rapprocher d'autres anciens socialistes comme les amis de M. Léon Boublin (« Présence socialiste ») ou ceux de M. Eric Hintermann (parti socialiste démocrate). Sans succès. M. Bou-

ISIQUE
LES JMF,
INGO
IARRIZ,
ERTS.

PARIS-NICE

MOITIE-PRIX

A PARTIR

DU 1.11.1978

Paris-Nice n'est plus la ligne la plus chère du monde ! A partir du 1^{er} novembre 1978, Paris-Nice est 50% moins cher pour les groupes à partir de 10 personnes. Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages.

N'hésitez plus. Partez à Nice. 10.000 chambres. 90 salles de conférences aux dimensions diverses avec traduction simultanée en 5 langues étrangères. Nice vous attend. Pour un congrès, un séminaire ou un salon. Partez à Nice!

* Vols désignés sur Air France ou Air Inter. Pour tous renseignements : Nice-Congrès, Palais des Expositions, Esplanade Mal de Laire-de-Tassigny - 06300 Nice. Tél. 1931 55.02.02/55.18.55. Télex Nicespo 970 537

La bataille industrielle, c'est notre affaire à tous.

Bataille : Parce que, depuis cinq ans, tous les pays, toutes les entreprises, sont engagés dans la plus impitoyable des courses aux débouchés. Nos concurrents viennent de partout: d'Europe, d'Amérique, du Japon. Et aussi du Tiers Monde. Demain, de Chine. Une bataille industrielle mondiale. Chacun doit vendre ou régresser. Vendre ses produits Manufacturés, c'est-à-dire fabriqués dans les usines. Et supérieurs aux autres par la qualité, l'originalité, l'efficacité, le prix.

Notre affaire à tous : Parce que notre société vit, en grande partie, directement ou indirectement de l'industrie, de sa prospérité. Seule une industrie nationale forte garantit l'emploi, le niveau et la qualité de la vie et la place de la France dans le monde. Soutenir l'idée industrielle est devenu l'impératif individuel numéro 1.

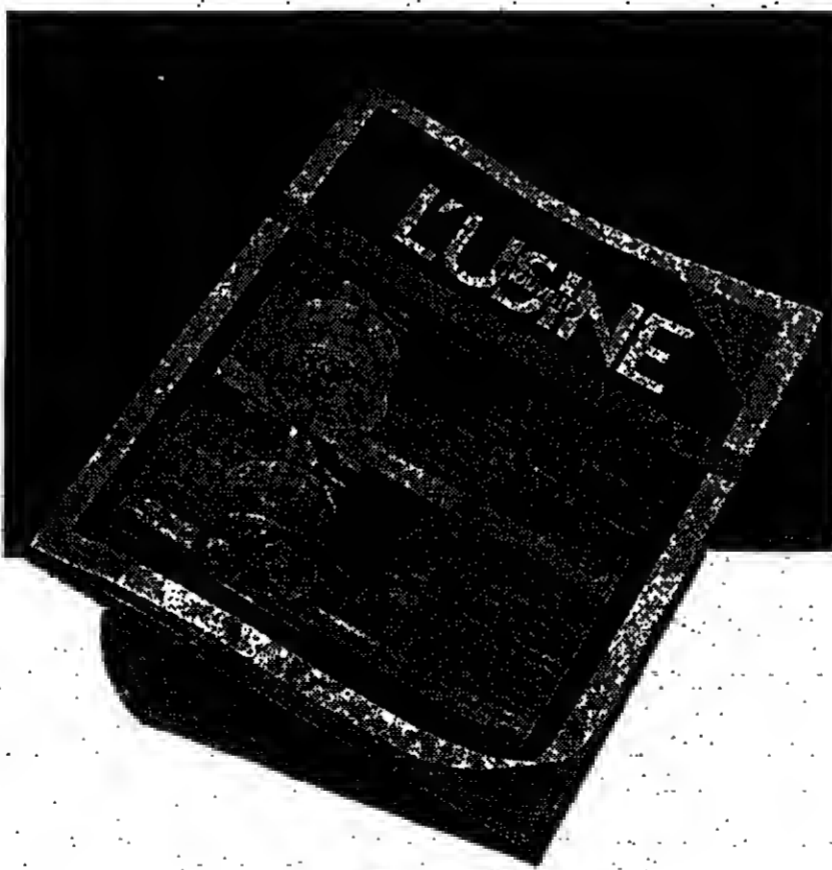
L'industrie nouvelle : L'industrie, pleinement consciente de l'enjeu, a choisi de lutter. Et de se transformer. Ses objectifs sont multiples : Investir, pour adapter son appareil de production aux marchés qu'elle peut gagner • Renforcer la gestion de sa production • Se doter d'une véritable force de vente (et d'achat) • Développer des emplois techniques • Lancer des programmes de recherches réalistes et économes • Parler moins d'économies d'énergie et de matières premières, mais en faire • Donner aux techniciens, à l'ingénieur, la place que leur métier mérite • Susciter de nouvelles vocations d'industriels, créer de nouvelles entreprises, etc.

A cette industrie nouvelle, confrontée à tant de difficultés, il faut une information nouvelle. Un journal. Son rôle : montrer à l'entreprise, à tous ceux qui y consacrent leur vie d'hommes, les voies de l'avenir. C'est ce rôle que veut jouer L'Usine Nouvelle. Simplement en s'efforçant de donner, pour tout problème industriel, qu'il soit immense ou pratique, une solution. C'est pourquoi, puisque l'industrie change, L'Usine Nouvelle change : dans sa forme • elle sera plus compacte, plus maniable, plus commode • elle sera d'une lecture plus aisée.

dans son fond • l'édition hebdomadaire est conçue comme un guide pour l'action de toutes les fonctions, tous les jours • l'édition mensuelle est consacrée aux techniques et aux techniciens • dans chaque édition, des rubriques nouvelles rigoureusement adaptées aux besoins actuels des hommes de l'industrie.

Quelques exemples des nouvelles rubriques de L'Usine Nouvelle : Hebdomadaire : "Cette semaine" (en un coup d'œil, l'explication de l'actualité, "Industries et Marchés" (tout ce qu'il faut savoir sur vos marchés et vos concurrents), "Dossier" (faits et chiffres sur la grande question industrielle de l'heure), "Acheter/Vendre" (rubrique permanente de marketing industriel), "l'homme au travail" et "Le marché de l'emploi". Mensuel : "Leurs solutions" (des cas vécus à l'usine), "Un métier" (une fonction technique, une carrière), "Les utilisateurs parlent" (les techniciens jugent leurs équipements).

26 octobre 1978. Pour mieux aider l'industrie nouvelle, l'usine nouvelle change.



La nouvelle
L'USINE
NOUVELLE
15, rue Blaise - 75008 Paris - Téléphone 246.72.37.

M. Marchais

Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a répondu à la presse à l'occasion de la publication de son livre "L'histoire et le rôle du P.C.F. dans la révolution industrielle".

Le secrétaire général du P.C.F., Georges Marchais, a répondu à la presse à l'occasion de la publication de son livre "L'histoire et le rôle du P.C.F. dans la révolution industrielle".

Le secrétaire général du P.C.F., Georges Marchais, a répondu à la presse à l'occasion de la publication de son livre "L'histoire et le rôle du P.C.F. dans la révolution industrielle".

Le secrétaire général du P.C.F., Georges Marchais, a répondu à la presse à l'occasion de la publication de son livre "L'histoire et le rôle du P.C.F. dans la révolution industrielle".

Le secrétaire général du P.C.F., Georges Marchais, a répondu à la presse à l'occasion de la publication de son livre "L'histoire et le rôle du P.C.F. dans la révolution industrielle".

Le secrétaire général du P.C.F., Georges Marchais, a répondu à la presse à l'occasion de la publication de son livre "L'histoire et le rôle du P.C.F. dans la révolution industrielle".

صحة من الامم

POLITIQUE

POINT DE VUE

Le naufrage du radicalisme

par Guy GENNESSEAU (*)

DEPUIS vingt ans, le radicalisme se meurt. Après le dernier congrès du Mouvement des radicaux de gauche et ses soubresauts, après les étonnantes périodes qui ont amené ce parti à vouloir se séparer de Robert Fabre, une question se pose encore : le M.R.G. est-il définitivement mort après un suicide collectif ? Suicide collectif parce que, d'un côté, Robert Fabre, son fondateur, seule personnalité de stature nationale qui incarne le radicalisme et tout le radicalisme, est aujourd'hui considéré comme un pestilencieux par ceux-là mêmes qui n'ont cessé par lui et parce que, de l'autre côté, cette décision est acceptée avec jubilation par quelques « partisans » qui, au nom de principes prétendument de gauche, ne tiennent tout simplement qu'à sauver quelques positions électorales, quel que soit le prix à payer, ce qui est intrinsèquement une idée de droite. On peut le regretter. Mais la politique n'étant pas faite de sentiments, même s'il est amer, le constat aujourd'hui est celui d'un grave échec. Ce constat sera-t-il celui d'un acte de décès ou bien restera-t-il encore une idée mobilisatrice pour ceux qui considèrent que le radicalisme est une idée forte ? Pour notre part, nous pensons que le M.R.G., dans sa forme actuelle, ne pourra poursuivre longtemps cette politique de « gadget » qu'il est condamné à mettre en œuvre pour s'illuminer. Maintenant qu'il n'est plus porteur de l'espoir commun que suscitait la gauche unie autour du feu du programme commun, le M.R.G. sera conduit peu à peu à n'être qu'un laboratoire d'idées reçues, même si elles sont revendues avec plus de talent, dans le cadre d'une campagne style « Etoile spectacle ».

Comprendre qu'il n'est plus possible de se ranger dans la tour d'ivoire d'un bureau, 10-11 national, d'un comité, 10-11 directeur, les assises du radicalisme pour une gauche moderne devraient se tenir dans les plus brèves délais à la veille de cette importante échéance que sont les élections à l'Assemblée européenne, qui pourrait être un grand facteur de mobilisation. Dans cet esprit d'ouverture et de dialogue pourrait s'élaborer, entre ceux qui parlent encore un langage très voisin, autour de la social-démocratie, un débat public devant les militants de tous bords qui permettrait de constater l'état de nos divergences et d'apprécier la somme des convergences, qui sont loin d'être négligeables. A partir de cet électrochoc que pourrait être ce grand débat public, national, nous résumons peut-être alors à nous du naufrage, et ce qui, à plusieurs reprises depuis ces vingt-cinq dernières années politiques (avec Pierre Mendès France — en 1957 avec la F.G.D.S., — en 1971 avec J.J.S.-S., — avec Robert Fabre), a paru impossible ou a fait se réaliser sans enfin un objectif réaliste : la naissance d'une force social-démocratique importante assise sur un radicalisme « rénové » et fort.

Comprendre qu'il n'est plus possible de se ranger dans la tour d'ivoire d'un bureau, 10-11 national, d'un comité, 10-11 directeur, les assises du radicalisme pour une gauche moderne devraient se tenir dans les plus brèves délais à la veille de cette importante échéance que sont les élections à l'Assemblée européenne, qui pourrait être un grand facteur de mobilisation. Dans cet esprit d'ouverture et de dialogue pourrait s'élaborer, entre ceux qui parlent encore un langage très voisin, autour de la social-démocratie, un débat public devant les militants de tous bords qui permettrait de constater l'état de nos divergences et d'apprécier la somme des convergences, qui sont loin d'être négligeables. A partir de cet électrochoc que pourrait être ce grand débat public, national, nous résumons peut-être alors à nous du naufrage, et ce qui, à plusieurs reprises depuis ces vingt-cinq dernières années politiques (avec Pierre Mendès France — en 1957 avec la F.G.D.S., — en 1971 avec J.J.S.-S., — avec Robert Fabre), a paru impossible ou a fait se réaliser sans enfin un objectif réaliste : la naissance d'une force social-démocratique importante assise sur un radicalisme « rénové » et fort.

Les radicaux de gauche sont divisés sur l'Europe et sur le fonctionnement de leur mouvement

De notre correspondant

Bordeaux. — Les radicaux de gauche, parce qu'ils sont Européens, régionalistes et régionalistes, doivent discuter du problème de l'élargissement de la Communauté économique européenne à o.e.c. sérieux et sérieux. Quand on n'a pas le poids du nombre, il faut avoir la force des idées. A déclaré samedi 28 octobre à Bordeaux M. Michel Crépeau, en ouvrant le débat préparatoire au congrès extraordinaire qui débutera en janvier, décideurs de la participation de son mouvement aux élections européennes. Commencé dans la sérénité, la journée est cependant terminée dans une certaine confusion après que le maître de La Rochelle eût demandé au comité directeur le vote d'une motion mettant les amis de M. Robert Fabre, membres de la Fédération pour une démocratie radicale (F.D.R.), au demeuré de choisir entre le M.R.G. et ce que M. Michel Crépeau considère comme un groupement politique. « Je n'ai réservé aucun sort aux minoritaires autres que celui qui prévalent nos statuts », a-t-il expliqué. On ne peut appartenir à la fois à notre mouvement et à un groupe. Nos statuts sont formels. Qu'ils choisissent ! Ceux qui sont liés par ces mesures ont tort de parler d'exclusion. Il faut seulement de faire constater une incompatibilité. » Les membres de la F.D.R. ne l'ont pas entendu ainsi et ils sont

partis en déclarant : « Le vote qu'a tenté de nous imposer le président de notre parti, tendant à nous interdire de réfléchir l'intérieur d'un club, est tout à fait contraire à la liberté traditionnelle des radicaux. Nous ne pouvons pas admettre d'avoir à voter sur un problème de liberté. » Dans les rangs mêmes des amis du président du M.R.G., on admet que les résultats du vote peuvent être considérés comme un demi-succès pour la F.D.R. : sur 100 présents ou représentés, il n'y eut que 90 votants (7 contre, 5 abstentions et 78 pour). Donc une majorité relativement faible qui laisse penser que le problème n'est pas définitivement tranché. Il devrait rebondir en janvier, lors du congrès de Toulouse. Dans le débat sur l'Europe, à côté duquel « l'affaire des minoritaires » n'a strictement aucun intérêt », selon M. Michel Crépeau, l'échéance du scrutin du 10 juin n'a pour ainsi dire jamais été évoquée. Les différents exposés ont cependant laissé transparaître des désaccords sur les conditions d'élargissement de la C.E.E. C'est ainsi que M. Jean-Michel Baylet, député de Tarn-et-Garonne, fut taxé de démagogue par quelques-uns quand il affirma son opposition à l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.

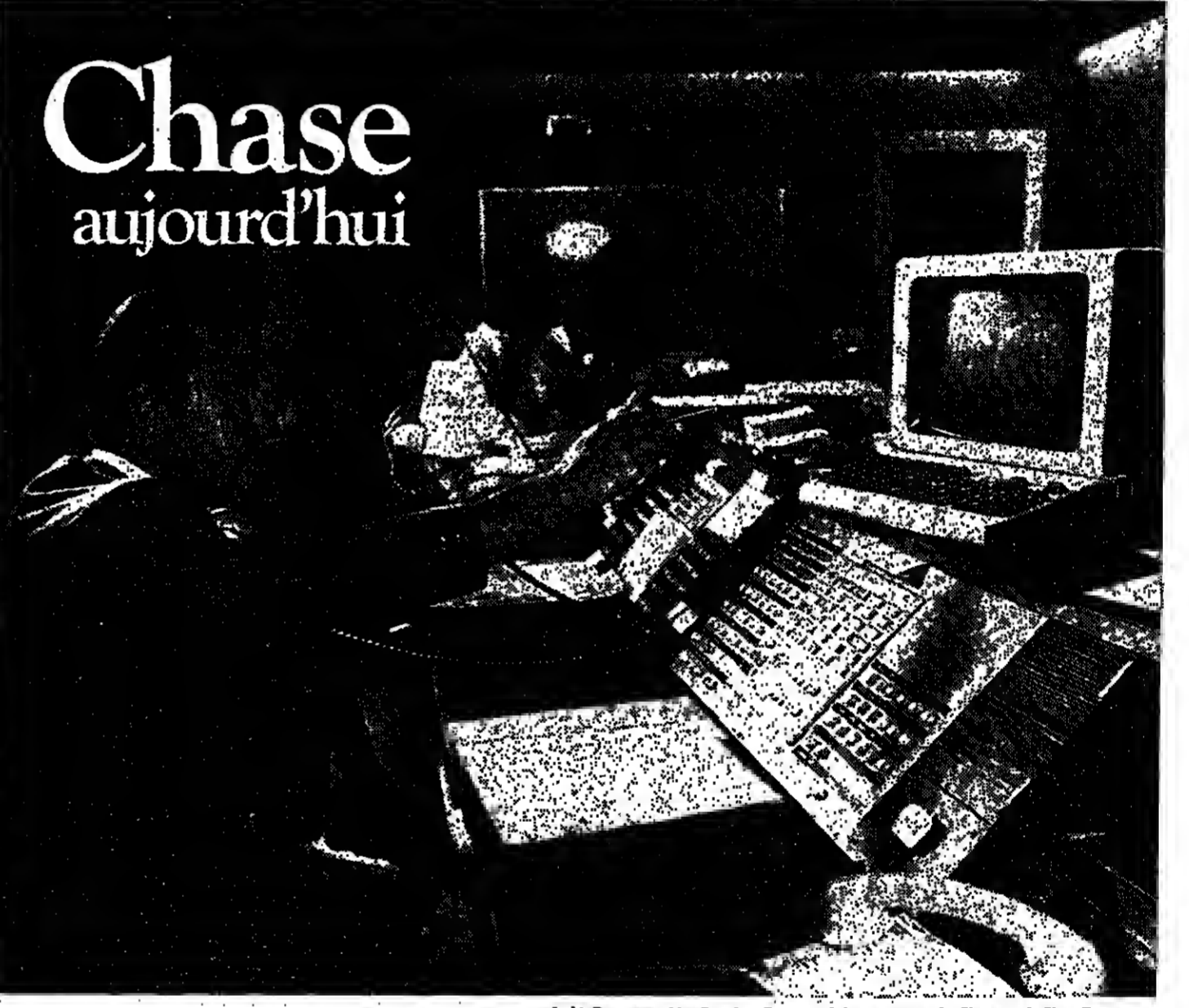
A l'inverse, M. Maurice Faure, député du Lot et vice-président du conseil régional de Midi-Pyrénées, s'est fait l'avocat de « l'Europe des hommes » en expliquant que tous les problèmes peuvent trouver une solution lorsque existe « une volonté politique ». « Ne soyons ni aveugle ni bête dans cette affaire », a-t-il ajouté, « c'est-à-dire ni inconditionnellement pour, ni inconditionnellement contre. » L'ancien ministre, qui fut l'un des signataires du traité de Rome, a vivement attaqué la Grande-Bretagne, « entrée dans la C.E.E. d'une façon politiquement malhonnête ». Il a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'une politique monétaire commune pour faire face au dollar. Les radicaux de gauche ont semblé quelque peu en peine pour définir une politique précise entre le « oui » de M. Maurice Faure et le « non, à moins qu'un jour... » de M. Jean-Michel Baylet. Le débat a été, lui aussi, quelque peu escamoté. Il est en tout cas resté inachevé. Il est vrai qu'il prend une importance toute particulière dans le sillage de la direction du radicalisme, le grand Sud-Ouest qui voit dans l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun quelque chose comme une gelée de printemps ou des grèves estivales, bref, une nouvelle calamité agricole. PIERRE CHERRUAU.

M. Mitterrand : le P.S. doit rester accroché au terrain où il se trouve

De notre correspondant régional

Marseille. — Un engagement financier de 1 million de francs, quarante mille billets « placés », des mois de préparation : la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône avait mobilisé toutes ses capacités d'initiative et sous ses moyens pour réussir sa première fête de la rose, organisée les 28 et 29 octobre, au parc Chanot à Marseille. La fête de la rose n'était pas seulement destinée à relancer le militantisme des adhérents socialistes, mais également à rivaliser avec les Trente Heures de la Marseillaise, la fête annuelle du quotidien communiste marseillais et de la fédération communiste des Bouches-du-Rhône organisée habituellement dans le même cadre du parc Chanot. L'émulation a défilé au P.C.F. dont les responsables, comme ceux de la C.F.T. n'ont pas répondu à l'invitation qui leur avait été adressée. Un communiste contestataire.

M. Raymond Jean était, en revanche, présent. M. François Mitterrand, qui prononçait l'allocution principale, a expliqué qu'il est bon pour la France qu'il existe au moins deux projets politiques. « Il ne serait pas supportable que le peuple de France que nous avons rassemblé, que l'ensemble des travailleurs qui croient au socialisme, demain se soient moqués et confondus parce que le parti socialiste aurait préféré gouverner dans n'importe quelles conditions, à-t-il poursuivi. Le P.S. doit prendre le temps qu'il faut pour que le gouvernement de la gauche dirigé par les socialistes, soit en mesure de développer une politique socialiste et non pas la politique de nos adversaires. (...) Le parti socialiste, en dépit des sollicitations de toute sorte, doit rester accroché au terrain où il se trouve, être celui qui rassemble et refuse d'entendre les paroles de la division. »



Jackie Bensoussan, Vice Président, Directeur de la Trésorerie et des Changes, à la Chase France.

“La Chase est la plus rapide en matière de change. La transaction est faite sur place”, (déclare le directeur financier d'une importante société multinationale).

Récemment, un bureau d'études indépendant a interrogé deux cents directeurs financiers de grandes entreprises européennes. Pour qu'ils puissent s'exprimer librement, leurs identités n'étaient pas révélées. L'objectif de l'enquête était de découvrir les points forts de la Chase. La compétence de la Chase en matière de change est nettement apparue comme étant une de ses qualités prééminentes. La position prééminente de la Chase sur le marché des devises donne l'avantage à ses « cambistes ». Le contact direct établi avec les clients par nos « cambistes » leur permet de répondre plus facilement à leurs demandes et de rendre plus rapidement le service attendu. L'étude fait ressortir constamment qu'un des motifs essentiels du « leadership » de la Chase est simple : Chase emploie non seulement des personnes très

compétentes mais son organisation leur permet de travailler le plus efficacement possible pour leurs clients. Il en résulte des prestations personnalisées et efficaces, appréciées par le directeur interrogé, cité plus haut, qui ajoute : « Je suis influencé par les gens auxquels j'ai à faire dans les banques et, personnellement, je préfère la Chase ; ils rendent d'excellents services et sont toujours prêts à donner des conseils de valeur. La Chase sera toujours mon premier choix. » Il en vint à résumer ses avantages en peu de mots : « les gens de la Chase. » Jackie Bensoussan, qui dirige le département « Trésorerie et Changes » à Paris, le pense également. « Nos banquiers font de la Chase une banque particulièrement efficiente. »



Advertisement for the book 'Pierre de Boisdeffre DE GAULLE MALGRE LUI' by Albin Michel. The text describes it as a passionate discourse on the man inassimilable des Mémoires, with a light touch and a subject that is rarely treated so seriously. It is available at Albin Michel.

THE CHASE MANHATTAN BANK, N.Y. 41 RUE CAMBON 75001 PARIS ET 2, QUAI SAINT ANTOINE, 69002 LYON ET SUCRISALES EUROPEENNES A AMSTERDAM, ANVERS, ATHENES, BARR, BRUXELLES, BRISBANE, COPENHAGUE, DUBLIN, DUISSELDORE, FRANCOFORT, GENEVE, HAMBURG, HONG KONG, LONDRES, LUXEMBOURG, MADRID, MILAN, MOSCOW, MUNICH, NICE, PALERME, ROME, ROTTERDAM, SALONIQUE, STOCKHOLM, STUTTGART, VIENNE, ZURICH.

JUSTICE

AUX ASSISES DES BOUCHES-DU-RHONE

Alain Bendjelloul est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité

Alain Bendjelloul a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, le samedi 28 octobre, par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône. Les jurés, au terme de deux heures et demie de délibérations, n'ont pas suivi les réquisitions de M. Yves Chauvy, avocat général, qui avait demandé la peine de mort (le Monde 15-30 octobre).

Le référendum

Les antécédents judiciaires d'Alain Bendjelloul ne se composent pas de pécunielles. Les prises d'otage et les attaques à main armée y alternent avec les assassinats. Il lui valent donc déjà la réclusion perpétuelle. S'ils s'y trouvent de plus banales évènements, elles permettent que certains de ces meurtres fussent commis. Les jurés des Bouches-du-Rhône n'ont pas voté la mort.

Contre Virgile Floréal, meurtrier d'un biloulier, l'avocat général avait requis le peine capitale. Puis l'accusé avait pris le parole, et le magistrat, ce qui n'est pas précisément fréquent, avait, après cela, « nuancé » sa demande, paraissant même y renoncer. Les jurés de l'Essonne n'ont pas voté la mort.

Jean-Pierre Derycke a commis l'un de ces crimes pour lesquels les jurés abolitionnistes, les « abolitionnistes-mais », qui prétendent condamner la peine de mort, veulent en réalité qu'elle demeure, dans le code et dans les lois. Il a tué un policier pendant une permission de sortir. Les jurés de Paris n'ont pas voté la mort.

Pourquoi la mort n'a-t-elle été à aucun de ces rendez-vous, où l'on pouvait légitimement, hélas l'attendre ? D'abord, bien sûr, parce qu'on ne saurait jamais préjuger les décisions d'une juridiction ; encore moins celle d'une cour d'assises qui, composée de jurés populaires, est, par essence, « sans précédent ». On l'avait bien vu lors du procès de Patrick Henry, avocat et meurtrier du petit Philippe Bertrand, qui se tua à têtes alors que chacun en avait déjà disposé, notamment trois ministres en exercice.

La mort fut aussi absente parce que, à Paris et à Aix-en-Provence, l'avocat des victimes, non content de ne pas la suggérer, plaide contre elle. On assiste trop souvent, par une substitution illégitime de la partie civile à l'accusation, au complotement inverse pour ne pas relever cette heureuse rupture avec le tradition.

Ne négligeons pas non plus l'importance d'a déclarations d'Alain Bendjelloul, dont tous les observateurs ont relevé l'intelligence, dont la président des assises a déclaré qu'elle était « exceptionnelle ». N'est-ce pas

« Vous avez requis cette peine de mort, a ajouté M. Pelletier, s'adressant à M. Chauvy, en invoquant la nécessité de l'élimination de Bendjelloul. Ce mot d'abolitionnisme me fait faire des rapprochements qui m'inquiètent. Ce n'est pas un chien, qu'il faut écraser et piétiner. » Pailles en sortis, messieurs et messieurs les jurés, a-t-il conclu, que ce sang qui éclabousse les juges, comme il éclabousse la justice, ne transforme pas ce procureur en abattoir.

La préméditation n'a été retenue que pour l'un des deux meurtres reprochés à Alain Bendjelloul. La cour et le jury lui font accordés des circonstances atténuantes.

Aucune de ces observations ne peut vraiment servir à expliquer ce triple bannissement de la mort. Pas plus que de ce triple exemple on ne saurait escompter un usage nouveau, comme il existe en Belgique où dans la grand duché de Luxembourg, nations pour lesquelles le peine de mort n'existe depuis longtemps que sur le papier (1).

Les clameurs S'il est abusif et malhonnête de tirer une opinion absolue (et même une loi nouvelle) du petit nombre d'incidents graves constatés lors de permissions de sortir, il serait, par symétrie, vain de tirer trop d'espoir d'une polignée de décisions judiciaires.

Mais c'est une manière de référendum qui, ainsi, se met en place, le seul au fond : celui qui naît dans les juridictions qui sont en droit de prononcer la mort, mais l'écartent. Ce référendum ne date pas d'hier.

De 1968 à 1977, les assises n'ont prononcé que trente-huit condamnations à la mort, alors que mille cinq cents lois par an, environ, elle pourrait être légitimement ordonnées. Certes, ce risque est théorique dans la plupart des cas. Mais pas dans tous, et l'on peut estimer à deux cents par an les procès où la mort ne rôde pas pour la frime, soit deux mille dix ans. La proposition est étonnante.

Elle est plus significative que les clameurs. Les Français sont peut-être, comme l'affirment les incertains sondages, favorables à l'abandon de la mort. Mais dans l'empirement des discussions d'après-bataille, dans les échauffements de tous. Infiniment moins lorsque les opinions qu'ils émettent risquent d'avoir un effet concret.

Il eût fallu d'un petit peu de courage politique pour accélérer ce mouvement, pour en faire prendre conscience. Force est de constater que ce n'est pas, aujourd'hui, ce qui fait horreur.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Et encore... le grand droit vient de signer un projet de loi qui doit prochainement venir en discussion et aux termes duquel la peine capitale disparaîtra des lois du Grand-Duché.

A Clermont-Ferrand

L'explosion criminelle au P.C. de la 52^e division militaire

Neuf attentats en dix mois

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Dans la nuit du 27 au 28 octobre, vers 4 h. 50, une explosion a soufflé l'intérieur du poste de commandement de la 52^e division militaire qui a son siège à Clermont-Ferrand. Une charge de 10 kilos d'un explosif non encore déterminé avait été déposée par un groupe qui a laissé sur place trois tracts ronéotypés, signés « Anarchiquement vôtre ». Dans ces tracts, les auteurs de cet attentat expriment leur soutien aux contestataires du Larzac qui organisent, le 28 octobre, une journée nationale d'action.

Un moment de l'explosion, quatre personnes, dont le général Merlin, commandant de la 52^e division militaire, étaient présentes au poste de commandement, mais aucune n'a été blessée.

Qui sont ces poseurs de bombes qui tiennent périodiquement à Clermont-Ferrand le haut du pavé de l'actualité et qui se jouent allègrement des policiers ? Dans la capitale de l'Auvergne, l'opinion publique se pose la question : ils viennent, en effet, d'agir pour la neuvième fois en dix mois. Les enquêteurs du service régional de la police judiciaire observent le plus grand mépris. Ils savent toutefois, pour l'heure, que 250 kilos d'explosifs peuvent être commis : une petite phrase d'un tract abandonné à dessein sur les lieux de l'explosion du quartier général le laisse entendre. Ils savent surtout que ceux qui ont décidé de s'en prendre aux bâtiments officiels ont très certainement plus d'explosifs qu'il n'en faut pour se manifester une nouvelle fois.

En effet, le 17 juin dernier, 250 kilos de nitrate ont été dérobés dans une mine d'asphalte de Font-de-Château (Fuy-de-Dôme). Cent kilos de cet explosif ont servi pour un attentat, commis le 2 juillet, contre l'émetteur de télévision au sommet du Puy-de-Dôme. Quelques kilos, enfin, dévastèrent, trois jours plus tard (5 juillet), le centre de documentation de l'armée de l'air de Clermont-Ferrand. Il reste environ 250 kilos dans les stocks.

Dans les deux cas, les attentats précédents étaient signés d'un groupe s'intitulant GINI (Groupe d'intervention des narcesses interurbaines). L'expertise en cours permettra de connaître la nature de l'explosif utilisé contre le poste de commandement de la division militaire, mais déjà un lien peut être établi : sur les neuf attentats commis à Clermont-Ferrand ou dans sa région ces dix derniers mois, certains sont signés du même mystérieux GINI, et dans tous les cas ils « collent » à l'actualité.

Le 22 juin, le GINI fait s'entendre

LE CONGRÈS DES POLICIERS C.G.T. A TOULOUSE

Ne plus être « les flics d'un État policier »

(De notre correspondant.) Toulouse. — Le congrès national de la fédération C.G.T. police, qui réunit cinq mille membres appartenant à tous les services et à tous les grades de la police nationale, vient de se réunir à Toulouse sous la présidence de M. René Lomet, secrétaire confédéral, et Claude Toulouse, secrétaire général.

Avant d'exposer leurs revendications — l'amélioration des systèmes de retraite, l'intégration de l'indemnité de résidence dans le traitement, la fixation du minimum de salaire à 280 F — les délégués ont tenté de définir la conception démocratique d'une police nouvelle qui ne soit plus « la main armée de la nation », mais un véritable service public uniquement consacré à la protection des citoyens.

La fédération des policiers

Les déclarations de M. Darquier de Pellepoix

« Il fallait à tout prix se débarrasser de ces étrangers »

M. Louis Darquier, qui signe d'Arquier de Pellepoix, ancien conseiller municipal de Paris (1935) puis nommé commissaire général aux questions juives par Pierre Laval en mai 1942. Il succédait à Xavier Vallat. Il resta à ce poste jusqu'en mars 1944. Il s'est ensuite réfugié en Espagne. Condamné à mort par contumace par la Haute Cour de justice le 10 décembre 1947, interdit de séjour à vie. Il n'est jamais rentré en France depuis lors. Une demande qu'il aurait faite, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge pour rendre visite à son frère malade n'aurait pas reçu de réponse (le Monde daté 20-21 février 1978). Il a vécu comme traducteur attaché au ministère des affaires étrangères.

Dans l'interview publiée par l'Express daté du 4 novembre, Louis Darquier répondait à Philippe Ghanem et Raymond Denis, à sa manière toute valetur aux chiffres cités à propos des juifs qu'il aurait livrés aux Allemands : « Je n'ai livré que six mille juifs, et ces six mille hommes, femmes et enfants, arrêtés et déportés. C'est, dit-il, de la propagande juive. De même pour la disparition de six millions de juifs pendant la guerre : « Une invention pure et simple. »

A Philippe Ganier-Raymond qui lui demande pourquoi il a repoussé de 1937 à 1937 la date de naturalisation avant laquelle les juifs ne tombaient pas sous le coup des lois raciales, Darquier répond : « Mais, bien entendu, il fallait qu'il y ait dix juifs déportés, c'est ça ? »

« Evidemment, il fallait à tout prix se débarrasser de ces étrangers de ces métrages, de ces milliers d'apatrides qui étaient à

Le mensonge

(Suite de la première page.)

Le problème est bien là en effet. Plus le mensonge est énorme, mieux il peut ébranler des gens peu informés et troubler des esprits faibles. Il sert objectivement les thèses des racistes et des avocats du nazisme, peu nombreux, mais fort actifs : ils pourront désormais se référer au « document » que l'Express présente sous des questions, cartes, inclusive, mais sans le moindre commentaire. Hier, les menteurs se contentaient d'insinuer. Voici qu'ils affirment, et sur quel ton ! Les travaux historiques dont on dispose sont souvent intéressants ; et utiles, mais l'autorité de leurs auteurs n'est pas plus grande, en apparence, que celle de leurs contradicteurs. Ou bien ils sont le fait de témoins qui ont voulu que ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont souffert, ne soit pas oublié, mais qui apportent des récits fragiles, mentaux, plus sentimentaux que scientifiques.

Il serait temps, grand temps, qu'un

organisme de haut niveau intellectuel et moral, présentant toutes les garanties de sérieux et d'objectivité, compile de façon à ne pouvoir être contesté, rassemble la totalité des documents, homogènes et éléments disponibles. Et, ayant établi les faits, qu'il fasse connaître ses conclusions sous une forme claire, définitive, portée au plus haut de la connaissance du grand public.

Car, cette fois, c'en est trop, vraiment trop. Les raccapés ne peuvent plus se contenter de pleurer leurs morts et de maudire leurs bourreaux. Il leur faut maintenant se mobiliser pour briser le mensonge dans l'ouï. Il faut que toutes les hommes gens se rangent à leurs côtés pour aider à établir, avant qu'il ne soit trop tard, le vérité devant le tribunal de l'histoire. Afin de rendre à jamais impossible que, comme le redoute Mme Veil, tout cela, un jour, puisse recommencer.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

FAITS DIVERS

PENDANT LE WEEK-END

Cinq drames passionnels ont provoqué la mort de dix personnes en France

A cinq reprises, pendant ce week-end, des enfants et des femmes ont été victimes de la haine de leurs proches, que rien n'aurait pu empêcher de se transformer en meurtres : cinq drames passionnels qui ont fait dix morts et trois blessés en France.

● A Bobigny (Seine-Saint-Denis), un inspecteur des douanes, M. Francis Passet (vingt-neuf ans) a tué son épouse Marie-Odile (vingt-sept ans) et ses deux enfants, Jean-François (quatre ans) et Caroline (dix-sept mois), dans la matinée du dimanche 29 octobre, à Selens (Aisne). Selon les premiers éléments de l'enquête, François Passet était dans un état de surexcitation lorsqu'il est allé chercher le maire du village à l'église, durant la messe. Il était taché de sang et pieds nus. Dans la résidence secondaire qu'il possédait à Selens, un retrouvé son épouse et ses deux enfants, morts à la suite de coups portés à la tête. Incapable d'expliquer son geste, l'inspecteur des douanes a été conduit à l'hôpital psychiatrique de Prémontré (Aisne).

● A Aubagne (Bouches-du-Rhône), M. Sauveret Clontz, un homme de vingt-neuf ans, a tué, le vendredi 27 octobre, par strangulation, sa femme Jeannine, trente-huit ans, et deux de ses quatre enfants, avant de tenter de mettre fin à ses jours en s'étranglant des barbituriques. Toute dispute serait à l'origine de ce drame. M. Sauveret Clontz est dans le coma.

● A Miravalles (Charente-Maritime), un employé d'usine, M. Claude Follevin, quarante ans, a tué sa femme et l'ami de celle-ci, M. François Sauvage, quarante

La cour d'appel de Douai

Infirme un jugement favorable à M. Lemettre.

Pour atteinre à l'exercice des fonctions de délégué syndical et au fonctionnement régulier du comité d'entreprise, la troisième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lille, présidée par M. Henri Le Gall, avait, le 18 juin dernier, condamné trois dirigeants de la Société des grands travaux du Nord (S.G.T.N.) à quatre mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve de trois ans. Il s'agissait de MM. Roger Picot, P.-D.O., Jacques Amyot, chef des services techniques, et Alain Boussier, chef du personnel. Le plaignant, M. Bernard Lemettre, maçon, délégué C.F.D.T. et diacre du diocèse de Lille, obtenait 10 000 F de dommages et intérêts et son épouse, Marie Clève, 1 000 F (le Monde du 30 juin).

M. Bernard Lemettre avait refusé sa mutation d'un chantier de la région lilloise sur un chantier de Saas-et-Omer (Pas-de-Calais). La direction avait assimilé ce refus à une démission.

Faits et jugements

La cour d'appel de Douai vient d'infirmer ce jugement. Dans de longs attendus, elle fait valoir que les faits reprochés aux dirigeants de la S.G.T.N. ne sont pas établis au regard de la législation du travail. Elle estime même que la C.F.D.T. et M. Lemettre ont pratiqué l'occurrence un « abus de procédure ». En conséquence, la cour relaxe MM. Picot, Amyot et Boussier. Elle condamne la C.F.D.T. à leur verser à chacun 1 000 F de dommages et intérêts, tandis que M. Lemettre devra...

● L'entraîneur-driver Paul Nvool, impliqué dans l'affaire des courses truquées de Cagnes-sur-Mer, qui était plaint d'avoir été brutalisé par des policiers lors de son interrogatoire à Paris (le Monde daté 15-16 octobre) et qui avait obtenu du juge d'instruction de Cagnes, où il est actuellement détenu, une expertise médicale, a décidé, par le truchement de son

Christian Harbulot

et la « machine policière ».

M. Christian Harbulot est la « machine policière ». C'est le 2 octobre par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris (le Monde daté 29-30 octobre), M. Christian Harbulot a déclaré à l'antenne 2 : « Quand on est pris dans la machine policière, on la justice française, différente de la justice anglo-saxonne, on doit prouver son innocence : ce n'est pas simple du tout. » Critiquant « certains journalistes » qui déclenchent des « campagnes », M. Harbulot — notamment soupçonné d'être le meurtrier de Jean-Antoine Tramoni qui avait lui-même tué un jeune militant maoïste, Pierre Overney — a estimé que n'impor-tait que l'état à la merci de ce genre d'affaires.

avocat. Ce ne pas porter plainte.

● Il s'agit partiellement inédit, a déclaré le 24 octobre M. Alessandrini, de lancer une plainte requérant l'établissement d'un lien entre le fond de l'affaire des courses truquées et les violences, auxquelles il appartient à la police de donner les suites nécessaires.

LES DÉTECTIVES PRIVÉS SE GROUPENT AU SEIN D'UNE FÉDÉRATION NATIONALE

Les organisations de détectives privés se sont réunies, le samedi 28 octobre à Paris, pour fonder la Fédération nationale des détectives privés, organe représentatif de la profession.

Au cours de ce congrès constitutif, les détectives privés ont décidé de créer une commission nationale chargée de délivrer une carte professionnelle aux membres de la nouvelle fédération. Cette mesure a pour but, selon les organisateurs de ce congrès, de « normaliser la profession ». Les congressistes ont aussi évoqué la réunion à Cannes, les 17 et 18 mars 1979, du premier congrès international des détectives avec la participation de quelque cinq cents délégués venus de dix pays.

RELIGION

L'ASS

Eglis

« Les — Ce n'est pas un Français, mais un juif, pour lancer l'assaut. Les 2... que quiconque... de la crise de... et celui-ci ne... à huit... de l'expression... 1939, et, selon... d'ordre 2010... l'effectif... »

« La monarchie... de 200 ordina... l'assaut la sépa... 1 740. En 19... soit 80 de plu... sement du cle... Selon des esti... de moins de... 34 063 en 1... en 1935, c'est... me millénaire... 1935, 2 à 3 % »

Nous v

« Ce congrès... de Rome a... deux déri... ter son v... à la n... de l'épiscop... de l'épiscop... remarcuq la b... sur avec lesq... Voix de l'ar... l'allocutio... s'adressant à... terminée p... que troubl... non plus... l'Église a... Dieu entou... »

« Car, cette fois, c'en est trop, vraiment trop. Les raccapés ne peuvent plus se contenter de pleurer leurs morts et de maudire leurs bourreaux. Il leur faut maintenant se mobiliser pour briser le mensonge dans l'ouï. Il faut que toutes les hommes gens se rangent à leurs côtés pour aider à établir, avant qu'il ne soit trop tard, le vérité devant le tribunal de l'histoire. Afin de rendre à jamais impossible que, comme le redoute Mme Veil, tout cela, un jour, puisse recommencer. »

La fidél

« Le change... peut le... change parce... et la fidélité... C'est la... de dire l'Évan... »

DEUX SUICIDES DE DÉTENUS

Daniel Pirus, vingt-cinq ans, oténo à la prison de Nancy, qui avait comparé, ce lundi 30 octobre, devant la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle a été retrouvé pendu dans sa cellule vers 3 heures ce matin. Il était insoufflé de parotite et d'assas-sinat.

D'autre part, à Lyon, un prisonnier piécé en détention provisoire depuis le 23 janvier 1978, M. Christian Carré, trente-cinq ans, localisé de proximité et d'usage de faux documents administratifs, s'est pendu le 27 octobre à la prison Saint-Paul. Trente-huit détenus se sont occupés de la mort depuis le 1^{er} janvier 1978. En 1977, treize-trois détenus s'étaient

« L'Église sera... »

« Les mois de... »

« L'Église sera... »

« L'Église sera... »

Handwritten text: 150

صكوات الاموال

POLITIQUE

M. Marchais : je suis prêt à discuter avec Charles Tillon

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., qui était dimanche 29 octobre l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a notamment déclaré à propos du départ de M. Charles Tillon du parti communiste : « Je suis prêt à discuter avec Charles Tillon. (...) Qu'il retourne au parti ! Le secrétaire général du P.C.F. Charles Tillon n'a jamais été exclu du parti communiste français. »

« A propos de la situation au sein de la formation, M. Marchais a indiqué : « Je vois de gens qui discutent après les différentes sessions de notre comité central, analysant à la lumière du vingt-deuxième congrès, la situation telle qu'elle est aujourd'hui. Parfois, des camarades expriment une opinion différente sur certaines questions. »

« Le secrétaire général du P.C.F. a mis en cause la tendance majoritaire de la FEN, qu'il a implicitement accusée de jouer le rôle de courtrois de transmission du parti socialiste. Il a noté : « J'ai été extrêmement surpris que la dérogation de la Fédération de l'éducation nationale, que nous avions reçue, et qui avait été informée en détail des conditions de la négociation, au moment où le parti socialiste a pris la lourde responsabilité de renoncer au programme commun et à l'union de la gauche, prenne la position qu'elle a prise, sans donner à ses adhérents une information complète. »

M. CHIRAC : il est plus important pour la France d'avoir des DOM-TOM que d'avoir la Corée.

(De notre envoyé spécial.)
Mairiot. — Avant de quitter Cayenne pour les Antilles samedi soir 29 octobre, M. Jacques Chirac a estimé que « les fonctionnaires envoyés par la métropole sont quinquantes pour la Guyane ». « Il faut, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse, que l'on nomme des fonctionnaires qui se rendent compte que le règlement ne peut pas être appliqué en Guyane comme dans les autres départements. »

DEUX ÉLECTIONS CANTONALES

AVEYRON : canton de Capdenac-Gare (1^{er} tour).
Inscr. : 126 ; vot. : 533 ; suffr. expr. : 529. MM. Pierre Riols, P.S., maire de Capdenac-gare, 3124 voix. E.L.U. : Jacques Douma, M.J., 2105.

organisée à la suite d'une décision du Conseil d'Etat annulant le scrutin de septembre 1973, en raison de l'irrégularité de l'élu, M. Gérard Carreau, P.S., maire de Capdenac-gare, a obtenu 3124 voix contre 2105 à M. Charles Chant, Centre dém., sur 8103 suffrages exprimés, 9322 votants et 19570 inscrits. Au premier tour, M. Chant était arrivé en tête avec 2723 voix, contre 3333 à M. Pejoux, 2207 à M. Dupin (P.C.), 1216 à M. Tardif (rad.), 425 à M. Blanchet (U.D.R.), sur 5334 suffrages exprimés, 9194 votants et 19572 inscrits.

LES COMMUNISTES DE MONTPELLIER CRITIQUENT M. ELLENSTEIN

L'Humanité du 30 octobre publie dans sa rubrique de courriers des lecteurs une lettre de M. Gabriel Paps, secrétaire de la section communiste des universités de Montpellier, dans laquelle on peut notamment lire : « La carte du parti est-elle pour Ellenstein une carte de visite ou, mieux, un passeport ouvrant les colonnes de la presse non communiste ? »

« Je ne nie pas que le P.C.F. n'ait sa part de responsabilité dans la situation actuelle — et c'est un motif réel des désaccords qui subsistent. Son analyse de l'évolution du parti socialiste est insuffisante et souvent erronée. (...) Il faut que, dans ce pays, communistes et socialistes retrouvent le chemin de l'unité. Ils doivent pour cela regarder la situation économique dans sa globalité. Quel que soit le gouvernement de la France, nul ne pourra ignorer ni tolérer plus longtemps des situations aussi graves. Seule une politique de concertation nationale permettra d'y faire face. Dans cette concertation nationale, les syndicats ont un rôle essentiel à jouer, mais la base de cette concertation doit être l'union de la gauche. Sans elle, il n'y a pas d'alternative. »

« Le danger c'est, d'une part, un parti socialiste préoccupé plus de ses conflits personnels que des grands choix politiques et sociaux et enlisé dans une politique sans avenir réel — malgré d'incontestables succès électoraux. C'est, d'autre part, un parti communiste qui refuserait les réalités de la France et de l'Europe d'aujourd'hui et qui, même en s'en défendant, se recroquevillerait sur lui-même, loin de la ligne d'ouverture du XXII^e Congrès. »

M. Roger Chinnaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, qui a été élu samedi 28 octobre, à Paris, président du conseil départemental de l'U.D.F. (le Monde du 28 octobre), a précisé qu'il s'efforcera, « d'éviter le piège d'une agitation préélectorale parisienne ».

M. Jean-Richard Hélie, conseiller municipal socialiste de Cherbourg et vice-président de la communauté urbaine, a révélé, samedi, qu'il venait d'être exclu du P.S. pour avoir renoncé à ses délégations municipales le

M. Didier Bariani, secrétaire général du parti radical, a déclaré vendredi 27 octobre, à Tours : « Il faut mettre un terme à la surcroissance des campagnes d'adhésion des partis composant l'U.D.F. Les Français ne peuvent se passionner pour la question de savoir quelle serait la formation la plus puissante au sein de l'U.D.F. »

M. Roger Chinnaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, qui a été élu samedi 28 octobre, à Paris, président du conseil départemental de l'U.D.F. (le Monde du 28 octobre), a précisé qu'il s'efforcera, « d'éviter le piège d'une agitation préélectorale parisienne ».

M. Jean-Richard Hélie, conseiller municipal socialiste de Cherbourg et vice-président de la communauté urbaine, a révélé, samedi, qu'il venait d'être exclu du P.S. pour avoir renoncé à ses délégations municipales le

GILDAS EUROPE 1 6h.8h45 VOTRE PREMIER JOURNAL DU MATIN

RELIGION

A L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS L'Église catholique face à la crise du clergé

Lourdes. — Ce n'est pas par hasard que le cardinal François Marty a profité de l'assemblée plénière de l'épiscopat français pour lancer un nouvel appel au presbytérat. Les évêques sont mieux placés que quiconque pour évaluer l'ampleur de la crise des vocations. En 1977, le taux le plus bas des ordinations a été atteint, et celui-ci ne devrait pas remonter avant six à huit ans. Il ne s'agit pas d'un dépressif passager. Celle-ci dure depuis 1939, et selon les experts, il faudra attendre 2010 ou 2020 pour espérer retrouver l'effectif actuel des prêtres séculiers.

De notre envoyé spécial
trente à trente-quatre ans ; 7 % environ, de quarante à cinquante-quatre ans ; près de 20 %, de soixante-dix à soixante-quatorze ans ; plus de 8 %, de quatre-vingts à quatre-vingt-quatre ans. De tels chiffres impressionnent et l'on conçoit qu'une des plus graves préoccupations des évêques soit de rechercher les moyens de mobiliser les chrétiens sur ce point. A dire vrai, il n'existe pas de solution miracle et il ne semble pas que l'épiscopat soit très au clair sur les remèdes à mettre en œuvre. On en reste surtout au plan des constats et de l'incantation. Mgr Emile Marcus, évêque auxiliaire de Paris, chargé de présenter le dossier sur l'appel au presbytérat, note une incertitude généralisée sur l'identité du prêtre. « Qu'est-ce qui fait qu'un prêtre est prêtre ? La réponse est incertaine. Il est temps, dit-on, d'en finir avec la crainte et la paralysie, ou surtout au plan des constats et de l'incantation. Mgr Emile Marcus, évêque auxiliaire de Paris, chargé de présenter le dossier sur l'appel au presbytérat, note une incertitude généralisée sur l'identité du prêtre. »

tant, redoutant de rester enfermés dans les institutions et accusent les adultes d'être « démotivés ». L'épiscopat semble, en tout cas, décidé à multiplier des initiatives pour créer un nouveau climat et notamment à inviter les divorcés communautés chrétiennes à se sentir responsables de l'éveil des vocations et de leur soutien. Mgr Roger Etcheberry dit récemment : « J'ose affirmer que s'il y a peu d'appelés, c'est parce qu'il n'y a guère d'appellants, et si l'appel se fait entendre, c'est de façon trop faible, trop intermittente. » L'avenir dira si l'Église catholique, malgré son bon vouloir, a la possibilité de se donner les moyens de surmonter la crise du recrutement sacerdotal, dont les causes sont fort anciennes et fort complexes. Ces causes tiennent pour une part au climat social et qu'on se veuille au fait, à la revalorisation des tâches du laïc. Une nouvelle répartition des responsabilités ecclésiales s'impose dès aujourd'hui et s'imposera encore davantage demain.

« Nous voyons l'arbre sortir de terre », affirme le cardinal Marty

Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, qui vient de Rome où il a voté pour les deux derniers papes, semble fier de son vote. Les participants à la messe dominicale publique de l'assemblée plénière de l'épiscopat, célébrée à la basilique de Lourdes, ont tous remarqué la liberté et la vigueur avec lesquelles il s'est exprimé. Voici de larges extraits de cette allocution où la Chine est expressément mentionnée et qui se termine par un appel vibrant aux vocations sacerdotales : non plus seulement comme il paraît dit voici quelques mois : « J'embauche », mais « Dieu embauche ». « Permettez qu'un tel homme que je suis de vous faire partager sa fierté de vivre dans et pour le peuple que Dieu s'est choisi. Dynamique, ardent, fier à Rome. Sur la place Saint-Pierre, devant quelques-uns d'entre vous, mais au nom de tous, j'ai exprimé au pape Jean Paul II la fidélité de l'Église qui est en France. Nous croyons de nouveau le besoin de nous tourner vers l'Église qui est à Rome. Représentant les mots d'ignace d'Antioche, nous souhaitons à cette Église « une plénitude et sainte allégresse en Jésus-Christ notre Dieu ». « Surprenante Église ! Elle m'enthousiasme comme au temps de ma jeunesse, alors que l'abbé Guérin rendait à l'école de l'Église un service que nous étions ou serions de jeunes du monde ouvrir. Je fus, je suis heureux avec elle. Fier d'avoir fait le concile, bouleversé d'avoir assisté à la rencontre historique entre le pape Paul VI et le patriarche Athénagoras. L'Église est capable de tout : sa mission, l'Église, si la cause de la unique foi le

demande. De toutes les audaces, de toutes les conversions ! » « Surprenante Église ! Certains la disaient ébranlée, éclatée, moribonde. Et le poids du double deuil récent semblait devoir l'accabler pour longtemps. Et voilà que les chroniqueurs ne semblent pas trouver de termes assez dynamiques pour exprimer l'événement qui les a dérivés. Deux élections rapides et, chaque fois, un consensus en rupture. Deux solutions profondément originales. On se met à parler de « jeunesse de l'Église », de « créativité », de « choix courageux ». Ces mots rayonnent en moi comme des hymnes à la foi. » « Pourquoi ? Nous croyons que l'Église est habitée par l'Esprit du Christ. Non pour sa satisfaction, mais pour la vie du monde, pour le salut des hommes. Je crois à l'Esprit créateur. En conclusion, nous en avons fait l'expérience : l'Esprit de Dieu n'est pas l'explication de l'explication, il n'est pas la justification de l'inaliénable. Non, il nous fait reconnaître l'œuvre de l'Esprit là où humblement nous avons fait ensemble tout notre possible pour prendre nos responsabilités. Lors de l'élection, nous nous sommes dans tout acte vraiment spirituel, tout est de l'homme et tout est de Dieu. Selon la tradition de l'Église, je vis le signe de l'Esprit dans le consensus de l'accueil. Non seulement le consensus du choix des cardinaux, mais la ratification populaire de ce choix. Le peuple de Rome comme les évêques ont reconnu en Jean Paul II l'évêque de Rome qui a pour mission de confirmer ses frères dans la foi. » « Voilà l'Église vivante faite d'un peuple vivant. Voilà l'Église prophétique faite d'un peuple passionné du bonheur de ses frères les hommes. »

Henri Fesquet.

JEAN PAUL II A MENTORELLA Un nouveau « sermon sur la montagne »

Mentorella (A.F.P.). — Jean Paul II s'est rendu le dimanche 29 octobre au sanctuaire de la Vierge de la Mentorella, pour le premier pèlerinage de son pontificat. Il s'agit d'une petite enclave polonaise, située à 1 000 mètres d'altitude, sur les monts Pre-nestini, à 50 kilomètres seulement à l'est de Rome, mais où on a tué un loup l'hiver dernier. Cet antique sanctuaire d'Italie (quatrième siècle) est confié à cinq religieux résurrectionnistes polonais, appartenant à un ordre fondé au siècle dernier en France par trois émigrés polonais, dont un professeur à la Sorbonne. Quelques quatre mille fidèles, venus des environs, avaient fait près de 15 kilomètres à pied pour venir saluer le chef de l'Église. Ils ont recueilli quelques peu d'effrayés, quand l'hélicoptère pontifical s'est posé sur un étroit ruban de route, faisant jaillir un nuage de poussière.

Pologne. Le pape a embrassé l'enfant sur les deux joues. Dans la petite église gothique, barrée par une banderole proclamant « Vires et Pax », le pape a entendu, comme un simple fidèle, la messe célébrée par Mgr Guglielmo Giacinto, évêque de Trivoli et ordinaire du lieu. Après l'office, Jean Paul II a contempné en silence le paysage grandiose illuminé par un soleil déclinant. Une tramantane glaciale soulevait son grand manteau à pélerine de laine rouge, et il a dû enlever sa calotte blanche de peur qu'elle ne s'envole. Puis il s'est adressé à la foule, qui avait coupé la brèche basse d'un chêne centenaire pour mieux le voir. Dans un nouveau « sermon sur la montagne », Jean Paul II a dit à la foule : « Si je suis ici, c'est que le premier message du pape, c'est la prière. Je veux m'unir à tous ceux qui prient, à ceux qui prient dans la simplicité, à la carmélite et au cistercien au fond de leurs couvents, au malade sur son lit de souffrance et d'agonie, à l'homme actif dans la plénitude de sa vie, aux apprêts et aux humilités partout. »

Henri Fesquet.

LE PAPE DEMANDE AUX POLONAIS DE S'OPPOSER A TOUT CE QUI PORTE ATTEINTE A LA DIGNITÉ HUMAINE

Varsovie (A.F.P.). — Jean Paul II « désire ardemment » venir en Pologne l'an prochain pour assister le 8 mai, aux cérémonies de l'Église polonaise, organisée d'organiser à l'occasion du neuf centième anniversaire du martyre de saint Stanislas, l'un des premiers évêques de Cracovie. C'est ce que déclare le pape dans une proclamation aux Polonais, dont le texte a été distribué le 28 octobre à Varsovie par le bureau de presse de l'épiscopat polonais de la capitale polonaise. Dans ce document, qui doit être lu très prochainement dans toutes les églises du pays, Jean Paul II demande d'autre part à ses compatriotes de « s'opposer à tout ce qui porte atteinte à la dignité humaine et compromet les valeurs d'une société moralement saine, à tout ce qui peut constituer un danger pour cette dernière et le bien commun, tout ce qui est contraire à la dignité humaine et au patrimoine commun de l'humanité, des peuples chrétiens et de l'Église du Christ. »

La fidélité n'est pas l'immobilisme

« L'Église change. Cette fois-ci, encore faut-il le comprendre, personne ne peut le nier. Mais l'Église change parce qu'elle se sent fidèle et engagée dans un monde qui change. C'est la passion de terre et de dire l'évangile pour chaque époque. » « L'Église serait infidèle si elle se contentait de se répéter : l'Église serait infidèle si elle ne s'efforçait pas de dire l'évangile de toujours aux hommes d'aujourd'hui. L'Église serait infidèle si elle n'inventait pas des gestes neufs et des mots nouveaux qui puissent faire percevoir à l'homme du vingt et unième siècle l'évangile comme une bonne nouvelle. La vraie fidélité nous interdit de nous assoupir. Elle nous pousse sur le chemin. » « L'élection de Jean Paul II a surpris. C'est peut-être que nous n'aurions pas su lire les signes que le Seigneur ne cesse de faire à son Église et par son Église. Depuis le début de ce siècle, elle nous appelle à être missionnaires. » « Les Églises locales ne sont pas de simples extensions de l'Église d'Occident ; elles sont réellement enracinées dans un terrain et dans un peuple. Les deux conciles que nous venons de vivre sont le fruit de la volonté explicite d'universaliser les responsabilités pastorales de l'Église. » « Nous nous sommes suffisamment rendu compte, pour la première fois dans un concile, les cardinaux d'Europe occidentale n'étaient pas majoritaires. L'Église change. L'Église croit. Nous voyons l'arbre sortir de terre. Il y a longtemps qu'il était planté. » « L'Église est peuple, peuple de baptisés, peuple de confirmés, peuple d'apôtres. L'enseignement de Vatican II nous a libérés de certaines entraves. Il nous a permis de nous mettre en route vers ce lieu mystérieux mais passionnément recherché où enfin nous concrébrerons ensemble, nous qui

portons le nom du Christ et qui sommes frères séparés. Car tous ensemble nous sommes responsables de l'évangile. » « Je souhaite vivement que nos Églises qui sont en France portent leur regard jusqu'aux extrémités de la Terre. Jusqu'en Chine. Non par volonté de puissance, mais parce qu'elles ne peuvent être l'Église du Christ ici et aujourd'hui qu'à la condition d'être ici et aujourd'hui universelle, catholique. » « Le nouveau pontificat du pape Jean Paul II doit marquer un nouveau départ. Il faut nous rendre à l'évidence : nous ne sommes pas le centre ni du monde ni de l'Église. Hier fille aînée et combien turbulente, l'Église qui est en France n'a pas à revendiquer aujourd'hui une place privilégiée. La laïcité elle-même, comme mentalité des Églises d'Occident, n'est plus le centre unique de la chrétienté. » « La vocation propre de notre Église a toujours été un certain sens de l'ouverture missionnaire. Cela nous empêche de nous enfermer dans l'Hexagone. Il nous faut promouvoir le goût de l'aventure spirituelle. » « Elevez la voix pour être à nos frères qu'on ne se salue pas tout seul. Que Dieu est pour nous. Que la race humaine avance vers la rencontre de son Seigneur pour ne former qu'un seul peuple de frères et de sœurs. » « Dieu nous a déposés. Dieu a simplifié nos vies. Dieu nous a éclairés. Que les jeunes générations ne croient jamais qu'on évangélise par le pouvoir de l'argent, par la puissance de la technique, par l'autorité du savoir. On évangélise par la présence humble du témoin. On évangélise par la Croix. » « Ce sera mon dernier mot : l'acte le plus extraordinaire d'un

qui n'est pas de ce monde. Au moment où notre assemblée prend conscience de sa responsabilité, de l'appel au service sacerdotal, je veux simplement redire aux jeunes : Dieu embauche. Et cela en tout le temps. »

PA DIRECTEUR RÉGIONAL Sud-Est Carrières, matériaux de construction, TP — Une société française de taille moyenne appelée à un développement important, filiale d'un puissant groupe britannique, recherche un Directeur Régional, répondant au Président France, et membre du Comité de Direction. Il sera totalement responsable de la rentabilité de sa région qui comprend plusieurs centres de profits autonomes. Il veillera à l'application et à l'évaluation de la politique sociale de l'entreprise. Il pourra assister et conseiller les divers responsables hiérarchiques dans le recrutement et la gestion de leur personnel et mettra en œuvre les moyens nécessaires à une saine politique de formation et d'information. Il assurera des liaisons avec les différents comités sociaux, et supervisera le service paie. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, disposant d'une réelle expérience de la fonction, et possédant de solides connaissances en matière de gestion du personnel et de droit social. La pratique de l'anglais serait appréciée. Le poste est situé à Paris. La rémunération, de l'ordre de 180.000 francs par an, dépendra de l'expérience du candidat. Écrire à J.-A. DENNINGER à Paris.

DIRECTEUR DU PERSONNEL 180.000 F Une importante chaîne de magasins grande surface employant mille personnes environ, recherche son Directeur du Personnel. En collaboration très étroite avec la Direction Générale, il participera par ses avis à l'application et à l'évaluation de la politique sociale de l'entreprise. Il pourra assister et conseiller les divers responsables hiérarchiques dans le recrutement et la gestion de leur personnel et mettra en œuvre les moyens nécessaires à une saine politique de formation et d'information. Il assurera des liaisons avec les différents comités sociaux, et supervisera le service paie. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, disposant d'une réelle expérience de la fonction, et possédant de solides connaissances en matière de gestion du personnel et de droit social. La pratique de l'anglais serait appréciée. Le poste est situé à Paris. La rémunération, de l'ordre de 180.000 francs par an, dépendra de l'expérience du candidat. Écrire à J.-A. DENNINGER à Paris.
DIRECTEUR DE COMPTABILITÉ 140.000 F Lyon — Une société lyonnaise (600 personnes, 2 usines, 130 millions de francs de chiffre d'affaires), fabriquant et commercialisant du matériel mécanique, recherche, dans le cadre de sa reprise par un important groupe international, un Directeur de la Comptabilité. Sous l'autorité de la Direction Générale, il sera chargé de l'application, du contrôle et de la gestion d'un service d'une quinzaine de personnes (comptabilité générale, analytique, trésorerie) et il s'assurera de la qualité des informations et de la régularité de leur transmission au service informatique chargé de leur traitement. Il participera activement à l'effort d'organisation entreprise par la société en redéfinissant les procédures comptables permettant une information objective et précise de la direction. Le candidat retenu, sera un praticien très expérimenté de 35 ans ou moins, titulaire au moins DECS, et ayant assumé la responsabilité d'un service comptable de même importance dans une société de transformation des métaux de préférence. La rémunération annuelle, fonction de la qualification et de l'expérience sera négociée aux environs de 140.000 francs. La réussite dans ce poste doit le faire évoluer vers une direction administrative et financière dans un groupe en expansion. Écrire à M. BUHLER à Lyon. Réf. A/3455BM
INGÉNIEUR RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT 100.000 F Chauffage électrique — Une société française occupant une place de tout premier ordre dans sa branche d'activité (chiffre d'affaires supérieur à 100 millions de francs), fabriquant et distribuant des appareils de chauffage à large diffusion, recherche un ingénieur pour étudier son département Recherche et Développement. Dans le cadre de programmes de recherche à court, moyen et long terme il aura pour mission d'effectuer les études nécessaires au développement de nouveaux matériels et d'améliorer la fiabilité des appareils existants. Il aura des liaisons fréquentes tant avec le bureau d'études pour la réalisation des prototypes qu'avec le laboratoire pour l'exécution des essais. Sa fonction l'obligera à se tenir régulièrement informé de toute évolution scientifique susceptible d'avoir une répercussion quelconque sur les travaux menés. Il sera donc en contact avec différentes associations professionnelles ou scientifiques. Ce poste convient tout particulièrement à un jeune ingénieur de formation générale ayant déjà une première expérience dans un service technique (bureau d'études, méthodes, laboratoire) acquise au sein d'une entreprise spécialisée dans le matériel de chauffage ou de cuisson électrique. Un technicien très expérimenté peut également faire acte de candidature. La rémunération annuelle de départ, fonction des compétences présentées, pourra atteindre 100.000 francs. Le poste est basé dans une agréable région du Nord-Pas-de-Calais. L'expansion continue de la société offre de réelles perspectives d'évolution. Écrire à D. LANDEAU à Croix. Réf. A/4262M
Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à : PA CONSEILLER DE DIRECTION S.A. 8, rue Bellini, 75782 Paris - Cedex 16 - Tél. 505-14-30 8, rue Jacques-Moyron, 69006 Lyon - Tél. (78) 52-90-63 19, résidence Flandre, 59178 Croix - Tél. (20) 72-52-25 Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Francfort - Londres - Madrid - Milan - New York - Stockholm - Zurich

Le Monde
classique et documents
Numéro d'octobre
LA PRISON
L'ARGENTINE
Le numéro : 3 F
Abonnement un an (six numéros) : 30 F

ÉDUCATION

RÉUNIE EN « CONFÉRENCE NATIONALE » A PARIS

La FEN mise sur le nouveau droit au congé individuel de formation pour ouvrir l'école aux travailleurs

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) a consacré les 25 et 26 octobre à Paris une « conférence nationale », à laquelle ont participé environ deux cents personnes, à l'ouverture du service public à la formation continue des travailleurs.

La FEN n'a pas toujours porté le même intérêt à la formation permanente. Ses réactions à l'accord de 1970 puis à la loi de 1971,

qui plaçaient les enseignants dans une situation de concurrence et ouvraient une brèche sérieuse dans le quasi-monopole de l'éducation nationale, furent même franchement hostiles. Pendant cinq ans, elle pratiqua, ou peu s'en faut, la politique de la « chaise vide ». En novembre 1976, lors des premières journées nationales organisées sur ce thème, elle se livra à une salubre autocritique (*le Monde* du 24 novembre 1976). Son hostilité n'était ni admise de certaines de ses

minorités ni comprise des centrales ouvrières pour qui l'accord de 1970 et la loi de 1971 représentaient, malgré leurs imperfections, une « conquête ». La FEN, non plus, ne pouvait prendre le risque de laisser dans un domaine aussi essentiel le gouvernement agir à sa guise.

C'est ce qui explique qu'elle ait, depuis deux ans, multiplié à l'intention de ses militants, réunions d'information et stages syndicaux. Son analyse s'est nuancée. Si elle déclare toujours que « seul le service public peut correctement prendre en compte les besoins durables de formation et d'éducation des travailleurs », elle affirme ne revendiquer « ni de près ni de loin » de « monopole ». Par un curieux retournement de situation, c'est sa minorité communiste et le C.G.T. qui sont aujourd'hui accusés par M. André Henry, secrétaire général, de myopie.

Artisan sur le terrain de cet agissement, M. Louis Astre, secrétaire national, s'est livré à une défense et illustration de la loi du 17 juillet 1976. Celle-ci, en même temps qu'elle généralise le droit au congé individuel de formation et prévoit la prise en charge partielle de la rémunération du stagiaire par l'Etat, précise que ce congé peut avoir un objet, culturel et conduire ses bénéficiaires à assumer « des responsabilités accrues dans la vie associative ».

Obstacles et dangers

En dépit des réserves que lui inspire ce texte, la FEN y voit la possibilité pour les salariés de participer enfin à des stages d'éducation permanente rémunérés différents des stages de formation professionnelle au sens strict. Elle voit aussi dans une des imperfections de ce texte une chance pour le service public de concurrencer efficacement les organismes privés de formation.

La loi du 17 juillet laisse à la charge des demandeurs dits « individuels » la quasi-totalité des frais de formation (*le Monde* du 17 octobre). Cette disposition, estime la FEN, va évincer les établissements d'enseignement public, seuls à pouvoir offrir des stages gratuits. Ce but ne sera cependant atteint que si l'Etat agréé un nombre suffisant de formations « publiques », l'agrément permettant seul le maintien de la rémunération des stagiaires. La FEN compte que sa stratégie actuelle de négociation avec le gouvernement lui permettra d'obtenir satisfaction sur ce point.

Cette volonté d'ouvrir largement — et pour des formations désintéressées — les portes de l'école aux adultes est évidemment

louable. Elle minimise cependant certains obstacles et dangers rappelés pour le C.F.D.T. par M. Joseph Jacob, secrétaire confédéral :

1) Les travailleurs n'ont pas toujours conservé un bon souvenir de leur passage à l'école. Peut-on (et comment) les y faire revenir en masse ?

2) Formation générale et formation professionnelle sont trop souvent cloisonnées. Malgré les progrès enregistrés ces dernières années, contenus et méthodes de l'éducation nationale sont inadaptes.

3) Les animateurs de formation (c'est-à-dire les enseignants) conçoivent leur rôle de manière trop traditionnelle. Sont-ils prêts sur ce point à dialoguer avec les organisations de travailleurs ?

Ces remarques, qui appellent un sérieux examen de conscience, n'ont été qu'à peine effleurées, les participants préférant réclamer davantage de postes et un contrôle paritaire (Etat-syndicats) du 1,1 % de la masse salariale que doivent consacrer les employeurs à la formation permanente. L'intérêt récent mais réel porté par le monde enseignant à l'éducation des adultes l'incitera-t-il un jour à répondre à ces questions sans détour ?

BERTRAND LE GENDRE.

UN SONDAGE AUPRÈS DES PARENTS D'ÉLÈVES Tout va bien à l'école

Pour l'immense majorité des parents (83,4 %), leur enfant se sent à l'école, ou au collège, ou au lycée, très heureux ou assez heureux... C'est l'une des conclusions de l'enquête réalisée par les étudiants en mathématiques de l'école supérieure de commerce du Havre pour la Fédération Lagarde, du 5 au 30 avril dernier. L'échantillon de mille personnes représentait les six millions trois cent mille ménages ayant au moins un enfant de moins de seize ans.

Les sorties-promenades sont l'activité principale des parents avec leur enfant (57,4 %), précédant la télévision (36,7 %). Les contacts des parents avec les écoles ne posent pas de gros problèmes puisque 57,6 % les trouvent « très » ou « plutôt faciles ». Si 58,9 % rencontrent les enseignants une ou deux fois par trimestre ou par mois, 78,2 % ne rencontrent l'administration de l'établissement qu'une ou deux fois par an, ou pas du tout.

L'existence des associations de parents est connue par 91 % des parents interrogés, mais 64,8 % seulement sont inscrites à l'une d'elles.

Sur les rythmes scolaires, l'enquête révèle que 78,4 % sont favorables à « une diminution de quinze jours des vacances d'été au bénéfice d'une meilleure organisation des emplois du temps dans l'année », et 55 % à la classe le mercredi matin et au repos le samedi matin.

Quant aux revendications des

parents, la gratuité de l'école viançait à 100 %, puis le développement du sport à l'école (59,2 %), la participation à la vie sociale (52,6 %), la réduction des effectifs des classes (51,5 %), le remplacement des examens par le contrôle continu (50 %); loin derrière : la rénovation de la fonction enseignante (19,6 %) et l'autonomie des établissements.

Confort d'adultes

Les parents de ces enfants heureux d'être à l'école sont largement conformistes : 54,6 % sont contre un allègement des programmes, 79,1 % contre l'information politique à l'école et 51,7 % contre l'utilisation de la presse dans l'enseignement. Enfin, 55,6 % pensent que si leur enfant n'obtient pas de bons résultats scolaires la faute revient d'abord à l'enfant lui-même. « Réponse de confort d'adultes qui ne se remettent pas en cause », a commenté M. Antoine Lagarde, président de la fédération qui porte son nom. Cela nous préoccupe.

Que les parents de 1978 souhaitent une école dont les programmes ne soient pas allégés, où la préparation à la vie semble ne pas être un problème posé, où la vie en tout cas n'est ni guère, que plus de huit sur dix pensent que leur enfant est heureux à l'école, voilà qui paraîtra plus inquiétant que rassurant.

CHARLES VIAL.



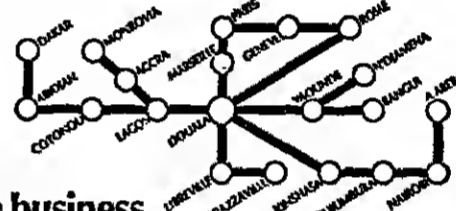
Au Cameroun, l'avenir est prometteur.

Le secret? Une politique de bon sens, source d'une stabilité que les investisseurs apprécient; un marché neuf important, des Africains entreprenants, une infrastructure qui se développe à grands pas, un système bancaire efficace, et de nombreuses richesses naturelles.

Cameroon Airlines vit au rythme de cette expansion.

Avec 4 liaisons hebdomadaires au départ de Paris, Rome, Genève ou Marseille, des horaires conçus pour les hommes d'affaires pressés, Cameroon Airlines vous emmène en 6 heures de confort au pays du new-business.

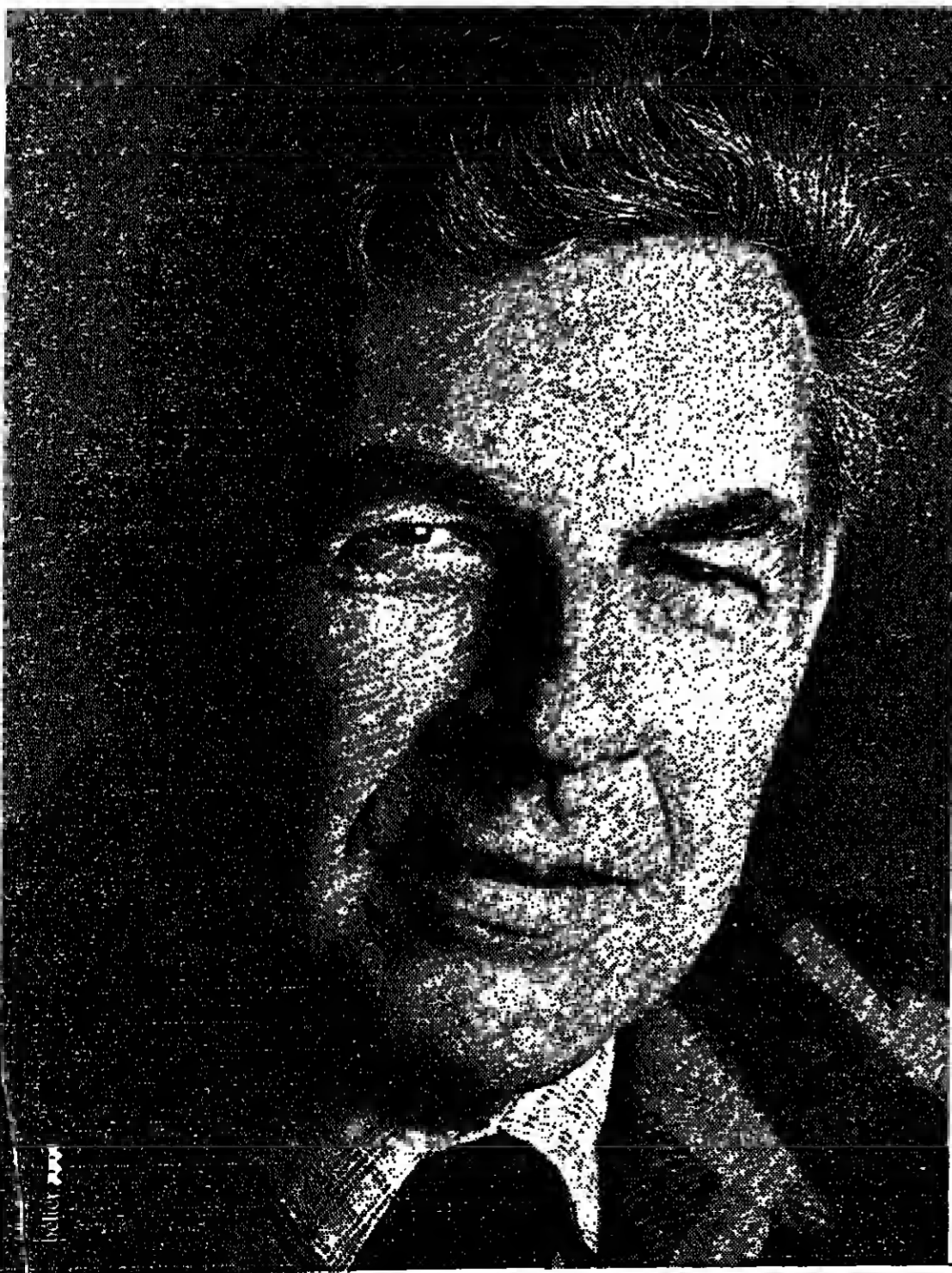
Alors, soyez les premiers.



L'Afrique parle business.

CAMEROON AIRLINES

PARIS: 12, Boulevard des Capucines - 75009 - Tél. 07.85.40 ROME: Via Vittorio Veneto, 93 - Tél. 84.1.81 GENEVE: 11, quai de General-Guisan - Tél. 20.28.44 MARSILLE: 14, La Canche - Tél. 33.62.60



Vous parlez la même langue. Mais pas forcément le même langage économique.

Liens historiques plusieurs fois centenaires, richesse de cultures à la fois si diverses et si proches : le Canada et la France sont frère et sœur. Quoi donc de plus tentant pour un Français que de faire des affaires avec le deuxième pays francophone du monde...

Seulement, les économies des deux pays ont des besoins différents, des hommes qui ne raisonnent pas toujours de la même façon. Êtes-vous réellement sûr que vos ambitions, vos projets, vos propositions seront entendus d'interlocuteurs qui ne connaissent bien souvent que peu de choses de la France au plan industriel ou commercial? Comment donc percer au Canada? Comment y réussir? La Société Générale peut vous aider...

Grande banque française nationale et internationale, la Société Générale est en effet particulièrement bien représentée au Canada, puisqu'on retrouve sa filiale la Société Générale S.A. (Canada) Inc. à Montréal et

Toronto et que deux agences ouvriront à Calgary et Vancouver début 1979. En France, ses spécialistes "Canada" vous renseigneront sur le marché, vous aideront dans la recherche de débouchés, prépareront vos dossiers et vos contacts. Ecrire ou téléphoner à la Direction de l'Etranger secteur "anglo-saxon", 29, bd Haussmann 75009 Paris. Tél. : 266.54.00, ou à une agence de la Société Générale.

Au Canada, ses spécialistes vous accueilleront, vous assisteront dans vos démarches, la négociation de vos contrats et la rédaction de leurs clauses financières. Quant à votre implantation éventuelle au Canada, la Société Générale vous trouvera les partenaires les plus sûrs et mettra au point avec vous les structures financières les plus satisfaisantes.

Commercialement ou financièrement, partout où c'est important pour vous, la Société Générale peut vous aider.

© SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Banque française et internationale.

Membre de l'EBIC, European Banks International.

RADIO-TÉLÉVISION

LA CRISE DE LA S.F.P.

M. Lecat : l'emploi ne sera pas mis en cause d'une manière grave et importante

Trois mouvements de grève sont prévus cette semaine à la télévision, qui sont, à des titres divers, la conséquence de la crise de la Société française de production : ce lundi 30 octobre, à 18 h, la C.F.D.T. appelle à cesser le travail pour protester contre l'obligation imposée au personnel de plusieurs stations régionales, lors de la grève du 24 octobre, de travailler pour TF 1 et A 2; mardi 31 octobre, à T.D.F., la C.G.T. et la C.F.D.T. lancent un mot d'ordre de grève pour manifester leur opposition à la retransmission par une société américaine des championnats du monde de gymnastique de Strasbourg; jeudi 2 novembre, le préavis est étendu aux sept sociétés de radiotélévision, le personnel de la S.F.P., qui avait décidé de suspendre sa propre grève vendredi 27 octobre à minuit, s'étant associé à ce mouvement destiné à marquer la solidarité de l'ensemble des personnels.

Invité du « Journal inattendu » de B.T.L. samedi 28 octobre, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a affirmé qu'une bonne gestion peut être obtenue à la S.F.P. « sans mettre en cause l'emploi d'une manière grave et importante ».

Cinq semaines pour négocier

Le débat parlementaire étant achevé, la première lecture, à l'Assemblée nationale, M. Bertrand Labrousse peut désormais se mettre au travail pour élaborer le programme d'activités qui sera soumis dans cinq semaines au gouvernement. D'ores et déjà une rencontre a eu lieu, au ministère de la culture et de la communication, entre le nouveau président de la S.F.P. et les présidents des sociétés de télévision, qui a permis de définir quelques orientations. Cependant, la négociation ne pouvait s'engager sérieusement, estime-t-on au ministère, avant que cesse la grève du personnel.

Il est pratiquement acquis aujourd'hui que M. Jean-Charles Edeline, en raison de son état de santé, ne reviendra pas à son poste. Membre du conseil d'administration de la S.F.P. depuis la naissance de cette société, M. Bertrand Labrousse ne saurait dévaluer l'œuvre de son prédécesseur. Ses collaborateurs sont connus : il souhaite que les chaînes augmentent leur volume de commandes, mais aussi qu'elles les planifient mieux et qu'elles les diversifient, et ce n'est pas en échangeant la S.F.P. sur le marché, dans la mesure de ses moyens, à comprimer ses prix. Cette volonté de rigueur n'ira pas sans une réorganisation interne. Le projet de Guy-Pierre Marne sera sans doute abandonné, on parle de vendre l'Empire, des mutations, à défaut de licenciements, et des mises à la retraite seront décidées. Pour M. Labrousse, la négociation sera aussi difficile avec les syndicats qu'avec les présidents des sociétés de programme.

Ministère. M. Lecat ayant écarté toute idée de « démantèlement », il n'est plus question de séparer, comme on l'avait envisagé à un moment donné, le secteur « film » du secteur « vidéo ». Il est également exclu d'associer les chaînes au capital de la S.F.P., comme le demandait notamment M. Le Tac; ce serait, estime-t-on, à la fois contraire à la loi de 1974 et sans intérêt véritable. Il n'est pas davantage prévu d'imposer aux sociétés de programme des conditions non consenties.

Reste donc la négociation. M. Labrousse pousse pour un homme de dialogue; « énarque », il a sur M. Edeline l'avantage de parler le même langage que les hauts fonctionnaires avec lesquels il inspire confiance; il connaît personnellement M. Maurice Ulrich, président-directeur général d'Antenne 2, et n'est pas étranger au personnel politique; bref, il ne manque pas d'atouts. Ses demandes sont connues : il souhaite que les chaînes augmentent leur volume de commandes, mais aussi qu'elles les planifient mieux et qu'elles les diversifient, et ce n'est pas en échangeant la S.F.P. sur le marché, dans la mesure de ses moyens, à comprimer ses prix.

Cette volonté de rigueur n'ira pas sans une réorganisation interne. Le projet de Guy-Pierre Marne sera sans doute abandonné, on parle de vendre l'Empire, des mutations, à défaut de licenciements, et des mises à la retraite seront décidées. Pour M. Labrousse, la négociation sera aussi difficile avec les syndicats qu'avec les présidents des sociétés de programme.

— VU —

Allô! Sadate

Menahem Begin, prix Nobel de la paix, en train de téléphoner au président Sadate, autre lauréat, pour le féliciter. Quand on a vu cela, samedi soir sur Antenne 2, au journal de 20 heures, d'abord on est resté soulagé. Quel document! Le samedi venait à peine de se terminer et déjà... le temps de revenir de notre surprise et nous nous sommes rendus compte que pour être témoins de l'événement, les caméras de télévision avaient été dûment prévenues et invitées à tenir l'écoutoir. Sans doute en s'attendant à ce que l'autre bout du fil, au Caire.

Effectivement. Le lendemain, dimanche, à 13 heures, sur cette même chaîne, on est entré dans le bureau d'Anouar El Sadate au moment précis où retentissait le sonnerie. On a décroché avec lui (c'est lui qui parle) pour le circonstance? et on a assisté à cette conversation — un extrait d'écrite à cette représentation — destinée à des centaines de millions de téléspectateurs.

A notre époque, et sans doute en s'attendant à ce que l'autre bout du fil, au Caire, on est entré dans le bureau d'Anouar El Sadate au moment précis où retentissait le sonnerie. On a décroché avec lui (c'est lui qui parle) pour le circonstance? et on a assisté à cette conversation — un extrait d'écrite à cette représentation — destinée à des centaines de millions de téléspectateurs.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 30 OCTOBRE

— Le président Assad est interrogé par Alain Duhamel et Jean-Pierre Elkabbach dans le magazine « Cartes sur table », sur A 2, à 21 h. 30.

LUNDI 30 OCTOBRE

CHAÎNE I : TF 1

20 h. 35. FILM : LES GRANDES MANŒUVRES de R. Clair (1955), avec C. Philippo, M. Moran, J. Desailly, Y. Robert, B. Barant, S. Valéra, J. François, L. Delamaré, J. Mailhan, M. Noël, J. Morel (Rediffusion).

22 h. 25. Portrait d'un cinéaste : le plaisir d'inventer. René Clair. Portrait de René Clair réalisé par Armand Fanjat.

CHAÎNE II : A 2

20 h. 30. Spécial lundi de P. Labro et M. Parbot, réal. Cazeneuve; 21 h. 30. Cartes sur table (le président Assad).

CHAÎNE III : FR 3

20 h. 30. FILM (cinéma public) : LE CASSE.

de H. Verneuil (1971), avec J.-P. Belmondo, O. Sharif, R. Hossein, N. Caïfan, R. Salvatori, D. Cannon, J.-L. de Vilalónca.

Un politicien grec sans scrupules cherche à s'approprier des émeraudes dérobées par trois truands dans une villa de la banlieue d'Athènes.

La série notre française, avec la technique sans défaut de Verneuil. Divertissement et morceaux de bravoure.

22 h. 30. Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h. « Argonnes », de J. Carteret et E. Driant. Réalisation G. Peyrot. Avec M. Lonsdale et G. Guillot; 21 h. L'autre scène ou les vivants et les morts; L'amour basané; 22 h. 30. Nuit magnétique.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. Les grandes voix : Hommage à Marcel Journet; 20 h. 30. Es direct du Théâtre des Champs-Élysées; Mozart à Paris : « Symphonie concertante pour hautbois, clarinette, basson, cor et orchestre en mi bémol majeur; « Symphonie n° 31 en ré majeur Parisienne », par l'Orchestre national de France, direction N. Martin; 23 h. Ouvert la nuit; 1 h. Douces musiques.

MARDI 31 OCTOBRE

En raison du préavis de grève déposé par la C.G.T. et la C.F.D.T. à Télédiffusion de France, le programme minimum pourrait être appliqué sur les trois chaînes et à Radio-France.

CHAÎNE I : TF 1

12 h. 15. Jeu : Réponse à tout; 12 h. 30. Midi première; 13 h. Journal; 13 h. 45. Action et sa bande; 14 h. 15. Le regard des femmes; 16 h. 55. Feuilletton : Le grand amour de Balzac (rediff.); 18 h. A la bonne heure; 18 h. 25. Un, rue Sésame; 18 h. 55. Feuilletton : Les Mohicans de Paris; 19 h. 15. Une minute pour les femmes; 19 h. 45. Jeu : L'inconnu de 19 h. 45; 20 h. Journal.

20 h. 35. Variétés : Autour du chapiteau, réal. M. Huril.

21 h. 35. Reportage : A la poursuite des étoiles (l'astronomie en Chine), par R. Clarke et N. Sikorczyk.

CHAÎNE II : A 2

13 h. 35. Télévision régionale; 13 h. 50. Feuilletton : Tribulle et Tourteron; 14 h. Aujourd'hui, madame (timides et complexés); 15 h. Série : Opération danger; 15 h. 55. Magazine; 17 h. 25. Fenêtre sur... l'Heure Maurice; 17 h. 55. Récré A 2; 18 h. 35. C'est la vie; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45. Top-club (Annie Corry); 20 h. Journal.

20 h. 35. Les dossiers de l'écran. FILM : LA CHASSE AU DIPLOME, de J. Bridges (1973), avec T. Gottoms, J. Housman.

Un jeune et brillant étudiant d'Harvard est tué contre les méthodes d'enseignement d'un professeur d'épave de la fille de cet-ci.

Vers 22 h. Débat : La valeur des diplômes. Les universités ont-elles en France le monopole de l'attribution des diplômes? Comment ça va et se monnaient-ils dans le monde du travail? 23 h. 30. Journal.

CHAÎNE III : FR 3

18 h. 30. Pour les jeunes; 18 h. 55. Tribune libre; Association « Progrès »; 19 h. 10. Journal; 19 h. 20. Emissions régionales; 19 h. 55. Dessin animé; 20 h. Les jeux.

20 h. 30. FILM (cinéma pour tous) : LA BELLE ET L'EMPEREUR, d'A. von Amberg (1959), avec R. Schneider, J.-C. Pascal, H. Lobner, C. Hagler, P. Guers, H. Moser, L. Marbaux, J. Meiner.

En 1871, pendant le Congrès européen, une courtoise viennoise marquée avec le far de Russie, afin de rendre jaloux son amoureux, un noble qui s'est fait passer pour un domestique.

Une comédie qui rappelle Le Congrès s'amuse de 1930. Mise en scène à grand spectacle et Romy Schneider dans un rôle de charme.

22 h. 30. Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5. Un livre des voix : « Le Clown de la rue Moutonrouge », de G. Payan; 14 h. 47. Le carrefour des Français; 16 h. 50. Livre appelé; 17 h. 22. La musique de Turin; 18 h. 30. Journal; 18 h. 55. Feuilletton : Nostradamus (Amours de princes); 19 h. 25. Sciences : La France minière.

20 h. Dialogues franco-italiens; H. Trepain et J. Chereque (la France ouvrière et ébéniste); 21 h. 15. Musique de notre temps; 22 h. 30. Nuit magnétique; Paul Valéry.

FRANCE-MUSIQUE

14 h. Musique en plume : Lebat, Eisler, Gabaye, Waldteufel, J. Strauss; 14 h. 30. Oratorio : « Abraham et Isaac », de J. Mytilineou; 16 h. 15. Un musicien français : Paul Le Flem; 17 h. Fantur canora ionia; les bergamasques; 18 h. Kléber; 18 h. 30. Cycle d'orgue, donné en l'église Saint-Augustin à Paris; « Prélude et fugue en ut mineur » (Bach); « Fantaisie en sol mineur » (Franck); « Impromptu : Toccata » (Viviani); « Symphonie rustique », extraits (Vivaldi); « Prélude en mi bémol majeur » et « Suite sicilienne », extraits (Debussy); « Triana et variations » (Liszt); « Magicalité; Vêpres », extraits (Dupré), par Suzanne Chalmers; 22 h. 30. Ouvert la nuit; 23 h. Musique enregistrée; 1 h. Jazz-pastel.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2217

1. Souvent lancées par des vedettes. — 2. Sa queue forme un assemblage; Noncule pas naturellement. — 3. Ensemble de lignes; Article. — 4. Lettres pour un soldat; Qui ont donc trop étendu; 5. Provoqué sur la croix; Mot qui évoque une source. — 6. Ville d'Algérie; Entre deux propositions. — 7. En main; Ou il n'y a rien d'inutile. — 8. Comme un œil ou l'on voit du rouge; main pour les dames. — 9. Qu'il faudra donc prendre sur un autre ton.

HORIZONTALEMENT

I. Petits dispositifs très utiles pour boucler. — II. On peut y laisser sa tête. — III. Doit avoir de bonnes dents; Ville d'Allemagne. — IV. A besoin d'un bon bandage; Sorte de grande pièce. — V. Chaîne de montagnes; Accord d'autrefois; Mesure étrangère. — VI. S'oppose à tout ce qui est vie; Article. — VII. Les premiers arrivés. — VIII. Étendue d'eau. — IX. Qui semble donc un peu rongée. — X. Se montre très pénitent. — XI. N'est pas une cérémonie bien catholique quand elle est noire; Bouclier.

VERTICALEMENT

I. Bouillions. II. Ombre; Pou. — III. Unan; Fina. — IV. Tic; Orna. — V. Ob; Freina. — VI. Nuzuzmate. — VII. NS; Item. — VIII. Frier. — IX. Us; Repu. — X. Stance; Or. — XI. Ses; Pus.

Solution du problème n° 2216

Horizontalement

I. Bouillions. II. Ombre; Pou. — III. Unan; Fina. — IV. Tic; Orna. — V. Ob; Freina. — VI. Nuzuzmate. — VII. NS; Item. — VIII. Frier. — IX. Us; Repu. — X. Stance; Or. — XI. Ses; Pus.

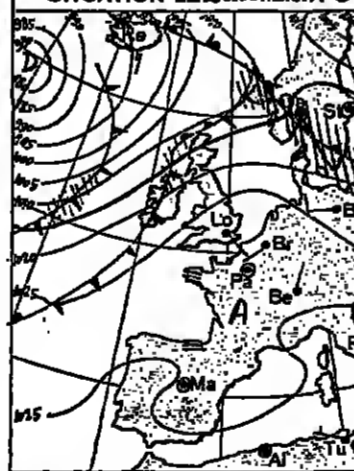
Verticalement

I. Bouillions. II. Ombre; Pou. — III. Unan; Fina. — IV. Tic; Orna. — V. Ob; Freina. — VI. Nuzuzmate. — VII. NS; Item. — VIII. Frier. — IX. Us; Repu. — X. Stance; Or. — XI. Ses; Pus.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 OCT. 1978 A 0 h G.M.T.



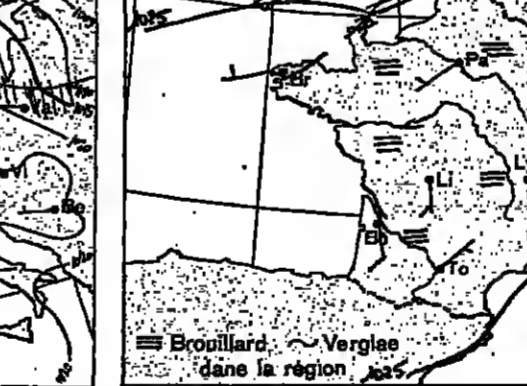
Évolution probable du temps en France entre le lundi 30 octobre à 9 heures et le mardi 31 octobre à 24 heures :

Les hautes pressions d'Europe occidentale s'établissent un peu, tandis que les perturbations océaniques atteindront les Îles Britanniques puis la mer du Nord et toucheront faiblement nos régions septentrionales.

Mardi 31 octobre, des brouillards, encore nombreux en plaine et dans

les vallées en début de journée, seront généralement suivis d'un temps assez ensoleillé l'après-midi. Toutefois, des nuages passagers deviendront plus nombreux au nord de la Loire, où les vents, faibles puis modérés, orienteront au sud-ouest puis à l'ouest. Quelques pluies faibles se produiront près de la Manche et dans le Nord. Les températures subiront peu de changement. De faibles gelées sont à craindre au lever du jour dans le plupart des régions de l'intérieur (brouillards localement gênants).

Prévisions pour les 31 et 1er DÉBUT DE MATINÉE



et — 1; Lisbonne, 19 et 12; Londres, 13 et 8; Madrid, 27 et 4; Moscou, 3 et — 3; Nairobi, 27 et 15; New-York, 14 et 8; Palma-de-Majorque, 22 et 8; Rome, 18 et 6; Stockholm, 7 et — 4.

Lundi 30 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 027 millibars, soit 770,3 millibars de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 octobre; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 18 et 7 degrés; Biarritz, 15 et 8; Bordeaux, 22 et 11; Brest, 17 et 8; Caen, 15 et 2; Charbourg, 14 et 6; Clermont-Ferrand, 15 et — 3; Dijon, 15 et 0; Grenoble, 14 et 1; Lille, 13 et 10; Lyon, 9 et 0; Marseille, 16 et 8; Nancy, 12 et — 2; Nantes, 17 et 3; Nice, 16 et 11; Paris-Le Bourget, 15 et 8; Pau, 19 et 4; Perpignan, 16 et 4; Rennes, 12 et 1; Strasbourg, 12 et 6; Tours, 15 et 2; Toulouse, 20 et 2; Poitiers-Piize, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 10 degrés; Amsterdam, 13 et 10; Athènes, 13 et 10; Berlin, 12 et 10; Bonn, 12 et 8; Bruxelles, 12 et 10; Les Canaries, 27 et 20; Copenhague, 12 et 9; Genève, 13

Prix clés en main au 15.9.78, modèle 78.

AUSTIN ALLEGRO 6CV
23.600 F*
Venez l'essayer!

Austin Leyland
Préférez les huiles TOTAL

HAVANITOS
cigarillos
DÉCHETS DE HAVANE

الجمهورية العربية السورية

صحنه من الامم

CARNET PRESSE

Naissances

- Jean-François DEVONEC et Marie-Odile GANNE DEVONEC, ont la joie de faire part de la naissance de Etienne...

Mariages

- M. et Mme Michel BOUTIN, Mme Henri LEBEGUE, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants...

Décès

- On nous prie d'annoncer le décès de Mme Marcel ACHARD, née Juliette Marty...

- On nous prie d'annoncer le décès de Mme Jules-Adrien BOUHÉRET, survenu à Nancy...

- On nous prie d'annoncer le décès de M. Jean DEGROND, croix de guerre 1914-1918...

- Pont-de-Clair, Bourg, Paris, le 28 octobre 1978. M. Jean DEGROND...

- On nous prie d'annoncer le décès de M. et Mme Armand Schaller, 99, rue du Sergent-Blandan...

VENTE à CHARTRES OMANCHE 5 NOVEMBRE 14 h. GALERIE DE CHARTRES...

VENTE à VERSAILLES 140 PEINTURES A L'HUILE par Paul MADELINE...

Remerciements

- M. Charles Yves Oreggory, président du conseil d'administration...

- Paris - Montluçon. Mme Fernand Gelas, ont la douleur de faire part de la perte cruelle...

- Mme Raymond Kourilsky, chevalier de la Légion d'honneur...

- M. Raymond KOURILSKY, chevalier de la Légion d'honneur...

- M. Albert PASSY, survenu le 21 octobre 1978 à Senary...

- M. et Mme Xavier de Verdolot et leurs enfants...

- M. et Mme de VERDELON, née France Bourgois, le 27 octobre...

- M. et Mme de VERDELON, née France Bourgois, le 27 octobre...

- M. et Mme de VERDELON, née France Bourgois, le 27 octobre...

- M. et Mme de VERDELON, née France Bourgois, le 27 octobre...

- M. et Mme de VERDELON, née France Bourgois, le 27 octobre...

- M. et Mme de VERDELON, née France Bourgois, le 27 octobre...

- M. et Mme de VERDELON, née France Bourgois, le 27 octobre...

- M. et Mme de VERDELON, née France Bourgois, le 27 octobre...

- M. et Mme de VERDELON, née France Bourgois, le 27 octobre...

- M. et Mme de VERDELON, née France Bourgois, le 27 octobre...

- M. et Mme de VERDELON, née France Bourgois, le 27 octobre...

- M. et Mme de VERDELON, née France Bourgois, le 27 octobre...

- M. et Mme de VERDELON, née France Bourgois, le 27 octobre...

- M. et Mme de VERDELON, née France Bourgois, le 27 octobre...

- M. et Mme de VERDELON, née France Bourgois, le 27 octobre...

- M. et Mme de VERDELON, née France Bourgois, le 27 octobre...

Anniversaires

- Il y a deux ans M. G.M. FAKRA quitta le monde...

- Une messe à la mémoire de Mme Henry-Bertrand ETCHEVERRY...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

Offices religieux

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

- L'office religieux annuel à la mémoire des Anciens des essais en vol...

Visites et conférences

MARDI 31 OCTOBRE VISITES GUIDÉES ET PROMENADES...

15 h. 17, quai d'Anjou, Mme Meynuel : « Souvenirs littéraires et hôtel de Launay »...

15 h. 15, 50, rue des Touroelles, Mme Barbier : « Le Marais »...

15 h. 15, 131, rue Saint-Martin : « Le centre d'art moderne Beaubourg »...

18 h. Musée de la marine, M. le professeur Favreau : « Evolution des navires »...

18 h. Musée de la marine, M. le professeur Favreau : « Evolution des navires »...

18 h. Musée de la marine, M. le professeur Favreau : « Evolution des navires »...

18 h. Musée de la marine, M. le professeur Favreau : « Evolution des navires »...

18 h. Musée de la marine, M. le professeur Favreau : « Evolution des navires »...

18 h. Musée de la marine, M. le professeur Favreau : « Evolution des navires »...

18 h. Musée de la marine, M. le professeur Favreau : « Evolution des navires »...

18 h. Musée de la marine, M. le professeur Favreau : « Evolution des navires »...

18 h. Musée de la marine, M. le professeur Favreau : « Evolution des navires »...

18 h. Musée de la marine, M. le professeur Favreau : « Evolution des navires »...

18 h. Musée de la marine, M. le professeur Favreau : « Evolution des navires »...

18 h. Musée de la marine, M. le professeur Favreau : « Evolution des navires »...

18 h. Musée de la marine, M. le professeur Favreau : « Evolution des navires »...

18 h. Musée de la marine, M. le professeur Favreau : « Evolution des navires »...

18 h. Musée de la marine, M. le professeur Favreau : « Evolution des navires »...

18 h. Musée de la marine, M. le professeur Favreau : « Evolution des navires »...

18 h. Musée de la marine, M. le professeur Favreau : « Evolution des navires »...

18 h. Musée de la marine, M. le professeur Favreau : « Evolution des navires »...

18 h. Musée de la marine, M. le professeur Favreau : « Evolution des navires »...

18 h. Musée de la marine, M. le professeur Favreau : « Evolution des navires »...

UNE QUESTION ÉCRITE DE M. CARLAVET

SUR « LE FIGARO MAGAZINE »

M. Henri Carlavet, sénateur du Lot-et-Garonne (gauche dém.), dans une question écrite posée au ministre de l'économie...

Le club de la presse Metz-Lorraine a inauguré, le jeudi 28 octobre, en présence de M. Claude Puhl...

« L'Usine nouvelle », hebdomadaire qui se présente comme le « guide permanent pour l'action dans l'entreprise industrielle »...

La société SOGIDE, constituée en novembre 1977, entre les groupes Hécatie et Europe 1-Images...

SCIENCE & AVENIR VIENT DE PARAITRE LES PROCHAINES CRISES DE L'ÉNERGIE... UN GRAND DOCUMENT PAR FRANCOIS DE CLOSETS

La révolution commande toujours à la Bastille! 2930F CHAÎNE HI-FI 4263F TÉLÉVISEUR KV 1612DF 7680F BETAMAX

Les déclarations de M. Soichiro Honda

(Suite de la page 21.)

— La voiture électrique est-elle la solution d'avenir ?

— Tout le monde ou presque pense que le moteur électrique apportera une solution. Vous êtes d'accord ? Fils indépendamment, le moteur électrique est en effet propre et silencieux, mais il faut le recharger. Il faut donc des stations électriques. D'où vient cette électricité ? La plupart du temps, du pétrole. Or, statistiquement, l'efficacité du moteur électrique, c'est-à-dire le rapport entre l'énergie brûlée et la puissance dégagée, est de 15 % seulement. C'est-à-dire que 85 % de l'énergie est perdue, tandis que le moteur à combustion actuelle est efficace à 35 %. Le gaspillage dans ce cas n'est que de 65 %.

« Cela ne veut pas dire que le moteur électrique n'a pas d'avenir à long terme. Un des obstacles les plus évidents à sa diffusion est l'importance de la batterie qui est nécessaire. Actuellement, elle est trop lourde, trop volumineuse, si on invente une batterie très légère, cela changera la situation.

— Les principaux marchés de l'automobile sont quasiment saturés, et les pays en voie de développement veulent installer leur propre industrie. Jusqu'ici, les constructeurs japonais ont préféré exporter des voitures plutôt que de s'implanter industriellement. Devront-ils revoir cette politique ?

— Ce sera certainement l'une des tendances de l'industrie automobile. Il faut s'adapter aux besoins des pays clients. S'ils préfèrent acheter du « know-how », on le fera. Je ne peux pas parler au nom de l'ensemble de l'industrie automobile japonaise, mais en ce qui me concerne, et mon successeur a exactement la même opinion, je

crois qu'il faut s'implanter plutôt dans les pays où cette implantation apporte quelque chose : des emplois, un développement des industries locales, des achats de produits locaux, etc.

— Envisagez-vous une implantation en Europe ?

— Il y a déjà vingt ans que Honda a créé une usine de motos en Belgique. On peut continuer. A Gand, nous avons un centre de dépôt pour les pièces et les voitures Honda. Je ne peux pas dire quand, ni dans quel pays, mais il y a sûrement des possibilités d'implantation en Europe.

— La société Honda n'a progressivement éliminé tous ses concurrents pour la moto. Pourquoi nous-mêmes ne pouvons-nous pas le faire ?

— Pour toute entreprise, déterminer une part de marché maximum est positif. Bien sûr, si on devient trop grand, si on a une

position de quasi-monopole, des réactions négatives se développent sur le marché. Ces réactions ne seront sérieuses que si l'entreprise abuse de la situation en éliminant toute concurrence. Dans la situation actuelle, Honda reste « fair play ».

— Honda vend au Japon des voitures Fiesta de Ford. Elle vient de négocier un gros contrat de fourniture avec la société française Cidre. Désirez-vous poursuivre, voire développer, cette coopération ?

— Cette coopération continuera. C'est justement le reflet de l'esprit « fair play » dont je parlais. Pour créer une industrie, il faut obtenir le concours de tout le monde, c'est-à-dire des gens qui créent, qui produisent, mais aussi des gens qui achètent. Si notre industrie se maintient, c'est qu'il y a des clients outre-mer, en France ou aux Etats-Unis qui achètent nos produits. Naturellement, il n'y a pas de pièces locales ou des produits finis, c'est presque normal pour éviter un abus de position. Naturellement, il n'y a pas de coopération de développer cette politique de concours. Et puis, je voyage beaucoup, j'aime mieux être reçu dans tous les pays avec le sourire.

— Cette coopération tend-elle jusqu'à des rapprochements entre firmes japonaises et européennes ou américaines ?

— Je l'espère. Au-delà du problème industriel, je fais tous les efforts possibles pour rapprocher la société japonaise des sociétés européennes et américaines. Concrètement, je ne peux dire quelle forme prendra la coopération industrielle. Cela dépend des cas et des partenaires. Cela peut aller du simple contrat de fourniture à une « joint-venture » à une fusion ou à un développement en commun. Quelle sera notre politique ? Je ne sais pas le dire, mais notre volonté est de faire quelque chose avec eux, reste très solide.

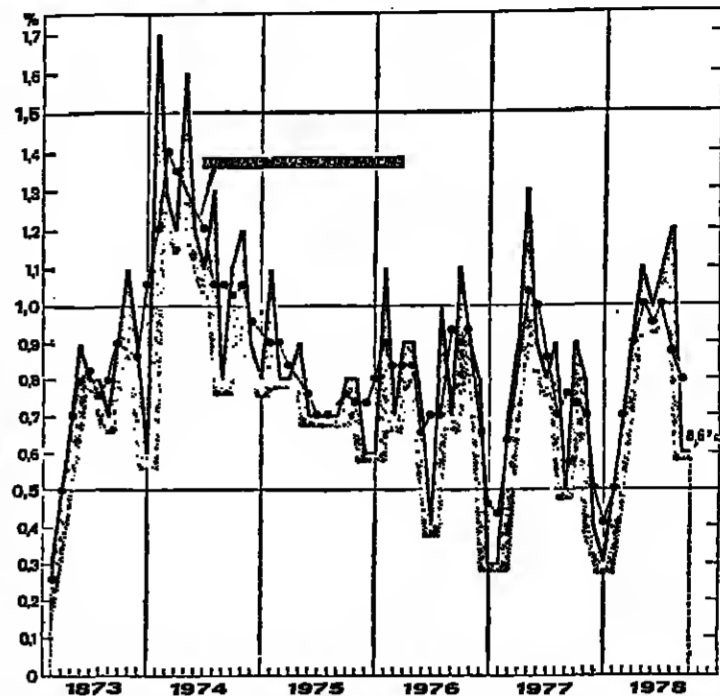
— Pourquoi avez-vous créé la Fondation Honda ? Quels sont ses buts ?

— Lorsque j'étais président de ma société, et surtout depuis ma retraite, je me suis posé une question fondamentale : la technologie moderne a beaucoup profité à l'homme, moi-même j'en ai profité pour créer ma propre société, mais cette technologie reste-t-elle au service de l'homme ? Cette question me paraît tellement importante que j'ai décidé de consacrer ma deuxième vie à essayer de trouver une réponse.

— Pourquoi avez-vous pris votre retraite à si tôt ? C'est exceptionnel au Japon, où le respect de l'expérience demeure si vital.

— J'ignore ce que pensait mon entourage, mais, moi, je pensais réellement à cette époque que j'avais fait mon maximum, qu'il fallait que la nouvelle génération prenne la relève. Je pense que j'aurais fait des bêtises. Dans la société japonaise, le respect traditionnel de l'âge n'a pas évolué. Mais la tradition est une chose, le management en est une autre.

PRIX : bonne surprise



La hausse des prix de détail enregistrée en France au mois de septembre a été moins forte qu'il n'était prévu. Cette bonne surprise surprend malgré les fortes hausses de différents produits alimentaires (pain, corps gras, vin, etc.) dans une moindre mesure, poissons et produits laitiers, et vêtements (à cause des nouvelles collections d'automne) mais aussi des tarifs de nombreux services (teinturiers, garages, parkings, hôtels, cafés, restaurants).

Fort heureusement pour la tenue de l'indice et ses implications politiques (à tort ou à raison le plan Barre aurait perdu de sa crédibilité si septembre avait été mauvais), les cours des fruits et des légumes sont restés stables, les prix du café ont continué de baisser, mais surtout, les prix des produits manufacturés (totallement libérés au début d'août) n'ont pas trop augmenté : + 0,8 % sans le textile. Tout le problème est maintenant de savoir si les résultats d'août et de septembre vont être confirmés en octobre et en novembre, et si les seront suffisamment perçus pour « enclencher » un processus de décléation des hausses salariales.

Le bon sens de l'utopiste

— Quand on pense au Japon, c'est sans doute un des noms qui viennent à l'esprit : Honda, plus qu'une marque de motos et d'automobiles, c'est l'un des symboles de la croissance étonnante du Japon depuis la guerre. « Un des moteurs de l'économie », selon la presse japonaise.

Derrière les machines, il y a un homme, Soichiro Honda. Fils d'un forgeron de village, il a créé en 1948, en empruntant 2.000 dollars, une petite fabrique de motos avec trente ouvriers. Aujourd'hui, Honda Motor Company vend ses produits à travers le monde.

Cette réussite d'un capitaine de l'industrie, ce succès de la libre entreprise ne sont peut-être pas le fait le plus original du phénomène Honda. « Partir de rien », selon la formule consacrée, M. Honda n'est pas resté au pincet de son empire : en 1974, à l'âge de soixante-cinq ans, il abandonna la présidence de sa société à un successeur plus jeune. Dans une société comme le Japon, où la gérontocratie est la règle, c'était une petite révolution. M. Honda pensait qu'il avait atteint ses limites. Il s'est senti aussi qu'il avait mérité de faire que de « fabriquer de l'argent » et devait un peu occuper de ses rêves, « travailler vraiment pour la société ».

Extraverti, ce qui est rare au Japon pour un homme de son âge, débordant d'énergie, bon

dessiné et gesticulant, M. Honda a commenté sa « seconde vie » dans un état de « nirva ». Désormais, mais conseiller de son entreprise, il sillonne le Japon en hélicoptère, et parcourt le monde pour rencontrer des « gens qui ont des idées ».

Toujours fasciné par les technologies de pointe, il voudrait surtout faire avancer la réflexion sur la société moderne pour lui « donner un caractère plus humain ».

Toujours fasciné par les technologies de pointe, il voudrait surtout faire avancer la réflexion sur la société moderne pour lui « donner un caractère plus humain ».

Rafusant d'être entraîné sur la terrain politique — il déclina l'offre des élections sénatoriales — M. Honda affirme hautement qu'il n'a pas de « philosophie » à proposer. Pas plus Confucius que Hobbes, Marx ou Keynes ne sous-tendent son discours. Il dit ce qu'il estime être « le bon sens ». Dans son franc parler perçant un peu d'égalitarisme et un sens de l'harmonie sociale qui trouve son origine dans cette notion bien japonaise du « wa » (harmonie) qui fait que la société japonaise est si peu réceptible à la notion de classe.

Nouvel utopiste ? Patron qui veut aussi, sur le tard, penser la société moderne ? M. Honda en étant, tout cela é le fois s'efforce en tout cas de rester de son temps.

avec le premier ou moins on est sûr d'obtenir quelque chose (un spectacle), avec le second, rien n'est garanti !

M. Honda aime faire de la moto, mais reconnaît franchement que, pour lui, « les motos ont surtout été une source d'argent ! » De sa vie, il tire une leçon : « J'ai fait beaucoup d'erreurs, mais au moins jamais pour la même raison, c'est déjà ça ! Mais je pense que le plus important, c'est d'oublier. Au Japon, on dit que lorsqu'on mange un plat chaud, ça brûle dans la bouche, mais une fois dans l'estomac c'est fini. Oublier, je crois que c'est le force suprême ».

PHILIPPE PONS.

La force suprême

Ankara demande une révision complète de ses relations avec la C.E.E.

(Suite de la page 21.)

Plus grave encore, au moins en apparence, ils voudraient être autorisés à réintroduire certaines restrictions quantitatives, donc à revenir en arrière. Il faut voir cependant que pour bon nombre de produits dont les échanges sont théoriquement libérés, de telles restrictions quantitatives existent bien aujourd'hui et sont tolérées par les Neuf. Ce qui signifie que cette seconde demande, au plan des principes, plus choquante que la première, n'a rien de démesuré.

Ils souhaitent aussi disposer d'une plus grande liberté de manœuvre pour négocier avec des tiers. Pour eux, ce qui leur est interdit aujourd'hui, accorder telle ou telle facilité d'accès, par exemple à des pays de l'Est, alors qu'ils n'en feraient pas bénéficier la C.E.E. Quelles seront les réactions des Neuf ? Il y a deux ans, ils ont montré, répétitions, qu'ils n'étaient pas hostiles à une telle orientation. Il n'y a donc pas de raison d'imaginer qu'ils le refusent aujourd'hui. La vraie question est de savoir s'ils accepteront de galeté de ceur un désengagement aussi net que celui voulu par les Turcs.

De 400 millions à 8 milliards de dollars

Recevoir plus ? Les Turcs ont présenté quelques revendications intéressantes la gestion de l'accord : un accès plus facile au marché des Neuf pour les produits agricoles (huile d'olive, agrumes, jus de fruits et concentré de tomates), la suppression des mesures de sauvegarde frappant leurs exportations de filé de coton vers la Grande-Bretagne et sur le plan social, l'amélioration du statut des familles turques résidant dans les pays membres. Mais ce n'est que brouillies à côté de l'effort financier qui est demandé à la Communauté.

Les besoins de financement extérieur pour les cinq années du plan seraient de l'ordre de 18 milliards de dollars (non déduits les investissements directs qui sont attendus) dont près de 8 milliards de dollars correspondent au déficit cumulé de la balance des paiements courants et près de 9 milliards de dollars au remboursement de la dette. La-dessus, les Turcs voudraient que la Communauté et ses pays membres fournissent 8 milliards de dollars. La part de la Communauté proprement dite, toujours selon les comptes d'Ankara, serait de 4,4 milliards de dollars. 1,5 milliard serait octroyé par les Etats membres dans le cadre du consortium créé en faveur de la Turquie au sein de l'O.C.D.E. 1 milliard est recensé comme aide d'urgence, encore 1 milliard de dollars sous forme d'aides privées.

A titre de comparaison, le protocole financier actuel, c'est-à-dire l'aide accordée par la Communauté, porte sur moins de 400 millions de dollars, répartis également sur cinq ans ! Ce qui est demandé est énorme. A la mesure des difficultés du pays, répliquent les Turcs, qui laissent entendre qu'une telle opération est indispensable pour que dans cinq ans, leur économie guérisse, ils puissent reprendre une association active avec la Communauté. Ils alors organiser leurs relations avec la Communauté des Douze ? Sans d'assurer que l'adhésion n'est pas un objectif écarté, ils ne se montrent guère désistés sur ce point. Comble de prudence, ils ont fait savoir que la renégociation de l'actuel contrat d'association — renégociation nécessaire, disent les Turcs, pour ramener les liens avec la Communauté et donner une nouvelle dimension à leurs relations avec elle — ne pourra débuter qu'en 1981, c'est-à-dire après les prochaines élections législatives. Depuis qu'elle existe, la Turquie moderne éprouve des difficultés à définir sa place en

PHILIPPE LEMAIRE.

Les obligations et les responsabilités des entreprises au regard des législations sur la PROTECTION DES CONSOMMATEURS dans la Communauté européenne

Hôtel Méridien à Paris les 20, 21 et 22 novembre 1978 avec la participation de Madame Christiane SCRIVENER

BUT DU SEMINAIRE

L'Entreprise et la Protection du Consommateur dans les pays de la Communauté Européenne est un sujet d'actualité brûlante que nous vous proposons d'approfondir au cours d'un séminaire de travail de conception originale et de haute tenue.

Cette réunion s'adresse principalement aux Dirigeants et Juristes d'entreprise, à leurs Conseils, aux associations de Distributeurs, de Consommateurs, d'Associations, aux Publicitaires et à tous ceux qui, à l'intérieur de l'Entreprise, sont confrontés aux lois protégeant les consommateurs, nationales et européennes.

Comme vous pouvez le voir sur le programme, les deux premiers jours seront divisés en quatre séances où seront discutées la responsabilité des producteurs, la publicité mensongère, les clauses abusives de vente et les actions de promotion dans la Communauté Européenne.

Outre la participation de Madame Christiane Scrivener et des intervenants du colloque, nous avons reçu confirmation de la participation de spécialistes et notamment de :

Mr. Jean-Marie Daillet, Député de la Manche.

Mr. Charles Rihoux, Inspecteur à la Répression des Fraudes.

Mme Roscoense Pujol, Présidente de l'Association des Journalistes (Presse Consommateurs).

Une convention de formation permanente sera adressée à tous les participants à ce stage (sur demande).

Nous vous recommandons une inscription rapide.

— à découper suivant les pointillés —

Formulaire d'inscription à retourner à SEMINAIRE SERVICE - O.F.D.L. 54, rue de St-Honoré, 75008 PARIS. Tél. : 266.52.38 - 266.54.43.

Les frais d'inscription comprennent la pension (3 jours), la documentation, les déjeuners, le cocktail... Ils s'élèvent à 1.700 FF + T.V.A. (17,60 %). Ils seront réglés dès réception de votre lecture de confirmation.

☐ Veuillez noter l'inscription de :

☐ Veuillez faire parvenir le programme détaillé à :

Nom et Prénom _____

Fonction _____

Société _____

Tél. _____

Adresse : _____

Code postal _____

VOIX ET EXPRESSION

Parler avec aisance so faire écouter, maîtriser l'émotivité convaincre, décider.

Tous renseignements : C.E.S.D.E.L. 24, rue de la Harpe - 75005 Paris. Tél. : 325-18-10 - 325-18-42

Rejoignez les créateurs d'entreprises !

Opportunités

bimensuel non vendu dans les kiosques produits ou services nouveaux non exploités partenaires techniques et financiers sans d'impôt des franchises disponibles conseils spécifiques pour la phase de création

Abonnement d'essai (2 numéros) : 60 Francs

Ed. MIDWINTER, 21 rue St-Jacques, 75001 Paris

LOTO

c'est pas cher

ANVERS Centre Mondial du **DIAMANT**

Le prix du jour vous sera communiqué - 24 h/24 h ou n°

TEL : 19-32-31/32-58-39

GENERAL DIAMINOS

Feldeanstr. 82 ANVERS

ENSEIGNEMENT ET GESTION

au sommaire du N° 6. Transfert de technologie et management

au sommaire du N° 7. Les PMI et l'enseignement de la gestion

Abonnement : 60 F. Prix du N° : 15 F.

Les Cahiers de la Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises 155, bd Haussmann - 75008 Paris. Tél. : 563.05.55

Revue Internationale publiée avec le concours du Ministère des Affaires Etrangères

Atelier de poterie

« LE CRU ET LE CUIT »

accueil en groupe, toute l'année, les amateurs de 3 à 83 ans

5, RUE LAFFÈRE, PARIS-9^e

Téléphon. (la nuit) : 707-85-64

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Le Monde DE L'ECONOMIE

Le Japon peut surtout aider la Chine dans la formation des hommes

NOUS DÉCLARE M. SOICHIRO HONDA

« Communication dans l'action humaine. » Du 23 au 27 octobre s'est tenu à Paris, autour de ce thème, le troisième symposium « International Discoveries » organisé par la Fondation Honda. Celle-ci, créée en 1977, sur l'initiative de M. Soichiro Honda,

fondeur de la célèbre société de construction de motos et d'automobiles, entend affirmer aux savants et aux chercheurs internationaux un lieu de réflexion sur « la civilisation moderne et son avenir ».

M. Honda, âgé aujourd'hui de soixante-neuf ans, a abandonné en 1974 la présidence de sa société. Il reste cependant l'un des industriels japonais les plus écoutés. Voici les réponses qu'il a données aux questions que lui a posées Véranique Maurus.

« Le Japon vient de signer avec la Chine un traité de paix et d'amitié et un accord commercial à long terme. Quelles perspectives ces accords ouvrent-ils aux industriels japonais ? »

— Il n'y aura pas de changement rapide, ni bouleversant. On ne verra pas la Chine se mettre brutalement à acheter de nombreux produits ou des techniques au Japon. On conclure tout de suite des contrats commerciaux ou industriels. Non, on ne peut pas penser que cet important rapprochement changera rapidement notre situation.

— Les Chinois veulent actuellement à bicyclette. Rouleront-ils à moto dans cinq ans ? »

— Et même si la Chine déclarait de commencer à fabriquer des véhicules, des motos par exemple, il faudrait d'abord qu'elle ait un personnel compétent et bien équipé, des machines-outils, et ensuite, des usines. Il y aurait donc une étape de préparation qui demanderait du temps. La formation des hommes est, bien entendu, le facteur le plus important. Les machines, l'usine peuvent éventuellement être bâties avec de l'argent étranger, grâce à des capitaux empruntés ; cela peut se faire assez rapidement. Mais la formation des hommes qui travaillent dans l'usine, des ingénieurs, etc., ne va pas si vite. A priori, la formation serait le domaine dans lequel le Japon serait le plus doué, le mieux équipé pour aider la Chine. La société Honda, dont j'étais président, a toujours eu une réputation de rapidité, d'efficacité. Il lui a fallu pourtant trente-cinq ans pour devenir quelque chose. Je n'aurai pas la présomption de dire qu'il faudra aussi trente-cinq ans aux Chinois, mais le facteur temps est important.

— Pensez-vous que la Chine puisse acheter au Japon des produits finis ? »

— Jusqu'à présent, la Chine a accordé une extrême importance à son autonomie. En conséquence, elle préfère sans doute acquérir d'abord du « know-how » des machines-outils et des équipements plutôt que des objets finis.

— Quelles conséquences a eu pour votre société la hausse continue du yen par rapport au dollar depuis le début de 1977 ? »

— Je suis en retraite depuis cinq ans, et je préfère ne plus me mêler de la gestion. Pourtant, si j'ai bien compris, l'année dernière, la société a subi une légère baisse de ses bénéfices, justement à cause de la hausse du yen.

— Le yen est-il actuellement surévalué ? »

— Je suis un homme d'usine, de laboratoire, je n'ai pas l'autorité nécessaire pour affirmer quoi que ce soit en cette matière, mais, en tant qu'individu possédant quelque expérience, et compte tenu de l'opinion de mes amis, je pense que la hausse du yen devrait s'arrêter maintenant. Le yen reflète bien la force relative de l'économie japonaise.

— L'industrie automobile n'est-elle pas arrivée au point où elle apporte plus d'incon-

vénients (gaspiques énergétiques, pollution, bruit, etc.) que d'avantages ? »

— A part l'automobile, il y a très peu de moyens de transport qui peuvent assurer à l'homme une liberté complète, qui n'apparaissent pas essentiels. En ce sens, je pense que l'industrie automobile est pour le moment en sécurité. Il y a la coexistence et la pollution causées par l'automobile. Pour résoudre le problème de la congestion, on peut soit supprimer l'automobile, soit élargir les routes. Compte tenu des avantages apportés par l'automobile, je pense que la seconde solution est la meilleure. Quant à la pollution, le Japon, et surtout la

société Honda, ont été les premiers à trouver une solution. Honda a inventé un système de moteur révolutionnaire (le C.V.C.C.) très peu polluant. De façon générale, je pense qu'une firme industrielle doit prendre ses responsabilités vis-à-vis de la société dans laquelle elle vit, même s'il n'y a pas de demande ou de critiques de la part de la société. Elle doit prendre des initiatives pour trouver une solution aux problèmes posés, par exemple, par la pollution, le bruit, la congestion. Si une industrie ne prend pas cette sorte d'initiative, elle ne durera pas longtemps.

(Lire la suite page 22.)

0,6 %

QUE le jugement porté sur la politique de M. Barre soit encore vingt-quatre mois après qu'elle a été lancée, tributaire de la publication du dernier Indica des prix est un signe de fragilité. Si des succès décisifs avaient été remportés dans la lutte contre l'inflation, on n'en serait pas à considérer comme une petite victoire la 0,6 % de septembre (lire page 22), et encore moins à l'accueillir comme une « bonne surprise », venant après celle du mois d'août, au cours duquel le même pourcentage « modéré » (tout est relatif !) d'augmentation avait été observé.

Cela dit, il n'y a aucune raison de faire la fine bouche devant ces résultats qui laissent entrevoir l'espoir d'un ralentissement de la hausse du coût de la vie, sans en donner encore la certitude. Ils placent la France dans une situation à peu près comparable à celle de la Grande-Bretagne, et un peu plus favorable que celle de l'Italie (où l'indice du mois de septembre a été au contraire très « mauvais » — 1,3 % — après le « bon » résultat du mois d'août : 0,4 %). Mais on est loin de la quasi-stabilité (+ 0,1 % pour septembre) qui continue à régner en Allemagne, malgré les menaces que lui a passées ce dernier pays la rapide progression de la masse monétaire (due aux achats forcés de dollars par l'institut d'émission).

En dépit des contrastes encore très accusés qui apparaissent dans la situation des différents pays européens, on remarque malgré tout une certaine convergence entre eux. Aux Etats-Unis, au contraire, l'inflation continue à se développer, ce qui se manifeste notamment par une élévation plus forte des prix à la consommation (+ 0,8 % en septembre). De cette évolution divergente des deux côtés de l'Atlantique, on ne saurait s'étonner. Peu ou prou, toutes les monnaies européennes sont en hausse par rapport au dollar. Or, les expériences allemandes et suisses le prouvent abondamment, la tenue d'une devise sur le marché des changes est, dans les circonstances actuelles, un puissant facteur de stabilisation. Si le franc parvient à se maintenir à son niveau actuel, on pourrait assister à de nouveaux progrès dans ce sens.

L'analyse économique étendue dans l'état où elle est, il était presque inévitable que l'indice de la rentrée laisse figure de crierie pour juger des effets de la libération des prix industriels, alors qu'en réalité il s'agit de deux domaines qui n'ont pas grand-chose à voir l'un avec l'autre. D'abord parce que le régime qui existait auparavant n'équivalait pas, beaucoup s'en sont aperçus, à un régime de censure, et qu'en conséquence, on ne retirait pas, en le supprimant, le couvercle d'une marmite bouillante. Ensuite, et surtout, parce que contrairement au préjugé ambiant, le libéré des prix est une des conditions nécessaires — mais évidemment pas suffisante — à toute politique sérieuse d'assainissement. L'expérience historique, en France et à l'étranger, en apporte la preuve constante. Comprimer artificiellement les prix finit toujours par augmenter les pressions inflationnistes, car les déficits ou la renéabilité insuffisante qui en résultent débouchent nécessairement sur une politique coûteuse de subventions et d'appel au crédit.

Pendant au moins encore dix ans l'automobile sera un secteur prépondérant

— L'industrie automobile est dans de nombreux pays l'un des principaux moteurs de l'économie. Pensez-vous qu'elle pourra maintenir sa place prépondérante au cours des prochaines années ? »

— Pendant combien de temps exactement, je ne saurais le dire, mais j'ai le sentiment que pendant dix ans encore, et même vingt ans, cette position prépondérante de l'industrie automobile continuera en Europe, aux Etats-Unis et au Japon.

BRUXELLES (Communautés européennes).

— Les Turcs aspirent à une complète refonte de leurs rapports avec la C.E.E. Il y a plusieurs raisons à cela. Depuis longtemps, ils considèrent le protocole additionnel (la charte de l'Association depuis 1971) comme anachronique. Pour un pays encore sous-développé comme la Tur-

De notre correspondant

quie, bâtir une union douanière avec la C.E.E. est une ambition hyper-industrialisée, c'est-à-dire ouvrir peu à peu ses frontières, est une opération pleine de risques. Depuis plusieurs années déjà, bien qu'il ait

Ankara demande une révision complète de ses relations avec la C.E.E.

Les Turcs veulent réaménager de manière profonde leurs relations avec les Neuf et viennent de faire une démarche dans ce sens à Bruxelles. Ils considèrent que le traité d'association qui les lie à la Communauté depuis 1963 est démodé et désavantageux pour eux. Le rééquilibrage qu'ils réclament est de taille. Ils ont présenté deux grandes requêtes : d'une part, le gel pour une durée de cinq ans de leurs obligations commerciales à l'égard des Neuf ; d'autre part, l'octroi par la C.E.E. durant ces mêmes années d'une aide financière considérable.

L'initiative prise par Ankara ne peut, par son ampleur, que secouer les Neuf. De la réponse qu'ils donneront dépend l'avenir des relations entre la C.E.E. et l'un de ses plus anciens partenaires privilégiés, un partenaire dont l'importance stratégique n'est niée par personne.

Cessation de paiements

Ces nombreux motifs de déception se surajoutent à une situation économique catastrophique. Le gouvernement de M. Ecevit, qui doit faire face, il est vrai, à d'autres graves problèmes tels que la violence politique, n'a pas encore réussi à remonter la pente, à redresser la situation désastreuse que lui a laissée, il y a presque un an, le gouvernement conservateur de coalition dirigé par M. Demirel. Tout se résume en une phrase : l'aide internationale n'a rien débarrassé de la Turquie, laquelle se trouve toujours en état de cessation de paiements ; ses besoins de financement à court terme atteignent 2,3 milliards de dollars.

Or l'aménagement des relations avec la C.E.E. tel qu'il est voulu à Ankara coïncide et s'articule quinquennal (1979-1983). Celui-ci devrait être le plan du redressement. Il prévoit une croissance forte — 8 % par an — s'appuyant sur un très ambitieux programme d'investissements. Le financement de celui-ci serait rendu possible grâce à un accroissement spectaculaire des exportations (l'idée est de stabiliser le déficit entre 3 à 2,3 milliards de dollars par an), à un recours massif (45 milliards de dollars) à l'épargne nationale... et à de très substantiels apports extérieurs.

L'effondrement du droit du travail

par GÉRARD LYON-CAEN (*)

La peinture très noire qu'on se livre est à peine forcée. Tout ce qui est plus sombre est la description d'une tendance plutôt que celle d'un accomplissement. La politique sociale actuelle n'a pas encore produit son plein effet. Sans paradoxe, il est permis de pronostiquer que le capitalisme sans brides est plus dangereux pour lui-même que le capitalisme « civilisé » ; et qu'il y aura des représailles.

Ce qu'on appelle le droit du travail, qui est constitué par les institutions que le capitalisme a progressivement élaborées pour éviter que les affrontements avec les travailleurs se déroulent sur le terrain de la force pure (action ouverte, répression), est aujourd'hui menacé dans son existence même.

Au motif que la force de travail est d'un coût trop élevé, que la stabilité de l'emploi rend l'économie trop rigide, on a marché du travail parallèle a été aménagé, où règnent la précarité et l'insécurité. De larges fractions de la main-d'œuvre — parmi les jeunes — n'y peuvent même pas accéder.

Or, à supposer cette politique économiquement justifiée, que qui reste à prouver quand on voit le gaspillage de richesses matérielles et humaines qu'elle engendre, elle est politiquement dangereuse. Les libertés collectives des salariés, le statut protecteur du travailleur, font en effet partie intégrante de la démocratie moderne. Le prétendu libéralisme économique qui s'échafaude sur les décomptes de la politique économique et sociale des années 60 et 70, peut sonner le glas des libertés politiques. Accusés au désespoir, les travailleurs, surtout les jeunes, risquent de trouver en face d'eux les forces de défense d'un ordre, dans lequel ils ne se reconnaîtront pas.

Certes, ce renversement des rôles est insidieusement réalisé. Les hommes ne s'en aper-

çoivent pas sur-le-champ car le phénomène est insensible à son indolore. « Il faut apprendre au peuple qu'il est malheureux. » Le vocabulaire politique est bien là pour masquer les réalités. Les sociologues qui devraient être les premiers en alerte, sont fascinés par le changement, sans voir qu'il y a des changements qui sont des retours en arrière ou des régressions. Pourtant, depuis 1945, dans les relations entre les entreprises et les salariés, et plus généralement dans l'immense domaine de la politique sociale, chaque période apportait sa pierre, grande ou petite, au progrès social ; au point que l'on avait pu systématiser le régime dans lequel nous vivons sous l'appellation de « capitalisme social » (1), un capitalisme qui savait faire baisser la pression des mécontentements, en même temps qu'il s'efforçait de faire prendre en charge par la collectivité les activités utiles mais délaissées par l'initiative privée, parce que non lucratives.

Dorénavant, les pouvoirs publics ne cherchent plus à assurer un certain équilibre entre le capital et le travail, mais aident les entreprises à se débarrasser des militants ou des représentants trop gênants, ou à se « dégoûter » des effectifs en surcroît. Les mots nouveaux : redéploiement, reconversion, compétitivité, dissimulent un retour à des comportements de style « dix-neuvième siècle ».

On dira que nos voisins sont contraints à la même révision déshonorante ? Mais il existe une différence essentielle entre le cas de la France et celui de la R.F.A., de l'Angleterre, de l'Italie ou du Benelux. Dans ces derniers pays, les syndicats ouvriers et même les

partis ouvriers, sont, d'une manière ou d'une autre, associés à la définition de la nouvelle politique imposée par la crise. En France, non. Par dérision, le ministère du travail s'appelle « ministère de la Formation », tel est l'usage que l'on fait du vocabulaire des sciences sociales. Le mouvement syndical, traumatisé, assiste, comme frappé de stupeur, à la libération sournoise des « conquêtes » ou des « acquis ».

Les périodes de prospérité étaient marquées des périodes de laisser-faire, et c'est en présence d'une crise que les règlements prenaient. Aujourd'hui, nous avons et la crise et la liberté économique. Les travailleurs doivent faire face à une adversité et à un adversaire, devenu dur parce qu'assuré de la bonne volonté du pouvoir politique.

Celui-ci recommande la négociation collective ou la politique contractuelle pour trouver une solution aux revendications. Mais, comme celui de participation, le mot est inconvénient. La négociation collective n'est possible que si — dans l'entreprise ou dans une branche économique — un équilibre des pouvoirs existe, équilibre que la législation doit aider à conforter. Sinon, la négociation n'est qu'un diktat ; c'est l'évidence. C'est bien une caricature de contrat que la convention collective française. Les comités d'entreprise, de leur côté, sont des coquilles vides qui flottent sur une mer agitée : aux restructurations du capital qui se font par-delà les frontières et qui ont pour marraines les banques, que peuvent objecter les comités d'entreprise, rarement informés, mais devant le fait accompli, et obsédés par la crainte d'ultérieurs licenciements.

Il faut dire les choses crûment : le droit du travail est en train de s'effondrer. Là est

l'inversion des valeurs : la restructuration, puisque c'est le vocabulaire à la mode, se fait sans contrainte juridique ?

elle ne comporte aucune négociation préalable de ses conséquences souvent dramatiques. Le capitalisme français a convaincu les autorités de l'état qu'il fallait lui laisser les mains libres. Et, au nom d'une certaine interprétation des phénomènes économiques, ce sont non seulement les emplois qui disparaissent, mais des richesses nationales qui font place nette.

Les lois anciennes subsistent le plus souvent, mais, telle celle sur la formation professionnelle, sont détournées de leur but.

Avant d'examiner comment, d'après le gouvernement Ecevit, la Communauté pourrait contribuer à cette œuvre grandiose, il faut se souvenir que la démarche faite maintes fois par les Turcs n'est pas le produit étonnant d'une génération spontanée, mais qu'elle a été suscitée, en quelque sorte par la Communauté elle-même. En décembre 1976, en effet, lors du dernier conseil d'association, pour répondre déjà aux critiques et au désir de changement des Turcs, elle s'est montrée ouverte à l'idée d'une réforme du protocole additionnel. Nul doute cependant que ce qu'avait en tête les Neuf, était plus timide que ce qui vient d'être conçu par Ankara. Moins donner, plus recevoir, garder les mains libres politiquement, telle est, en résumé, la proposition audacieuse faite aux gouvernements membres.

Moins donner ? Dans la période d'intenses difficultés que traverse le pays et alors que « l'association ne fonctionne plus », poursuivre la démobilitation des droits de douane serait absurde, fort valoir les Turcs. Ils demandent donc que le processus devant théoriquement conduire à l'union douanière soit interrompu pendant cinq ans.

PHILIPPE LEMAITRE.
(Lire la suite page 22.)

(1) J. Fourrier et N. Quéstiaux : Le Monde 17 février 1976. Les auteurs : Traité du social (Dalloz).

(*) Professeur de droit du travail à l'université de Paris.

Le rapport du Conseil national de l'accession à la propriété

• Quelques mesures de portée immédiate pour réformer la fiscalité du logement

« La classe ouvrière ne possède rien, il faut la rendre propriétaire. » Au vocabulaire près, la V^e République de M. Giscard d'Estaing a fait sien le vœu qu'exprimait, en 1845, celui qui n'était encore que Louis-Napoléon Bonaparte. C'est à ce vœu que répondait la mise en place, il y a un an, du Conseil national de l'accession à la propriété (1), dont le premier rapport, sur la fiscalité du logement, vient d'être adressé au gouvernement et aux parlementaires.

Complexe, la fiscalité du logement l'est, c'est le moins qu'on puisse dire. La direction de la construction a recensé quatre-vingt-quatre dispositions différentes, exonérations diverses, régimes particuliers, taux différenciés d'imposition, déductions du revenu des personnes physiques, etc. L'incidence budgétaire est variable et les bénéficiaires multiples. Au total, la sélectivité de l'impôt sur le logement a coûté à l'Etat, en perte de recettes en 1975, entre 10 et 15,9 milliards de francs (2). L'imprécision de cette évaluation montre assez combien l'effet de ces mesures est mal connu et combien leur simplification est indispensable. « Ce dispositif, peut-on lire dans le rapport, fait la meilleure part aux plus riches, aux plus influents, aux mieux documentés. (...) La complication engendre l'injustice sociale. » Le conseil rejoint ainsi les critiques formulées par le Conseil économique et social et par le parti socialiste.

Malheureusement, lorsqu'il s'agit de porter le fer dans un système jugé anachronique et pervers, d'autres considérations que l'efficacité de ce système aux buts recherchés entrent en jeu. A une époque où la crise du bâtiment se fait plus aiguë, où le rythme des constructions neuves ne fait que se ralentir, où l'Etat se « désengage », rien ne garantit que l'afflux de ressources fiscales supplémentaires dégagées par la suppression d'avantages fiscaux injustifiés se traduira par une augmentation compensatrice des aides directes de l'Etat au logement. Dans ces conditions, le Conseil s'est volontairement borné à ne suggérer que des mesures ponctuelles, dont l'économie et le

coût se compensent pour les finances publiques. Ainsi, aux suppressions d'exonérations portant sur la T.V.A. de certaines études préalables à la construction, sur le droit d'enregistrement des apports de marchés de travaux, sur le droit de timbre neux, à la limitation de certains emprunts déductibles des ressources imposables, correspond la suppression

des droits de mutation ou la création d'une « créance de droits » pour l'acquisition d'une résidence principale (destinée à favoriser la mobilité résidentielle). Les mesures proposées par le Conseil se traduisent donc plus par un transfert d'avantages fiscaux que par leur réduction. L'enveloppe ainsi « déplacée » atteindrait environ 1 milliard de francs.

Deux suggestions pour une refonte complète

Beaucoup plus ambitieuses sont les orientations pour une refonte profonde du système fiscal en vigueur. De l'aveu même du Conseil, elles ne sont « qu'une invitation à conduire une étude plus approfondie », sans qu'aucun calendrier ne soit suggéré au gouvernement pour la mise en chantier de ces études. Les deux plus intéressantes de ces suggestions — qui ne manqueraient pas, si elles étaient prises en considération, de susciter la controverse — touchent à la création d'un impôt sur les « patrimoines inertes » et à la substitution de la notion de « première propriété à usage personnel » à celle de résidence principale.

A l'idée d'impôt sur le capital foncier et bâti, le Conseil préfère celle d'un transfert fiscal des

patrimoines « inertes » vers les patrimoines « actifs », qu'il s'agisse de terrains à bâtir ou d'immeubles existants. Il s'agit d'un impôt sur le capital foncier annuel touchant le patrimoine « n'engendrant aucune activité productive ». Ne seraient pas touchés par cet impôt les immeubles ou terrains en cours d'amortissement financier, et les immeubles anciens récemment améliorés, qui, de leur côté, bénéficieraient d'exonérations inclusives. Le tout serait assorti de seuils d'impositions et d'abattements en fonction de la situation personnelle de chaque contribuable. De plus en seraient exonérés les personnes physiques de faibles ressources, ainsi que le patrimoine de l'Etat, des collectivités locales et des organismes sans but lucratif. Même avec un taux d'imposition de base très faible, le produit de cette taxe pourrait être fort élevé. En effet, à titre indicatif, le conseil a évalué à 200 milliards de francs la valeur économique réelle des terrains à bâtir encore vierges, et à 3 000 milliards de francs la valeur vénale en 1979 du patrimoine immobilier foncier et bâti.

Autre suggestion susceptible de favoriser la constitution d'un patrimoine pour les ménages modestes : substituer, en matière fiscale, la notion de « première propriété » à celle de « résidence principale ». Arguant que la « résidence secondaire » a perdu son caractère somptuaire, que la réduction du temps de travail et l'abaissement de l'âge de la retraite ont profondément modifié le mode de vie, que l'incidence

économique de la construction de résidences secondaires sur l'activité du bâtiment est, dans certaines régions, importante, le Conseil souhaite que les avantages (aide à la pierre, aide à la personne, allègements fiscaux, jusqu'ici réservés à l'acquisition d'une résidence principale soient étendus à l'achat par une famille de sa première propriété immobilière.

En outre, toute une série d'infléchissements de la politique fiscale sont suggérés (comme par exemple la constitution d'un « crédit » de droits de mutation...) pour faciliter la mobilité des ménages, tout en gardant l'objectif de faciliter l'accession à la propriété.

Enfin, l'idée de supprimer tous les avantages fiscaux consentis aux intermédiaires et leur rétablissement conditionnel au moyen d'un agrément fiscal a été repoussée. La commission du CNAF jugeant ce système « étouffant et restrictif ». En fait, les travaux du Conseil national de l'accession à la propriété trouvent leurs limites dans la composition même de ce conseil. Ce premier rapport reflète des intérêts et des objectifs des participants. La préoccupation des offices d'H.L.M. de pouvoir offrir, mieux encore que par le passé, des logements localisés de qualité aux plus défavorisés ne peut guère recouper le désir des promoteurs de maisons individuelles de disposer de suffisamment de terrains à bâtir ou celui des propriétaires bailleurs qui souhaitent qu'on intensifie les encouragements à l'investissement. En fait, le Conseil, lorsqu'il s'agit de fiscalité se trouve en face de souhaits contradictoires : faciliter l'accession à la propriété des familles modestes grâce à des allègements fiscaux n'est guère compatible, à coût budgétaire égal, avec le maintien d'avantages à des familles mieux armées financièrement : la critique des vertus suppose des incitations fiscales quant à leurs effets sur l'activité du bâtiment ce paraît pas toujours à la hauteur de l'ambition des auteurs du rapport. An reste, rien ne dit que le gouvernement se sentira l'obligation d'entreprendre les études qui lui sont ainsi conseillées.

JOSÉE DOYÈRE.

(Publicité)
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES INDUSTRIES LÉGÈRES
SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° MPE/02/79

La SNIC lance un Appel d'Offres International n° MPE-02-79 pour la fourniture de matières premières et emballages destinés à ses unités de production de peintures, détergents, cosmétiques, verre, céramiques, produits d'entretien, lames et maïs.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges contre la somme de cent (100) Dinars algériens à la Division des Achats - 29, rue Didouche-Mourad, ALGER - Tél. n° 52521 SONAMER.

Les offres devront parvenir à la même adresse avant le 20 novembre 1978, délai de rigueur, sous double pli cacheté, l'enveloppe portera la mention « Appel d'Offres n° MPE-02-79 - A ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours après la date de clôture.

(Publicité)
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES INDUSTRIES LÉGÈRES
SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° MPM/01/79

La Société Nationale des Industries Chimiques lance un Appel d'Offres International pour la fourniture de gommes, colorants alimentaires et textiles, arômes, encres et divers produits du monopole de notre société.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges contre la somme de cent (100) Dinars algériens à la Division des Achats - 29, rue Didouche-Mourad, ALGER - Tél. n° 52521 SONAMER.

Les offres devront parvenir à la même adresse avant le 20 novembre 1978, délai de rigueur, sous double pli cacheté, l'enveloppe intérieure portera la mention « Appel d'Offres n° MPM-01-79 - A ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours après la date de clôture.



Quand M. Germain et le Dr Dahlem Erben concluent une affaire, c'est au bon sens qu'ils lèvent leurs verres.

M. Germain : « sans l'aide des Services Internationaux du Crédit Agricole, certains vignobles des Côtes de Bourg auraient traversé après 1972, une crise beaucoup plus sévère. »

« M. Germain, comment l'idée d'exporter votre vin est-elle venue ? »

— Lorsque nous nous sommes trouvés, mon frère et moi, à la tête de la propriété familiale, nous avions deux orientations possibles pour commercialiser directement notre vin : la France et la vente hors frontières. Nous avons très vite pensé qu'il fallait exporter pour commercialiser la totalité de notre récolte par nous-mêmes.

Pourquoi avez-vous fait appel au Crédit Agricole ?

— J'avais d'abord pris contact avec le Crédit Agricole pour des raisons essentiellement financières et pratiques. Mais l'exportation pose de nombreux problèmes. J'ai alors fait la connaissance d'un responsable du Service International et grâce à lui, j'ai obtenu une centaine d'adresses sur divers marchés étrangers. J'ai ainsi traité plusieurs affaires en Belgique, en Hollande, et même en Australie.

Et l'Allemagne ?

— Je voulais m'implanter en Allemagne qui constitue un marché difficile à conquérir. En 1977, j'ai décidé de me lancer. Un spécialiste du Crédit Agricole m'a préparé, à partir d'éléments transmis par ses correspondants bancaires, un voyage en R.F.A. et m'a accompagné dans mes visites auprès des Sociétés allemandes. Par ailleurs, j'ai été parfaitement renseigné sur les modalités de paiement et sur la réglementation des changes. Bref, je peux vraiment dire que le Crédit Agricole m'a assisté à tous les niveaux.

Etes-vous satisfait de votre collaboration avec le Crédit Agricole ?

— J'ai tout lieu de l'être. Nous avons traité à ce jour de nombreux marchés en Europe, deux gros marchés en Allemagne ont été conclus suite à mes déplacements dans un avec le Dr Dahlem Erben. Nos rapports sont excellents. Le Crédit Agricole ne se contente pas de régler les seuls aspects financiers d'un problème, il étudie toutes les questions posées, et n'hésite pas à se rendre sur le terrain. Nos échanges ont toujours été facilités par une grande confiance réciproque.

C'est ça le bon sens ?

— Le bon sens, c'est que, grâce au Crédit Agricole, mon exemple ait été suivi. Je connais déjà beaucoup de viticulteurs qui, à leur tour, ont été appuyés par le Crédit Agricole pour omorcer leurs ventes à l'exportation. Et c'est comme ça que redémarre une région.

Crédit Agricole: le bon sens près de chez vous.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



chef d'études informatiques

Pour réaliser des programmes nouveaux... Il s'agit d'un Chef de Projet très expérimenté, qui sera l'interlocuteur privilégié de l'une des directions, tant pour le Maintenance que pour le Développement.

Pour recevoir une notice détaillée, nous écrire rapidement R.819 alexandre lambert psychologues



analyste programmeur

Familier de l'informatique de gestion... Il s'agit d'un poste opérationnel rattaché à un projet ou à une maintenance et qui permet l'étude de problèmes variés, techniquement passionnants avec des contacts utilisateurs.

Pour recevoir une notice détaillée, nous écrire rapidement R.820 alexandre lambert psychologues

INGENIEUR INDUSTRIALISATION

L'imprimerie est un secteur d'activité en complète mutation. Pour l'avoir compris, une des premières imprimeries françaises (850 personnes) obtient actuellement des performances significatives.

Sous l'autorité du Directeur de Production, il anime les services méthodes et maintenance. Sa mission consiste à concevoir et à mettre en place les systèmes, les matériels, les modes opératoires qui améliorent l'efficacité industrielle et permettent une meilleure productivité.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur mécanicien (AM ou équivalent) de 28 ans minimum. Il justifie d'une expérience d'au moins 5 ans. Celle-ci a été acquise dans des services : industrialisation, engineering, méthodes.

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous référence M 4135 J, à egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

marketing diversification

DIEPAL-JACQUEMAIRE, CA 300 M. de F - 1100 personnes, est une société de la Branche Alimentaire du Groupe BSN-Gervais Danone. Elle occupe en France la position de leader sur le marché des farines pour enfants (Blédina, Phosphatine) et sur celui des aliments en pots (Blédina).

Elle a commencé à diversifier ses activités en lançant en 1977 la gamme de desserts à glacer All-Baba et en 1978 un nouveau produit de panification fine Cracottes.

Fermelement décidée à poursuivre sa diversification, elle prévoit, dans son plan à 5 ans, le lancement de 2 nouveaux produits importants. Elle a choisi de confier la réalisation de cet objectif ambitieux à un professionnel du marketing des produits de grande consommation (4 ans d'expérience minimum).

A partir de l'analyse des différents marchés, il devra identifier et recommander ceux qui présentent pour la Société le potentiel de développement le plus prometteur. Il sera ensuite responsable de la mise en œuvre et de la coordination de tous les moyens propres à réaliser et à réussir le lancement de nouveaux produits sur ces marchés.

La situation de Diépal à 30 km de Lyon permet de bénéficier de la qualité de la vie en Province. Son appartenance au Groupe BSN-Gervais Danone ouvre d'intéressantes perspectives d'évolution.

Adressez votre candidature avec C.V. détaillé, sous réf. J 21 M, à Jean Bürckel, BSN-Gervais Danone, 7, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

bsn.gervais danone

responsable de production mécanique/aéronautique

Dans une société d'études et de fabrication d'équipements aéronautiques (950 personnes), il prendra en charge la gestion, l'ordonnement et l'animation des ateliers de fabrication.

Agé de 35 ans minimum, ingénieur de formation type A et M, il aura une expérience de 3/4 ans minimum comme responsable de production dans une usine de mécanique.

Une bonne connaissance de la gestion informatisée de la production, du travail sur métaux spéciaux et des fabrications en petite série, est nécessaire.

Adressez C.V. détaillé avec photo sous référence 2710/A à :

Q7 organisation et publicité 2 RUE NARENGO 75001 PARIS/QUAI TRANSMETRA

Kienzle Informatique

L'un des premiers constructeurs européens en moyenne informatique, recherche pour ouverture prochaine de sa succursale de NANCY

directeur régional Lorraine

Le candidat possède une grande expérience personnelle de la vente d'ordinateurs de bureau et de mini-informatiques (y compris systèmes à disques), ainsi qu'une connaissance concrète des solutions informatiques propres aux PME (industrie et commerce).

Il devra avoir acquis, dans un poste similaire, la maturité et l'autorité professionnelle indispensables lui permettant dans le cadre d'un budget et d'une politique générale, d'assurer avec une large autonomie, la réussite commerciale de son agence, mais aussi une gestion rigoureuse.

Les candidatures avec lettre manuscrite, C.V. et photo seront adressées s/réf. 1450 à Kienzle Informatique - 50, av. Dumesnil - 75679 Paris Cedex 12. Réponse et discrétion totale assurées.

LA DIVISION COSMETIQUE - en très forte expansion - du Groupe Delalande

crée à l'usine de Glours (Eure) son service contrôle physico-chimique et bactériologique

applicable aux produits de beauté et à la parfumerie, et recherche pour le mettre en place et l'animer, un pharmacien ou ingénieur chimiste

30 ans minimum, possédant une expérience du contrôle, acquise dans l'industrie pharmaceutique, des cosmétiques, ou alimentaire. Rattaché au Directeur de l'usine, le titulaire du poste devra animer une équipe d'environ 7 personnes et sera responsable de la qualité des produits.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 1532 M - à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT 10, rue de la Paix - 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES

recherche pour région ALSACE

INGÉNIEUR CHIMISTE

avec Doctorat, âge minimum 35 ans. Expérience de la recherche en chimie organique et polymères :

- pour animation d'une équipe de recherche appliquée,
- pour la supervision des laboratoires de contrôle
- et pour l'assistance scientifique des services de production.

Langue anglaise lue et parlée couramment. Allemand lu.

Adr. candidature + C.V. + photo + prétentions sous référence 5136 à F. LICHAU S.A. - B.P. 220, 5003 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Consultant

Responsable de la liaison entre les utilisateurs et le service organisation, méthodes et informatique.

Importante société mutualiste d'assurances, recherche pour son centre administratif - 650 personnes - un ingénieur grandes écoles ayant participé à la conception et à la réalisation d'importants projets de gestion administrative automatisée, de préférence dans une société de services, le banque ou l'assurance.

Il sera directement rattaché au Directeur du Centre.

Missions : - participer du côté utilisateurs à l'analyse fonctionnelle de projets et à leur mise en place en liaison avec le service organisation, méthodes et informatique et les services concernés ; - animer une équipe de correspondants « informatique » ; - prendre en charge des projets d'organisation ou de réorganisation administrative, impliquant des études d'implantation, choix de matériel...

Formation assurée. Large possibilité d'évolution de carrière dans le cadre de l'entreprise. Lieu de travail : Orléans - facilités de logement.

sélé CEGOS Adressez lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée, sous référence 73466/M à Mme CLERE - Sélé-CEGOS - 33, quai Gellien, 92152 SURESNES.

emploi internationaux

Schlumberger recherche de Jeunes Ingénieurs dynamiques et ambitieux pour une vie à l'étranger

Les Ingénieurs Schlumberger réalisent des mesures géophysiques dans les sondages pétroliers. Ces mesures, indispensables dans la recherche du pétrole et du gaz, font appel à des techniques avancées. Vous êtes : Jeune Ingénieur diplômé d'une grande école (Centrale, Arts & Métiers, Supélec...) Dépourvu des obligations militaires. Agé de moins de 28 ans. Vous avez de bonnes notions d'Anglais. Nous vous proposons de participer activement à la détermination, à l'évaluation et à la production des réservoirs naturels d'hydrocarbures. Pendant les 8 premiers mois vous recevrez, dans nos centres d'entraînement puis sur le terrain, une formation théorique et pratique intensive. Après cette formation initiale vous vous verrez confier une unité.

Schlumberger

laboratoire Schlumberger ainsi qu'une équipe. Nous vous intégrerons dans un plan de développement sur 2 ans qui débouchera sur des postes offrant de larges initiatives et des responsabilités importantes. Vous serez appelé à exercer votre activité de l'Arctique norvégien aux jungles de Bornéo, des déserts arabes à la Mer du Nord. Nous préférons, au départ, des candidats célibataires. Après les 15 premiers mois, le Société offre aux ingénieurs mariés toutes les conditions nécessaires à une vie de famille. Nous recherchons de jeunes ingénieurs ayant une forte personnalité, le goût d'une vie active et des contacts humains. Ils viendront s'insérer dans une société pour qui les mots promotion interne, responsabilité, équipe, efficacité ont un sens et où la rémunération et les avantages sont importants. Salaire de début entre 7.000 et 12.000 FF par mois, suivant affectation géographique. Adressez demande de candidatures, C.V. et photo à ST Schlumberger, Département Recrutement, 42, rue St-Dominique, 75007 Paris.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

296-15-01

LA GUILDE INTERNATIONALE DU DISQUE

Spécialisée dans la distribution par correspondance de produits d'édilité et d'articles de loisirs offre à

JEUNE CADRE ESCAE ou équivalent un poste d'ANALYSE ET GESTION DES STOCKS

SA MISSION : é partir de situations de stocks éditées par l'informatique et des statistiques de vente, établir et moduler les programmes d'approvisionnement (en livres, fiches, primes diverses, emballages, etc.). Situé au sein du Département Marketing, il aura comme interlocuteur les éditeurs de nos produits et les services opérationnels de la Société.

SON PROFIL : une expérience de 2 ans dans un poste similaire (plus particulièrement dans la vente par correspondance) ou dans un service d'études commerciales serait appréciée ; la personnalité, l'aptitude à s'intégrer dans une équipe et à entretenir d'excellents contacts à tout niveau seront aussi des facteurs essentiels de réussite.

Poste à pourvoir à EVREUX. Ecr. avec C.V. daté et préférence, à Mms OEROIDE, G.I.D. - 8.P. 1000 - 27000 EVREUX pr rendez-vous.

sems

Société européenne de mini-informatique et systèmes Groupe THOMSON CSF recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEUR d'ACHATS

30 à 35 ans

Cet Ingénieur doit bien connaître le marché des composants actifs et passifs et avoir acquis une expérience de plusieurs années dans ce domaine au niveau des achats, des études ou de la vente.

Il sera l'homme de Marketing Achats dans le domaine des composants.

Anglais lu et parlé. Lieu de travail : GRENOBLE.

Adressez lettre manuscrite + C.V. à SEMS - Service du Personnel 1, rue de Provence 38130 ECHIROLLES

Handwritten note: 150


OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.	ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	46,00	52,80	OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,80
IMMOBILIER	11,00	12,58	DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	8,88
AUTOMOBILES	32,00	36,61	IMMOBILIER	21,00	24,02
AGENDA	32,00	36,61	AUTOMOBILES	21,00	24,02
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24	AGENDA	21,00	24,02

ANNONCES CLASSEES

REPRODUCTION INTERDITE


emploi internationaux emploi internationaux emploi internationaux

YOUR FUTURE WITH




Dow Chemical Europe S.A. is the European organisation of one of the leading American Chemical Companies manufacturing and selling bulk and specialty chemicals and plastics. All over Europe, Africa and the Middle East we operate 45 sales offices and 23 manufacturing sites.

Thermal insulation is a growth market. We have a job opening in our European Technical Centre for an Engineer who will work on the application of polystyrene foam in the building and construction industry. Our existing team of engineers is supported by an up-to-date laboratory that is well equipped to measure thermal and mechanical properties of materials and constructions.



ENGINEER

(male or female)



We require from you:

- University Degree equivalent to a Masters's degree preferably in Civil or Mechanical Engineering with a strong lean towards Chemistry or Chemical Engineering with a strong background in Construction
- Fluency in English and French, other languages would be an asset
- Maximum age 35
- Willingness to travel internationally
- Experience in the building industry

We offer successful applicants:

- Career opportunities based on your performance
- Progressive employment conditions
- Stimulating working environment in a young team

If you are interested in a challenging position, please call or write for an application form.

Dow Chemical Europe S.A.
Miss Barbara A. Johnson
Leland I. Oustrasse 3
8810 Horgen / Switzerland
Tel. 01/728 21 11

GRAND GROUPE INDUSTRIEL RECHERCHE
pour enseigner dans un Institut d'ingénieurs en Algérie (près d'Alger) des

Ingénieurs Universitaires, BTS, DUT...

ayant quelques années d'expérience dans l'une des disciplines suivantes:

- Mécaniques
- Physique
- Chimie
- Technologie de fabrication
- Génie énergétique
- Entretien et maintenance
- Technique des peintures et vernis

Logement assuré. Vie en famille possible
Adresser lettre manuscrite, CV photo et prétentions sous référence 8060 à :
rsc carrières, 92 rue Bonaparte
75006 Paris

En Australie, Canada, Afrique, Nouvelle-Zélande, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONOEMPLOIS (serv. M.73), 14 r. Clauzel, Paris (9^e)

Ch. J.F. porteur italien pour Baby-sitter en Sicile. Pub. Ecr. n° 829, « Monde » Pub. S. r. des Italiens, 75002 Paris-02

ORGANISATION OU TRAITE DE L'ATLANTIQUE NORD (OTAN)
recherche

TRADUCTEURS TECHNIQUES ET NON TECHNIQUES
d'anglais en français, possédant hautes qualifications et/ou plusieurs années d'expérience de la traduction professionnelle. Ne seront admis à participer aux épreuves de sélection que les candidats résidant à ces adresses ressortissants d'un pays membre de l'OTAN et n'ayant pas atteint 45 ans. Adresser curriculum vitae détaillé au Chef de Recrutement, OTAN, 1110 BRUXELLES, avant le 30 novembre 1978.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ENGINEERING
recherche pour mise en route **COMPLEXE PETROCHIMIQUE EN EXTRÊME-ORIENT**

INGÉNIEUR et TECHNICIEN

DANS LES SPECIALITES SUIVANTES :
Procédés, Mécanique, Instrumentation, Laboratoire (chromatographie)

Adr. currie, visa dét. et prêt. au tel. 1.853 à : SPERAR, 12, rue Jean-Jaures. — 92017 PUTEAUX.

Société para-publique, Paris, recr. en vue de ses interventions en Afrique noire, un

INGÉNIEUR

Diplômé (ESTP, TPE, ou équivalent), ayant une expérience de 5 à 8 ans, notamment en

CONTROLE TRAVAUX ROUTIERS

Les ingénieurs intéressés devront être âgés de moins de 35 ans et être prêts à prendre un 1^{er} contact en français sous le réf. 524, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, émanant par priorité des établissements. Ecr. Centre-mer Nations, 6, r. Richer, Paris (9^e)

FIDUCIAIRE MAROCAINE
FILIALE D'UNE FIDUCIAIRE FRANÇAISE recherche un

FISCALISTE EXPÉRIMENTÉ

pour CASABLANCA

Adr. C.V. dét. et photo à n° 84.938 Contesse Publ. 20, av. de l'Opéra, 75004 PARIS CEDEX 01, q. 1^{er}

L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

cherche des candidats pour un poste d'Administrateur du Personnel pour son Programme de Lutte contre l'Onchocercose à Guadeloupe, Haïti, République Dominicaine (environ 700 membres du personnel). Le titulaire du poste sera chargé des fonctions suivantes :

- classification des postes et administration des traitements ;
- recrutement, placement et mouvement du personnel ;
- interprétation et administration du statut et du règlement, des conditions d'engagement et des directives applicables aux membres du personnel ;
- développement et formation du personnel.

Les candidats doivent avoir fait des études universitaires, de préférence avec spécialisation en administration publique ou administration des entreprises. Ils doivent avoir occupé pendant plusieurs années un poste de responsabilité dans une grande organisation et avoir l'expérience de toute la gamme des fonctions d'administration du personnel. Ils doivent posséder un solide bagage en sciences sociales et une culture étendue. Une excellente connaissance du français et une très bonne connaissance pratique de l'anglais sont indispensables.

Si vous réunissez les conditions exigées, envoyez votre candidature à l'adresse ci-dessous, dans les plus brefs délais, en indiquant dans votre lettre la référence VN/PBR 78/78, et en joignant un curriculum vitae détaillé.

Organisation mondiale de la Santé
Personnel
CH - 1211 Genève 27
Suisse

Il ne sera répondu qu'aux personnes dont la candidature sera sérieusement prise en considération

Import bureau d'études, Paris, exercant une activité d'assistance technique auprès des pays en développement, recherche un

INGÉNIEUR

Océaniste, ayant une expérience professionnelle confirmée (de 5 à 8 ans) dans le domaine des études urbaines

E A U

et ASSAINISSEMENT

Cet ingénieur s'intégrera dans une équipe au sein de laquelle il devra faire autorité par ce qui concerne sa spéc. Le lieu d'affectation se situera de préférence dans un pays du Bassin méditerranéen. Ce site, s'il est prioritaire, envisager en cabinet, est offert dès avantage. Merci d'adresser votre lettre de candidature en français à notre contact en écrivant libre C.V. et indiquant rémunération act. en précisant sur l'enveloppe le réf. 226, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, q. 1^{er}

Société d'ingénieurs conseil Paris, recherche le collaborateur d'un consultant en

MANAGEMENT INDUSTRIEL

Cet expert (type « Officier de nuit ») possédant bien le langage technique se verra confier une intervention de plusieurs mois de durée au sein d'un établissement industriel. Merci d'adresser sous le réf. 224, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, q. 1^{er}

Important groupe industriel recherche

Mission Algérie, une année

ANIMATEURS PÉDAGOGIQUES

de formation scientifique pour encadrement Ecole d'ingénieurs. Doct. d'Etat ou Doct. Ingénieurs 22 ans minimum. 5 ans expér. dont 2 ans dans Enseignement Supérieur. Nationalité française. Conditions intéressantes.

Avant d'env. Ecr. C.V. et photo à T 914 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE
RÉGION DE SFAX (TUNISIE)

recherche

UN CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF

Candidat TUNISIEN ayant diplôme H.S.C. ou maîtrise avec plusieurs années d'expérience. Connaissances en informatique souhaitées. Agé de moins de quarante ans

Ecrire avec C.V. sous la référence 84922 à : SNEAP - O.C. Recrutement, 21, avenue des Lilas, Bâtiment Mestresat - 94000 P.A.U.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Rubrique des évidences parfois perdues de vue.

Chap. 10

Les offres d'emploi du Monde n'ont pas seulement des lecteurs français.

Tout grand pays a un grand journal dont l'audience est internationale. Pour la France, c'est évidemment Le Monde.

La place qu'il consacre à la politique étrangère, la présence de correspondants particuliers (ou d'envoyés spéciaux) dans presque tous les pays, telles sont les raisons de cette position dominante.

Les lecteurs du Monde sont intéressés par les événements internationaux. Ils ont souvent une bonne connaissance des pays étrangers. Ce sont des "internationaux".

A un moment où la recherche de cadres qualifiés pour des fonctions internationales préoccupe les entreprises exportatrices ou désirant le devenir, les offres d'emploi de la rubrique "Emplois Internationaux" du Monde s'imposent.

(à suivre)



Le niveau Monde est bon à prendre à tous les niveaux.

Le Monde Publications

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	62,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,68
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITALS	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

	Le m/m col.	T.C.
ANNONCES ENCADREES	27,00	30,89
OFFRES D'EMPLOIS	6,00	6,88
DEMANDES D'EMPLOIS	21,00	24,02
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

Nous sommes une des grandes filiales d'un des tout premiers groupes industriels français, et le leader sur notre marché. Nous recherchons pour notre siège administratif (proche banlieue parisienne) un cadre comptable pour lui confier la fonction d'

ADJOINT AU CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Vous avez une excellente formation comptable, mais surtout, au-delà de votre formation initiale, votre expérience professionnelle confirmée fait de vous un vrai spécialiste de la comptabilité. Votre passé vous permet de dominer des problèmes complexes de comptabilité analytique, et vous souhaitez aujourd'hui élargir votre champ d'action ; ou bien, vous avez une expérience plus large, mais avec déjà une bonne connaissance des techniques de comptabilité industrielle. Vous aurez la responsabilité directe du service immobilisation et de centralisation de tous les éléments analytiques de notre société (d'où un rôle important auprès d'une direction d'usine de production et de maintenance financière sur place). Vous assurerez votre rôle d'adjoint pour les autres aspects comptables. Votre mission se prolongera dans le sens du contrôle, de l'amélioration et de la modification des procédures comptables. Votre valeur personnelle et l'importance de notre groupe vous permettront une évolution intéressante à terme. Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5236 M.

Notre groupe est encore à taille humaine (800 personnes) et son activité est diversifiée : distribution de produits pétroliers, ingénierie, matériels et services. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons pour notre siège à Paris, le

RESPONSABLE GESTION PERSONNEL

Vous êtes de formation supérieure (Droit par exemple) et vous avez acquis une expérience réussie de plusieurs années de la gestion administrative et si possible de l'ensemble de la fonction personnel dans le contexte d'une moyenne entreprise. Nous vous proposons de participer à l'élaboration de notre politique de personnel en étroite collaboration avec notre Président et vous serez chargé de son application : gestion courante, paie informatisée, régimes sociaux, recrutement, formation. Votre compétence et vos qualités humaines doivent vous permettre d'être rapidement reconnu comme le conseiller et l'interlocuteur crédible pour tous les problèmes de personnel par les diverses sociétés du groupe. Ce poste doit vous permettre de devenir à terme notre Directeur du Personnel. Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6234 M.

Notre (même société que précédemment) ordinateur PRIME 400 que nous avons choisi pour nos calculs scientifiques peut assurer également le traitement de l'ensemble de notre gestion. C'est pour ce faire que nous recherchons un

CHEF DE PROJET

Vous êtes ingénieur ou de niveau équivalent et votre connaissance de l'informatique (mini-systèmes) vous rend apte à maîtriser la programmation (BASIC, Assembleur...), l'analyse fonctionnelle et organique, la conception et la mise en place de mini-systèmes de gestion en temps réel. Nous soumettrons toute notre informatique de gestion mais voulons maintenant intégrer : vous en serez le concepteur et l'artisan. La Direction du Département Informatique serait la suite logique de cette mission. Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6235 M.

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de SERIFO, en précisant la référence; ils examineront avec vous les possibilités d'une future collaboration.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
88, RUE DE LISBONNE - 75008 PARIS

ANSWARE

Filiale du Groupe THOMSON, pour sa Division Grande Informatique, recherche

INFORMATIENS

- Pour assurer les fonctions de PROGRAMMEUR
- ANALYSTE PROGRAMMEUR
- Le service est intégré dans des équipes structurées, menant à bien d'importants projets en batch ou traitement.
- Il faut être :
 - Diplômé
 - De formation supérieure ;
 - Bien maîtriser COBOL ou PLI ou ASSEMBLEUR ;
 - Avoir 1 ou 2 années d'expérience sur IBM, CII-HB ou UNIVAC.
- Les connaissances supplémentaires OJ/DC ou connaissance d'un générateur de programmes tel que PROTEZ, sont appréciées.

Adresser rapidement sous réf. 61 102 votre C.V., détaillé, photo, détail de disponibilité et prétentions à ANSWARE, 135, r. de Pompe, 75116 PARIS. Réponse rapide assurée et discrétion de rigueur.

IMPORTANTE MAISON D'EDITIONS recherche

MAQUETTISTES METTEURS EN PAGES

EXPERIMENTES pour réalisations ouvrages scolaires, techniques.

Adresser C.V., manuscrit, photo et prétentions au N° 8486 CONTEXTE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONE 296-15-01

L'ORÉAL

offre à de jeunes CHEFS DE PRODUITS désireux d'exprimer leur talent de création, l'opportunité de participer au développement de ses affaires de parfumerie et cosmétiques en France et dans le Monde.

A Paris, pendant les premières semaines, ils feront connaissance avec l'Entreprise. Dans une agréable ville de province proche de Paris ensuite, ils prendront au sein de l'équipe Marketing de Diparco, la responsabilité du développement et de la gestion de marques de produits cosmétiques ou parfums.

DIPARCO, Division Parfumerie et Cosmétiques de l'ORÉAL, exploite et développe sur les marchés français et internationaux, les marques EAU JEUNE, H POUR HOMMES, CHERAMY, GEMEY, RICILS. De nombreux autres projets doivent permettre de consolider une croissance déjà faite.

Après une réussite dans ces fonctions de l'ordre de trois ans, ils seront susceptibles de prendre une responsabilité encore plus complète pouvant aller jusqu'à la Direction Marketing dans une autre Affaire à Paris ou à l'étranger, où l'Oréal a implanté des filiales dans plus de 30 pays. Cette offre de collaboration à long terme s'adresse à de jeunes cadres ayant une véritable expérience professionnelle de trois ans dans le marketing ou la publicité de produits de grande consommation ou de parfumerie sélective, une formation supérieure, et bien sûr une grande disponibilité au plan personnel et géographique.

Les candidatures sont à adresser à la Direction des Relations Humaines de L'ORÉAL - 41, rue Marre - 92117 CLICHY Cedex - qui s'engage à observer la discrétion la plus totale.

Exportez le Paris de la Mode

Vous savez que la Mode de Paris en lingerie féminine se vend dans le monde entier. Par des hommes compétents aux prises avec des concurrents, des tarifs, des habitudes locales...

Notre société fait 25% de son CA en dehors de France et y gagne de l'argent. Pour faire mieux encore, il nous faut maintenant un Patron de l'export. Un véritable entrepreneur d'une trentaine d'années capable de gérer, d'organiser et d'animer des réseaux de représentants exclusifs, de décider vite, de trancher fort, de mener des opérations de commandes.

Bien sûr, il faut aimer nos produits et notre clientèle, savoir plaire et s'adapter, mais aussi ne jamais oublier l'efficacité et la rentabilité. Pour voyager dans le monde entier, nous tenons à un homme d'excellente formation professionnelle qui travaille indifféremment en français, en anglais, en allemand parce que notre PMI ne peut compter que sur ses propres forces.

Vos références professionnelles et vos connaissances linguistiques seront examinées dans un premier temps par les conseils de recrutement de SIRCA - Référence 784 154 M.

Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

directeur général - Paris Sud

Un groupe international fabriquant des matériels industriels utilisés par l'industrie, la distribution et les services, cherche le D.G. de la filiale française qui distribue ses produits et en assure le service après-vente. Ce D.G. a pour tâches essentielles de développer les marchés, d'animer et de renforcer les équipes de vente et de services (montage, services après-vente). Ses responsabilités comprennent également les questions administratives et financières de l'entreprise (100 salariés, 50 MF, agences en province). La technicité des produits et le caractère industriel de la partie prépondérante de la clientèle exigent un ingénieur qui doit être en même temps un animateur commercial et un gestionnaire d'entreprise. Le poste convient, par exemple, à un responsable d'agence ou de division d'un constructeur d'engins T.P. ou d'appareils de levage et de manutention, parlant bien anglais. Ecrire à J.E. LEYMARIE, réf. 3431 LM.

directeur administratif et financier adjoint

Une bonne affaire française exportatrice (biens d'équipement industriel, clés en mains, 50 MF de CA), siège et usine à 80 km ouest de Paris, cherche un tel directeur capable de devenir à court terme le DAF en titre. C'est un diplômé d'une grande école commerciale, un universitaire ou un comptable DECS de 40 ans minimum, capable de prendre en main les finances (relations avec les banques, financements, trésorerie), la comptabilité (générale et analytique), le juridique (contrats, contentieux), l'assistance au service commercial (France et export). Ce sont des compétences qu'on lui demande d'avoir acquises dans le service financier d'une grande entreprise et à un poste de direction d'une entreprise moyenne. Un anglais courant est indispensable. Ecrire à G. BARDOU, réf. 3448 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

une des premières sociétés de conseil et services en informatique

RECHERCHE POUR PARIS DES MOYENNES ENTREPRISES

2 INGENIEURS COMMERCIAUX

La mission consiste :
 • à intervenir au niveau de la Direction Générale (Président, Directeur Général, Directeur Administratif et Financier) des entreprises moyennes, à comprendre et à exprimer leurs besoins informatiques globaux.
 • à proposer des solutions (télégestion, mini-ordinateurs) mises au point avec nos consultants et nos chefs de projet.
 • à négocier les contrats et à suivre les entreprises pour maintenir l'adéquation de la solution initialement retenue à l'évolution de leurs besoins.
 Le profil :
 • diplômé d'Etudes Supérieures (Grande Ecole de Commerce ou Université) avec deux ou trois ans d'expérience minimum.
 • bonnes connaissances en informatique et en gestion nécessaires.
 • aptitudes aux contacts et à la négociation à haut niveau.
 Adresser lettre de candidature et C.V. sous référence 303 à SLIGOS Direction Commerciale 91, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX

CADRE SUPERIEUR de haut niveau

Nous vous proposons de participer activement à l'équipe de Direction. Vos missions, pour lesquelles vous bénéficiez d'une large autonomie seront multiples et variées : elles vous conduiront à collaborer avec l'ensemble des Dirigeants de la Société.
 Nous vous demandons IMPERATIVEMENT une formation supérieure : H.E.C., ESSEC, ECP, MINES... et une expérience industrielle minimale de 15 ans, acquise principalement dans des postes opérationnels en Métallurgie.
 Une évolution de carrière vers des fonctions de responsabilité de haut niveau pourra être envisagée ultérieurement au sein du Groupe.
 Le poste est basé à PARIS OUEST
 Vous pouvez adresser CV accompagné d'une photo en précisant votre traitement actuel en écrivant sous le n° 84520 à CONTEXTE Publiété 80, av. Opéra 75000 PARIS Cedex 01, qui transmettra. Discrétion assurée

Société de biens d'équipement en développement rapide (C.A. 1978 : 500 Millions) étouffe son service

Recrutement et recherche un PSYCHOLOGUE

pour lui confier le recrutement d'employés, techniciens et cadres. Il sera responsable de l'ensemble des opérations, de l'analyse de la demande à l'embauchement des candidats. Nous demandons une solide formation (psychologie industrielle), une première expérience de 2 ou 3 ans dans la fonction, et un intérêt marqué pour le secteur industriel. Les possibilités de carrières sont réelles. Lieu de travail : proche banlieue Ouest. Pour un premier contact, adresser Curriculum Vitae et photo à n°6252 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS. Qui transmettra.

Cabinet International de Management Consultants

recherche pour compléter son équipe d'ingénieurs Conseils basés à Paris, un

INGENIEUR EN CHEF

C'est un homme de développement, diplômé d'une Grande Ecole, dynamique, persévérant, d'excellent contact, qui a déjà acquis une solide expérience des interventions dans le domaine INFORMATIQUE en qualité de chef de projet ou au sein d'équipes pluridisciplinaires.

Il possède une expérience très complète en INFORMATIQUE : diagnostic, conception, mise en place de systèmes, matériels et performances. Les possibilités d'interventions sur le plan national et européen demandent une grande disponibilité. Anglais très soutenable.

Le niveau de rémunération pourra être élevé pour un candidat de premier plan.

Les personnes intéressées envoient leur manuscrit, C.V., photo (retournée) et rémunération actuelle sous réf. 10.110-MA CLSP 3, av. Foch, 75008 Paris.

relations humaines et sociales

Dans la Société Gervais Danone, l'Unité Gervais emploie 1200 personnes et fabrique dans ses cinq usines normandes une gamme variée de produits laitiers frais. Nous recherchons le responsable de la fonction personnel de cette unité. Sa mission sera de participer à l'élaboration de la politique sociale, de coordonner les établissements et de conseiller la hiérarchie dans la recherche de solutions aux problèmes individuels et collectifs. L'importance de la fonction humaine et sociale permet à un candidat de valeur d'envisager une évolution intéressante de ses responsabilités au sein de Gervais Danone. Ce poste intéresse un diplômé d'études supérieures ayant déjà acquis plusieurs années d'expérience de la fonction personnel de préférence en usine. Lieu du poste : Paris.

Adresser votre candidature avec CV détaillé, sous réf. P 15 M, à Patrick Dubert, BSN-Gervais Danone, 7, rue de Tébéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone

ANNONCES CLASSEES
DEMANDES D'EMPLOI
IMMOBILIER
AUTOMOBILES
AGENDA
PROP. COMM. CAPITALS

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

GENIEUR B

Dans le cadre de son développement, la société recherche un ingénieur diplômé de la faculté de Génie des Matériaux de l'Université de Paris VI. Le candidat devra avoir une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans le domaine de la conception et de la réalisation de machines-outils à commande numérique. Une connaissance de l'anglais est souhaitable. Ecrire à M. J. BARDOU, réf. 3448 LM.

INGENIEUR

Notre société recherche un ingénieur diplômé de la faculté de Génie des Matériaux de l'Université de Paris VI. Le candidat devra avoir une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans le domaine de la conception et de la réalisation de machines-outils à commande numérique. Une connaissance de l'anglais est souhaitable. Ecrire à M. J. BARDOU, réf. 3448 LM.

INGENIEUR DE RECHERCHE EN TECHNOLOGIE

Notre société recherche un ingénieur diplômé de la faculté de Génie des Matériaux de l'Université de Paris VI. Le candidat devra avoir une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans le domaine de la conception et de la réalisation de machines-outils à commande numérique. Une connaissance de l'anglais est souhaitable. Ecrire à M. J. BARDOU, réf. 3448 LM.

SLIGOS

Grandes Ecoles de Commerce
Débutant
Vous avez une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans le domaine de la conception et de la réalisation de machines-outils à commande numérique. Une connaissance de l'anglais est souhaitable. Ecrire à M. J. BARDOU, réf. 3448 LM.

SLIGOS

Grandes Ecoles de Commerce
Débutant
Vous avez une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans le domaine de la conception et de la réalisation de machines-outils à commande numérique. Une connaissance de l'anglais est souhaitable. Ecrire à M. J. BARDOU, réf. 3448 LM.

SLIGOS

Grandes Ecoles de Commerce
Débutant
Vous avez une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans le domaine de la conception et de la réalisation de machines-outils à commande numérique. Une connaissance de l'anglais est souhaitable. Ecrire à M. J. BARDOU, réf. 3448 LM.

SLIGOS

Grandes Ecoles de Commerce
Débutant
Vous avez une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans le domaine de la conception et de la réalisation de machines-outils à commande numérique. Une connaissance de l'anglais est souhaitable. Ecrire à M. J. BARDOU, réf. 3448 LM.

SLIGOS

Grandes Ecoles de Commerce
Débutant
Vous avez une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans le domaine de la conception et de la réalisation de machines-outils à commande numérique. Une connaissance de l'anglais est souhaitable. Ecrire à M. J. BARDOU, réf. 3448 LM.

SLIGOS

Grandes Ecoles de Commerce
Débutant
Vous avez une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans le domaine de la conception et de la réalisation de machines-outils à commande numérique. Une connaissance de l'anglais est souhaitable. Ecrire à M. J. BARDOU, réf. 3448 LM.

SLIGOS

Grandes Ecoles de Commerce
Débutant
Vous avez une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans le domaine de la conception et de la réalisation de machines-outils à commande numérique. Une connaissance de l'anglais est souhaitable. Ecrire à M. J. BARDOU, réf. 3448 LM.

SLIGOS

Grandes Ecoles de Commerce
Débutant
Vous avez une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans le domaine de la conception et de la réalisation de machines-outils à commande numérique. Une connaissance de l'anglais est souhaitable. Ecrire à M. J. BARDOU, réf. 3448 LM.

SLIGOS

Grandes Ecoles de Commerce
Débutant
Vous avez une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans le domaine de la conception et de la réalisation de machines-outils à commande numérique. Une connaissance de l'anglais est souhaitable. Ecrire à M. J. BARDOU, réf. 3448 LM.

1520

صحة من الامم

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

GARRETT
THE GARRETT CORPORATION
recherche son

DIRECTEUR GENERAL

POUR LA FRANCE

Il aura pour mission :

- La conception, l'équipement et la mise en route d'une usine de «turbochargers» qui sera située dans l'Est pour approvisionner plusieurs marchés européens.
- La création et la mise en service progressive de toutes les activités nécessaires au fonctionnement d'une entreprise industrielle.
- Le choix, la mise en place et la supervision de ses principaux collaborateurs.

Il rendra compte au Directeur des opérations industrielles aux Etats-Unis.

Les caractéristiques principales pour tenir le poste sont d'avoir :

- Une formation d'ingénieur et une expérience approfondie de tous les aspects concernant la construction mécanique.
- Une excellente pratique de l'anglais et, si possible, de l'allemand.
- Une expérience de gestion d'ensemble d'une entreprise moyenne.

La nationalité française est requise.

Les personnes intéressées par ce poste et considérant posséder les qualifications requises sont priées de s'adresser par écrit à MEDIA SYSTEM, sous référence 1900, 104 rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra. Il sera répondu à toutes les candidatures et une discrétion totale sera assurée.

emploi régionaux

CROUZET VALENCE
division aérospatiale recherche
pour service «QUALITE FIABILITE»

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

ou quelques années d'expérience

POSTE 1 :
ÉLECTRO-MÉCANICIEN
formation type E.N.S.C.M. BESANCON
Axe d'activité : assurance de qualité et de fiabilité sur équipements de haut niveau technologique. Nécessite : sens de la recherche appliquée, art du dialogue, goût pour calcul fin en mécanique, esprit d'initiative.

POSTE 2 :
ÉLECTRONICIEN
Axe d'activité : prospective technologique, normalisation homologation, essais, assistance aux choix des composants, relations avec fabricants et organismes de normalisation.
Nécessite : compétence dans domaine des composants (L.S.I. en particulier) et de leur technologie.

POSTE 3 :
ÉLECTRONICIEN
Axe d'activité : mise en place plan qualité logiciel, méthodologie en matière de diagnostic et de test automatique.
Nécessite connaissances techniques informatiques logiciel et matériel.

POSTE 4 :
ÉLECTRONICIEN
Axe d'activité : au sein d'un groupe projet : assurance, suivi et gestion de qualité ; catégorisation et analyse de fiabilité ; coordination des actions qualité fiabilité.
Nécessite intérêt pour activités d'assurance Q.P. pour équipements électroniques haute technologie embarqués.
Pour tous ces postes, anglais parlé souhaité.

Adresser curriculum vitae, références et préférences et indiquer le poste recherché à CROUZET, Service du Personnel, 26029 VALENCE CEDEX.

POITOU - ENTREPRISE DE 100 PERSONNES recherche

RESPONSABLE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

O.E.C.S., B.F. 00 forte expérience

pour prendre en charge l'ensemble des problèmes comptables. De l'établissement du bilan aux déclarations fiscales, y compris les problèmes de change de devises.
Il devra avoir le sens de la rigueur et de la précision pour travailler dans une entreprise jeune et dynamique, implantée à peu près vingtaine de kilomètres de Poitiers, dans une ville agréable et touristique.
Rémunération de l'ordre de 50.000 à 72.000 F. Pour avoir des renseignements sur ce poste, vous pouvez téléphoner au 147 61-55-20.
Envoyer C.V. et préférences à WEC, CONSEIL D'ENTREPRISE, 19, r. Jehan-Pouquet, 37000 Tours.

GRENOBLE
Importante entreprise électronique recherche :

INGÉNIEURS

Grandes écoles : ENST, ESE, ENSERG...

Débutants ou quelques années d'expérience, intéressés par :

- conception de circuits, définitions de fonctions ;
- intégration - réalisation de circuits intégrés ;
- mise au point de programmes de mesure (jusqu'au niveau industriel, et interface pour circuits en développement).

Env. C.V., photo, préférences, sous numéro 85.175, Cocteau Publ., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

Unité Pédagogique d'Architecture
1, rue Buisson, 42000 St-Etienne

BIBLIOTHECAIRE-DOCUMENTALISTE
- Solde culturel élevé (licence, maîtrise...)
- Diplôme spécialisé
- Sérieuse expérience professionnelle dans domaine similaire (R.H.).

Cabinet EXPERT COMPTABLE
22000 SAINT-ESIEUX, rech. COLLABORATEUR
Niveau O.E.C.S., responsable dossiers. Essor, min. de trois années de cabinet indispensable.
Env. C.V. détail, photo, prêt. à 1000 N. R. 101, r. de la République, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2^e

COOPERATIVE AGRICOLE COTES-DU-NORD
siège sur littoral recherche

CHEF COMPTABLE
- B.T.S. comptabilité.
- I.U.T. ou niveau équivalent.
- Expérience professionnelle.
Adress. candidature av. C.V. détail. Fédération de Coopération agricole.
1, r. St-Guilaine 72000 St-Brieuc

STE METALLURGIQUE en expansion recrute

ADJOINT CHEF DE DÉPENSE
Formation JURIDIQUE Poste d'avant.
Téléph. au 183 35-4-72

BLOQUE CONSEIL
160, avenue de Strasbourg 54000 NANCY
ou écrivez-nous sous n° 2783

Le BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES et LIÉGIÈRES recherche pour son centre scientifique

UN INGÉNIEUR
de formation générale. Débutants et seniors. Age minimum 30 ans. Expérience confirmée sous les aspects techniques et économiques dans le domaine de l'analyse des combustibles solides et de récupération, ainsi que dans le montage de projets industriels pour étude et lancement de projets dans divers domaines de l'énergie.
Anglais indispensable. Débutants et seniors. Ecrire avec C.V., prêt et prêt à B.R.G.A., B.P. 609 45018 ORLÉANS CEDEX

Association recherche :

UN CONSEILLER PÉDAGOGIQUE
chargé de l'organisation de cours d'alphabétisation, du suivi et de la formation des moniteurs.

UN ANIMATEUR
chargé de promouvoir dans les quartiers l'expression culturelle des immigrés.
L'appel des candidatures s'adresse aux Immigrés (e)s qu'ils soient Français (es). Envoyer C.V. à F.A.M.I., 26, rue Tesson, METZ (Moselle).
Délai de dépôt des candidatures 25 novembre 1978.

LABORATOIRE UNIVERSITAIRE Histo-Archéol. dispose bourses études préparation

DOCTORAT 3^e CYCLE
ou **INGÉNIEUR DOCTEUR**
- Durée 2 ans.
- Spécialités : chimie, physique polymères, plastiques
Ecrire sous n° 1917 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2^e.

T. I. T. N.
rech. pour son agence d'ALIX EN PROVENCE

2 INGÉNIEURS
GRANDE ÉCOLE pour projets logiciels sur micro-ordinateurs.
3 à 6 ans d'expérience dans les systèmes temps réel.
Env. C.V. et préférences à TITN Provence, 7, rue Louis-Armand, Z.I., 12080 AIX-LES-MILLES

STE VENTE PR CORRESP. ALPES-MARITIMES
recherche

CADRE COMMERCIAL
Homme compétent et responsable - Etudes de marché.
- Programmation campagnes publicitaires.
- Recherche et lancement nouveaux produits.
- Relations directes av. équip. de concession messageries.
- Location et échange véhicule.
OSCRETION ASSURÉE
Ecrire sous n° 1917 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

etap etap

Directeur de filiale
réf. NS 204 CM

UN DES PREMIERS GROUPES MONDIAUX DE SEMENCES recherche un Ingénieur Agronome ayant déjà eu la responsabilité d'un centre de profil impliquant solide compétence en commercial-gestion-animation de personnel.
Il assurera la direction d'une filiale de 500 personnes ayant des activités internationales et son propre centre de recherche.
Poste grande villa OUEST FRANCE.
Rémunération : 200.000 +

Directeurs
réf. ON 208 AM

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE BIENS D'ÉQUIPEMENTS GRAND PUBLIC MARQUE RÉNOMMÉE recherche pour diriger sociétés filiales régionales après-vente et assistance technique situées région parisienne ou grandes villes province : Directeurs.
Ces postes conviendraient à cadres diplômés ayant assumé dans petites ou moyennes entreprises (type distribution de matériels techniques ou procha) des fonctions de direction et capables gérer et animer aux plans commercial, technique et humain sociétés très autonomes 30 à 60 collaborateurs.

Ingénieur ECP, Mines, AM...
réf. ND 206 CM

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE (TYPE INDUSTRIE LOURDE) 600 PERSONNES - RENFORCE SON ÉQUIPE DE DIRECTION et recherche Ingénieur ECP, Mines, AM... ayant environ 5 ans d'expérience fabrication ou entretien acquis de préférence dans industrie à feu continu.
• dans un premier temps, il dirigera les services entretien et bureau d'études (100 personnes)
• dans un deuxième temps, il élargira ses fonctions en prenant en plus la responsabilité d'un important secteur de fabrication (200 personnes).
Situation intéressante au sein d'une société à taille humaine pour un ingénieur de valeur désireux de participer réellement à la vie et au développement de l'entreprise.
Résidence NDRD FRANCE - Facilités de logement.

Responsable marketing
réf. EN 199 AM

IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL SECTEUR TERTIAIRE-PARIS recherche pour création d'un service Responsable Marketing.
Opportunité particulièrement intéressante pour un candidat de formation supérieure, désireux valoriser une expérience marketing de quelques années, acquise dans un secteur dynamique (grande consommation ou services).
Il aura la responsabilité :
• d'imaginer et de mettre en œuvre toutes actions visant à développer les ventes et à dynamiser le réseau (études de marché - actions promotionnelles - formation - information...)
• de participer à l'élaboration des produits nouveaux et d'animer leur lancement.
Lauges perspectives au sein du groupe pour candidat de valeur.
Poste à Paris

Chef de produit alimentaire
réf. FN 200 AM

Chef de produit non alimentaire
réf. EC 201 AM

MELITTA étioffe ses structures de marketing dans le cadre de son expansion et recherche
• Chef de produit alimentaire
• Chef de produit non alimentaire
Formation Ecole Commerciale, ayant 2 à 4 ans expérience marketing dans produits de grande consommation, capables d'assurer avec dynamisme, créativité et sans de la gestion, l'intégralité des fonctions d'un chef de produit.
Postes à CHATEAU-THERRY.

Directeur des ventes
réf. LT 205 CM

UNE DES FILIALES DE DISTRIBUTION D'UN IMPORTANT GROUPE DE SEMENCES GRANDE CULTURE RÉALISANT UN C.A. DE 35 MILLIONS SUR 10 DÉPARTEMENTS recherche son Directeur des Ventes.
Ce poste peut convenir à un candidat disposant d'une solide formation et d'une réelle expérience de la vente de produits en milieu agricole, capable de collaborer à la définition de la politique commerciale et d'animer un réseau de cinq vendeurs (vente et assistance technique).
Lieu de travail : ville CENTRE FRANCE.

écrire en précisant la référence 4, rue Massenet 75016 PARIS discrétion assurée

Consécration pour un juriste

Dans notre grand groupe, les responsabilités du Directeur du Service Juridique sont telles qu'elles consacrent effectivement une carrière de juriste qui se serait déroulée dans un autre grand groupe ou dans un cabinet d'avocats internationaux.

Notre activité dans les produits de grande consommation conduit à des négociations internationales avec les pays industrialisés, notamment ceux de la C.E.E.

Entre autres responsabilités à l'intérieur de la Société, le Directeur du Service Juridique doit apporter sa compétence spécifique en matière de droit des sociétés, droit des contrats, droit des marques, problèmes de consommérisme et de publicité, etc. Il est évidemment aidé dans sa tâche par une équipe de bons collaborateurs dont il est responsable.

Première lettre aux consultants de SIRCA sous la référence 783 157 M. Confidentialité totale.

Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris.

Société de services et conseils informatiques, partenaire d'un groupe industriel de filiale internationale, recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
pour poste de responsabilité nécessitant une expérience de 2 à 3 ans en INFORMATIQUE DE GESTION
La préférence sera donnée à un candidat rapidement disponible.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et préférences sous réf. YVES mentionnant sur enveloppe EMPLOIS ET CARRIÈRES 20, rue Verneil, 75008 PARIS.

Cabinet Ing. Conseils recherche H.E.C., E.S.C.P. (ou équival.) débutant pour Organ. Contrôle marketing en entreprise.
Ecrire LAMCO, 10, rue Raspail, 92270 Bois-Colombes.

IMPORTANT SOCIÉTÉ (Paris-La Défense) recherche pour son informatique de gestion des ANALYSTES PROGRAMMEURS DUT ou équivalent.
Ecrire M. Charpentier, B.P. 97, 92405 Courbevoie cedex.

Pour un Groupe Chimique International

INGÉNIEUR CHIMISTE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

130 KMS DE PARIS 10 KM DE PARIS

Ingénieur-Docteur en Chimie et âgé de plus de 32 ans. Il a l'expérience de la recherche et du développement de produits minéraux à usage industriel (métallurgie par exemple) et aspire maintenant à plus de responsabilité. Les relations extérieures occasionnelles par ce poste sont fréquentes et de haut niveau. La connaissance de langues étrangères (allemand indispensable, anglais souhaité) est un atout majeur.

Adresser votre dossier sous n° 308. G.M. RECRUTEMENT 154, boulevard Malesherbes, 75017 Paris.

GRENOBLE
recherche

pour son service AUDIT INTERNE

ANALYSTE

- Formation supérieure ; Grande Ecole avec option comptabilité et gestion
- Pratique courant de l'anglais parlé et écrit.
- Dégagé obligations militaires.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et préférences, Service du Personnel - Référence 01, B.P. 25 - Centre de Tri, 35011 GRENOBLE CEDEX.

Le Directeur Général (28 ans) de

PRONUPTIA DE PARIS

230 franchises + 10 succursales, recherche son

futur directeur commercial

Gestionnaire mais homme public, d'intelligence critique mais inventive, jeune mais responsable, pour appliquer en 1979 (objectif : + 20 %) la politique commerciale France, puis la concevoir et la réaliser. Les diplômés et l'expérience constitueront des atouts mais ce sera avant tout un personnel de premier plan.
Rémunération 100.000* (fixe + intéressement aux résultats).

Adresser (ou apporter en cas de grève) lettre manuscrite + C.V. + photo sous référence 7866 à :

Selecrom
225, rue du Faubourg St-Honoré 75008 PARIS

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHE NORD DE PARIS recrute au sein de sa division PROGRAMMES

UN INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES
35 ans minimum, ayant une expérience industrielle polyvalente en mécanique pour constitution des dossiers techniques des études à réaliser et participation à l'établissement du plan annuel des activités.
Anglais indispensable, allemand souhaité.
Ecrire avec C.V., photo et préférences à N° 65.051, CONTEXTE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1^e.

Centre de Formation d'apprentis de la Chambre des Métiers de l'Oise, recherche

ENSEIGNANTS MATH., FRANÇAIS, pour Compagnie (Oise), 14^e des 08 45

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.	ANNONCES ENCADREES	Le surp. ext.	T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	46,00	52,62	OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
IMMOBILIER	11,00	12,58	DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
AUTOMOBILES	32,00	36,61	IMMOBILIER	21,00	24,02
AGENDA	32,00	36,61	AUTOMOBILES	21,00	24,02
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24	AGENDA	21,00	24,02

ANNONCES CLASSEES

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

Dans le cadre de son extension et de la diversification de ses activités de production de circuits intégrés recherche

INGENIEUR ENTRETIEN TRAVAUX NEUFS POUR SALLE BLANCHE

Intégré à l'équipe de développement et de fabrication de C/I il participera à l'extension de la production et à l'introduction de nouvelles techniques.

C'est un ingénieur généraliste (ENSAM, ENI, etc...) ayant une expérience de 3 à 5 ans :

- Salles blanches
- En conditionnement d'air
- Fluides haute pureté
- ou éventuellement techniques hospitalières.

Très motivé par ces techniques, il sera chargé d'optimiser le fonctionnement des installations existantes et d'élaborer les nouveaux programmes.

Une connaissance de l'industrie de l'électronique serait appréciée.

Anglais courant indispensable.

(Référence S/C-1078-631)

INGENIEURS D'EQUIPEMENTS

Chargés :

- de la maintenance intervention et préventive des équipements existants
- de la prospection et de l'installation de nouveaux équipements.

C'est un ingénieur électronicien avec des connaissances en physique devant lui permettre d'aborder les problèmes inhérents aux techniques du vide, plasmas, implantations d'ions, équipements de diffusion et de lithographies, etc...

Expérience de 3 à 5 ans en maintenance souhaitée.

Anglais courant indispensable.

(Référence S/C-1078-632)

INGENIEUR DE DEVELOPPEMENT DE PROCÉDES DE FABRICATION EN TECHNOLOGIES DE BASE - FAMILLE EAROM

Ce poste peut convenir à un débutant de formation ingénieur électronique grandes écoles (ESE, INPG...) ayant si possible effectué des travaux de recherche en microélectronique dans le cadre d'une thèse de doctorat.

Anglais courant indispensable.

(Référence S/C-1078-633)

Ecrire avec C.V., photo, prétentions de salaire, date de disponibilité en précisant la référence à Madame LE GUET T.I.F. - Boîte Postale 5 06270 VILLENEUVE-LOUBET Tél. : (93) 20.01.01

DEUTZ FRANCE DIVISION HUMBOLDT WEDAG

recherche

POUR SON SERVICE CEMENTS ET CHAUX INGÉNIEURS DE PROJET

Ils seront chargés de l'établissement des dossiers techniques et commerciaux de soumission en liaison avec la maison mère.

Ils auront :

- une parfaite connaissance des techniques cimentières et au moins 2 à 3 années d'expérience ;
- la maîtrise de la langue allemande ;
- de bonnes connaissances en anglais ;
- le sens du dialogue et des contacts humains.

De fréquents voyages à l'étranger occasionnent une certaine disponibilité de la part des candidats. La rémunération sera définie en fonction de l'expérience acquise.

Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prêt. à DEUTZ FRANCE S.A. Division Humboldt Wedag 171, avenue Charles-de-Gaulle 92088 NEUILLY-SUR-SEINE

A l'attention du Chef de Service Cimentier.

De l'avenir pour un ingénieur globe trotter

Nous fabriquons des machines spéciales bien connues sur les marchés étrangers en raison de leur haut degré de technicité.

Discuter les dossiers techniques et commerciaux des différentes affaires engagées de par le monde (Europe, Extrême-Orient, ...) consomme du temps. Les dirigeants de notre société ont jusqu'ici mené eux-mêmes ces négociations.

Aujourd'hui, pour faire face à une demande qui va croissant (65% du C.A. à l'export), ils souhaitent s'adjointre un jeune ingénieur privilégiant dans ses intérêts la mécanique et parfaitement anglophone.

Non pas simplement pour remplir dans l'immédiat une fonction mais pour entreprendre une carrière. Si se trouve apprécié le climat de la petite entreprise, hautement performante, où les problèmes techniques et commerciaux, de fabrication et de prix de revient ne sont jamais traités isolément.

Les consultants de SIRCA auxquels vous écririez sous référence 781 155 M nous présenteront votre candidature.

Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

informaticiens

Pour répondre au développement important du marché télé-informatique, nous recherchons les ingénieurs et techniciens ayant le goût des contacts et du travail en équipe, expérimentés dans les domaines suivants :

- mini-calculateurs décentralisés,
- mini-calculateurs dans l'environnement de centraux (saisie, traitement, transmission),
- mini-calculateurs en gestion de réseau, Procédures de télécommunications.

Formation complémentaire assurée :

- méthodologie Warner,
- gamme de matériels CIH-Honeywell Bull.

INTEGRATION RAPIDE DANS DES EQUIPES DE REALISATION

Programmation - Analyses - Etudes - Applications - Système.

Possibilité réelle d'évolution pour des candidats dotés de qualités technico-commerciales. Mobilité appréciée mais non indispensable. Nombreux avantages sociaux.

Envoyer CV et prétentions sous référence M/12 à CIH-Honeywell Bull, Direction Marketing France, poste de courrier 1 F 107 61-63, rue d'Avron, 75980 - Paris Cedex 20.

CIH-Honeywell Bull

Important Constructeur de Maisons Individuelles recherche pour étoffer son organisation technique

(TRAVAUX, METHODES, ACHATS)

jeunes ingénieurs

de formation grandes écoles (A.M., PONT, CENTRALE, T.P., etc...), débutants ou possédant une première expérience de la Construction acquise en Entreprise.

Les candidats retenus seront affectés soit au Siège parisien, soit dans des agences de Travaux en province, avec des responsabilités techniques importantes pour lesquelles ils seront préparés lors de stages de longue durée.

Envoyer C.V. photo et prétentions sous la référence 363 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Cabinet en Gestion du Personnel
397 rue de Valenciennes - 75015 PARIS

une des premières sociétés de conseil et services en informatique

SLIGOS

RECHERCHE

INGENIEURS

Grandes Ecoles ou équivalent, (OPTION INFORMATIQUE)
Débutants, une ou deux années d'expérience

Vous avez une réelle compétence et vous êtes motivés pour prendre en charge les réalisations techniques en logiciel de base et systèmes.

Au sein d'un département à haute technicité, en pleine expansion, nous vous proposons d'intervenir sur des projets :

- mini et micro informatique
- connexions et télé-transmissions
- développement de langages et de systèmes
- gestion industrielle et systèmes complexes.

Ces développements demandent initiatives et responsabilités, et assurent aux candidats à fort potentiel une évolution rapide vers des postes de Consultants et Chefs de Projets.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à SLIGOS - Direction du Personnel - référence FO - 91, rue Jean Jaurès 92807 Putaux.

SOCIETE INTERNATIONALE DE PRODUITS CHIMIQUES

recherche

UN ORGANISATEUR

qui a déjà une solide expérience de 5 ans minimum en Entreprise ou en Cabinet Conseil et une formation supérieure type gestion.

C'est plus un organisateur qu'un informaticien : en effet il procèdera en main la définition et l'analyse des besoins des utilisateurs, la conception fonctionnelle de systèmes, la rédaction des instructions et le lancement et ce, en liaison avec des spécialistes de l'informatique.

Nous souhaitons une personnalité :

- capable de concevoir des systèmes cohérents entre les besoins de ses clients et ceux de l'Entreprise
- capable de conseiller et donc de voir ses compétences reconnues.

Il devra évoluer à terme vers la responsabilité de Chef de groupe, nous lui demanderons donc d'avoir également de solides qualités d'animateur d'une équipe.

Les candidats intéressés peuvent envoyer C.V. et prétentions à No 84328 Contesse Publicité, 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Société d'automation, d'entreprise et de service

Nous comptons parmi les entreprises françaises de rang international

Notre force : 5000 spécialistes assurant l'étude, la réalisation, la mise en service et la maintenance dans les techniques : Régulation automatique, Instrumentation, Informatique, Electricité courants forts et courants faibles.

NOTRE DIRECTION COMMERCIALE POUR LA FRANCE
recherche

INGENIEUR COMMERCIAL Electricité Batiment/Tertiaire

ACTIVITES :

- Prospection des clients nationaux pour leur faire connaître les possibilités de réalisation de notre Société.
- Assistance aux Directions Régionales dans le cadre d'affaires pour lesquelles les centres de décision se situent dans la région parisienne.
- Recherche de nouveaux marchés.
- Suivi et coordination d'affaires réalisées par plusieurs Directions Régionales pour le compte d'un même client national.

Une formation de Technicien allée à une expérience d'environ 10 ans dans un poste similaire et une bonne connaissance des marchés respectifs sont nécessaires.

La rémunération ne sera pas inférieure à 115.000 F

Ecrire avec CV et prétentions sous réf. 70 M à : COMSIP ENTREPRISE - Direction du Personnel - B.P. 305 - 92508 RUEIL MALMAISON

HEC, ESSEC gestionnaire

Après le temps de la formation, celui de l'apprentissage et maintenant vient celui de l'action. Vos études ont été complétées par un 3ème cycle en France ou aux U.S.A. ; deux à trois années d'expérience professionnelle vous ont permis de les assimiler et vous ressentez aujourd'hui le besoin de réaliser.

Vous le savez, la gestion ne s'improvise pas. Nous le constatons tous les jours parmi le millier d'entreprises, de tailles très diverses, qui constituent notre organisation professionnelle. Leurs besoins dans ce domaine sont immenses ; elles attendent notre aide ; nous nous efforçons de la leur apporter.

Il y a une place pour vous dans l'équipe jeune qui est attelée à cette tâche de conseil interne. Votre qualification vous permettra d'intervenir avec un large degré d'autonomie et d'évoluer dans notre organisation.

Pour rejoindre notre équipe, écrivez aux consultants de SIRCA sous référence 782 161 M. Ils nous présenteront votre candidature.

Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER recherche

CHARGÉ D'ETUDES MARKETING

Formation statistique et/ou économique complétée par de bonnes connaissances des méthodes d'échantillonnage et des techniques de structuration des données.

3 à 4 ans d'expérience exigés.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 6272, CDFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

InterSub

opère une flotte de dix sous-marins destinés principalement à l'inspection des installations pétrolières offshore en Mer du Nord, Médit. USA, Moyen-Orient. Ses services de recherche et de développement de Rungia recrutent :

1 INGENIEUR NAVIGATION CHEF DE PROJET

Possèdent une connaissance approfondie des systèmes de radiopositionnement et de navigation acoustique sous-marine, si possible complétée par une expérience à la mer.

Au sein du groupe, il sera chargé du développement de nouvelles techniques de navigation et des logiciels correspondants.

1 INGENIEUR ELECTRONICIEN

Grande Ecole, débutant ou quelques années d'expérience, possédant de solides notions en mesures physiques et électronique analogique.

Il sera chargé du développement et de la mise en œuvre opérationnelle de capteurs et de systèmes d'instrumentation embarqués.

AGENTS TECHNIQUES (AT2 - AT3 - AT P)

Niveau BTS ou DUT, débutants ou quelques années d'expérience, ils seront chargés soit du développement de systèmes électroniques de mesure (analogique, digital, microprocesseurs), soit de l'industrialisation et de la mise au point de ces systèmes.

Pour ces postes non-opérationnels, une bonne connaissance de l'anglais et l'aptitude à de courts déplacements en mer sont indispensables.

Adresser C.V., photos et prétentions à : INTERSUB-DEVELOPPEMENT 6, rue La Corbuser - Site 305 - 94588 RUNGIS Cédex

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.	ANNONCES ENCADREES	La ligne col.	T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	46,00	52,82	OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
IMMOBILIER	11,00	12,58	DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,88
AUTOMOBILES	32,00	36,81	IMMOBILIER	21,00	24,02
AGENCIA	32,00	36,81	AUTOMOBILES	21,00	24,02
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24	AGENCIA	21,00	24,02

ANNONCES CLASSEES

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Banque Populaire
de la REGION SUD DE PARIS
recrute

INSPECTEURS

pour missions de contrôle dans ses agences et services de PARIS et proche Banlieue

Formation et aptitudes recherchées :

- Niveau secondaire ou supérieur, complété d'une formation commerciale.
- Expérience bancaire.
- Bonne adaptabilité.
- Disponibilité.
- Facilité de contacts.
- Dynamisme.
- Jugement et bon sens.

Adresser candidature avec Curriculum Vitae B.I.C.S. - Direction du Personnel 55, Av. Aristide Briand, 92120 MONTROUGE

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE FRANCE
recherche

1) CONSEIL FISCAL

Convientrait à personne ayant expérience de la fiscalité des holdings, des opérations financières, de la fiscalité de l'entreprise...
Ancien inspecteur des impôts, etc.

2) CONSEIL JURIDIQUE

Ayant expérience du Contentieux, du règlement judiciaire et du Droit des Sociétés.

Dans les deux cas, il faut une formation universitaire, un esprit d'initiative et de l'aisance dans les relations humaines.

Ces postes comportent une grande liberté d'action, un contact direct avec une clientèle de commerçants et d'industriels.

Travail en équipe avec des spécialistes des diverses disciplines du Conseil d'Entreprises.

POSSIBILITE DE REMUNERATION TRES IMPORTANTE.

Envoyer C.V. manuscrit à : S.J.F.F. 78 bis, rue de Villiers, 92386 LEVALLOIS-PERRET.

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES
PASSIFS ET ACTIFS
usine en FRANCE

recherche

INGÉNIEURS

TECHNICO-COMMERCIAUX

- diplômés E.S.E., E.N.S.I., ou autre grande école ;
- connaissances anglaises souhaitables ;
- si possible quelques années d'expérience.

Postes à pourvoir en REGION PARISIENNE ET REGION RHONE-ALPES

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 8187 à P. LICHAD S.A., B.P. 226, 75063 PARIS CEDEX 03, qui transmettra.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
D'IMPLANTATION INTERNATIONALE
recherche

analystes programmeurs

pour conception et installation de packages dans ses FILIALES ÉTRANGÈRES.

Déplacements à prévoir à l'étranger. Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions sous réf. VIOR. (Mentionnée sur l'enveloppe) à

Publieis Conseil EMPLOIS et CARRIÈRES 30, rue Vernet, 75008 PARIS

IMPORTANTE ENTREPRISE
recherche en vue de développer ses activités à l'étranger

Adjoint à International Marketing Manager

Age minimum : 35 ans

Maîtrise parfaite de la langue anglaise, notions d'espagnol souhaitables.

Le poste comprendrait à Ingénieur mécanicien - électricien - électronique, rompu aux négociations au plus haut niveau, ayant des connaissances dans le domaine du transport et du stockage des produits pétroliers ou pétrochimiques.

L'expérience acquise en marketing ou Ingénieur d'affaires dans une Société d'exploitation ou de production, un bureau d'ingénierie, des entreprises de construction ou sur des réalisations Offshore serait appréciée.

Une certaine habitude des voyages à l'étranger, en particulier, proche - moyen - extrême-Orient, Amérique Latine, pays de l'Est, serait un atout supplémentaire.

Envoyer curriculum vitae et disponibilité sous le n° 23.718 à CONTEXSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75009 Paris Cedex 01.

Société de services
Activités : Paris et Province

Embauche immédiatement ANALYSTES-PROGRAMMEURS

EXPERIENCE DOS OU OS SOUHAITÉE

Borles N° 8.321 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9^e).

ingénieur contrôle qualité

EXPERIMENTE

pour un des Établissements de la région parisienne d'un Groupe Métallurgique à audience internationale spécialisé dans des techniques de pointe.

Ce poste nécessite une formation supérieure : X, MINES, CENTRALE, PHYSIQUE CHIMIE PARIS, une expérience de plusieurs années, de bonnes connaissances en langue anglaise.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo + rémunération actuelle sous réf. 83462 à CONTEXSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

120.000 +

Nous sommes une importante société internationale qui recherche pour son siège à Paris

UN ADJOINT A LA DIRECTION INTERNATIONALE DU PERSONNEL

Vous êtes diplômé de l'enseignement Supérieur (Grandes Ecoles ou Universités). Vous avez une expérience réussie de cinq ans minimum dans la fonction personnelle acquise à l'intérieur d'une entreprise ou d'un cabinet d'organisation.

Vous parlez couramment l'anglais. Vous souhaitez un poste très évolutif lié à votre compétence et à votre dynamisme.

Env. C.V., photo et prêt. sous numéro 14.853, à J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui vous les transmettra.

adjoint à la direction des ventes

Nous sommes une entreprise commerciale de 650 personnes, diffusant une gamme de produits exclusifs d'excellente qualité sur l'ensemble de la France, leader dans notre branche. Le développement de nos activités nous amène à rechercher pour compléter notre Direction des Ventes un jeune cadre, 28 ans au moins, diplômé d'École de Commerce, titulaire d'une expérience de quelques années dans une Industrie Commerciale, en contact direct avec le réseau de vente. Il participera au sein d'une équipe jeune implantée au Siège - PARIS - à l'organisation et au contrôle des représentants, en assurera la liaison avec les services internes. Ses responsabilités seront affectives et progressives dans le cadre de la restructuration en cours.

Adresser lettre manuscrite C.V., photo et prétentions sous référence F 99.814

Groupe Opéra
8, RUE DE LA MICHODIÈRE - 75002 PARIS

UN DES PREMIERS GROUPES PHARMACEUTIQUES FRANÇAIS
recherche

UN TECHNICIEN (NIENNE)

ayant expérience et pratique des méthodes classiques utilisées dans les différents domaines du screening pharmaco-dynamique des médicaments.

Poste à pourvoir de suite à FUTEAUX, puis ensuite à VELEZ (78), le service étant transféré fin 78 début 79.

Envoyer C.V. manuscrit au Laboratoire JOULIE, 28 bis, rue Boilestin - 92303 FUTEAUX.

LA FILIALE EN PLEINE CROISSANCE D'UN IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER SPÉCIALISÉ DANS LE CRÉDIT IMMOBILIER
recherche

UN JEUNE DIPLOMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P., I.E.P. Paris, Lic. Sc. Eco.

Lib. C.M., responsable de l'étude et du suivi des dossiers de crédits promoteurs.

Ce poste nécessite :

- de la rigueur et de la précision.
- Le goût de l'étude.
- Le sens des responsabilités et une grande autonomie.

POSTE A POURVOIR A PARIS

Rémunération : 60.000 à 65.000 F par an.

Ecrire au n° T 09072 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

P. M. E.
(250 personnes)
Spécialiste emballage plastique souple
recherche

HOMME MARKETING

Responsabilités :

- équipe de vente,
- chiffre d'affaires,
- développement produits existants et définition nouveaux produits,
- mise au point programmes publicitaires.

AGE : 35 ANS ENVIRON
SALAIRE ÉLEVÉ

URGENT

Ecrire sous le n° T 09096 M. A REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, - 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMMERCIALE
recherche

CHEF DE SECTEUR COMMERCIAL

Chargé pour plusieurs points de vente au détail :

- de l'animation commerciale ;
- du contrôle de la gestion et de l'analyse des comptes d'exploitation ;
- du recrutement des gérants.

Responsable de la rentabilité de son secteur.

Formation supérieure commerciale souhaitable ou expérience de postes de responsabilité dans la distribution.

Très grande disponibilité requise pour déplacements permanents.

Avantages sociaux des grandes sociétés.

Adr. C.V., appointem. actuels et photo à n° 85.032 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

CORPORATE/GOVERNMENT FINANCE : EUROBONDS

Major French bank, number one in several sectors of Eurobond market, seeks outstanding candidate for work in (1) propositions to corporate and government clients worldwide (2) organization of issues lead managed by the bank (3) day-by-day monitoring of developments on international financial markets. Candidate must have intellectual confidence, flexibility, English mother tongue (basic competence in French) and either financial experience or relevant qualification. Age 25 +. Candidate will be given first class e. person. career opportunities within the bank, and salary fully in line with French standards. Handwritten letter and curriculum vitae to : Boite Postale n° 8.337 « Le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9^e.

Département systèmes d'emballage (rubans adhésifs industriels)

Conseiller Marketing

Responsabilités essentielles :

- analyser, gérer et contrôler une ligne de produits
- assurer le lancement et la promotion de nouveaux produits.

Le Profil : négociateur, homme de découverte, il possèdera une aisance de contacts et sera capable de s'adapter à toutes situations. Formation écoles supérieures de commerce souhaitée, ou équivalent. Connaissance de l'anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 30/7 à Monsieur Fauconnet.

3M
3M France
Boulevard de l'Oise
95006 Cergy Pontoise Cedex

informaticiens

Importante filiale de Groupe THOMSON, recherche pour sa Division Systèmes, des :

INGÉNIEURS

- **SYSTEMES INDUSTRIELS** (réf. DS/30) pour des applications de télécommunication, commande, automatisées de procédés (systèmes Hardware opération).
- **SYSTEMES DE MINI SYSTEMES** (réf. DS/31) pour développement de logiciels de base et d'applications généralistes.

Pour ces postes une expérience mini informatique temps réel est indispensable (mais en option).

Adresser C.V. détaillé et détail de disponibilité sous références courtoisement à :

INSWATE SERVICE RECRUTEMENT
135, rue de la Pompe - 75116 Paris.

CHEF COMPTABLE
PARIS

Le filiale française en pleine expansion d'un groupe multinational, spécialisée dans la vente et la maintenance d'équipements électroniques de contrôle, recherche son CHEF COMPTABLE.

Il sera chargé de la préparation des C.E., des bilans, de la réconciliation à court terme, de la paie, des déclarations fiscales et sociales et devra fournir à la direction tous les renseignements de gestion présentés sous la forme anglo-saxonne.

De formation niveau DECS, il parle couramment l'anglais et a déjà acquis une solide expérience de plusieurs années au sein de sociétés anglo-saxonnes.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 81.235 M à CLEP 3 Av. Fochier, 13008 Paris.

CLEP
CONSEILS EN COMPTABILITÉ

Une Société française d'un groupe international, leader dans les procédés de traitement de surfaces, recherche

COLLABORATEUR

de très bon niveau pour sa section automobile.

Ce collaborateur de formation supérieure, de préférence Ingénieur Chimiste, devra avoir l'expérience des contacts avec l'industrie automobile. Il sera responsable des contacts avec les principaux constructeurs français. La politique d'action est déterminée au sein d'un groupe de travail. Intéressantes perspectives.

Ecrire avec C.V. à A.M.P. sous réf. 5682/O 40, rue Olivier-de-Serres 75015 - PARIS (qui transmettra)

IMPORTANT GROUPE B.T.P.
1.000 personnes
recherche :

CONTROLEUR DE GESTION

Avant sous sa responsabilité :

- la comptabilité générale et analytique,
- l'informatique,
- le contrôle budgétaire.

30 ans minimum.
E.S.S.E.C., E.S.C.P. ou équivalent.
Expérience dans la profession souhaitée.

Lieu de travail : banlieue NORD-OUEST

Adresser C.V., photo, prétentions, à n° 85.401, CONTEXSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Important groupe industriel français
Région Parisienne, recherche :

UNE JOURNALISTE PROFESSIONNELLE

pour s'occuper des problèmes communications internes

Nous demandons impérativement :

- Une formation supérieure (scientifique ou littéraire) et diplôme de l'école de Journalisme (Paris, Lille, Strasbourg) ;
- Quelques années d'expérience dans la presse - d'information générale.

Envoyer C.V., photo, prétentions, n° 85.182, CONTEXSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, q. tr.

CABINET D'AUDIT
recherche

COLLABORATEURS

disponibles rapidement pour bureaux PARIS, LYON, MELAN BARCELONE, OUSSELDORF

Niveau D.E.C.S. ou plus, 1 an d'expérience minimum. Langues étrangères appréciées.

Adr. curriculum vitae, photo et prétentions, à : G.D.V., 114, avenue Charles-de-Gaulle, 92222 - NEUILLY-SUE-SEINE.

CENTRE DE FORMATION
recherche

UN ANIMATEUR DE COMPTABILITÉ POUR PRÉPARATION C.A.P. B.P.

Durée du contrat : 1 an

- Expérience pratique de l'entreprise minimum 5 ans.
- Pratique de la pédagogie active des adultes.

Ecrire avec C.V. au n° 8.999 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

IMPORTANT GROUPE B.T.P.
1.000 personnes
recherche :

CONTROLEUR DE GESTION

Avant sous sa responsabilité :

- la comptabilité générale et analytique,
- l'informatique,
- le contrôle budgétaire.

30 ans minimum.
E.S.S.E.C., E.S.C.P. ou équivalent.
Expérience dans la profession souhaitée.

Lieu de travail : banlieue NORD-OUEST

Adresser C.V., photo, prétentions, à n° 85.401, CONTEXSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Important groupe industriel français
Région Parisienne, recherche :

UNE JOURNALISTE PROFESSIONNELLE

pour s'occuper des problèmes communications internes

Nous demandons impérativement :

- Une formation supérieure (scientifique ou littéraire) et diplôme de l'école de Journalisme (Paris, Lille, Strasbourg) ;
- Quelques années d'expérience dans la presse - d'information générale.

Envoyer C.V., photo, prétentions, n° 85.182, CONTEXSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, q. tr.

IBD vous informe que son N° de téléphone vient de changer, et vous remercie de bien vouloir appeler maintenant le

561 95 33

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS

IBD

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE TRÈS CONNUE
recherche

CHEF DE GROUPE

Comptabilité Clients

Niveau BTS - expérimenté pour clientèle grossistes et détaillants équipement ménager.

Ecrire avec réf. et prêt. N° 84819 CONTEXSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1^{er}.

EN ILE-DE-FRANCE

UN JOUR AVEC...

Un agriculteur à 33 kilomètres des tours de Notre-Dame

Il y a en Ile-de-France onze mille huit cents agriculteurs; on en comptait quatorze mille cent en 1970. La ville avance, gagne sur les champs. Parmi eux, un agriculteur de la banlieue parisienne: comment vit-il, comment vit-il l'avenir?

des terres, les cinq ouvriers agricoles, les engrais, les machines pour ne récolter que durant vingt jours; comme le disait l'un de mes professeurs de comptabilité: «L'agriculteur vit pauvre pour mourir riche.»

Mais les Corbins, c'est aussi un cercle équestre, fruit du hasard... et de la nécessité. «Voilà une dizaine d'années, raconte M. Butet, un de mes amis voulait acheter un cheval et il m'a demandé de l'aider à le choisir. On nous en a présentés trois. Il en a acheté un... j'ai acheté les deux autres, pour mon frère et moi qui sommes depuis l'âge de douze ans. Nos amis nous les ont empruntés pour faire des promenades, puis les amis de nos amis. Nous avons alors décidé de fonder un cercle hippique. Nous avons construit nous-mêmes les écuries, les boxes, le sellerie puis passé notre monnaie.»

ou bien acheter une autre exploitation dans le centre de la France par exemple ou bien rester et nous adapter. C'est cette option que nous avons faite. Deux cents inscrits au club: le pari des Corbins est gagné. On y reçoit aussi bien des débutants que des cavaliers confirmés qui y préparent des concours sans compter les balades en forêt qu'il est possible de faire dans les environs. Soixanta chevaux sont dans les boxes.

PREMIER CONTRAT A LA DÉFENSE APRÈS LES MESURES DE RELANCE

Un immeuble pour un banquier américain

Une convention a été signée le vendredi 27 octobre entre l'Établissement public de l'aménagement de la Défense (EPAD) et Citibank, une banque américaine qui va construire au-dessus du centre commercial un immeuble de 21 000 mètres carrés (+ 17 000 mètres carrés en option) afin d'y installer le siège social de ses filiales françaises.

Les propositions du P.S. De son côté, la fédération des Hauts-de-Seine du parti socialiste a fait connaître sa position sur l'avenir du quartier. «Une fois encore, écrivent les socialistes, des décisions sont prises au mépris de l'avis des élus de la région. Aucune consultation sérieuse du conseil général des Hauts-de-Seine et du conseil régional d'Ile-de-France n'a été organisée.»

SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES

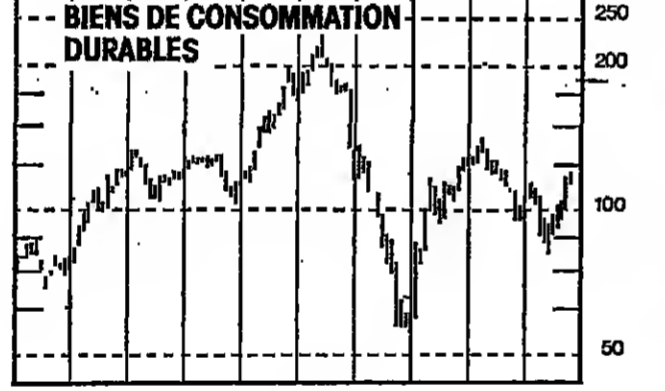
Vers un choix définitif de la façade de l'Intra Bank

Les façades de l'immeuble que l'Intra Bank construit sur les Champs-Élysées, à Paris, figurent à l'ordre du jour de la dernière commission des abords qui s'est réunie récemment.

Le dossier de l'Intra Bank est en discussion depuis quinze ans. Il concerne un vaste terrain, jouxtant l'immeuble du Figaro, en cours de reconstruction dernière, dont les façades ont été conservées, sur les Champs-Élysées n° 24 à 28 et sur la rue de Poitiers. Plusieurs niveaux de parking en sous-sol ont déjà été construits, en vertu d'un permis de construire délivré il y a plusieurs années.

place des Voyages ou la rue de Rivoli, qu'il faudrait respecter à tout prix. Cet ensemble est fait d'éléments très divers et la commission a estimé que le premier dessin de façade de M. Duboutson avait plus de qualités. Reste à transformer la question de la procédure juridique. — M. Ch.

Vous Calculez... Eh bien, Dessinez maintenant!



benson le dessin automatique.

Pourquoi? Parce que le dessin automatique vous apporte la rapidité et la précision de l'exécution graphique. Pourquoi? Parce que la machine à dessiner libère votre personnel des tâches ingrates.

Comment? Selon vos exigences et vos besoins, Benson vous présente une gamme modulaire de 30 machines à dessiner automatiques. Mais surtout, Benson ne vous laisse pas dans l'embarras du choix.

Pourquoi? Que vous soyez ingénieur, gestionnaire ou architecte, Benson est pour vous l'outil avancé de recherche et d'exécution graphique. Benson est pour vous l'efficacité d'aujourd'hui.

Combien? Avec Benson, dans le plupart des cas, le dessin automatique entre chez vous pour 1000 F/mois. Alors, contactez-nous. Nous parlerons votre langage et le nôtre. Nous parlerons dessin.

Documentation sur simple demande à BENSON - 1, RUE JEAN LEMOINE - Z.I. DES PETITES HAIES 94015 CRETEIL FRANCE - TÉL. 899.10.90.



BIUS «GRANDE CAPACITÉ»

Selon une enquête de la R.A.T.P., les voyageurs satisfaits de certains autobus satisfont 30 % de leurs usagers. Ces autobus sont dits «de grande capacité», comportent une plate-forme intérieure centrale et une aile élargie.

LE MONDE... LES BUREAUX... que vous recherchez.

RÉACTIONS ET COMMENTAIRES

MOINS DE BRUIT SUR LA CEINTURE

Depuis 1975, la presse nous informe périodiquement que la S.N.C.F. envisage de décaler les trains ferroviaires entre Juvigny et Ermonville. La nouvelle ligne passerait dans Paris par les Invalides et la Porte Maillot, en utilisant une portion de la petite ceinture.

DE L'AIR À CHEVREUSE

M. Philippe Saint-Marc, président du comité de sauvegarde de la haute vallée de Chevreuse, a fait la déclaration suivante au cours de la réunion d'information tenue par cette organisation et douze autres associations de défense de l'environnement des Yvelines.

TROP D'OMBRE SUR LA CITÉ VERTE

Seule la création de ce parc mettra cet équipement naturel et culturel incompressible à l'abri de l'invasion du béton. Cette protection ne signifie pas l'immobilisme, mais le développement de la vocation agricole, artisanale, culturelle, sportive, touristique de la vallée de Chevreuse.

MOINS DE BRUIT SUR LA CEINTURE

Le bruit provoqué par ce trafic sera une gêne très importante pour tous les riverains. Il n'est évidemment pas question de recouvrir ces voies qui ne sont pas toutes en tranchées. Il faut donc obtenir que les rames soient équipées de pneumatiques, seule solution efficace à l'heure actuelle pour diminuer le bruit à la source.

MOINS DE BRUIT SUR LA CEINTURE

Le bruit provoqué par ce trafic sera une gêne très importante pour tous les riverains. Il n'est évidemment pas question de recouvrir ces voies qui ne sont pas toutes en tranchées. Il faut donc obtenir que les rames soient équipées de pneumatiques, seule solution efficace à l'heure actuelle pour diminuer le bruit à la source.

Advertisement for '5 Villes Nouvelles' with a map showing locations: CERGY, PONTOISE, MARNÉ LA VALLÉE, ST-QUENTIN EN YVELINES, MELUN SENART, EVRY.

Vertical advertisements on the right margin including 'Mond', 'Geva', and 'GEVAFAX'.

صحنات الامل

Le Monde équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

UNE JOURNÉE MARATHON DE M. CHADEAU DANS LA LOIRE

Les responsables économiques voudraient faire de Saint-Étienne une capitale de la machine-outil

Saint-Étienne. — Alors que la moyenne du chômage dans la région Rhône-Alpes est de 25 % inférieure à la moyenne nationale, dans la Loire elle est supérieure de 5 %. C'est assez souligner que dans ce département

De notre correspondant

l'emploi est au premier rang des préoccupations essentielles. « L'écart régional est très net », avait reconnu le préfet de région, M. Olivier Philip, samedi 21 octobre, à la préfecture de la Loire, en assurant que les pouvoirs publics étaient « conscients de la gravité du problème ».

M. CHANDERNAGOR (P.S.) : que le commissariat du Plan cesse d'agir à contre-courant !

Faisant allusion à un rapport du commissariat du Plan, relatif au bilan des établissements publics régionaux (le Monde du 20 septembre), M. André Chandernagor, député de la Creuse, président (P.S.) du conseil régional du Limousin, écrit dans la Lettre du Limousin :

« N'est-il pas saugrenu que des fonctionnaires opérant depuis leurs bureaux du septième arrondissement de Paris puissent dresser un bilan de l'action lancée sur le terrain par des élus du sol confrontés aux difficultés que traversent leurs régions, frappées tout autant par l'absence de réelles politiques de planification que par les tendances déprimées de la conjoncture ? Nous avons trop souvent dit en Limousin que l'élaboration du Plan aurait dû être une occasion privilégiée pour les régions et pour l'État de mener une action vigoureuse et rééquilibrée et de développer harmonieusement pour ne pas déplorer l'inconsistance du VII^e Plan et l'urgence de certains bureaux parisiens. »

M. Chandernagor conclut : « Que ces messieurs du Plan, qui nous ont inutilement occupés avec des procédures tatouantes et inefficaces, cessent d'agir à contre-courant. Bref, qu'ils cessent d'une part de renforcer le centralisme parisien et d'autre part de prêter la main à une politique qui vise à imposer comme règle centrale de planification le pilotage à vue. Les régions s'en porteront mieux. »

M. Chadeau n'a pu faire aucune promesse, même pas celle de revenir « dans un délai raisonnable » à l'appel pressant des élus de la Loire « comme l'avaient demandé les conseillers généraux réunis en session extraordinaire le jour même, à l'occasion précisément de la visite du miast dominici. Ils ont été unanimes à estimer « que la situation économique et sociale du département requiert une attention spécifique et justifie l'élaboration d'un véritable plan Loire urgent dont la mise en œuvre ne souffre aucun délai ».

Ce fut le leitmotiv de la journée. Au cours de celle-ci fut annoncé, toutefois, la création de deux cent cinquante emplois par deux entreprises (constructions métalliques et caissons) auxquelles la DATAR doit accorder des primes. Pour un département comptant plus de vingt-cinq mille chômeurs « c'est maigre », ainsi que l'ont commenté les représentants C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et FEN, après avoir été reçus pendant une heure un quart par M. Chadeau.

Morosité, désenchantement, tra-

duisent le climat de cette visite. « Nous ne nourrirons guère d'illusions quant à son résultat », ont dit les syndicats, comme en écho au pessimisme exprimé quelques heures auparavant par M. Théo Vial-Massat, député (P.C.) et maître de Firminy, devant ses collègues de l'assemblée départementale.

An terme de ces rencontres, M. Chadeau a déclaré : « Je ne suis pas venu pour apporter des conclusions mais voir sur quelles pistes nous allons pouvoir travailler. Je ne suis pas non plus « M. Emploi ». Je ne représente pas non plus l'ensemble des ministères. Mon rôle est d'apporter ma pierre et ma contribution. »

Le délégué a annoncé qu'une réforme de la procédure des aides de la DATAR serait étudiée. D'autre part, la DATAR est favorable à une utilisation plus large qu'actuellement de la procédure dérogatoire qui permet d'attribuer des primes de développement régional en dehors des zones classées à cet effet.

M. Chadeau a beaucoup entendu parler du secteur de la machine-outil considéré comme la pierre angulaire de la reconstruction économique stéphanoise. Dans un document de quarante-huit feuillets que lui a remis le comité d'expansion, celui-ci a commenté ses propositions à ce sujet. La plus originale concerne la création d'une agence pour le développement de la machine et des mécanismes de production. Il s'agirait d'un centre de développement au service des entreprises de la machine-outil et autres machines à la disposition de tout industriel de toute branche, dans les domaines technique, financier et commercial.

Mais tout ce plan machines-outils du comité d'expansion repose en grande partie sur Feutrier Electronique, l'un des leaders de la commande numérique. Or cette société stéphanoise vient d'être mise en règlement judiciaire. Sera-t-elle sauvée ? M. Chadeau n'a pu le confirmer.

PAUL CHAPPEL.

ENVIRONNEMENT

Les défenseurs du Larzac ont organisé des manifestations pacifiques dans une quarantaine de villes de France

Défilés avec ou sans montons, meetings, conférences de presse, cortèges de tracteurs, « sit-in », grèves de la faim... les manifestations non violentes en faveur du Larzac ont touché, samedi 28 octobre, une quarantaine de villes à

travers la France et même plusieurs métropoles étrangères. Peu spectaculaires parce que dispersées et pacifiques, ces actions ont tout de même mobilisé, à l'appel des comités Larzac, des dizaines de milliers de sympathisants.

A l'exemple des treize paysans qui, dès le lendemain des arrêtés de cessabilité, avaient entamé une grève de la faim dans le cathédrale de Rodez, on estime à quatre cents le nombre des militants qui ont entrepris des jeûnes de durée limitée.

Les principales manifestations ont eu lieu à Paris, Lyon et Marseille. Dans le capitale, deux à trois mille jeunes gens partie de quatre points de rassemblement, ont convergé vers le Centre Beaubourg, où, après un « sit-in », ils ont gagné la gare de l'Est sans incident. Une cinquantaine d'autonomes ont profité pour casser une vitrine et jeter un cocktail Molotov sur le commissariat de police du I^{er} arrondissement.

A Lyon, plus de trois mille personnes ont défilé dans le centre de la ville en scandant : « Des montons, pas de canons ! »

Dans la région du Larzac, des manifestants, au nombre de deux mille, ont marché vers Tournemire, l'une des gares de la ligne Paris-Béziers. Des unités du génie et de la Légion y remettaient en état une voie ferrée qui permettra aux troupes et à leur matériel de monter jusqu'au camp. Les manifestants, parmi lesquels plusieurs maires et deux conseillers généraux, ont bloqué le train Béziers-Millau pendant une demi-heure. Deux cents personnes ont également manifesté devant le camp militaire de Mérgnac, dans le barreau de Bordeaux. En divers endroits, notamment à Limoges et à Saint-Étienne, on signale que des jeunes gens ont marqué la journée de solidarité en renvoyant leur livret militaire.

Des grèves de la faim ont été annoncées par des militants des comités Larzac dans un certain nombre de villes, dont Lyon, Albi, Auch, Cherbourg, Lorient, Marseille, Metz, Roanne. Parmi les grévistes de la faim de Lorient, figurait Mme Si-

mons de Bollandière, épouse du général, qui lui-même, avait jeûné durant quatre jours dans les locaux de l'église Saint-Séverin, à Paris. A Roanne, la municipalité de gauche avait dressé deux tentes place de l'hôtel de ville pour abriter seize jeûneurs. A Lyon, les jeûneurs ont été accueillis dans des locaux du parti socialiste.

A Marseille, les protestataires ont descendu la Canebière, précédés d'un troupeau de moutons. Des brèves ont également parcouru les rues de Saint-Étienne. A Montbrison, on a fait donner les tracteurs, en Alsace, c'est un cortège automobile qui a sillonné le Haut-Rhin, à Lille, les manifestants ont planté symboliquement un bouquet d'arbres.

Partout les manifestations se sont déroulées dans le calme et souvent même dans la bonne humeur. La police — qui n'est pas lieu de s'inquiéter compte tenu de la modestie et du pacifisme des groupes, est restée discrète et même tolérante, notamment à Paris. Seule la ville de Nice a connu des incidents, puisque le cortège qui se dirigeait vers le centre de la ville s'est dispersé par les forces de l'ordre.

Le mouvement a dépassé les frontières ; on signale des jeûnes de solidarité à Coblence, Rome, Vienne, Barcelone et Cologne. A Bruxelles, le bureau du Mouvement chrétien pour la paix a organisé un rassemblement devant l'ambassade de France et a envoyé un télégramme à M. Giscard d'Estaing.

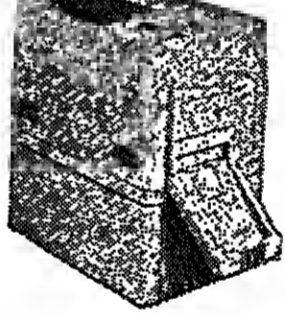
En France même, un certain nombre de manifestations avaient obtenu le soutien des syndicats locaux de la C.F.D.T. et de la C.G.T., des organisations agricoles et le plus souvent du parti socialiste. Les mouvements occitans Voilem viure et paie et Lutte occitane ont appelé « tous les militants occitans à résis-

JEAN-PAUL SARTRE : vous n'êtes pas antimilitaristes.

Voici la lettre que Jean-Paul Sartre a adressée le 28 octobre aux paysans du Larzac :

Je vous salue, paysans du Larzac et je salue votre lutte pour la justice, la liberté et pour la paix, la plus belle lutte de notre vingtième siècle. Ce combat d'ure depuis sept ans. Vous avez voulu qu'il fut sans violence. Si la guerre avait été violente, vous risquiez de perdre le gouvernement et son armée étaient beaucoup trop forts pour vous. Vous avez choisi de n'avoir d'autre arme que la volonté de paix. Vous n'avez pas perdu. Peut-être gagnerez-vous, je le souhaite. On vous a dit antimilitaristes : vous ne l'êtes pas. Vous croyez à la nécessité d'une défense de la France ; mais vous ne trouvez pas bon que l'armée s'installe au beau milieu du pays et loin des frontières pour créer, sur des milliers d'hectares une zone d'expérimentation pour les armes nouvelles ; vous ne jugez pas bon non plus que le gouvernement joue ce terrain habité à des armées d'autres pays pour qu'ils viennent s'y exercer. Vous avez raison ; il faut la sortie et le cyclisme de nos dirigeants pour faire du Larzac un plein paix étrange lieu d'une guerre mondiale préventive.

Agfa-Gevaert. Le photocopieur qui écoute les mouches voler.



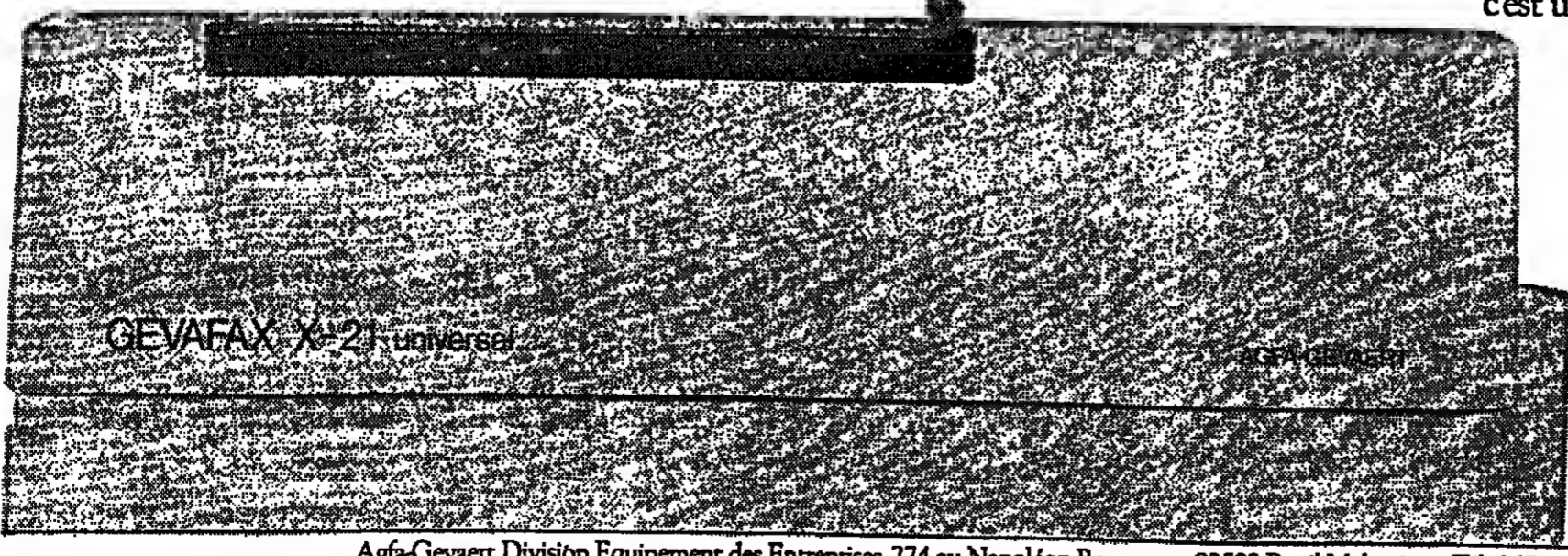
Certains photocopieurs sont le bête noire des secrétaires et aussi des patrons, évidemment pas pour les mêmes raisons. A l'emploi, ils sont compliqués, à vivre ils ne sont pas faciles, à l'entretien, ils coûtent cher et au bout du compte, ils font mal leur travail. Personne n'est content. Les photocopieurs Agfa-Gevaert, eux, sont des photocopieurs simples. Simples à utiliser. Simples à entretenir. Et surtout, faciles à vivre. En un mot, « confortables ».

Un photocopieur confortable, c'est celui qui vit à vos côtés sans vous poser de problèmes. Un photocopieur confortable, c'est par exemple un photocopieur qui ne fait pas de bruit, qui ne ronronne pas à l'arrêt, qui ne fait pas ce bruit de fond qui finit toujours par taper sur les nerfs de ceux qui travaillent à côté.

Notre Gevafax X 21, vous n'êtes pas obligé de l'enfermer dans une pièce à part. Il fonctionne sans préchauffage ni chauffage, donc sans système de ventilation et donc sans ron-ron. Quand il marche, ce qu'on entend c'est le bruit de ses flashes électroniques et celui des mouches qui volent.

AGFA-GEVAERT

La photocopie confortable, c'est un photocopieur sans bruit.



Agfa-Gevaert Division Equipement des Entreprises, 274 av. Napoléon-Bonaparte, 92502 Rueil-Malmaison. Tél. 967.81.44

ÉTRANGER

Le jambon danois menacé

De notre correspondante

Copenhague. — Après la guerre de la morue et du hareng, va-t-on connaître la guerre du jambon ? C'est ce que l'on se demande à Copenhague, à la suite de l'incident dont a été victime le 23 octobre à Ponthy (Morbihan) un chauffeur de poids lourd danois qui transportait 11 tonnes de jambon frais venant de l'île de Bornholm destinées à une conserverie de la région. Cet épisode a profondément choqué l'opinion danoise qui n'apprécie guère la violence, en général.

Selon le pressat, la société exportatrice de cette carapace évaluée à 120 000 couronnes (96 000 F), rendue inutilisable par les manifestations, envisagerait d'engager un procès contre la police française qui, à ses yeux, n'a pas été assez efficace pour empêcher ces dégâts. Toutefois, elle n'a rien décidé officiellement. Ses responsables ont annoncé que, provisoirement, ils n'oseraient pas envoyer d'autres camions en Bretagne. Pourtant, l'entreprise du Morbihan à qui était destinée le carapace détruit, un excellent client qui achetait jusqu'à 10 millions de couronnes de viande porcine par mois (800 000 F) leur

a déjà commandé vingt autres tonnes de jambon.

Les exportations de viande de porc danoise en France s'élevaient à 270 millions de F — ce qui correspond à 10 % du déficit de la France en viande porcine.

Au reste, le jambon danois connaît des ennemis sérieux sur un autre front : celui d'outre-Atlantique. Il est menacé en effet de ne plus pouvoir pénétrer (en boîtes cette fois) sur le marché américain si le taxe protectionniste sur les produits alimentaires européens votée il y a quelque temps par le congrès entre en vigueur comme prévu au début de janvier 1979. Des négociations sont actuellement en cours à Washington et à Genève dans le cadre du GATT pour tenter d'obtenir la suppression de cette taxe. Mais on doute des résultats. Les exportations danoises de jambon en boîtes aux Etats-Unis se montent à 1 milliard de couronnes par an (800 millions de francs). Si elles devaient cesser, des centaines d'emplois se trouveraient menacés au Danemark.

CAMILLE OLSEN.

L'Australien est le plus gros mangeur de viande du monde

Les Australiens sont restés l'an dernier les plus gros mangeurs de viande du monde, les Argentins conservant toutefois la première place pour la viande de bœuf, indiquent les dernières statistiques du département américain de l'agriculture.

Les Australiens ont mangé l'an dernier en moyenne 104,6 kilos de viande (volaille exclue) par personne. Et ce chiffre est en baisse de 4 kilos sur celui de 1976. Ils ont conservé la première place devant les Néo-Zélandais (103,6 kilos) et les Argentins (87,8 kilos), les Américains (81,4 kilos) et les Uruguayens (81,4 kilos).

En Europe, ce sont les Belges

les plus gros mangeurs de viande avec 74,5 kilos, devant les Autrichiens (71,5), les Allemands (70,3) et les Français (69,5).

Les statistiques du département américain de l'agriculture révélaient que les Allemands sont le plus gros mangeur de porc (46,9 kilos), devant les Autrichiens, les Polonais, les Danois et les Suisses. Quant au mouton, on retrouve en tête les Néo-Zélandais (34,3 kilos) et les Australiens (24,3), qui précèdent de loin les Grecs (13,4), les Iraniens et les Irlandais.

Les Israéliens enfin apprécient particulièrement la volaille (33,8 kilos par an).

La situation économique s'améliore en Suède malgré la persistance d'un chômage élevé

De notre correspondant

Stockholm. — La situation économique de la Suède s'améliore régulièrement par rapport à 1977 qui a été l'année des difficultés et des déboires. Au mois de septembre, la balance commerciale a enregistré un surplus d'un milliard de couronnes (800 millions de francs français). Les exportations, qui ont progressé en valeur de 14 %, ont atteint 4,8 milliards de couronnes et les importations se sont élevées à 3,8 milliards de couronnes, en diminution de 4 % en un an. Pour les neuf premiers mois de 1978, l'excédent s'élevait à 5 milliards de couronnes contre un déficit de 5,2 milliards pour la période correspondante de 1977.

Du côté des prix, le rythme annuel de l'inflation est, à l'heure actuelle, de 8,1 %. En septembre, les prix ont augmenté de 0,7 % ; depuis le début de l'année la hausse a été de 5,5 %. Le gouvernement semble donc être à l'abri d'une délicate négociation des salaires. Les conventions collectives, signées au printemps dernier par les partenaires sociaux, mentionnaient en effet que les syndicats pouvaient demander l'ouverture de nouveaux pourparlers si la hausse des prix était supérieure à 7,25 % entre mars et décembre 1978. L'année dernière, l'inflation avait été en Suède d'environ 13,5 %.

Le point noir demeure le chômage, qui, malgré une légère baisse en septembre, frappe 2,8 % de la population active. Ce taux est élevé pour la Suède, où traditionnellement, la priorité était donnée à la protection de l'emploi. A la même époque, plus de cent mille Suédois (non compris dans ces 2,8 %) étaient au chômage partiel dans des travaux conjoncturels. L'opposition social-démocrate déclare aujourd'hui que « des centaines de milliers de travailleurs et leurs familles vivent dans l'incertitude ».

Tous les partis sont conscients du problème. Les sociaux-démocrates préconisent quant à eux une relance de la consommation. A l'ouverture de la session parlementaire d'automne, ils ont proposé une série de mesures en

favor des catégories défavorisées qui, à leurs yeux, souffrent le plus de la politique d'austérité « sans discernement » du gouvernement. Il faut, à leur avis, soutenir les investissements industriels par la création d'un fonds structurel (à la direction duquel les représentants des syndicats seraient majoritaires), mener une politique énergétique responsable — autrement dit réaliser le programme électro-nucléaire de 1975 sans modification — majorer temporairement de 500 couronnes les allocations familiales, relever les allocations pour le logement, abaisser les impôts sur le revenu des bas et moyens salaires, ainsi que réduire de 10 % les prix alimentaires de base. Les Suédois ont dû se « serrer la ceinture » en 1978, mais l'ex-premier ministre avait laissé entendre dans sa déclaration gouvernementale, le 3 octobre, qu'il pourrait envisager en 1979 une légère augmentation de leurs revenus réels.

ALAIN DEBOVE.

GRECE

La Grèce devrait adhérer au Marché commun au plus tard le 1^{er} janvier 1981, a indiqué, le 26 octobre à Bruxelles, M. Natali, commissaire européen chargé des questions de l'élargissement de la C.E.E. Il a confirmé que la Commission proposait aux Neuf une période de cinq ans, s'étendant de 1981 à 1986, pour intégrer l'agriculture grecque dans la politique agricole commune. Cette période de cinq ans est valable notamment pour les céréales, le vin ainsi que les fruits et légumes. La Commission propose aux Neuf une période de sept ans pour des produits « sensibles » comme la viande, le lait, l'huile d'olive et les matières grasses, qui représentent 35 % de l'agriculture grecque. Les ministres de l'agriculture des Neuf vont examiner les propositions de la Commission. La France demanderait une période de transition plus longue pour les fruits et légumes grecs. — (A.F.P.)

L'Algérie s'équipe d'une nouvelle centrale électrique

De notre correspondant

Alger. — La Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) vient de confier à la société hollandaise Thomsons, du groupe Rhine-Sheide-Verolme, la réalisation, à M'Sila, sur les hauts plateaux, à 180 kilomètres au sud-est d'Alger, d'une centrale électrique de 500 mégawatts. Le montant du contrat est de 500 millions de dinars (900 millions de francs). Une douzaine d'entreprises étaient sur les rangs, parmi lesquelles deux sociétés françaises, Alstom-Atlantique et la Compagnie d'électromécanique (CEM), qui avaient fait une offre conjointe.

La centrale comportera vingt-deux groupes de turbines à gaz et alimentera, en énergie une usine d'électrolyse d'aluminium qui doit être construite par l'Union soviétique. Elle fournira aussi dans des proportions appréciables du courant à usage domestique, permettant ainsi à la Sonelgaz de poursuivre son programme d'électrification systématique du pays. Celle-ci devrait être achevée à la fin de la prochaine décennie, selon, du moins,

l'objectif fixé par la charte nationale adoptée en 1976.

Actuellement, 57 % des foyers en habitat groupé sont reliés au réseau, mais cette moyenne nationale recouvre des disparités importantes. Si le taux est de 98 % dans la wilaya (département) d'Alger, il tombe par exemple à 23 % dans celle de Jijel (ex-Djidjelli). Le Sud n'est pas le plus dépourvu, l'implantation de mini-centrales équipées de moteurs Diesel ayant couvert dans une large mesure les besoins de la population.

La nouvelle centrale de M'Sila va s'ajouter à celle de Marsa-el-Edjadj, près d'Arzew, qui fournira 600 mégawatts et dont la construction a fait l'objet en juillet 1977 d'un contrat avec une firme italienne. Les deux unités porteront la puissance installée de l'Algérie à 2 500 mégawatts au total.

L'action de la Sonelgaz ne se résume pas à la réalisation de ces grandes centrales, dont l'implantation, pour l'essentiel, est liée à des projets industriels. La société nationale mène des opérations moins spectaculaires pour répondre aux besoins des particuliers. Elle a ainsi mis en œuvre un programme « électricité 3 » destiné à renforcer le réseau de la capitale et dont le coût est de 20 millions de dollars. Cette opération sera financée en partie par l'exportation de produits agricoles de la Banque africaine de développement (BAD), qui vient d'être conclue à Abidjan.

« Le socialisme algérien, c'est les assemblées populaires communales (A.P.C.) plus l'électricité ». Cette boutade du président Bonjème, prodigant une phrase célèbre, recouvre une choix politique précis : au-delà des impératifs de rentabilité, les responsables algériens ont reçu pour consigne d'assurer, dans les plus brefs délais, le ravitaillement en énergie des populations afin d'améliorer leurs conditions de vie. Les résultats déjà obtenus — électrification entre 1970 et 1977 de quelque mille quatre cents centres, raccordement au réseau interne de gazoduc d'une soixantaine d'agglomérations — témoignent de l'effort fait en ce sens.

DANIEL JUNQUA.

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE POPULAIRE ET SOCIALISTE

PAS DE DÉMOCRATIE SANS CONGRÈS POPULAIRE !
SECRETARIAT AUX TRANSPORTS MARITIMES

CORPORATION GÉNÉRALE DES PORTS ET DES PHARES

Date : 28 Chawwal 1398 de l'Hégire, correspondant au 20 septembre 1978.

Annonce relative à la mise en vente aux enchères publiques de trois navires dans le bassin du port de TRIPOLI

La Corporation Générale des Ports et des Phares annonce la mise en vente des navires dont la description suit, et ce, aux enchères publiques, à 9 heures précises, le samedi 18 Dhoul-Hijja 1398 (Hégire), correspondant au 18 novembre 1978, conformément aux dispositions de la loi n° 81 de 1970 sur les ports et selon les procédures suivantes :

- 1) Nul n'est autorisé à participer à la vente aux enchères publiques, s'il n'a au préalable versé une garantie provisoire de 500 D.L. (cinq cents dinars libyens), garantie qui sera rendue aux participants n'ayant pas emporté l'adjudication.
- 2) La personne ayant emporté l'adjudication devra immédiatement verser le tiers de sa valeur en espèces et présenter un garant (une caution) pour les deux tiers restants qu'il s'engage à verser dans un délai maximum de 15 (quinze) jours à dater de l'adjudication.
- 3) Si la personne ayant emporté l'adjudication ne tient pas les engagements figurant au paragraphe 2, les navires seront à nouveau mis en vente aux enchères publiques et il lui sera interdit de participer à ces nouvelles enchères. En outre, la garantie provisoire mentionnée au paragraphe 1 ne lui sera pas rendue.
- 4) La garantie provisoire figurant au paragraphe 1 est considérée comme faisant partie du montant à verser immédiatement, c'est-à-dire du tiers de la valeur de la vente.
- 5) La personne ayant emporté l'ad-

judication devra prendre les mesures matérielles nécessaires pour remonter les navires à la surface et les remorquer en dehors du port, à ses propres frais.

Navire chypriote
MARIGOT T. CYPROS
Date de l'accident : mars 1973.
Spécifications du navire : date de construction : 1951 ; type : cargo marchandise ordinaire ; longueur totale : 107,47 mètres ; largeur : 14,23 mètres.
Superstructures : cabine arrière : 7,7 mètres ; château avant : 90 mètres ; nombre de ponts : 2 ; nombre de mâts : 2 ; nombre d'ouvertures de cales : 5 (9,7 - 7,7 m x 7 m) - (8,2 - 9 - 10,4 m x 7 m) ; nombre de grues : 10 ; nombre d'appareils de levage : 6 x 3 tonnes, 4 x 5 tonnes.
Tonnage brut : 3.509 tonnes ; tonnage net : 1.990 tonnes ; machines principales : Diesel 7 cylindres ; puissance : 3.500 chevaux ; constructeur : « Sulzer Bros Ltd. ».
Capacité des réservoirs de fuel : 482,5 tonnes ; vitesse : 14 nœuds.
Cale et lieu de construction : « De Merwed V. Villet and Co Hxd Limasol ».
Précédent nom du navire : « Orion » 1971.
Propriétaire : « Meridian Shipping Co. Ltd. Limasol ».
Remarque : le navire contient un chargement de sacs de ciment, dont une partie a pu être déchargée, l'autre, étant restée dans le navire, s'est pétrifiée.

Navire panaméen
BORE PANAMA
Précédents noms : « Bernadette » 1973 - « Bifrost » 1966 - « Bore VII » 1962.
Nom du propriétaire : « Ivory Coast Shipping Co. S.A. ».
Date de construction : mai 1955 ; type : cargo, vapeur.
Cale et lieu de construction : « Oskarshamn Vary A/B Oska ».
Dimensions : longueur totale : 95,56 m ; largeur : 13,92 m ; profondeur : 6,43 m ; tirant d'eau : 5,46 m.
Tonnage : brut : 2.471 tonnes ; net : 1.340 tonnes. Port en lourd : 3.688 tonnes.
Nombre de ponts : 1 ; nombre de cales : 4, dimensions : 15 m, 16,9 m, 29,2 m, 29,2 m. Nombre d'ouvertures de cales : 4 dimensions : 10,2 m, 9,9 m, 9,9 m, 9,6 m x 7,1 m.
Superstructures : cabine arrière : 8,9 m ; cabine de pilotage : 18,6 m ; château avant : 8,9 m. Nombre de grues : 8 ; nombre de mâts : 2 ; nombre d'appareils de levage : 4 ; force : 2 x 5 tonnes et 2 x 3 tonnes.
Machines : vapeur : 4 cylindres, puissance 12.500 chevaux ; fabrication : « Oskarshamn Vary A/B » ; nombre de machines auxiliaires : 2 - 1 x 35 kilowatts et 1 x 12 kilowatts.
Vitesse : 11 nœuds ; capacité des réservoirs de fuel : 345,5 tonnes.
Remarque : le navire contient un chargement de sacs de ciment dont une partie a pu être déchargée, la partie restante s'étant pétrifiée.

Navire grec
MARIA SIGMA - GREEK
Précédents noms : « Markelle » 1974 ; « Hope » 1971 ; « Eleftherie » 1971 ; « Skansandde » 1968 ; « Alexandria » 1948.
Date de l'accident : 1974. Nom du propriétaire : « Konstant Marine Enterprises - Pirae ». Date de construction : 1905. Lieu de construction : Howaldts werke - Kiel.
Dimensions : longueur totale : 59,53 m ; largeur : 9,33 m ; tirant d'eau : 4,268 m.
Tonnage brut : 772 tonnes ; tonnage net : 431 tonnes ; poids en lourd : 1.100 tonnes.
Superstructures : longueur de la cabine de pilotage : 14,1 m ; longueur du château avant : 7,1 m.
Nombre de ponts : un seul ; type : cargo, marchandise ordinaire ; nombre de cales : 2 - dimensions : 26 m et 15,3 m ; nombre d'ouvertures de cales : 3 (4,7 x 6,9 m, 9,4 m-9,4 m x 3,6 m).
Nombre de grues : 3 ; nombre d'appareils de levage : 3 x 3 tonnes ; machines principales : machines diesel (8 cylindres) ; puissance : 690 chevaux.
Constructeur : « Masch - Kiel » ; lieu : Kiel.
Machines auxiliaires : 3 (1 x 10 kW - 1 x 32 kW - 1 x 11 kW) ; vitesse 11 nœuds ; capacité des réservoirs de fuel : 45,5 tonnes.
Remarque : le navire est rempli d'eau de mer.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

صلى الله عليه وسلم

SPORTS

contre le composite
des billets de train

Le Monde

économie

SOCIAL

AU TUMULTUEUX CONGRÈS DE VERSAILLES

La C.G.C. se prononce pour la poursuite de la concertation

Sous représentés, les cadres de la métallurgie demandent l'annulation des débats

Après de tumultueux débats, le congrès extraordinaire de la C.G.C., réuni à Versailles, le 28 octobre, s'est achevé par le vote de la quasi-totalité de la réforme statutaire présentée par M. Yvan Charpentier, président de la centrale, pour conférer des pouvoirs accrus à la direction fédérale.

Les délégués ont également adopté une motion d'orientation selon laquelle la C.G.C. poursuivra sous condition sa politique de concertation avec les pouvoirs publics et le patronat. Si elle se révèle

sans résultats, le comité central décidera, le cas échéant, d'engager la bataille.

En fait, le congrès, dans une tension continuelle, a travers les querelles de procédure, a souvent pris la forme d'un règlement de comptes entre M. Charpentier et M. Paul Marchelli, président de la fédération de la métallurgie. Celle-ci n'ayant pu faire reconnaître la validité que de onze mandats au lieu de cent soixante-seize, M. Marchelli a déclaré qu'il demanderait aux tribunaux l'annulation du congrès.

En fait, au-delà des rivalités de personnes, deux courants se présentaient derrière chacun des deux leaders.

Ils traduisent de profondes divergences sur l'orientation et l'action de la C.G.C. Les amis de M. Marchelli, sans toujours approuver son comportement, sont partisans d'un syndicalisme « formaliste et dynamique ». Ils estiment que l'actuelle direction de la centrale se place trop dans la mouvance des classes moyennes avec les influences politiques que cela implique.

Un compromis avait paru s'ébaucher, trois jours plus tôt, au sujet du paiement des cotisations dues à la centrale par la fédération de la métallurgie. Mais, samedi 28 octobre, au matin, chacune des deux parties restait sur ses positions : M. Marchelli, en versant 1 300 000 francs, entendait recevoir quinze des autres sommes en litige, lesquelles porteraient sur l'honnêteté de la revue confédérale. Pour M. Charpentier, il n'en était pas question : l'important était l'article du règlement, il a considéré que les métal-

urgistes, faute de verser le chèque réclamé, n'auraient droit qu'à onze mandats, au lieu de cent soixante-seize. Il était désormais impossible aux contestataires de faire obstacle à la douzaine de propositions présentées par M. Charpentier qui bénéficiait notamment de l'appui massif de la fédération des V.R.P. La direction confédérale dispose désormais de statuts renforçant la discipline interne : en particulier l'exclusion peut être prononcée contre toute organisation qui n'acquiescerait pas ses cotisations.

de congressistes se montrèrent prudente, voire désabusés. La C.G.C. allait-elle refuser de siéger dans les divers organismes officiels ? Comment avoir la « foi » devant un pourcentage de chômage élevé, sans protection sociale ni juridique ? « Nous sommes incapables de descendre dans la rue, sauf pour la justice, ce que rappelle le fait », dit un délégué, la première femme à monter à la tribune, vers 19 heures, en dénonçant la « politique de la chaise longue ». Avons-nous les moyens de mener l'action, demandait-on sous diverses formes.

Une majorité de 54 % à 63 % pour M. Charpentier

Comment ce résultat a-t-il été acquis, vers 17 heures, après de véhémentes interpellations ? Les dispositions les plus importantes ont été ratifiées par des majorités d'environ 375 voix (soit 54 % des six cent quatre-vingt-quinze inscrits) contre 245. Si les métal-

urgistes furent jugés irrécevables par la direction de la centrale.

An milieu de l'après-midi, lorsqu'il fut de plus en plus manifeste que le congrès tournait à l'épreuve de force entre M. Charpentier et M. Marchelli et leurs supporters respectifs, M. Jarlegan (assurances), vivement applaudi, demanda que toutes les résolutions en discussion soient renvoyées à la commission ad hoc qui prépare le congrès spécial.

Mais la lassitude gagnait, et ce fut une assistance réduite des trois quarts qui, sans avoir reçu de texte de motion écrite, vota à main levée pour la concertation sous bénéfice d'inventaire.

Cependant, une partie du vrai débat était menée dans les coulisses, où certains congressistes disaient plus fort qu'à la tribune que les adhérents de base n'avaient que faire des querelles sur les cotisations et le journal confédéral. D'autres étaient visiblement agacés par le comportement de M. Marchelli. D'autres encore croyaient pouvoir déceler derrière la silhouette de la direction actuelle de la C.G.C. les ombres de chefs de file de la majorité au pouvoir, et évoquaient les relations esquissées entre plusieurs dirigeants de la C.G.C. et les G.I.H. (Groupements Initiatives et moyennes) durant la dernière campagne électorale.

Comment les majorités favorables à M. Charpentier se sont-elles constituées ? Elles ont notamment rassemblé les V.R.P. (cent trente-six mandats), la chimie (soixante-cinq mandats), les transports (quatorze mandats), l'alimentation (trois mandats), l'agriculture, le pétrole, l'électricité, etc. Du côté de M. Marchelli se sont rangées la plupart des unions régionales (cent quarante-cinq mandats), les assurances (dix-neuf mandats), Minatome (onze mandats), le textile, la fonction publique, etc.

Dans la soirée, commentant ce vote devant la presse, en énumérant les irrégularités imputables, selon lui, à M. Charpentier, M. Marchelli, qui avait pris soin de s'assurer la présence d'un huissier durant tous les débats, se déclara convaincu que le congrès serait annulé par voie judiciaire, comme il allait le demander : « Nous n'acceptons pas, dit-il, qu'on fasse de la C.G.C. une organisation croupion. Les réactions de la base ne vont pas tarder. On ne peut pas exclure la fédération de la métallurgie car nous sommes la C.G.C. et nous voulons la réforme de l'intérieur. »

Mais la lassitude gagnait, et ce fut une assistance réduite des trois quarts qui, sans avoir reçu de texte de motion écrite, vota à main levée pour la concertation sous bénéfice d'inventaire.

Cependant, une partie du vrai débat était menée dans les coulisses, où certains congressistes disaient plus fort qu'à la tribune que les adhérents de base n'avaient que faire des querelles sur les cotisations et le journal confédéral. D'autres étaient visiblement agacés par le comportement de M. Marchelli. D'autres encore croyaient pouvoir déceler derrière la silhouette de la direction actuelle de la C.G.C. les ombres de chefs de file de la majorité au pouvoir, et évoquaient les relations esquissées entre plusieurs dirigeants de la C.G.C. et les G.I.H. (Groupements Initiatives et moyennes) durant la dernière campagne électorale.

Avant d'en arriver là, une ultime tentative de conciliation avait été esquissée. Les délégués des unions, réunis avant l'ouverture du congrès, avaient avancé une proposition selon laquelle le montant des cotisations aurait été égal pour tous, le service obligatoire du journal confédéral à tous les adhérents étant inclus dans cette cotisation. Leur démarche

Quant au débat sur l'action à mener par la C.G.C., M. Charpentier l'avait ouvert en déclarant : si nous décidons la bataille, ce sera la rupture avec le type de concertation de ceux qui fréquentent les salons du pouvoir. « Il faudra mener la bataille en d'autres lieux. Ce ne sera plus du syndicalisme de salon. » Si nous choisissons la bataille, devons-il expliquer, nous serons des interlocuteurs difficiles, mais loyaux et exigeants. Nous ne donnerons pas au premier ministre un chèque en blanc.

Quant au débat sur l'action à mener par la C.G.C., M. Charpentier l'avait ouvert en déclarant : si nous décidons la bataille, ce sera la rupture avec le type de concertation de ceux qui fréquentent les salons du pouvoir. « Il faudra mener la bataille en d'autres lieux. Ce ne sera plus du syndicalisme de salon. » Si nous choisissons la bataille, devons-il expliquer, nous serons des interlocuteurs difficiles, mais loyaux et exigeants. Nous ne donnerons pas au premier ministre un chèque en blanc.

Publié

Actuellement, je suis un complexe cinématographique de trois salles au HAVRE. J'ai une surface au sol de 980 m² pouvant s'étendre jusqu'à 2.500 m².

Une chaîne de grands magasins veut m'acheter, mais je ne veux me séparer de mon propriétaire qui contre 4.500.000 F. Si je vous intéresse, téléphonez-moi ou (35) 42-31-79.

Curieux cadres, curieuse démocratie

Des millions de Français ont vu, samedi soir, sur le petit écran, les faces grimées et les chausures brandies de ceux qu'on appelle des syndicalistes cadres. Spectacle curieux, curieux cadres, et curieuse démocratie.

De nombreux adhérents, ni même des responsables syndicalistes, avaient appris par le congrès extraordinaire d'un congrès extraordinaire, et la plupart, alors que le quai-totale des sections C.G.C., n'ont pas eu le temps de se prononcer sur les orientations, qui devaient être déclinées à Versailles. En province, des délégués écourrés s'interrogeaient sur le sens d'un tel congrès, dont le but était d'assagir ou de canaliser le tumultueux et parfois colérique Fédération de la métallurgie, mais aussi de démontrer que le palestre direction confédérale était capable de diriger le ton face à un gouvernement dont

elle approuve l'orientation libérale. Or les discussions organisées n'ont fait qu'aggraver les tensions internes et les motions d'orientation, votées à la vie, demeurant d'une grande ambiguïté.

Au total, ni M. Charpentier, président de la C.G.C., ni M. Marchelli, le chef de file de la métallurgie, ne sortant grands d'un débat aussi mémorable. Plus, le syndicalisme qu'entend prôner la C.G.C. — celui de la concertation, de la démocratie et de la maîtrise de soi — paraît bien malade. Mais ceux qu'on appelle les cadres étaient-ils vraiment présents, samedi à Versailles ? La plupart des salariés qui assument des responsabilités dans les entreprises ne sont pas syndiqués, et il est peu vraisemblable que demain les apprentis-managers rejoignent les rangs d'une C.G.C. a été l'ournement et divisé.

J.-P. D.

A la veille de la rencontre entre amateurs et syndicalistes

LES DIRIGEANTS DU PORT DE MARSEILLE REDOUTENT DES LICENCIEMENTS DANS DIVERS SECTEURS

A la veille de la rencontre, prévue ce samedi 30 octobre, entre le comité central des amateurs (C.C.A.) et les syndicats de marins et d'officiers, pour tenter de trouver une solution à la grève de la marine marchande, la situation demeurait quasiment bloquée dans la plupart des ports français. De nombreux navires ont dû être dérivés et les liaisons avec la Grande-Bretagne sont très perturbées.

Tandis qu'à La Ciotat le conseil municipal (à majorité communiste) tenait une séance extraordinaire, dimanche 29 octobre, sous la tente d'un chapiteau de cirque, à l'occasion de la grève de la marine marchande, le conseil d'administration du Port autonome de Marseille publiait le communiqué suivant : « Bien que n'ayant aucun pouvoir pour régler un tel conflit (la grève des marins), le conseil déplore vivement qu'une action qui se soit justifiée par la sauvegarde de certains emplois ait pour conséquence, si elle se poursuit encore quelques jours, des dérangements du trafic international sur les ports étrangers, des disparitions d'emplois et des licenciements importants dans de nombreux secteurs touchés directement ou indirectement. »

M. SÉGUY : l'extension et l'efficacité des luttes syndicales commencent à peser sur le pouvoir et le patronat.

Prenant la parole au congrès du syndicat C.G.T. du département du Tarn, réuni samedi 28 octobre à Mazamet, M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a notamment déclaré : « L'action revendicative a pris une dimension telle qu'elle occupe depuis plusieurs jours le premier plan de l'actualité nationale. Ce qui n'était que « folklore » pour le premier ministre il y a quelques semaines, est devenu « sabotage » de l'économie pour le C.N.P.F. et, une fois de plus, la C.G.T. est la cible principale de la vindicte patronale et gouvernementale. Mais ce langage outrancier ou le mérite de montrer à quel point l'extension des luttes syndicales et leur efficacité commencent à peser sur le pouvoir et sur le patronat (...). »

« Nous préférons, a poursuivi M. Séguy, garder intactes notre indépendance et la confiance des travailleurs en restant à la tête de leurs luttes au service de leurs intérêts. Cela dit à l'intention des marins, des postiers, des travailleurs de la télévision, des cheminots, des dockers, des enseignants et d'autres encore engagés dans des luttes importantes. Ces travailleurs sont sensibles à la solidarité qui leur vient d'autres professions. Présentement, la forme la plus efficace de cette solidarité réside dans la stimulation de l'action dans toutes les professions sur que bases revendicatives mobilisatrices et unificatrices. »

ÉNERGIE

« Il faut relever les prix pétroliers pour compenser les pertes de revenus subies du fait de la dépréciation du dollar américain. » Il n'y a pas d'autre choix, déclare le ministre kenyan des finances, M. Abdel-Rahman Al-Aliqi, dans une interview au journal Al-Watani. Le prince Fahd d'Arabie Saoudite — premier vice-premier ministre — a de son côté déclaré dans une interview au journal espagnol Ya Quil que le pays de l'O.P.E.C. ne déciderait pas de fortes augmentations du prix du brut lors de sa réunion prévue pour le 16 décembre à Abou-Djâbil. (A.F.P.)


M. Méhaignerie retenu par des éleveurs

— Pris de cent soixante-quinze éleveurs porcins ont retenu M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'Agriculture, pendant une heure et demie, samedi 28 octobre à Vitry (Ille-et-Vilaine), afin de lui rappeler leurs revendications. Les éleveurs venus des Côtes-du-Nord, de Loire-Atlantique, du Finistère, du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine, ont encadré le ministre, maire de Vitry, alors que celui-ci se rendait à la mairie. À l'issue de la discussion, les manifestants se sont séparés dans le calme. (A.F.P.)

Six cents à huit cents travailleurs immigrés d'origine algérienne, venus de la région parisienne, ont manifesté sans incident, samedi 28 octobre, dans les rues de Metz, pour protester contre le prix des loyers en vigueur dans les foyers réservés aux travailleurs étrangers.

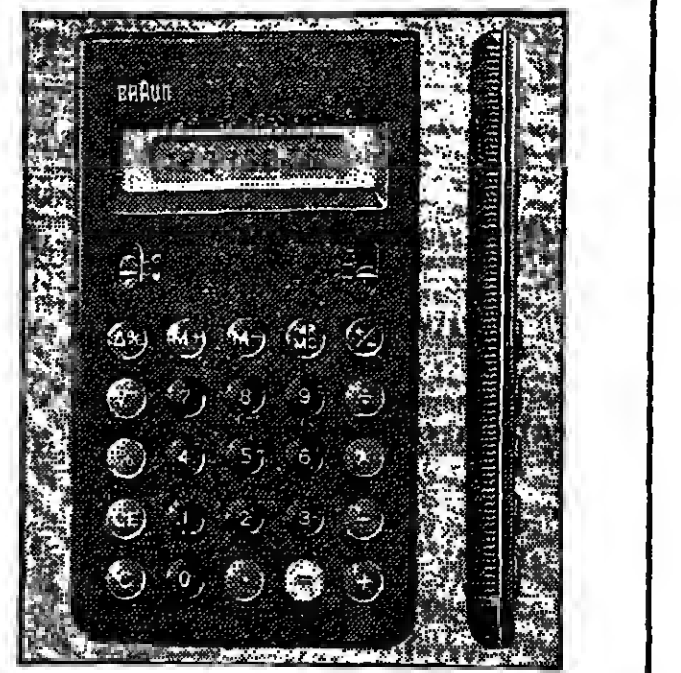
En tout cas, le syndicalisme de personnel d'encadrement, tel qu'il s'est manifesté à Versailles, ne semble pas menacer de si tôt la politique gouvernementale.

Braun control.
Le calcul devient plus sûr.



Touche ordinaire. Attention à la touche voisine.
Touche Braun. Sa forme évite les fautes de frappe.

La première différence saute aux yeux. Les touches Braun ne sont pas incurvées mais arrondies, afin de ne pas appuyer sur la touche voisine. La seconde différence se découvre 2 ans plus tard. Le temps pour les microprocesseurs Braun de faire leur travail. Pendant plus de 1500 heures, soit 2 ans de fonctionnement à raison de deux heures par jour ! Qui dit mieux ?



BRAUN

LE SEUL PARIS-TÉHÉRAN 8 FOIS PAR SEMAINE SANS ESCALE.

C'est le Paris-Téhéran sans escale le plus fréquent : départ d'Orly-Sud, tous les jours sauf le mardi à 19 h 15, plus le mardi et le samedi à 9 h 15 en 707 ou 747. D'accord ?

Réservation auprès de votre agence de voyages ou chez Iran Air au 225.99.06+

IRAN AIR
NOUS PROGRESSONS PLUS VITE QUE LES AUTRES.

Horaires valables jusqu'au 31 octobre.

PAISON
IGENTIN

CONJONCTURE

M. Debré se déclare partisan d'un prélèvement exceptionnel et non renouvelable sur les fortunes

« J'ai approuvé l'effort de M. Barre en septembre 1976, mais cet effort actuellement se perd dans les sables — je le regrette — même si l'indice de septembre peut donner le sentiment d'une légère amélioration. Nous ne renouons pas la pente, la crise continue. La guerre économique est plus violente que jamais », déclare M. Michel Debré dans une interview que publie notre confrère le Point.

« A la question de savoir ce qu'il ferait pour lutter contre la hausse des prix, M. Michel Debré répond :

« On ne peut avoir une politique de lutte contre la hausse des prix et contre le chômage sans mettre l'accent d'abord sur les finances publiques, qui doivent être marquées par le souci du retour à l'équilibre. Or les budgets 1978 et 1979 sont très mauvais. Un déficit inouï et qui s'aggrave... Les finances sociales ne sont pas commandées, leur déficit ne peut même pas être prévu avec exactitude. La hausse moyenne des rémunérations va atteindre sinon dépasser 10 % pour la cinquième fois, le double de la hausse allemande. En d'autres termes, la France continue à dépenser plus qu'elle ne gagne, non pour investir mais pour consommer. Elle n'investit pas assez. La première voie est claire : un immense effort de retour à l'équilibre et de politique des revenus. »

Une protection communautaire

Comment revenir à l'équilibre ? « Une rigueur extrême pendant deux ans ou trois ans pour tout ce qui concerne les dépenses publiques. Une pause de la même durée pour les dépenses sociales. Et, comme je l'ai fait en 1959, refait en 1966, à l'image de ce que font MM. Schmidt et Callaghan, de ce que préconise le parti communiste italien, une stricte mesure dans la hausse annuelle, d'abord des salaires, ensuite des autres revenus. »

En ce qui concerne l'emploi, M. Debré déclare : « Au moins pour un temps, l'économie française a besoin d'une protection

communautaire dans de nombreux secteurs. »

Comment M. Debré financerait-il son plan de redressement ? « Autant je suis opposé à ce qu'il est convenu d'appeler un impôt sur le capital, autant j'estime qu'un grand effort national d'investissements peut justifier, comme au lendemain de la Libération, un prélèvement exceptionnel et non renouvelable sur les fortunes. A bien des égards, ce complément manifesterait la solidarité nationale nécessaire au moment où l'on devra arrêter, non dans les mois, mais dans les faits, la hausse désordonnée et excessive des rémunérations. (...)

En septembre

LA HAUSSE MOYENNE DES PRIX EUROPEENS A ÉTÉ DE 0,6 %

Bruxelles (A.F.P.). — Les prix à la consommation, dans l'ensemble de la C.E.E., ont augmenté, en septembre, de 0,6 % par rapport au mois d'août, vient d'indiquer l'Office européen de statistiques (l'indice français n'étant pas, alors, encore connu). Cet accroissement résulte de la forte hausse des prix en Italie (+ 1,3 %), ainsi que de majorations sensibles au Danemark (+ 0,8 %) et aux Pays-Bas (+ 0,7 %). Le Royaume-Uni et la Belgique ont enregistré des augmentations plus modestes (0,4 %), ainsi que le Luxembourg (0,2 %). En Allemagne fédérale, l'indice a diminué de 0,3 %.

Par rapport à septembre 1977, la hausse moyenne des neuf pays de la C.E.E. atteint 7,4 %. Elle s'échelonne entre 2,6 % en Allemagne fédérale et 11,6 % en Italie (Luxembourg, 3,3 % ; Belgique, 3,8 % ; Pays-Bas, 4,3 % ; Grande-Bretagne, 7,8 % ; Danemark, 8 %).

A titre de comparaison, l'inflation des douze derniers mois en Grèce, au Portugal et en Espagne, pour candidats à l'adhésion à la C.E.E., a été respectivement de 12,1 %, 20,8 % et 17,3 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COFIROUTE COMPAGNIE FINANCIÈRE ET INDUSTRIELLE DES AUTOROUTES

La Société émet depuis le 30 octobre 1978 un emprunt garanti par l'Etat de 300 000 000 de francs au taux de 10,30 %, représenté par 300 000 obligations de 1 000 F nominal. Chaque obligation créée, jouissance du 5 octobre 1978, est émise au prix de 1 000 F. L'intérêt annuel de 10,30 %, soit 103 F, sera payable le 5 octobre de chaque année et pour la première fois le 5 octobre 1979.

Le taux de rendement actuariel brut ressort ainsi à 10,38 %.

Cet emprunt, d'une durée de 19 ans, sera amorti obligatoirement en 19 ans à compter du 5 octobre 1978 :

— soit par remboursement au pair (le premier remboursement devant avoir lieu le 5 octobre 1979) ;

— soit par rachat en Bourse.

Les obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la Cote Officielle dès la clôture de l'emprunt.

L'avis a paru au B.A.L.O. du 30 octobre 1978 et une notice visée par la C.O.B. le 19 octobre 1978 sous le numéro 78-126 est à la disposition du public.

— CIMENTS PORTLAND DE LORRAINE — CIMENTS DE DANNES ET LAVOCAT — THIONVILLESE DE CIMENTS

L'examen des situations liées aux activités cimentières, de matériaux de construction, d'engrais et annexes des deux groupes régionaux constitués par les sociétés Cimenterie de Lorraine et Thionvillese de Ciments, allouées dans l'est de la France et dont les principaux actionnaires sont communs, d'une part, et Cimenterie de Dannes et Lavocat et les filiales de la région de l'ouest de la France, d'autre part, a révélé des complémentarités dont l'importance justifie un rapprochement entre eux. Ce rapprochement aura des effets positifs sur le régime des ciments fabriqués, les possibilités d'exportation, l'implantation des centres de vente d'engrais, et sur les structures commerciales, techniques et financières.

Pour y parvenir, le conseil d'administration des Ciments Portland de Lorraine a décidé que la société se portera acquéreur, du 27 octobre au 27 novembre 1978, par voie d'offres publiques d'achat, d'environ 51 % des actions Dannes et Lavocat et d'environ 51 % des obligations convertibles de cette société au prix de 350 F par titre (action et obligation). Le conseil d'administration des Ciments de Dannes et Lavocat a donné un avis favorable à ces

offres. En outre, les conseils d'administration des trois sociétés Cimenterie de Lorraine, Cimenterie de Dannes et Lavocat, Thionvillese de Ciments ont approuvé le principe d'une fusion qui prendrait effet au 1^{er} janvier 1979. Des assemblées générales extraordinaires seront convoquées pour le début de l'année 1979, afin de se prononcer sur ce projet.

Le ressort des études actuellement en cours que l'importance respective des trois sociétés s'apprécierait ainsi : Cimenterie de Lorraine 34 %, Cimenterie de Dannes et Lavocat 18 %, Thionvillese de Ciments 30 %. La société Cimenterie de Lorraine, dont la dénomination sociale serait modifiée, étant la plus absorbante, les parties d'échange seraient sous réserve d'appréciation des commissaires aux comptes et des commissaires aux apports nommés par le tribunal de commerce, les suivantes : — 7 actions Cimenterie de Lorraine pour 3 actions Dannes et Lavocat ; — 20 actions Cimenterie de Lorraine pour 2 actions Thionvillese de Ciments.

En 1977, les trois sociétés ont réalisé un chiffre d'affaires global supérieur à 400 millions de francs dont 11 % à l'exportation. Il est composé notamment de 250 millions de francs de ventes de ciment et de ciment, correspondant à un tonnage d'environ 2 millions de tonnes — tonnage inférieur aux capacités dont elles disposent actuellement — et d'environ 50 millions de francs de ventes d'engrais.

Une note d'information concernant les offres publiques d'achat a été déposée au B.A.L.O. n° 78-127, en date du 26 octobre 1978.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INVESTISSEMENT
en France et à l'étranger

Situation au 30 septembre 1978

Actif net F. 110 840 797,91

Répartition de l'actif net

- actions françaises	17,40 %
- actions étrangères	38,67 %
- obligations françaises	19,55 %
- classiques	9,42 %
- immobilières	4,20 %
- obligations étrangères convertibles	2,51 %
- classiques	1,88 %
- liquidités	6,06 %

Nombre d'actions en circulation 501 000
Valeur liquidative F. 187,82
Dividende 1977 (net + impôt) 7 00 + 1,21
mis en paiement le 22 mai 1978

CIE DES MACHINES BULL
94, avenue Gambetta - PARIS-20^e

Avis de convocation à l'assemblée du 28 novembre 1978

Messieurs les actionnaires sont convoqués pour le mardi 28 novembre 1978, à 10 heures, salle des Ingénieurs, 9 bis, avenue d'Iéna, Paris-16^e, en assemblée générale ordinaire. Les actionnaires qui ne pourront assister à cette réunion sont invités à renvoyer leur pouvoir au siège social de la société ou à le remettre aux caisses des banques et intermédiaires financiers dépositaires de leur titre (« B.A.L.O. » du 30 octobre 1978).

LANCEMENT DE L'EMPRUNT D'AUTOMNE DE LA C.A.E.C.L. : 500 MILLIONS DE FRANCS

MM. Maurice Ligot, député, maire de Cholet et président du conseil d'administration de la Calaise d'aide à l'équipement des collectivités locales (C.A.E.C.L.) et Maurice Pérouse, directeur général de la Calaise des dépôts, ont reçu, à l'hôtel Fomareul, les personnalités financières et bancaires de la place de Paris ainsi que les responsables des principales administrations concourant au placement de l'emprunt, à l'occasion du lancement de l'emprunt d'automne 1978 de la C.A.E.C.L.

L'émission de cet emprunt de 500 millions de francs aura lieu le 30 octobre. Son taux est de 10,30 %. Procurant eux souscripteurs un rendement actuariel de 10,32 % à l'émission.

M. Maurice Pérouse rappelle tout d'abord le rôle essentiel que jouent les dépôts dans le financement des équipements collectifs à partir des ressources collectées par les Calaises d'épargne et la part originale et croissante de la C.A.E.C.L. dont les ressources proviennent principalement du marché financier.

Le directeur général de la Calaise des dépôts devait ensuite se féliciter de voir se développer la coopération de son établissement avec les différentes banques de la place.

Enfin, M. Maurice Pérouse insiste sur la nécessité de répondre à l'ampleur des besoins des collectivités locales pour leurs équipements.

M. Maurice Ligot souligne ensuite le caractère pérenne de la C.A.E.C.L., dont l'unique objet est d'aider chaque commune pour réaliser ses équipements. A ce propos, il rappelle que c'est le seul établisse-

ment financier dont le conseil d'administration soit composé en majorité d'élus.

Citant quelques chiffres pour souligner la progression rapide de la C.A.E.C.L., M. Maurice Ligot insiste sur les résultats de l'établissement : en 1978, le montant des prêts accordés atteindra 2 800 millions. Et de 33 milliards qui ont ainsi été prêtés à plus de vingt-cinq mille communes.

Le président de la C.A.E.C.L. devait encore insister sur les efforts de la C.A.E.C.L. pour assurer que les efforts qui seront poursuivis, et il s'est félicité de l'action engagée, à ce propos, par le conseil d'administration et subventionnant certains équipements des communes de France.

Enfin, M. Maurice Ligot remercie les établissements bancaires et les concours qu'ils prêtent au placement de ces emprunts au bénéfice des équipements publics.

M. Jean-Jacques Roche, directeur général du Crédit lyonnais, chef de file de cette émission, après avoir souligné la vitalité du marché obligataire au terme des dix premiers mois d'une année qui s'annonce plus brillante encore que la précédente, quoique le climat ait été orienté depuis six mois à la baisse des taux, devait également se féliciter de la coopération renforcée entre les grands établissements bancaires et les établissements bancaires et souligner, au nom des différents organismes, leur satisfaction d'apporter leur concours au placement de cet emprunt d'automne pour lequel l'arceau est favorable auprès des sous-

COMPAGNIE DU NORD

Dans le cadre du regroupement de la Compagnie du Nord et de la Banque Rothschild, les actionnaires de la Compagnie du Nord titulaires d'actions de 10 francs et de 15 francs seront convoqués en assemblée spéciale afin de statuer sur le sort particulier réservé à leurs titres.

En conclusion des études et des négociations menées en liaison étroite avec les commissaires aux comptes et la Commission des opérations de Bourse, il est apparu que le rapport d'échange, pour cette catégorie d'actions, devrait être d'une action Banque Rothschild pour huit actions Compagnie du Nord remboursées de 15 francs, contre une pour sept actions Nord ordinaires. L'écart de traitement correspond sensiblement à la décade moyenne constatée habituellement en Bourse entre les deux catégories de titres.

France Garantie

Situation au 30 septembre 1978

Actif net F. 1 330 626 955,27

Répartition de l'actif

- obligations classiques	94,18 %
- obligations indexées	0,51 %
- liquidités en autres éléments de l'actif	5,21 %

Nombre d'actions en circulation 5 667 692
Valeur liquidative F. 234,77
Dividende 1977 (net + impôt) F. 15,40
mis en paiement le 14 mars 1978

SICOTEL

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE CONSTRUCTION HOTELIÈRE

L'exercice 1978 se déroule dans un climat favorable à l'activité de la société (crédit-bail et location d'immeubles hôteliers) : les taux d'occupation des hôtels, les progrès sont généralement, et les grandes chaînes, qui sont l'essentiel de ses clients, lui ont confié le financement de nouvelles unités.

Les comptes du premier semestre 1978 confirment la progression des résultats : les recettes d'exploitation consolidées de l'exercice précédent ont atteint 27,97 millions de francs contre 22,40 millions de francs pour la période correspondante de 1977 (+ 24,9 %) et 49,38 millions de francs pour l'ensemble de l'exercice précédent. Le bénéfice net est atteint 11,59 millions de francs, ce qui, en rythme annuel, correspond à une progression de 11,8 % par rapport à l'ensemble de l'exercice 1977. La marge

brute d'autofinancement, également calculée sur une période d'un an, représente 18,2 % du capital contre 14,50 % au cours de l'exercice 1977.

Cette tendance devrait se maintenir au second semestre et permettre une augmentation sensible du dividende.

Les nouveaux engagements signés depuis le début de l'année s'élevaient à 53,40 millions de francs, à comparer à 37 millions de francs pour l'ensemble de l'exercice précédent. Ces engagements concernent des hôtels (Ibis, Novotel, rachat de l'hôtel Saint-James et d'Albanay rue Saint-Honoré à Paris), mais aussi des restaurants de route sous l'enseigne Courte-Pointe et, à titre de diversification, le siège social d'une société de premier ordre à Salot-Quentin-en-Yvelines.

LES SICAV DES CAISSES D'ÉPARGNE
gérées par la caisse des dépôts et consignations

LE LIVRET PORTFEUILLE S.N. FRANCIS OBLIGATIONS

20 % Obligations françaises
5,8 % Obligations étrangères

20 - 5 Actions françaises

10,32 % Actions étrangères

10,32 % Obligations françaises convertibles

10,32 % Obligations étrangères convertibles

10,32 % Liquidités et autres éléments de l'actif

Situation au 30 septembre 1978

F. 1 365 842 467,54 — ACTIF NET — F. 2 482 779 051,11
F. 622 820 — NOMBRE D'ACTIONNAIRES EN CIRCULATION — 6 128 842
F. 238,40 — VALEUR LIQUIDATIVE — F. 306,50
F. 8,87 + 1,21 — DIVIDENDE NET + AVIS — F. 20,10 + 1,21

JAMAHIRYA ARABE LIBYENNE POPULAIRE ET SOCIALISTE

Conseil de bonification et d'aménagement des sols
Comité exécutif de la région de Djebel-Al-Akhdar

Le comité exécutif de la région de Djebel-Al-Akhdar lance un appel d'offres relatif à l'exécution du projet agricole de Martoubah/Al-Aziat/Oum-Al-Rozm, comprenant les travaux suivants :

- Cahier n° 1 : Tuyaux et appareils.
- Cahier n° 2 : Équipements d'irrigation.
- Cahier n° 3 : Réseau électrique.
- Cahier n° 4 : Travaux de génie civil.
- Cahier n° 6 : Routés.

Les entrepreneurs locaux et internationaux, spécialisés dans ce genre de travaux et désirant soumettre des offres relatives à ce projet, doivent retirer les documents de l'appel d'offres, mentionnés ci-dessus, auprès du siège du comité, sis à El Marij, moyennant le paiement d'une somme de 100 (cent) dinars et 200 (deux cents) dirhams. Les offres devront être soumises dans un délai de deux mois, à compter de la date de la présente annonce et être accompagnées d'une garantie provisoire d'un montant de 2 % (deux pour cent) de la valeur de l'offre, et ce, en espèces, par lettre de garantie ou par chèque bancaire certifié. Le montant de la garantie sera porté à 10 % (dix pour cent) de la valeur de l'offre, dès l'acceptation de cette dernière.

Nous attirons l'attention de MM. les entrepreneurs sur le fait que la présence du mot « draft » (brouillon) sur certains cahiers ne les concerne en rien et qu'ils peuvent considérer ces cahiers comme étant des documents définitifs.

La durée d'exécution de l'ensemble des travaux est de 36 (trente-six) mois, à compter de la date de réception du site.

Signé : Bochir Jouoda,
Président du Comité exécutif de la région de Djebel-Al-Akhdar.

Sélection Rendement Elysées Valeurs
Sélection Mondiale
Sélection Valeurs Françaises

11, rue Galvée - 75116 Paris - Tél. 723.02.02

Situation C au 30.9.1978	Sélection Rendement	Elysées Valeurs	Sélection Mondiale	Sélection Valeurs Françaises
Vocation de la Sicav	obligations	portefeuille diversifié	valeurs étrangères	60 % d'actions françaises
Valeur de l'action (F)	135,21	191,10	127,71	133,02
Dernier coupon net payé (F)	10,80	7,30	3,80	—
Actif net (MF)	318,86	200,07	65,83	27,68
Actions françaises	4,64 %	36,19 %	3,36 %	67,46 %
Actions étrangères	0,36 %	23,79 %	61,65 %	—
Obligations	91,94 %	33,26 %	32,74 %	22,09 %
Liquidités	3,07 %	6,76 %	2,25 %	10,45 %

* Possibilité de déduire du revenu imposable jusqu'à 5 000 F par an les sommes nouvelles investies en actions de cette Sicav.

Handwritten signature or stamp at the bottom center of the page.

صحة من الاعمال

AFFAIRES

CONSOMMATION

Quinze grands transitaires se groupent pour favoriser l'essor des exportations

Quinze sociétés spécialisées dans le transit et les activités de commissionnaires de transport viennent de s'associer au sein du groupement des entreprises de transport françaises auxiliaires du commerce extérieur de la France (GACEF).

Lourdement handicapé par la hausse du franc suisse

Le groupe horloger helvétique ASUAG pourrait procéder à une profonde modification de ses structures industrielles et financières

Que se passe-t-il chez ASUAG, premier groupe horloger suisse et européen avec un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs suisses ? Depuis quelques semaines, toutes les décisions courantes ont été suspendues ; le président, Pierre Renggli, tient à Berne réunion sur réunion avec les banquiers actionnaires du groupe ; de laborieuses discussions se poursuivent avec la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (F.T.M.H.).

L'I.N.C. pourrait juger de l'utilité des produits

M. Pierre Fauchon, nouveau directeur de l'Institut national de la consommation, a présenté récemment à la presse les projets de l'I.N.C. pour 1979. Depuis quatre mois, M. Fauchon a tenté de définir avec les associations de consommateurs, majoritaires au conseil d'administration, le rôle de l'Institut, qui, selon lui, doit adopter une « voie médiane ».

M. BARROT ANNONCE DES MESURES POUR REVITALISER LE COMMERCE RURAL

M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, a annoncé samedi 28 octobre, à Beauville (Lot-et-Garonne), une série de mesures destinées à revitaliser le commerce rural. Il a présenté un « petit livre vert du commerce rural », bilan de l'action menée en faveur de ce secteur.

Le tribunal de commerce de Saint-Etienne a prononcé le régime judiciaire de la Sefamec (Société de fabrication mécanique) du groupe Derain-Loire employant à La Taubière, dans la région stéphanoise, trois cent quatre-vingt-huit salariés.

Un suris a été accordé aux Ateliers de construction mécanique Jean-Faure employant à Firminy (Loire) quatre cent trente-huit salariés à la construction de matériel de travaux publics.

Le dollar au-dessous de 4 francs. Conséquence logique de la chute du dollar qui repris lundi 30 octobre, la hausse de l'or s'est poursuivie, le cours de l'once (31,1 gramme de métal, déjà coté 257 dollars à New York vendredi après-midi, s'établissant à plus de 238 dollars lundi matin à Hongkong pour déborder les 240 dollars dans la fin de la matinée sur les marchés européens, Londres notamment.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with columns: 10 JOURS DE JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include \$ E.-U., S. can., Yen (100), DM, Florin, F. S., L. (1 000), F. franc.

TAUX DES EURO-MONNAIES

Table with columns: 2 3/8, 3 1/8, 3 1/2, 3 7/8, 4 1/8, 4 1/2, 4 3/4. Rows include \$ E.-U., F. S., L. (1 000), F. franc.

LE MONDE... LES BUREAUX... avec logo et texte promotionnel.

new york

une semaine

- aller-retour par vol régulier Boeing 747
accueil et transfert à l'hôtel
7 nuits à choisir parmi 9 hôtels
7 petits déjeuners ou
visite de ville guidée en français ou
survol du centre ville en hélicoptère

départs tous les jours à partir du 1er Novembre

programmes semblables pour Miami, San Francisco, Los Angeles, Las Vegas

noël/nouvel an

Charters à partir de F 1.495

Camino logo and contact information: 21, rue Alexandre Charpentier 75017 Paris

Un grand ordinateur peut être petit. Parce que les professions libérales, les P.M.E. et les établissements décentralisés ont besoin d'outils modernes de gestion, IBM a créé toute une gamme d'ordinateurs à leur mesure.

IBM. DIVISION DES SYSTEMES DE GRANDE DIFFUSION. DES HOMMES, DES ORDINATEURS, POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDÉES
- 3. ÉTRANGER
 - Les négociations de Washington et les implantations de colonies juives en Cisjordanie.
- 4-5. EUROPE
 - ESPAGNE : quarante mille personnes ont manifesté à Bilbao contre le terrorisme.
- 5. DIPLOMATIE
- 6-7. AMÉRIQUES
 - NICARAGUA : la présidente Somoza engage la lutte contre le... surréalisme.
- 8. AFRIQUE
- 9 à 13. POLITIQUE
 - LIBRES OPINIONS : « L'essentiel pour gagner », par Pierre Lefranc.
 - POINT DE VUE : « Le naufrage du radicalisme », par Guy Genessieux.
- 14. SOCIÉTÉ
 - Après la condamnation d'Alain Benjelloun.
- 15. RELIGION
 - L'assemblée plénière de l'épiscopat français.
- 16. MÉDECINE
- SCIENCE
- 17. ÉDUCATION
 - La FEN mise sur le nouveau droit en cours individuel de formation pour ouvrir l'école aux travailleurs.
- 18. SPORTS
 - GYMNASTIQUE : les Japonais et les Soviétiques ont dominé les championnats du monde.
 - AUTOMOBILISME : le rallye du Basco en Côte-d'Ivoire.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE
PAGES 21 A 24.

- Un entretien avec M. Solchiro.
- La Turquie veut renégocier ses relations avec la C.E.E.
- L'effondrement du droit du travail.
- Le rapport du Conseil national de l'économie à la présidence.
- Les quatre-vingts ans d'Alfred Sauvy.

- 25-26. CULTURE
 - MUSIQUE : kotos, shamisen et percussions.
 - THÉÂTRE : le Legs et l'Épreuve, par le Compagnon.
- 36. RÉGIONS
 - EN ÎLE-DE-FRANCE : un jour avec un « agriculteur de bien-être ».
- 37-38. ÉQUIPEMENT
 - TRANSPORTS : pour au centre le composite des billets. « Une fusée libération », point de vue par Jean-Marie Bressaut.
- 39 à 42. ÉCONOMIE
 - SOCIAL : la congrès de la C.G.C. à Versailles.

LIRE ÉGÁLEMENT
RADIO-TELEVISION (30)
Annonces classées (27 à 35) ; Aujourd'hui (30) ; Carnet (19) ; Journal officiel (20) ; Météo ; radio (20) ; Mots croisés (20) ; Bourse (43).

Le numéro du « Monde » daté 29-30 octobre 1978 a été tiré à 505 288 exemplaires.

DIPLOMES DE LANGUES pour la vie professionnelle

Tous ceux qui ont étudié une langue (anglais, allemand, italien, espagnol, russe) quel que soit leur âge ou leur niveau d'études, ont intérêt à compléter leur qualification par une formation en langues, décisive dans la vie professionnelle. Cette formation peut être confirmée par un des diplômes suivants :

- Chaire de Commerce Étranger, complément indispensable pour tous les emplois de commerce et des échanges économiques ;
- B.T.S. Traducteur Commercial attestant une formation de spécialiste de la traduction et de l'interprétation ;
- Université de Cambridge (anglais), carrières de l'information, édition, tourisme, hôtellerie, etc.

Examen chaque année dans les principales villes de France.

Étudiants, cadres commerciaux et administratifs, techniciens, secrétaires, représentants, comptables, etc., profiteront de cette opportunité pour améliorer leur compétence et leurs chances.

Documentation gratuite sur la préparation et les débouchés de ces diplômes, sur demande à Langues et Affaires, Service 1933, 35, rue Collange, 92099 Paris - Levallois, tél. 270-81-88 (enseignement privé à distance).

A B C D F G H

A LA SUITE DU DÉCÈS D'UNE MALADE

Un médecin est écroué à Pau

De notre correspondant

Tarbes. — L'arrestation et la mise sous mandat de dépôt du docteur Libert Chatenay, âgé de soixante-trois ans, chirurgien et directeur de la clinique Notre-Dame-de-Lourdes, n'a pas véritablement surpris dans la ville mariale où il exerçait sa profession depuis plus de quarante ans. Par deux fois, depuis le mois de juillet, le docteur Chatenay a eu à déplorer, dans son établissement, des décès survenus pour les mêmes causes : manque de sang de groupes bien précis pour des transfusions nécessitées par des hémorragies de deux opérés ayant demandé des interruptions de grossesse, alors qu'elles étaient encrées de plus de quatre mois.

Les faits remontent au 29 juillet dernier ; ce jour-là un accord avec son fiancé de vingt et un ans, Michèle Théaux, d'Os-Marcillon (Pyrénées-Atlantiques), était victime d'un collapsus consécutif à des hémorragies pour lesquelles le docteur Chatenay, après avoir opéré, s'était trouvé à court de sang. Il avait envoyé en catastrophe le fiancé en chercher à l'hôpital de Pau, mais il était trop tard. Une instruction est toujours en cours au sujet de cette affaire au parquet de Tarbes et l'on peut s'imaginer de la lenteur avec laquelle elle continue à être menée.

Les activités du docteur Chatenay ne s'en sont pas trouvées suspendues pour autant. Lundi dernier, une auxiliaire de clinique de Saragosse, Marie-Thérèse Calvo - Ballester, âgée de vingt-deux ans, enceinte de plus de quatre mois, et opérée elle aussi sur son désir, pour une interruption de grossesse, est morte. Sa famille décida de porter plainte en venant chercher le corps. Ses parents avaient en effet appris que la clinique avait manqué de flacons de sang pour des transfusions nécessitées par des hémorragies répétées après l'opération. Une des trois infirmières employées par le docteur a formellement reconnu ce manque de sang.

La direction de l'action sanitaire et sociale des Hautes-Pyrénées a décidé de confier à un autre chirurgien de Lourdes, le docteur Bourfiard, directeur de la clinique Notre-Dame, le soin d'occuper des sept malades se trouvant encore à la clinique Notre-Dame. Après avoir connu une période pendant laquelle sa réputation était très grande, la clinique Notre-Dame avait, depuis un certain temps, d'énormes difficultés financières et le docteur Chatenay tentait désespérément de ne pas avoir à la vendre.

PAUL DUPONT.

Un mystique astrologue

Dans ces conditions, la justice a estimé que la responsabilité du docteur Chatenay était lourdement engagée tant vis-à-vis de l'acceptation d'opérer, au regard de la loi, que vis-à-vis également de conséquences mortelles des interventions. Le docteur Chatenay a été écroué à la maison d'arrêt de Pau. Sa personnalité est particulièrement complexe. Ses écrits divers sur l'astrologie et l'astrologie, a été adjoint au maire de Lourdes au lendemain de la Libération après avoir été prisonnier de guerre. Il est aussi l'un des créateurs des grands pèlerinages à Lourdes des anciens prisonniers de guerre français. Le docteur Chatenay se refusait à toute vie mondaine et se réfugiait dans une solitude mystique. Il y a dix ans, il fut, par décision du conseil de l'Ordre, frappé d'une mesure de suspension d'exercice de sa profession pendant un an pour avertissement illégal. Malgré son âge, il était demeuré dit-on, un chirurgien très remarquable et certains de ses opérés ont déclaré qu'ils venaient dire à l'opérateur en sa faveur : il refusait les honoraires de ceux qui n'avaient que des ressources modestes. On a trouvé dans son bureau, qui a été mis sous scellés, ainsi que la salle d'opération, des listes de cent vingt noms de jeunes femmes espagnoles qui étaient entrées en contact avec lui pour lui demander, éventuellement, une interruption de grossesse.

Il semble que les interventions pratiquées à la clinique Notre-Dame de Lourdes étaient en instruction avec la loi sur divers plans.

En effet, la loi relative à l'interruption volontaire de la grossesse publiée le 17 janvier 1975 dans un établissement d'hospices pratiquées qu'avait la fin de la dixième semaine de la grossesse, et qu'elle ne peut avoir lieu que dans un établissement d'hospices ou, s'il s'agit d'un établissement privé, d'une clinique où le nombre d'avortements pratiqués chaque année ne peut être supérieur au quart du total des actes chirurgicaux et obstétricaux, et qui bénéficie d'une autorisation préfectorale.

En outre, l'interruption de grossesse n'est autorisée que pour les femmes étrangères qui et celles-ci justifient de conditions de résidence fixées par voie réglementaire.

Après le décès d'une jeune femme de vingt et un ans survenue dans l'étrange clinique du docteur Chatenay, en juillet dernier, il est permis de se demander si la justice n'a pas été ordonnée sur-le-champ à la suite de l'enquête ouverte à l'époque. On peut se demander aussi à quel point les conseils réglementaires des médecins, qui se veulent les garants et les protecteurs des patients, s'ils n'interviennent pas dans des situations à ces manifestations de la vie publique que celle créée par l'étrange clinique astrologique d'un non moins étrange médecin de soixante-troize ans. — Docteur E. L.

Deux délégations françaises conduites respectivement par M. Michel d'Ornano, ministre de l'Environnement et du cadre de vie, et M. Jacques Fouchier, secrétaire d'État à l'Agriculture, sont arrivées, dimanche 28 octobre à Pékin, pour des visites officielles d'une semaine. — (A.F.P.)

Pour protester contre le plan Sotason, le conseil d'administration et le directeur de l'URREFS (Union régionale de professeurs d'enseignement et de recherche en éducation physique et sportive) de Poitiers ont démissionné le 27 octobre. Les démissionnaires font valoir que, en l'absence de création de postes de professeurs d'E.P.S., leurs étudiants se trouveront sans travail à l'issue de leur quatrième année d'étude. — (Corresp.)

Un cargo italien, le Nino Primo, ayant neuf marins à bord, a sombré en mer entre la Grèce et l'Italie, dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 octobre, à-t-on appris lundi, à Rome, auprès de l'armateur du navire. Un seul marin a réussi à se sauver.

la vidéo-cassettes couleur

Betamax

s'achète chez

SONY

16, rue La Fayette - 770-98-25

DÉMONSTRATION IMMÉDIATE

JOURNÉE MONDIALE DE L'ÉPARGNE

31 Octobre 1978

Avec les Caisses d'Épargne de tous les continents votre Caisse d'Épargne Ecureuil fête avec vous la

Beylerian

habille l'homme d'aujourd'hui

A Versailles, Parly 2, Vélizy 2, Rosny 2, Créteil "Soleil", Rouen-Barentin et Rouen-Saint-Sever.

En Iran

« Nous sommes en 1789 »

Il y a seulement un an, tout l'Iran ou s'élevait contre l'arbitraire et la torture dans son pays exposait à sa recherche en prison. A l'abri de ce risque, du moins provisoirement, les étudiants iraniens à l'étranger s'étaient dirigés en accusateurs avec l'appui d'organisations comme Amnesty International ou la Fédération internationale des droits de l'homme. Aujourd'hui, leurs aînés n'hésitent plus à quitter leur pays pour aller témoigner à l'étranger.

C'est le cas du poète Ahmad Chahmou, qui vient de créer à Londres le premier journal d'opposition Iran-Cher, ou d'Azadshah Amir-Rahimi, ancien colonel de cinquante-neuf ans, qui entreprend une tournée en Europe et que nous avons rencontré à Paris. Il raconte sa propre histoire : en 1953, il travailla dans l'entourage du chah mais écrivit une protestation quand le souverain accepta la grande honneur de général dans l'armée britannique. Arrêté, il est condamné à trois ans de prison pour « insulte à Sa Majesté » et rayé des cadres de l'armée.

En 1960, les dirigeants du mouvement de libération nationale — les ayatollahs Taleghani et Montazeri, M. Bazargan, le Dr Sahbi, — traduits devant un tribunal militaire, font appel au tribunal civil et sont libérés. Il est condamné à un an de prison pour avoir pris le chah en défaut. « C'est un cas unique au monde », dit-il. Il ne doit sa libération qu'à une intervention de l'O.N.U. mais, sous la surveillance constante de la SAVAK, il ne peut trouver du travail et vit depuis à la charge de sa mère.

L'ancien colonel cite des cas dont il a eu connaissance en prison ou qui sont devenus célèbres dans tout le pays. Celui des officiers du Toudeh (parti communiste), dont le crépuscule a été perçu à la prison, celui du journaliste Karim Pourshahzad brûlé vit en détention. Celui de Khatolilahi Rezaei (1), qui avait sept enfants : un fils et une fille

ont péri sous la torture, un autre a été jugé et fusillé, le quatrième a été abattu dans le rue par le SAVAK, et les trois filles restantes sont toujours en prison. Le cas d'Ahmad Zadeh n'est pas moins dramatique, qui vient d'être libéré. Il avait été arrêté pour enquête en même temps que ses deux fils. Ces derniers étant morts sous la torture, il avait répondu à ses compagnons de détention qui lui présentaient leurs condoléances : « Ne me plaignez pas, je suis fier d'avoir des enfants comme les miens. Cette phrase lui a valu dix ans de réclusion.

Des voix s'élèvent maintenant même au Mafis (Parlement) pour demander l'abolition des lois d'exception. C'est elle qui avait été édictées par le père du chah prévoyant quinze ans de prison pour tout coupable d'« activités communistes », trois ans pour « propagande ou sympathie communiste » et le peine capitale pour toute « atteinte au système monarchique ». Ces lois promulguées en 1953 par l'ancien souverain, qui ont modifié ou les aggravant les textes concernant les délits politiques : elles ont étendu les pouvoirs de la SAVAK pour les enquêtes et confié à la justice militaire le soin de les juger. Les juristes internationaux, envoyés sur place pour suivre ces procès, n'ont jamais manqué de souligner que ces textes étaient en contradiction avec la Constitution, qui garantit le droit de réunion, la liberté de parole et celle de la presse.

« Je suis persuadé que nous aurons le soutien des Français, dont les anciens ont pris la Bastille », conclut l'ancien colonel Amir-Rahimi, car, en Iran, nous sommes en 1789. »

PAUL BALTA.

(1) M.M. Rezaei et Amir-Rahimi doivent participer, ce lundi 30 octobre, à 20 h. 30, à un meeting organisé par l'association des étudiants islamiques en France, à la Mutualité, salle D.

PAROLE FACILE

Méthode d'Expression et de Communication Le Féal.

Sans engagement, prenez rendez-vous avec Hubert Le Féal pour assister à une séance de travail.

770 58 03

Institut d'expression orale 20, cité Trévise 75 009 Paris

parlez ANGLAIS...

ALLEMAND ITALIEN ESPAGNOL ARABE RUSSE JAPONAIS

LOGOS international

centre privé de formation

4, Villa Omano 75018 PARIS Tél. : 255.09.05

3, rue de l'Arrivée CIT Montparnasse 4^e ét. 75015 PARIS Tél. 538.78.00 TOURS - NANTES - ORLÉANS - MUNICH

Location de voitures avec chauffeur

Paris-Provence

Toutes voitures équipées de téléphone

Service jour et nuit

Tél. : 391-81-08 624-48-27

Renting cars with driver

Paris-Provence

Every car equipped with telephone

Service : day and night

Tél. : 391-81-08 624-48-27

PRIX CINQUANTENAIRE

COSTUME BEYLERIAN en super velours imperméabilisé Cosserrat 690 F

COSTUME TED LAPIDUS TRENCH BLIZZAND 790 F

COSTUME BEYLERIAN en pure laine vierge Woolmark 690 F

COSTUME en Dormeuil 890 F

MANTEAU super Loden 690 F

Beylerian

habille l'homme d'aujourd'hui

A Versailles, Parly 2, Vélizy 2, Rosny 2, Créteil "Soleil", Rouen-Barentin et Rouen-Saint-Sever.

A Madrid

ATTENTAT CONTRE LE QUOTIDIEN « EL PAÍS »

Trois blessés

Madrid (A.F.P.). — Trois personnes ont été blessées, dont une grièvement, dans une explosion qui a eu lieu ce lundi 30 octobre, dans la matinée, au siège du quotidien madrilène « El País ». Selon les premiers éléments de l'enquête, l'explosion s'est produite au quatrième étage de l'immeuble où est installé le journal. L'exploit aurait été contenu dans un paquet pèsé.

À ce moment de l'attentat, il n'y avait dans les locaux que des employés de l'administration et des journalistes sportifs, les journaux ne paraissant pas le lundi en Espagne.

D'autre part, une alerte à la bombe a été déclenchée au siège du quotidien madrilène « Arriba », ancien journal de la Falange.

La Syrie et l'Irak ont déclaré dimanche 29 octobre de « progresser encore » dans leur réconciliation en supprimant l'obligation du passeport et du visa pour le franchissement de leur frontière commune. Fermée depuis mars, la frontière a été rouverte il y a une semaine, et jeudi dernier les présidents Assad, de Syrie, et Ali Bakir, d'Irak, ont signé une « charte pour une action nationale commune ». — (A.F.P.)

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté samedi 28 octobre à Ottawa et à Toronto (Canada) pour réclamer « la libération immédiate et sans condition de Djalil Zekhar-Maschno », qui, selon les autorités québécoises et canadiennes, a été enlevée à Montréal, il y a six mois, et demeure depuis « séquestrée » en Algérie. Les manifestants ont également réclamé la création d'une commission d'enquête et demandé un gouvernement canadien d'intervenir. — (A.F.P., A.P.)

Les nouveaux calculateurs Hewlett-Packard en vedette à "la Règle à Calcul"

Scientifiques

HP-31E 388,08 F.t.t.c.

HP-32E 558,60 F.t.t.c.

HP-33E 670,32 F.t.t.c.

Financiers

HP-37E 511,56 F.t.t.c.

HP-38E 817,32 F.t.t.c.

Le prix comprend : batterie, chargeur 110 ou 220 V, housse de protection, manuel d'utilisation et d'application, garantie 1 an. Démonstration vente sur stock.

la Règle à Calcul

1^{er} distributeur agréé en France des calculateurs électroniques HP. 65-67 bd Saint-Germain, 75005 Paris Tél. 033 02.63.033 34.61.

HEWLETT & PACKARD

العدد 150

صحة من الامل

LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 = 28 décembre 1977

20 oct. 27 oct.

Table with 2 columns: Index name and value. Includes indices for general, industrial, and financial sectors.

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Table with 2 columns: Index name and value. Includes indices for general, industrial, and financial sectors.

BOURSES REGIONALES

Table with 2 columns: Index name and value. Includes regional indices for various French cities.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table with 2 columns: Dollar rate and value. Shows the exchange rate of the dollar in Tokyo.

LONDRES

Les problèmes salariaux dépriment le marché et l'affaiblissement des cours reprend jusqu'à mardi.

27/10 30/10

Table with 3 columns: Stock name, previous price, and current price. Lists various London stocks.

B.A.L.O.

Le numéro du 30 octobre publie notamment les insertions suivantes:

Arjomari-Francis. — Emission de 115 P de 200 000 actions de 75 P.

Arjomari-Francis. — Emission de 115 P de 200 000 actions de 75 P.

Arjomari-Francis. — Emission de 115 P de 200 000 actions de 75 P.

Arjomari-Francis. — Emission de 115 P de 200 000 actions de 75 P.

Arjomari-Francis. — Emission de 115 P de 200 000 actions de 75 P.

Arjomari-Francis. — Emission de 115 P de 200 000 actions de 75 P.

Arjomari-Francis. — Emission de 115 P de 200 000 actions de 75 P.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PERODI. — Le dividende global versé au titre de l'exercice en cours sur le capital augmenté (voir d'autre part) sera au moins égal au précédent (31,05 P).

A.P.O. — Le chiffre d'affaires pour l'exercice clos le 30 septembre atteint 219 millions de P contre 211,5 millions. Les résultats consolidés seront peu différents des précédents.

C.M. Industriels. — Exercice: c'est par erreur que dans nos éditions des 29-30 octobre nous avons attribué un cours de 324 P à l'action de la société. Ce cours se rapportait à l'obligation. Le titre s'était traité à 282,10 P le 27 octobre. La différence s'établissant d'une semaine à l'autre à 15,90 P.

CARIGNON-BULL. — Prochaine augmentation de capital d'environ 164 millions de francs par émission à 50 P d'une série de 328 000 actions le 1er juillet 1979 pour cinq.

MATRA. — Bénéfice net du premier semestre pour la société: 52,3 millions de P contre 55,2 millions.

LYONNAIS DES EAUX. — L'autorisation d'augmenter le capital de 50 à 80 millions de P sera demandée à une prochaine assemblée, si cette autorisation est obtenue, elle pourra être partiellement utilisée pour procéder à une émission en numéraire d'un montant de 24,4 millions de P.

SOGERAP. — Les comptes de l'exercice clos le 30 septembre se soldent par un bénéfice net de 24,4 millions de P contre 17,7 millions. Dividende global de 10,90 P contre 9 P.

LOCAFRANCE. — Le résultat financier de l'exercice clos le 30 septembre se soldant par un bénéfice net de 24,4 millions de francs contre 17,7 millions.

COMINDUS. — L'exercice 1977-1978, d'une durée exceptionnelle de quinze mois, s'est soldé par un bénéfice net de 24,4 millions de francs (dont 17,8 millions de plus-values) contre 22,07 millions de francs. Dividende net: 2 P contre 2,50 P.

INDICES QUOTIDIENS (INSEE. Base 100 = 30 déc. 1977)

Table with 2 columns: Index name and value. Shows daily indices for various sectors.

Valuers françaises... 100,7 99,8

Valuers étrangères... 100,7 99,8

Chiffres de commerce... 100,7 99,8

Indice général... 100,7 99,8

VALEURS

Large table with multiple columns: Stock name, previous price, current price, and other details. Lists various international and domestic stocks.

BOURSE DE PARIS - 27 OCTOBRE - COMPTANT

Table with multiple columns: Stock name, previous price, current price, and other details. Lists Paris stocks traded on the cash market.

MARCHÉ A TERME

Table with multiple columns: Stock name, previous price, current price, and other details. Lists Paris stocks traded on the futures market.

COTE DES CHANGES

Table with multiple columns: Currency, previous rate, current rate, and other details. Shows exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with multiple columns: Gold price, previous price, current price, and other details. Shows the price of gold in various currencies.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDÉES
- 3. ÉTRANGER
 - Les négociations de Washington et les implantations de colonies juives en Cisjordanie.
- 4-5. EUROPE
 - ESPAGNE : quarante mille personnes ont manifesté à Bilbao contre le terrorisme.
- 5. DIPLOMATIE
- 6-7. AMÉRIQUES
 - NICARAGUA : le président Somoza engage la lutte contre le... surréalisme.
- 8. AFRIQUE
- 9 à 13. POLITIQUE
 - LIBRES OPINIONS : « L'essentiel pour gagner », par Pierre Lefranc.
 - POINT DE VUE : « Le naufrage du radicalisme », par Guy Genessieux.
- 14. SOCIÉTÉ
 - Après la condamnation d'Alain Benjelloun.
- 15. RELIGION
 - L'assemblée plénière de l'épiscopat français.
- 16. MÉDECINE
- SCIENCE
- 17. ÉDUCATION
 - La FEN mise sur le nouveau droit en cours individuel de formation pour ouvrir l'école aux travailleurs.
- 18. SPORTS
 - GYMNASTIQUE : les Japonais et les Soviétiques ont dominé les championnats du monde.
 - AUTOMOBILISME : le rallye du Basco en Côte-d'Ivoire.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE
PAGES 21 A 24.

- Un entretien avec M. Solchiro.
- La Turquie veut renégocier ses relations avec la C.E.E.
- L'effondrement du droit du travail.
- Le rapport du Conseil national de l'économie à la présidence.
- Les quatre-vingts ans d'Alfred Sauvy.

- 25-26. CULTURE
 - MUSIQUE : kotos, shamisen et percussions.
 - THÉÂTRE : le Legs et l'Épreuve, par le Compagnon.
- 36. RÉGIONS
 - EN ÎLE-DE-FRANCE : un jour avec un « agriculteur de bienlieu ».
- 37-38. ÉQUIPEMENT
 - TRANSPORTS : pour au centre le composite des billets. « Une fusée libération », point de vue par Jean-Marie Bressaut.
- 39 à 42. ÉCONOMIE
 - SOCIAL : la congrès de la C.G.C. à Versailles.

LIRE ÉGÁLEMENT
RADIO-TELEVISION (30)
Annonces classées (27 à 35) ; Aujourd'hui (30) ; Carpe (19) ; Journal d'actualité (20) ; Météo (20) ; Mots croisés (20) ; Bourse (43).

Le numéro du « Monde » daté 29-30 octobre 1978 a été tiré à 505 288 exemplaires.

DIPLOMES DE LANGUES
pour la vie professionnelle

Tous ceux qui ont étudié une langue (anglais, allemand, italien, espagnol, russe) quel que soit leur âge ou leur niveau d'études, ont intérêt à compléter leur qualification par une formation en langues, décisive dans la vie professionnelle. Cette formation peut être confirmée par un des diplômes suivants :

- Chaire de Commerce Étranger, complément indispensable pour tous les emplois de commerce et des échanges économiques ;
- B.T.S. Traducteur Commercial attestant une formation de spécialiste de la traduction et de l'interprétation ;
- Université de Cambridge (anglais), carrières de l'information, édition, tourisme, hôtellerie, etc.

Examen chaque année dans les principales villes de France.

Étudiants, cadres commerciaux et administratifs, techniciens, secrétaires, représentants, comptables, etc., profiteront de cette opportunité pour améliorer leur compétence et leurs chances.

Documentation gratuite sur la préparation et les débouchés de ces diplômes, sur demande à Langues et Affaires, Service 1933, 35, rue Collange, 92099 Paris - Levallois, tél. 270-81-88 (enseignement privé à distance).

A B C D F G H

A LA SUITE DU DÉCÈS D'UNE MALADE

Un médecin est écroué à Pau

De notre correspondant

Tarbes. — L'arrestation et la mise sous mandat de dépôt du docteur Libert Chatenay, âgé de soixante-trois ans, chirurgien et directeur de la clinique Notre-Dame-de-Lourdes, n'a pas véritablement surpris dans la ville mariale où il exerçait sa profession depuis plus de quarante ans. Par deux fois, depuis le mois de juillet, le docteur Chatenay a eu à déplorer, dans son établissement, des décès survenus pour les mêmes causes : manque de sang de groupes bien précis pour des transfusions nécessitées par des hémorragies de deux opérés ayant demandé des interruptions de grossesse, alors qu'elles étaient encystées de plus de quatre mois.

Les faits remontent au 29 juillet dernier ; ce jour-là en accord avec son fiancé de vingt et un ans, Michèle Théaux, d'Os-Marcillon (Pyrénées-Atlantiques), était victime d'un collapsus consécutif à des hémorragies pour lesquelles le docteur Chatenay, après avoir opéré, s'était trouvé à court de sang. Il avait envoyé en catastrophe le fiancé en chercher à l'hôpital de Pau, mais il était trop tard. Une instruction est toujours en cours au sujet de cette affaire au parquet de Tarbes et l'on peut s'imaginer de la lenteur avec laquelle elle continue à être menée.

Les activités du docteur Chatenay ne s'en sont pas trouvées suspendues pour autant. Lundi dernier, une auxiliaire de clinique de Saragosse, Marie-Thérèse Calvo - Ballester, âgée de vingt-deux ans, enceinte de plus de quatre mois, et opérée elle aussi sur son désir, pour une interruption de grossesse, est morte. Sa famille décida de porter plainte en demandant l'autopsie. Ses parents avaient en effet appris que la clinique avait manqué de flacons de sang pour des transfusions nécessitées par des hémorragies répétées après l'opération. Une des trois infirmières employées par le docteur a formellement reconnu ce manque de sang.

Un mystique astrologue

Dans ces conditions, la justice a estimé que la responsabilité du docteur Chatenay était lourdement engagée tant vis-à-vis de l'acceptation d'opérer, au regard de la loi, que vis-à-vis également de conséquences mortelles des interventions. Le docteur Chatenay a été écroué à la maison d'arrêt de Pau. Sa personnalité est particulièrement complexe. Ses écrits divers sur l'astrologie et l'astrologie, a été adjoint au maire de Lourdes au lendemain de la Libération après avoir été prisonnier de guerre. Il est aussi l'un des créateurs des grands pèlerinages à Lourdes des anciens prisonniers de guerre français. Le docteur Chatenay se refusait à toute vie mondaine et se réfugiait dans une solitude mystique. Il y a dix ans, il fut, frappé d'une mesure de suspension d'exercice de sa profession pendant un an pour avertissement illégal. Malgré son âge, il était demeuré dit-on, un chirurgien très remarquable et certains de ses opérés ont déclaré qu'ils venaient dire à son sujet, en sa faveur : il refusait les honoraires de ceux qui n'avaient que des ressources modestes. On a trouvé dans son bureau, qui a été mis sous scellés, ainsi que la salle d'opération, des listes de cent vingt noms de jeunes femmes espagnoles qui étaient entrées en contact avec lui pour lui demander, éventuellement, une interruption de grossesse.

La direction de l'action sanitaire et sociale des Hautes-Pyrénées a décidé de confier à un autre chirurgien de Lourdes, le docteur Bourfiard, directeur de la clinique Bernadette, le soin d'occuper des sept malades se trouvant encore à la clinique Notre-Dame. Après avoir connu une période pendant laquelle sa réputation était très grande, la clinique Notre-Dame avait, depuis un certain temps, d'énormes difficultés financières et le docteur Chatenay tentait désespérément de ne pas avoir à la vendre.

PAUL DUPONT.

Il semble que les interventions pratiquées à la clinique Notre-Dame de Lourdes étaient en instruction avec la loi sur divers plans.

En effet, la loi relative à l'interruption volontaire de la grossesse publiée le 17 janvier 1975 dans un établissement d'hospices pratiquées qu'avait la fin de la dixième semaine de la grossesse, et qu'elle ne peut avoir lieu que dans un établissement d'hospices ou, s'il s'agit d'un établissement privé, d'une clinique où le nombre d'avortements pratiqués chaque année ne peut être supérieur au quart du total des actes chirurgicaux et obstétricaux, et qui bénéficie d'une autorisation préfectorale.

En outre, l'interruption de grossesse n'est autorisée que pour les femmes étrangères qui et celles-ci justifient de conditions de résidence fixées par voie réglementaire.

Après le décès d'une jeune femme de vingt et un ans survenue dans l'étrange clinique du docteur Chatenay, en juillet dernier, il est permis de se demander si la loi relative à l'interruption de la grossesse n'est pas trop restrictive pour le praticien, qui se voit les garanties et les protections des patients, s'ils n'interviennent pas dans des situations à des manifestations de la vie publique que celle créée par le médecin de soixante-trois ans. — Docteur E. L.

Deux délégations françaises conduites respectivement par M. Michel d'Ornano, ministre de l'Environnement et du cadre de vie, et M. Jacques Fouchier, secrétaire d'État à l'Agriculture, sont arrivées, dimanche 28 octobre à Pékin, pour des visites officielles d'une semaine. — (A.F.P.)

Pour protester contre le plan Sotasso, le conseil d'administration et le directeur de l'URREFS (Union des professeurs de l'enseignement supérieur) ont cherché en éducation physique et sportive) de Poitiers ont démissionné le 27 octobre. Les démissionnaires font valoir que, en l'absence de création de postes de professeurs d'E.P.S., leurs étudiants se trouveront sans travail à l'issue de leur quatrième année d'étude. — (Corresp.)

Un cargo italien, le Nino Primo, ayant neuf marins à bord, a sombré en mer entre la Grèce et l'Italie, dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 octobre, à 100 milles au large de Rome, auprès de l'armateur du navire. Un seul marin a réussi à se sauver.

En Iran

« Nous sommes en 1789 »

Il y a seulement un an, tout l'Iran ou s'élevait contre l'arbitraire et la torture dans son pays exposait à sa recherche en prison. A l'abri de ce risque, du moins provisoirement, les étudiants iraniens à l'étranger s'étaient dirigés en accusateurs avec l'appui d'organisations comme Amnesty International ou la Fédération internationale des droits de l'homme. Aujourd'hui, leurs aînés n'hésitent plus à quitter leur pays pour aller témoigner à l'étranger.

C'est le cas du poète Ahmad Chahmou, qui vient de créer à Londres le premier journal d'opposition Iran-Cher, ou d'Azadshah Amir-Rahimi, ancien colonel de cinquante-neuf ans, qui a pris une tournée en Europe et que nous avons rencontré à Paris. Il raconte sa propre histoire : en 1953, il travaillait dans l'entourage du chah mais il était une protestation quand le « souverain accepta la grande honneur de général dans l'armée britannique. Arrêté, il est condamné à trois ans de prison pour « insulte à Sa Majesté » et rayé des cadres de l'armée.

En 1960, les dirigeants du mouvement de libération nationale — les ayatollahs Taleghani et Montazeri, M. Bazargan, le Dr Sahbi, — traduits devant un tribunal militaire, font appel au tribunal civil et sont libérés. Il est condamné à un an de prison pour avoir pris le rôle de « C'est un cas unique au monde », dit-il. Il ne doit sa libération qu'à une intervention de l'O.N.U. mais, sous la surveillance constante de la SAVAK, il ne peut trouver du travail et vit depuis à la charge de sa mère.

L'ancien colonel cite des cas dont il a eu connaissance en prison ou qui sont devenus célèbres dans tout le pays. Celui des officiers du Tudeh (parti communiste), dont le crépuscule a été porté à la prison, celui du journaliste Karim Pourshahzad brûlé vit en détention. Celui de Khatolilahi Rezaei (1), qui avait sept enfants : un fils et une fille.

PAROLE FACILE
Méthode d'Expression et de Communication Le Féal.
Sans engagement, prenez rendez-vous avec Hubert Le Féal pour assister à une séance de travail.
770 58 03
Institut d'expression orale 20, cité Trévise 75 009 Paris

parlez ANGLAIS...
ALLEMAND ITALIEN ESPAGNOL ARABE RUSSE JAPONAIS
LOGOS international
centre privé de formation
4, Villa Omano 75018 PARIS Tél. : 255.09.05
3, rue de l'Arrivée CIT Montparnasse 4^e ét. 75015 PARIS Tél. 538.78.00 TOURS - NANTES - ORLÉANS - MUNICH

Location de voitures avec chauffeur
Paris-Provence
Toutes voitures équipées de téléphone
Service jour et nuit
Tél. : 391-81-08 624-48-27

Renting cars with driver
Paris-Provence
Every car equipped with telephone
Service : day and night
Tél. : 391-81-08 624-48-27

PRIX CINQUANTENAIRE

COSTUME BEYLERIAN en super velours imperméabilisé Cosserrat 690 F

COSTUME TED LAPIDUS TRENCH BLIZZAND 790 F

COSTUME BEYLERIAN en pure laine vierge Woolmark 690 F

COSTUME en Dormeuil 890 F

MANTEAU super Loden 690 F

Beylerian
habille l'homme d'aujourd'hui

A Versailles, Parly 2, Vélizy 2, Rosny 2, Créteil « Soleil », Rouen-Barentin et Rouen-Saint-Sever.

A Madrid

ATTENTAT CONTRE LE QUOTIDIEN « EL PAÍS »

Trois blessés

Madrid (A.F.P.). — Trois personnes ont été blessées, dont une grièvement, dans une explosion qui a eu lieu ce lundi 30 octobre, dans la matinée, au siège du quotidien madrillien « El País ». Selon les premiers éléments de l'enquête, l'explosion s'est produite au quatrième étage de l'immeuble où est installé le journal. L'exploit aurait été contenu dans un paquet pèsé.

À ce moment de l'attentat, il n'y avait dans les locaux que des employés de l'administration et des journalistes sportifs, les journaux ne paraissant pas le lundi en Espagne.

D'autre part, une alerte à la bombe a été déclenchée au siège du quotidien madrillien « Arriba », ancien journal de la Falange.

La Syrie et l'Irak ont décidé dimanche 29 octobre de « progresser encore » dans leur réconciliation en supprimant l'obligation du passeport et du visa pour le franchissement de leur frontière commune. Fermée depuis mars, la frontière a été rouverte il y a une semaine, et jeudi dernier les présidents Assad, de Syrie, et Ali Bakir, d'Irak, ont signé une « charte pour une action nationale commune ». — (A.F.P.)

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté samedi 28 octobre à Ottawa et à Toronto (Canada) pour réclamer « la libération immédiate et sans condition de Djalil Zekhar-Maschno », qui, selon les autorités québécoises et canadiennes, a été enlevée à Montréal, il y a six mois, et demeure depuis « séquestrée » en Algérie. Les manifestants ont également réclamé la création d'une commission d'enquête et demandé un gouvernement canadien d'intervenir. — (A.F.P., A.P.)

Les nouveaux calculateurs Hewlett-Packard en vedette à "la Règle à Calcul"

Scientifiques

HP-31E 388,08 F.t.t.c. HP-32E 558,60 F.t.t.c.

HP-33E 670,32 F.t.t.c.

Financiers

HP-37E 511,56 F.t.t.c. HP-38E 817,32 F.t.t.c.

Le prix comprend : batterie, chargeur 110 ou 220 V, housse de protection, manuel d'utilisation et d'application, garantie 1 an. Démonstration vente sur stock.

la Règle à Calcul

1^{er} distributeur agréé en France des calculateurs électroniques HP. 65-67 bd Saint-Germain, 75005 Paris Tél. 033 02.63.033 34.61.

HEWLETT & PACKARD

العدد 150